# Société d'Investissement à Capital Variable

R.C.S. Luxembourg N° B 125012

Rapport Annuel, incluant les Etats Financiers Audités au 31 décembre 2023

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) DNCA INVEST - EUROSE **DNCA INVEST - EVOLUTIF** DNCA INVEST - VALUE EUROPE DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS **DNCA INVEST - CONVERTIBLES** DNCA INVEST - MIURI DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE DNCA INVEST - SERENITE PLUS DNCA INVEST - VENASQUO\* DNCA INVEST - ALPHA BONDS **DNCA INVEST - FLEX INFLATION** DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) DNCA INVEST - EURO SMART CITIES\* DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY\* DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE\*

Aucune souscription ne peut être acceptée sur base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées sur base du dernier prospectus en vigueur et du document d'informations clés pour l'investisseur ("KIID") qui sera accompagné du dernier rapport annuel audité et du dernier rapport semi-annuel si celui-ci est plus récent que le rapport annuel audité.

\* Voir Note 1.

Conseil d'administration	1	5
Informations aux actionnaires		7
Rapport du Conseil d'A	dministration	8
Rapport du Réviseur d'	Entreprises Agréé	49
Statistiques		52
Etat combiné des actifs	nets au 31 décembre 2023	60
Etat combiné des opéra	ations et des variations des actifs nets pour la période / l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	60
DNCA INVEST - CRED	IT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	61
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	61
	Etat des Variations du nombre d'actions	62
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	63
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	65
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	66
	Les dix principales positions	66
DNCA INVEST - EURO	DSE CONTRACTOR CONTRAC	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	67
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	67
	Etat des Variations du nombre d'actions	68
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	69
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	72
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	73
	Les dix principales positions	73
DNCA INVEST - EVOL	UTIF	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	74
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	74
	Etat des Variations du nombre d'actions	75
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	76
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	78
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	79
	Les dix principales positions	79
DNCA INVEST - VALU	E EUROPE	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	80
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	80
	Etat des Variations du nombre d'actions	81
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	82
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	83
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	84
	Les dix principales positions	84
DNCA INVEST - BEYC	ND GLOBAL LEADERS	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	85
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	85
	Etat des Variations du nombre d'actions	86
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	87

	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	88
	Les dix principales positions	88
DNCA INVEST	- CONVERTIBLES	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	89
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	89
	Etat des Variations du nombre d'actions	90
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	91
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	92
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	93
	Les dix principales positions	93
DNCA INVEST	- MIURI	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	94
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	94
	Etat des Variations du nombre d'actions	95
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	96
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	97
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	98
	Les dix principales positions	98
DNCA INVEST	- SRI EUROPE GROWTH	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	99
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	99
	Etat des Variations du nombre d'actions	100
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	101
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	102
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	103
	Les dix principales positions	103
DNCA INVEST	- ARCHER MID-CAP EUROPE	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	104
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	104
	Etat des Variations du nombre d'actions	105
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	106
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	107
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	108
	Les dix principales positions	108
DNCA INVEST	- SRI NORDEN EUROPE	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	109
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	109
	Etat des Variations du nombre d'actions	110
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	111
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	112
	Les dix principales positions	112
DNCA INVEST	- SERENITE PLUS	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	113
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	113

* Voir Note 1.	Etat des Variations du nombre d'actions	143
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	142
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	142
DINCA INVEST - SR	I HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	
DNIGA INI/207	Les dix principales positions	141
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	141
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	140
	Etat des Variations du nombre d'actions	139
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	138
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	138
DNCA INVEST - BE	YOND SEMPEROSA	
	Les dix principales positions	137
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	137
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	136
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	134
	Etat des Variations du nombre d'actions	133
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	132
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	132
DNCA INVEST - BE		
	Les dix principales positions	131
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	131
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	130
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	129
	Etat des Variations du nombre d'actions	128
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	127
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	127
DNCA INVEST - FLI	EX INFLATION	
	Les dix principales positions	126
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	126
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	124
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	123
	Etat des Variations du nombre d'actions	122
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	121
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	121
DNCA INVEST - AL	PHA BONDS	
	Etat des Variations du nombre d'actions	120
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 12 octobre 2023	119
	Etat des Actifs Nets au 12 octobre 2023	119
DNCA INVEST - VE	NASQUO*	
	Les dix principales positions	118
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	118
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	117
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	115
	Etat des Variations du nombre d'actions	114

	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	144
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	145
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	146
	Les dix principales positions	146
DNCA INVES	T - BEYOND CLIMATE	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	147
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	147
	Etat des Variations du nombre d'actions	148
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	149
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	150
	Les dix principales positions	150
DNCA INVEST	T - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	151
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023	151
	Etat des Variations du nombre d'actions	152
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	153
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	154
	Les dix principales positions	154
DNCA INVEST	T - EURO SMART CITIES*	
	Etat des Actifs Nets au 23 novembre 2023	155
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 23 novembre 2023	155
	Etat des Variations du nombre d'actions	156
DNCA INVEST	T - GLOBAL EMERGING EQUITY*	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	157
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2023	157
	Etat des Variations du nombre d'actions	158
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	159
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	160
	Les dix principales positions	160
DNCA INVEST	T - GLOBAL CONVERTIBLE*	
	Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023	161
	Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2023	161
	Etat des Variations du nombre d'actions	162
	Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	163
	Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023	164
	Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	165
	Les dix principales positions	165
Notes aux Eta	ts Financiers au 30 juin 2023	166
Informations s	upplémentaires	188

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

# Conseil d'administration

# Siége Social

60, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

# Conseil d'administration du Fonds

# Président

Thomas PEAN (depuis le 16 mars 2023) Directeur de la Distribution Nord Europe, DNCA Finance, DNCA Finance Luxembourg Branch, Luxembourg

Jean-Charles MERIAUX (jusqu'au 26 avril 2023) Directeur des Investissements DNCA Finance, Paris

# Administrateurs

Grégoire SCHEIFF Directeur des Opérations DNCA Finance, Paris

Luc REGENT Directeur

Pascal DELAUNAY Directeur

Pierre PINCEMAILLE (depuis le 26 avril 2023) Secrétaire générale DNCA Finance, Paris

## Société de Gestion

DNCA Finance 19, Place Vendôme F-75001 Paris

# Comité de surveillance de la Société de Gestion

Jean-Charles MERIAUX Directeur, Directeur des Investissements DNCA Finance, Paris

NATIXIS MANAGEMENT COMPANY S.A Directeur

Grégoire SCHEIFF Directeur, Directeur des Opérations DNCA Finance, Paris

Cyril MARIE (jusqu'au 24 juillet 2023) Directeur

# Directeurs de la Société de Gestion

Jean-Charles MERIAUX Directeur des Investissements DNCA Finance, Paris

Eric FRANC Gérant de la S.C.S DNCA Finance, Paris

Grégoire SCHEIFF Directeur des Opérations DNCA Finance, Paris

# Conseil d'administration (suite)

# Gestionnaire du Fonds

DNCA Finance 19, Place Vendôme F-75001 Paris

# Agent Administratif, Agent Dépositaire, Agent Domiciliataire, Agent Payeur, Agent de Registre et de Transfert

BNP Paribas, succursale de Luxembourg 60, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

## Cabinet de révision agréé

Deloitte Audit Société à responsabilité limitée 20, Boulevard de Kockelscheuer L-1821 Luxembourg

# Conseillers juridiques

## Pour le Luxembourg

Elvinger Hoss Prussen, société anonyme 2, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg

# Pour l'Allemagne

STARKE LEGĂL Eschenheimer Anlage 28 D-60318 Frankfurt am Main

# Pour l'Italie

STUDIO GULLO Via Montesanto, 68 I-00195 Rome

# **Distributeurs**

Natixis Investment Managers International 43, Avenue Pierre Mendès France F-75013 Paris

# Prestataire de services administratifs

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. 2-8, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg

# Représentant en Suisse

Reyl & Cie S.A. 4, rue du Rhône CH-1204 Genève

# Agent Payeur en Suisse

Banque Cantonale de Genève 17, quai de l'Ile CH-1204 Genève

# Informations pour la Suisse

Le prospectus et la feuille d'information de base pour la Suisse, les statuts, les rapports semestriel et annuel en français, ainsi que la liste des achats et ventes réalisés pour le Fonds au cours de l'exercice financier peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse du Fonds : Reyl & Cie S.A., 4, rue du Rhône, 1204 Genève, Suisse.

Le service de paiement en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève, Suisse. Pour les parts de fonds proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur. Lorsque les données de performance sont mentionnées, il est important de noter que la performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future et que les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des actions.

# Informations aux Actionnaires

## Organisation

DNCA Invest (le « Fonds ») est un organisme de placement collectif constitué en société anonyme en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg (partie I du 17 décembre 2010) et se qualifie en tant que société d'investissement à capital variable (SICAV).

Le Fonds a été constitué au Luxembourg sous le nom de LEONARDO INVEST le 12 février 2007 pour une durée illimitée avec un capital social initial de 31,000 euros. Ses statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le « Mémorial ») le 26 mars 2007. Les statuts du Fonds ont été modifiés le 6 mars 2007 afin de changer le nom du Fonds LEONARDO INVEST en LEONARDO INVEST FUND. Cet amendement a été publié dans le Mémorial le 26 mars 2007. Les statuts ont été modifiés le 31 août 2007 pour changer le nom du Fonds en LEONARDO INVEST. Cette modification a été publiée au Mémorial le 19 octobre 2007. Les statuts ont été modifiés le 20 janvier 2011 pour changer le nom du Fonds en DNCA Invest. Cette modification a été publiée au Mémorial le 24 février 2011. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 5 juin 2019 et ont été publiés au RESA sous le numéro RESA\_2019\_156 le 8 juillet 2019. Le Fonds est inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous le numéro B 125012.

Le capital minimum du Fonds exigé par la loi luxembourgeoise est de 1.250.000 euros devant être atteint dans les 6 mois suivant le lancement du Fonds.

#### Assemblées

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tient, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social du Fonds, ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg qui pourra être précisé dans la convocation à toute date et le délai décidé par le Conseil d'Administration mais au plus tard dans les six (6) mois à compter de la fin de l'exercice précédent. L'assemblée générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, au jugement absolu et définitif du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

# Rapports et comptes

Des rapports annuels audités sont publiés dans les quatre mois qui suivent la fin de l'exercice et des rapports semestriels non audités sont publiés dans les deux mois qui suivent la période de référence. Les rapports annuels sont envoyés à chaque actionnaire inscrit à l'adresse mentionnée sur le registre des actionnaires. Le premier rapport rédigé par le Fonds était le rapport semestriel en date du 30 juin 2007. L'exercice du Fonds s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le rapport annuel a été établi pour la première fois pour la période se terminant le 31 décembre 2007.

La monnaie de référence du Fonds est l'Euro. Les rapports susmentionnés comprennent les comptes consolidés du Fonds libellés en EUR ainsi que des informations individuelles sur chaque compartiment libellé dans la monnaie de référence de chaque compartiment.

#### **Documents**

Les copies des Statuts du Fonds, de l'actuel prospectus, des documents "Informations clés pour l'investisseur" et des derniers rapports financiers peuvent être obtenues gratuitement lors des heures d'ouverture habituelles des bureaux au siège du Fonds au Luxembourg ou sur le site de la société de gestion: www.dnca-investments.com.

# Rapport du Conseil d'Administration

## POLITIQUE DE GESTION ANNUELLE

# **GESTION PAR DNCA FINANCE**

## LES COMPARTIMENTS DNCA INVEST

# DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)

## Point sur l'année 2023 écoulée

Les deux derniers mois auront métamorphosé la performance de l'année du marché du crédit passant d'un vintage correct (+2,78% à fin octobre) au deuxième meilleur cru des dix dernières années (+8,19% sur l'année, seulement 21 points de base en dessous de 2014). Cette accélération a commencé après la publication de chiffres d'inflation en dessous des attentes et d'un discours plutôt « dovish » du FOMC¹, confortant ainsi l'idée de fin du cycle haussier sur les taux. Ces potentielles baisses à venir ont rassurés les marchés, notamment du « high yield » (+12,2% sur l'année) et actions (+ 19,2% pour l'indice Euro stoxx 50). L'autre épisode important de marché est le stress sur le secteur bancaire à la suite des évènements SVB (Silicon Valley Bank) outre Atlantique et Crédit Suisse en Europe. Ceci a fortement pénalisé la classe d'actif la plus subordonnée (« additional Tier 1² ») pendant quelques mois mais ne l'a pas empêché de finir parmi les meilleurs performeurs de l'année.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

Part I EUR: +7,75%
Part A EUR: +6,49%
Part B EUR: +6,56%
Part N EUR: +7,27%
Part Q EUR: +8.06%

Contre 8,19% pour son indicateur de référence Bloomberg Euro-Aggregate Corporate calculé coupons réinvestis.

# Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Hors produits dérivés, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par Salini 2026, Abertis hybride et Itelyum regeneration 2026. À l'inverse, les obligations hybrides perpétuelles de SBB (coupon 2,625%) et Korian (4,125%) ainsi que Deutch Pfandbriefbank sont les plus pénalisantes.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter une forte réallocation du portefeuille vers le secteur bancaire et assurantiel qui offre des primes de crédit attractives dans l'environnement actuel. Le risque est réparti sur ce segment entre seniors préférés et des « additional Tier1 ».

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 5% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 179,3 millions d'euros.

# Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquière une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc...) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"<sup>3</sup>. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ESG en ligne avec les contraintes de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

# Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le Federal Open Market Committee, est un organe de la réserve fédérale américaine, chargé du contrôle de toutes les opérations « d' open market » aux États-Unis.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Un instrument de dette subordonnée de rang 1 où les détenteurs sont remboursés avant les actionnaires mais après tous les autres types de détenteurs de dette

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

# DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



# RESPONSABILITÉ **ACTIONNARIALE**

- · Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- ·Qualité de la communication financière



# RESPONSABILITÉ **ENVIRONNEMENTALE**

- Management Environnemental
- ·Régulation et certification
- ·Politique climat et efficacité énergétique
- ·Impact biodiversité et externalités



# RESPONSABILITÉ SOCIALE

- ·Culture d'entreprise et gestion RH
- ·Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- ·Attractivité et Recrutement
- ·Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- ·Qualité, sécurité et traçabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- ·Respect des communautés locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- ·Protection des données personnelles
- ·Corruption et éthiques des Affaires
- ·Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

#### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



# TRANSITION **DÉMOGRAPHIQUE**

- Inclusion des seniors Inclusion des populations émergentes
- (BoP)
- ·Accès à l'éducation
- ·Accès au logement,
- confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- ·Services à la personne

## **TRANSITION** MÉDICALE

- ·Alimentation saine, sport
- Diagnostics médicaux ·Lutte contre les
- maladies endémiques
- Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Médecine et recherche médicale de pointe

# TRANSITION **ÉCONOMIQUE**

- Développement des
- Digitalisation échanges

- Accès aux soins (BoP)
  - des flux

- infrastructures
- ·Certification, qualité, traçabilité des produits
- Logistique performante
- Tourisme durable
- Accès à la connectivité
- Transparence et sécurité
- Accès serv. financiers



## TRANSITION MODE DE VIE

- ·Allongement du cycle de vie des produits
- Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
- Intelligence artificielle
- Mobilité durable



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ·Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- · Efficacité énergétique
- Traitement de l'eau
- ·Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

# Les perspectives pour 2024

2023 a été une année particulièrement surprenante, avec une économie qui s'est montré plus résiliente malgré les remontées de taux et finalement des marchés qui ont fini l'année en très positivement. 2024 s'annonce comme une année charnière avec plus de 50% de la population allant aux urnes. Les marchés pourraient être volatile et donc offrir de nombreuses opportunités d'investissements pour une gestion active.

# Rapport du Conseil d'Administration (suite)

## **DNCA INVEST - EUROSE**

#### Point sur l'année 2023

Confortés par le discours de la banque centrale américaine mi-décembre, les marchés revoient à la hausse leurs anticipations de baisse de taux directeurs pour 2024. Dopée par un impressionnant mouvement de fin d'année, 2023 s'avère être une très bonne année pour les investisseurs en zone euro. Sur les taux, le « Bund » allemand 10 ans termine à 2%, en baisse de 50pb (points de base) et l'indice de souverains progresse de 7,1% sur l'année; la baisse des « spreads » de crédit alimente d'autant plus la performance du crédit : +8,2% pour « l'Investment grade » et +12,1% pour le « Haut Rendement ».

Enfin, la hiérarchie est logiquement dominée par les actions, avec un indice « EURO STOXX 50 » dividendes réinvestis à +22,2%.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - EUROSE de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR: +8,58%
  Part I EUR: +9,35%
  Part B EUR: +8,36%
  Part AD EUR: +7,93%
  Part B (CHF): +1,88%
  Part ID EUR: +8,01%
- Part B (CHF): +1,88%
  Part ID EUR: +8,01%
  Part N EUR: +9,08%
  Part ND EUR: +7,82%
  Part H-I (CHF): +7,03%
  Part H-A (USD): +10,63%
  Part H-A (CHF): +6,28%
  Part SI (EUR): +5,35%

Part Q EUR: +9,82%

Contre +10,25% pour son indicateur de référence composite 20% EUROSTOXX 50 + 80% FTSE MTS Global calculé dividendes et coupons réinvestis.

## Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Sur l'année, les actions et les obligations contribuent de manière équilibrée à la performance du portefeuille. Hormis les instruments dérivés, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par les actions Saint-Gobain, STMicroelectronics et Crédit Agricole. À l'inverse, les actions Eutelsat, ALD et Corbion ont été les principaux détracteurs à la performance.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter les investissements dans les obligations Espagne 0.65 11/30/27, France 1 11/25/25 et BBVASM 4 ½ 05/10/26. À l'inverse, on peut noter les sorties des obligations Espagne 0.15 11/30/23, Nexans 3 ¾ 08/08/23, ArcelorMittal 1 05/19/23.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 8,35% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 2 331 millions d'euros.

# Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR et respecte les contraintes du Label français ISR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

# Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

## **DNCA INVEST - EUROSE (suite)**



#### RESPONSABILITÉ ACTIONNARIALE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil
- et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- •Qualité de la communication financière



#### RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management
   Environnemental
- ·Régulation et certification
- ·Politique climat et efficacité énergétique
- ·Impact biodiversité et externalités



#### RESPONSABILITÉ SOCIALE

- •Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- •Attractivité et Recrutement
- •Formation et gestion des
- ·Promotion de la diversité



#### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- •Qualité, sécurité et traçabilité produits
- •Gestion de la supply chain
- •Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- •Corruption et éthiques des Affaires
- ·Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

## Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



## TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- ·Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- ·Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- Services à la personne



# TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine, sport
- Diagnostics médicaux
   Lutte contre les
- maladies endémiques
  •Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP)
- Médecine et recherche médicale de pointe



# TRANSITION ÉCONOMIQUE

- Développement des infrastructures
- ·Digitalisation échanges
- Certification, qualité, traçabilité des produits
- ·Logistique performante
- Tourisme durable
- Accès à la connectivité
- Transparence et sécurité des flux
- Accès serv. financiers



# TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle de vie des produits
- Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- •Economie circulaire
- Consommation
- collaborative
- Dématérialisation
- Intelligence artificielle
  Mobilité durable

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ·Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- · Efficacité énergétique
- •Traitement de l'eau
- Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

# Les perspectives pour 2024

La poursuite de la baisse des taux jusqu'à la fin d'année amène à une situation qui parait extrême : à fin décembre, le marché anticipe déjà un cumul de plus de 160pb de baisse de taux directeurs pour 2024, alors que dans sa communication, la Banque centrale européenne se montre bien plus réservée. Les chiffres d'inflation à venir dans les prochains mois ne montreront probablement pas tous une bonne surprise, comme cela a pu être le cas dernièrement. Le compartiment maintient plus que jamais son positionnement court en duration, à 2.0. Côté actions, une exposition abaissée à 18% permet une meilleure résistance en cas de surprise sur l'économie et/ou les résultats des entreprises cotées, mais aussi plus de réactivité lors du retour de la volatilité. Sur la partie taux, la part de « l'Investment grade » passe en 12 mois de 56% à 66% de la partie obligataire. Cette très bonne qualité de crédit nous permet d'envisager sereinement d'éventuelles surprises, et de la même manière, d'en profiter.

# Rapport du Conseil d'Administration (suite)

## **DNCA INVEST - EVOLUTIF**

#### Point sur l'année 2023 écoulée

L'exposition du compartiment aux actions a oscillé entre 56% et 78% en cohérence avec notre scénario macroéconomique (atterrissage en douceur des économies occidentales sur fond de désinflation) et les dynamiques de taux d'intérêts réels et de points mort d'inflation.

Cet environnement a validé un de nos régimes de notre process dont les bornes d'investissements sont comprises entre 50% et 75%.

Le positionnement en termes de style a globalement été équilibré (« blend ») avec des surpondérations ponctuelles sur les valeurs « qualité-croissance ».

Le compartiment a continué l'internationalisation du portefeuille notamment vers la zone « US » avec une pondération qui est passée de 12% à 38% de la poche actions. Le Japon est passé de 0 à 4%.

Coté obligataire, l'exposition a varié entre 22% et 38% avec une sensibilité comprise entre 2,33 et 3,50 et un rendement entre 3,80% et 4,70%.

Nous avons augmenté la sensibilité du portefeuille obligataire au quatrième trimestre en passant de 2,80 en septembre à 3,80 courant novembre (pic à 4,05).

Notre portefeuille a principalement été constitué de crédit court « Investment Grade » (81% de la poche obligataire) complété par un renforcement des obligations indexées inflation italiennes et espagnoles (4% du compartiment).

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - EVOLUTIF de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR: +16,24%
- Part AD EUR: +15,44%
- Part B EUR: +15.78%
- Part I EUR: +17,45%
- Part N EUR: +16,56%
- Part Q EUR: +18,34%
- Part SI EUR: +17,68%

Contre +12,45% pour son indicateur de référence 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1 – 10 years dividendes et coupons réinvestis.

# Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Au sein de la poche actions : Microsoft, NovoNordisk, Uber, Saint-Gobain, Air Liquide et ASML sont les plus importants contributeurs de performance. A l'inverse, Adyen, Sopra, Schlumberger et LVMH sont les principaux détracteurs.

Au sein de la poche obligataire : Faurecia 25 & 28 et les BTPS 27-28 sont les meilleurs contributeurs à la performance.

Principales introductions:

Uber, Nvidia, Eli Lilly, Meta et l'Oreal.

Principales sorties:

Adven, Sopra, Schlumberger, Burburry, Hershey.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 2,53% et l'actif net à 611 millions d'euros.

# Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquière une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR4 en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

12

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Investissement Socialement Responsable

# **DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite)**

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

## Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



#### RESPONSABILITÉ **ACTIONNARIALE**

- Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- ·Qualité de la

communication financière



#### RESPONSABILITÉ **ENVIRONNEMENTALE**

- Management Environnemental
- •Régulation et certification ·Politique climat et
- efficacité énergétique
- ·Impact biodiversité et externalités



#### RESPONSABILITÉ SOCIALE

- ·Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- · Attractivité et Recrutement
- ·Formation et gestion des Carrières
- ·Promotion de la diversité



#### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- ·Respect des communautés locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- ·Protection des données personnelles
- ·Corruption et éthiques des
- ·Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

# Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



#### TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- Inclusion des seniors Inclusion des populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement,
- confort Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- Services à la personne



# MÉDICALE

- Alimentation saine,
- maladies endémiques
- Robotisation médicale

- Diagnostics médicaux Lutte contre les
- ·Soins à la personne
- Accès aux soins (BoP)
- Médecine et recherche médicale de pointe

#### TRANSITION **ÉCONOMIQUE**

- Digitalisation échanges
- Certification, qualité, tracabilité des produits
- Logistique performante
- Tourisme durable
- Transparence et sécurité des flux
- Accès à la connectivité
- Accès serv, financiers

# TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle de vie des produits
- •Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- Economie circulaire
- Consommation
- collaborative Dématérialisation
- Intelligence artificielle
- Mobilité durable

#### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Traitement de l'eau
- Valorisation des déchets
- Biodiversité Agriculture durable
- Mobilité écologique

# Les perspectives pour 2024

A fin décembre, l'exposition nette aux actions s'élève à 69% du portefeuille avec une surpondération sur les titres « qualité-croissance » (57%) par rapport aux valeurs « value-cycliques » (43%). La pondération nord-américaine se situe à 35%, l'Europe 61% et le Japon 4%.

L'année 2024 présentera de nombreux de défis aux marchés actions avec notamment le rythme de désinflation et l'anticipation de baisse des taux directeurs de la part des banques centrales, les élections aux Etats-Unis ainsi que l'ampleur du ralentissement de la croissance des principales économies (Etats-Unis, Europe et Chine).

# Rapport du Conseil d'Administration (suite)

## **DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite)**

Dans ce contexte, nous resterons vigilants quant à l'exposition nette du compartiment et nous n'hésiterons pas à couvrir une partie de notre portefeuille (via la vente de futures Euro stoxx 50 et Nasdaq) en cas de dégradation de la conjoncture ou évènement géopolitique majeur.

Concernant la sélection de titres, nous continuerons de favoriser une sélection de sociétés dont les fondamentaux demeurent solides (bilan, rentabilité et croissance) et la valorisation (absolue et relative) attractive.

Sur la partie obligataire, dans le prolongement de la détente des taux longs (-43 pb<sup>5</sup> pour le bund et -45pb pour le bon de Trésor américain 10 ans sur le mois de décembre et -113pb depuis le point haut d'octobre soit le deuxième mouvement le plus important depuis 60 ans après celui observé en lors de la crise de 2008), nous avons continué de rallonger la maturité du portefeuille qui se situe à 4,2 ans avec une sensibilité de 3,60.

Nous avons accentué notre exposition aux obligations d'Etats indexées inflation à hauteur de 6% du compartiment.

Le portefeuille obligataire, majoritairement positionné à 78% sur le crédit corporate européen, offre rendement actuariel attractif de 4% avec une notation à 81% Investment Grade et 19% High-Yield.

#### **DNCA INVEST - VALUE EUROPE**

#### Point sur l'année 2023 écoulée

Malgré un pessimisme généralisé en fin d'année 2022, le millésime 2023 s'est avéré exceptionnel avec un gain de presque 16% pour les bourses européennes, dont +6,7% lors du quatrième trimestre. Alors que la crise des banques régionales américaines, les difficultés de l'économie chinoise et les conflits en Ukraine et Moyen-Orient auraient pu gâcher la fête, les marchés actions ont profité de la baisse de l'inflation, de la bonne tenue de la croissance économique, de la solidité des résultats des sociétés et des espoirs de baisse des taux.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - VALUE EUROPE de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part I EUR: +15,03%
- Part ID EUR: +11,76%
- Part A EUR: +13,83%
- Part AD EUR: +12,06%
- Part B EUR: +13,38%
- Part N EUR: +13,49%
- Part Q EUR: +15,89%
- Part HA USD: +16,16%Part IG EUR: +14,45%

Contre 15,81% pour son indice de référence composite le STOXX Europe 600 calculée dividendes réinvestis.

# Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Sectoriellement, le compartiment a profité en 2023 de sa surexposition à la construction et aux biens industriels et de sa sous exposition à la santé. Au contraire, le compartiment a souffert de sa sous-exposition à la technologie, secteur dopé par le rallye du Nasdaq et de l'engouement autour de l'intelligence artificielle générative.

Au cours de l'année, Leonardo, ABF et Rexel sont les meilleurs contributeurs à la performance dividendes réinvestis du compartiment. Leonardo a profité d'un environnement géopolitique propice au secteur de la défense et la société demeure nettement moins valorisée que les autres acteurs européens. Le nouveau directeur général, Monsieur Cingolani, pourrait permettre à Leonardo de s'affirmer comme l'un des acteurs clefs de la défense européenne. Puis ABF a démontré que Primark ressortait comme un gagnant de la Covid-19 : la rentabilité s'est redressée et la croissance future sera portée par de nombreuses ouvertures de magasins en Europe et aux « US ». Enfin, Rexel a publié des résultats supérieurs aux attentes tout au long de l'année. Le titre demeure bon marché (9x PE 2025 et 5% de rendement) au regard des thématiques porteuses dont il devrait bénéficier : électrification, efficacité énergétique et rénovation.

À l'inverse Atos, ALD et Anglo American sont les principaux détracteurs. Atos a vu sa dette se dégrader considérablement à l'occasion de la publication de ses résultats du premier semestre. La société a de plus annoncé lors de l'été la vente de TechFoundations (~50% du CA d'Atos) à Daniel Kretinsky pour un montant décevant et impliquant donc une augmentation de capital de 900 millions d'EUR très dilutive. Le titre a été cédé au début du quatrième trimestre compte tenu du manque de visibilité sur les conditions et le *timing* de l'opération de cession, du flou stratégique qui résulte de la dimension politique du dossier, et d'une gouvernance instable. Puis ALD a présenté des objectifs 2026 décevants car bien inférieurs aux attentes du marché. La société vise un ratio coûts/revenues de 52%, contre 47% précédemment en raison de l'inflation salariale et de coûts informatiques et règlementaires supplémentaires. Ceci se traduit par un objectif de ROTE<sup>6</sup> de seulement 13-15%. Enfin, Anglo American a été pénalisé par la faiblesse des prix des matières premières dans le contexte d'une économie chinoise atone, d'un dérapage des coûts dans le projet Woodsmith (gisement de polyhalite, un minéral utilisé dans la production d'engrais) et de la révision à la baisse de ses prévisions de production de cuivre en Amérique du Sud pour les deux prochaines années.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Points de base

<sup>6</sup> Le RoTE (Return on Tangible Equity) détermine la rentabilité sur capitaux propres tangibles (actif net de la banque retraité des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition).

# **DNCA INVEST - VALUE EUROPE (suite)**

Concernant les principaux mouvements, le compartiment a introduit : Caixabank dont la diversification des activités en fait une banque moins dépendante de la seule hausse des taux, Heineken dont la valorisation ne reflète pas les restructurations passées et Subsea 7 en anticipation d'une forte amélioration de sa génération de flux de trésorerie.

Au contraire le compartiment a liquidé ses positions en Bank of Ireland après un beau parcours boursier, Synlab qui a reçu une offre publique d'achat et Metropole TV à la suite de l'échec du rapprochement avec TF1.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 1% du portefeuille et l'actif net s'établit à 467,4 millions d'euros.

## Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA". Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

# Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



# RESPONSABILITÉ ACTIONNARIALE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- ·Qualité de la communication financière



# RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- ·Management Environnemental
- •Régulation et certification
- •Politique climat et
- efficacité énergétique •Impact biodiversité et externalités



## RESPONSABILITÉ SOCIALE

- •Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- •Attractivité et Recrutement
- •Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- •Qualité, sécurité et traçabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- •Respect des communautés
- locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- •Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- •Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

# Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

 $<sup>^{\</sup>rm 7}$  « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

# **DNCA INVEST - VALUE EUROPE (suite)**

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



## **TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE**

- Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- ·Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- ·Services à la personne



#### TRANSITION MÉDICALE

- ·Alimentation saine, sport
- ·Diagnostics médicaux
- ·Lutte contre les maladies endémiques
- ·Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP)
- Médecine et recherche médicale de pointe



#### **TRANSITION ÉCONOMIQUE**

- Développement des infrastructures
- · Digitalisation échanges
- Certification, qualité, traçabilité des produits
- ·Logistique performante
- Tourisme durable
- Accès à la connectivité
- Transparence et sécurité
- Accès serv. financiers



#### TRANSITION MODE DE VIE

- ·Allongement du cycle de vie des produits
- ·Eco-conception
- · Efficacité de l'appareil productif
- Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
- Intelligence artificielle Mobilité durable



# ÉCOLOGIQUE

- ·Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- · Efficacité énergétique
- •Traitement de l'eau Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

# Les perspectives pour 2024

Après une année 2023 résiliente, tous les ingrédients semblent réunis en 2024 pour qu'une récession soit évitée sans pour autant laisser espérer une croissance vigoureuse. Les ménages ont été jusqu'à présent épargnés par le ralentissement économique. En 2024, le reflux de l'inflation couplé à la hausse des salaires réels va permettre de rattraper une partir du pouvoir d'achat perdu en 2023 et de maintenir le niveau de consommation. Les profits des entreprises devraient également rester confortables.

Après une décennie de performance décevante pour la gestion « value », nous estimons que le rattrapage amorcé depuis 2022 va se poursuivre. Les conditions à un retour durable du style value sont, selon nous, réunies.

Tout d'abord, nous sommes aux premiers stades d'un nouveau cycle de marché post pandémie, caractérisé par une volatilité, une inflation et des taux d'intérêt structurellement plus élevés que ceux des deux dernières décennies, créant des conditions propices au style « value ». Nous pensons en effet que les années à venir, en termes de style d'investissement, doivent se mesurer à l'aune des défis majeurs que doivent relever nos économies. Convaincus que ces derniers seront moteurs d'importantes pressions inflationnistes (coût de la transition durable, tensions géopolitiques, volatilité des matières premières, diversification des chaines d'approvisionnement, tensions salariales, capacités de production industrielles contraintes) et de besoins d'investissement dans l'économie réelle, conserver un positionnement sur le style « value » prend aujourd'hui tout son sens.

D'autre part, notons que la valorisation raisonnable du marché à 13x le P/E 12 mois glissants continue de masquer une forte dislocation entre un segment « value » à 8.8x et un segment Croissance à 20.5x. Cette faible valorisation du segment value ne reflète pas la solidité des fondamentaux des sociétés, avec un enchainement de publications montrant une progression constante des résultats, combinés à des bilans bien plus solides que dans les cycles précédents.

Nous pensons que le compartiment est bien positionné pour opérer favorablement dans un environnement fragile et incertain, au regard de nos choix sectoriels, de la qualité intrinsèque des valeurs (génération de trésorerie pérenne et bilans solides) et de son niveau de valorisation (10.3x le PE24 et 4.1% de rendement des dividendes) qui offre une marge de sécurité satisfaisante en cas de ralentissement économique.

# **DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS**

# Point sur l'année 2023 écoulée

Portés par la poursuite du mouvement de désinflation et des taux longs en net recul, les marchés actions clôturent 2023 en beauté, une année qui s'est in fine révélée un très bon cru: +24,2% pour le S&P 500, +53,8% pour le Nasdag, +19,2% pour l'Euro Stoxx 50, +12,7% pour le Stoxx 600 avec même, dans certains cas, de nouveaux plus hauts comme pour le CAC (7596 le 15/12) ou le Dow Jones (37 689,54 le 29/12).

Pourtant, l'année a commencé avec un sentiment pessimiste de la part des investisseurs craignant la remontée des taux, des craintes de la remontée des taux à marche forcée, des craintes de risques « récessionnistes » voire de « hard landing », de forte inertie sur l'inflation et de politiques monétaires restrictives « higher for longer ». Cette année a également été marquée par la peur d'une crise bancaire systémique en mars (séquence qui démarre avec la faillite de la Silicon Valley Bank et qui se termine par l'absorption de Credit Suisse par UBS), et également marquée par la résurgence du risque géopolitique au Proche-Orient depuis début octobre! Finalement, la rapide décrue de l'inflation dès les premières semaines de 2023, combinée à une macro beaucoup plus résiliente qu'anticipée avec notamment les Etats-Unis dont le marché de l'emploi est resté bien orienté – ont permis l'avènement d'un scénario de « soft landing » pour l'économie mondiale. Cela a eu pour conséquence de générer au niveau des sociétés, des marges qui se sont révélées globalement résilientes et des « top lines » qui ont continué d'être portées par des effets prix, pour une croissance des bénéfices autour de 4% en zone Euro en 2023.

# Rapport du Conseil d'Administration (suite)

# **DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (suite)**

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS affiche une performance de :

Part A EUR: +1,31%
Part B EUR: +1,07%
Part I EUR: +2,33%
Part N EUR: +2,00%
Part Q EUR: +2,78%

Contre +11.21% pour son indicateur de référence MSCI All Countries World Index dividendes réinvestis.

# Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives pour les titres en portefeuille (versus MSCI AC World Index) sont : Palo Alto Networks (Transition Economique, +144 pbs, poids actif 3,8%), Novo Nordisk (Transition Médicale, +135 pbs, poids actif 4,4%) et Mediatek (Transition Ecologique, +51 pbs, titre sorti du portefeuille). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Evelo Biosciences (Transition Médicale, -177 pbs, titre sorti du portefeuille), SolarEdge Technologies (Transition Ecologique, -158 pbs, poids actif 1,0%) et Daiichi Sankyo (Transition Médicale, -151 pbs, poids actifs 3,7%).

Les mouvements effectués en 2023 reflètent le souhait de l'équipe de gestion de réaffirmer l'ADN du compartiment à savoir la recherche de sociétés de qualité avec un modèle d'affaires défensif appartenant à des secteurs très prometteurs que ce soit dans la santé, la tech/services IT ou la transition énergétique. Le nom du compartiment « Global Leaders » fait par ailleurs référence au souhait de l'équipe de gestion de privilégier des acteurs majeurs/leaders dans leurs secteurs, disposant d'importantes barrières à l'entrée, avec une croissance organique stable sur le long terme et des bilans financiers sains et transparents.

Dans ce contexte, les titres Iberdola et EDP Renovaveis, deux leaders d'envergure mondiale dans les énergies renouvelables, AstraZeneca dans la santé/pharma (leader dans l'oncologie) ont fait leur entrée en portefeuille, et les titres Novo Nordisk (Santé/Pharma, Diabète/Obésité) et TSMC (Semi-conducteurs) ont été significativement renforcés.

L'année 2023 a également été l'occasion de repositionner le compartiment de façon plus affirmée sur les Etats-Unis, à la fois comme vivier naturel de leaders mondiaux dans de nombreux secteurs, mais aussi et surtout pour exposer le compartiment plus avant sur les valeurs de la transition énergétique tout en capitalisant sur l'*Inflation Reduction Act* américain. Parmi les leaders américains du secteur de la santé et des bio-sciences, les titres Danaher, Agilent ont ainsi fait leur entrée alors que dans le secteur tech, le titre Palo Alto Networks, leader mondial des solutions de cybersécurité, a rejoint le portefeuille. Les Etats-Unis présentent également un réservoir de valeurs attractives dans le domaine de l'AgTech et de l'agriculture durable : à ce titre, Deere dans les équipements et Archer-Daniels-Midland dans les semences ont rejoint notre sélection. Dans les valeurs industrielles, WabTec Technologies (Ferroviaire) et Johnson Controls International (solutions de pointe pour le bâtiment) sont entrées en portefeuille. Enfin, nous avons constitué une poche de titres d'équipementiers de la chaîne solaire/photovoltaïque, à la fois sur le résidentiel et le segment industriel/utilities, qui doivent bénéficier sur le moyen/long terme de l'Inflation Reduction Act : Enphase, SolarEDge Technologies, First Solar et Array Technologies.

Du côté des ventes, nous nous sommes concentrés sur un pan du portefeuille qui a été particulièrement impacté par le phénomène de remontée rapide des taux en 2022 jusqu'à début 2023. Il s'agit de valeurs de biotechnologies, souvent très en amont de la phase de profitabilité avec des « business models » construits pendant la période de taux bas. Les modèles d'affaires de ces valeurs nous semblant durablement affectés par le nouvel environnement de taux « plus élevés pour plus longtemps », l'équipe de gestion a décidé de sortir de ce type de modèles pour se re-concentrer sur des valeurs santé/pharma établies, rentables et présentant des bilans sains. Les sociétés Puretech Health, Surgical Science, Evelo Biosciences, Implantica, Evelo Biosciences, Advanced Oncotherapy, pour n'en citer que certaines au sein d'une poche qui représentait autour de 15% du compartiment en début d'année, ont ainsi quitté notre sélection.

En parallèle, nous nous sommes séparés de titres pour lesquels les notions de leadership, de solidité du « business model » ou de positionnement dans le cycle ne nous paraissait plus suffisamment prégnantes : Bioxcel Therapeutics (Etats-Unis), Mediatek (Taiwan), Zozo (Japon), Sumco (Japon), Roche (Suisse), Check Point Software (US/Israël).

En fin de période, le portefeuille est composé de 34 valeurs. Les principales convictions du portefeuille sont inchangées : Thermo Fisher (Transition Médicale, 5,4%), TSMC (Transition Mode de Vie et Ecologique, 5,1%), Novo Nordisk (Transition Médicale, 4,8%), Danaher (Transition Médicale, 4,4%) et lberdrola (4,4%). Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,80% et l'actif net à 253 millions d'euros.

# Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

# **DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (suite)**

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR8 en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

## Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets: la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



#### RESPONSABILITÉ **ACTIONNARIALE**

- · Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- ·Qualité de la
- communication financière



#### RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- ·Régulation et certification
- ·Politique climat et efficacité énergétique
- ·Impact blodiversité et



#### RESPONSABILITÉ SOCIALE

- ·Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- · Attractivité et
- Recrutement ·Formation et gestion des Carrières
- ·Promotion de la diversité



#### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- ·Qualité, sécurité et tracabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- ·Respect des communautés locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- ·Protection des données personnelles
- ·Corruption et éthiques des

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

# Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



### TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- Services à la personne

#### TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine, sport
- Diagnostics médicaux ·Lutte contre les maladies endémiques
- ·Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP) Médecine et recherche médicale de pointe



## TRANSITION **ÉCONOMIQUE**

- Développement des
- infrastructures
- Digitalisation échanges Certification, qualité, traçabilité des produits
- Logistique performante
- Accès à la connectivité
- Tourisme durable
  - Accès serv, financiers
- Transparence et sécurité

#### TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle
- de vie des produits Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
- •Intelligence artificielle
- Mobilité durable

# **TRANSITION**

# ÉCOLOGIQUE

- ·Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- · Efficacité énergétique
- •Traitement de l'eau Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

<sup>8</sup> Investissement Socialement Responsable

# Rapport du Conseil d'Administration (suite)

# **DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (suite)**

## Les perspectives pour 2024

Pour 2024, au sortir d'une année particulièrement porteuse pour les marchés actions et alors qu'un consensus autour d'un scenario de « soft landing » prédomine sur les marchés, plusieurs incertitudes demeurent (environnement géopolitique, période électorale, politique monétaire et prévisions économiques). Par ailleurs, avec des liquidités qui restent largement rémunérées, le marché obligataire continue d'offrir des rendements attractifs et l'accès au crédit demeure difficile. Dans ce contexte, les publications annuelles des entreprises mais surtout les perspectives affichées seront déterminantes pour le positionnement du portefeuille. L'équipe de gestion conservera quoiqu'il en soit sa discipline sur la qualité extra-financière des véhicules sélectionnés et leur niveau d'endettement tout en cherchant des opportunités d'investissement dans les secteurs qui ont souffert du cycle de resserrement monétaire.

## **DNCA INVEST - CONVERTIBLES**

## Point sur l'année 2023 écoulée

L'euphorie s'est poursuivie sur ce mois de décembre. Les principaux actifs risqués ont bénéficié de cette dynamique, notamment les indices actions qui ont connu pour la plupart, leurs points les plus hauts de l'année. Le scénario « boucle d'or » a en effet été privilégié par les investisseurs. Les dernières publications macroéconomiques justifient cette thèse d'un environnement de croissance positive plus faible couplée à une baisse de l'inflation. Mais la dynamique ainsi que le caractère pérenne questionnent et appellent à être vigilants quant à une extrapolation sur les prochains trimestres. Les membres de la Réserve fédérale américaine des Etats-Unis (FED) et de la Banque centrale européenne (BCE) ont également tenu des discours plus modérés qui ne permettent plus d'envisager des hausses de taux. Il est néanmoins utile de rappeler que ces deux entités ne sont pas soumises aux mêmes mandats et que la situation bilancielle en Europe offre à ce stade moins de flexibilité. Les baisses de taux constatées ont réagi de concert avec les points morts d'inflation. Celles-ci ont porté les marchés actions malgré des résultats d'entreprises ressortis pourtant mitigés. Le marché du crédit ressort grand vainqueur des flux d'investissements mais le fort rallye a bien entamé la performance anticipée sur l'année 2024.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - CONVERTIBLES de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

Part A EUR: +6,55%
Part I EUR: +7,33%
Part B EUR: +6,33%
Part B CHF: -5,97%
Part N EUR: +7,21%

Contre +4,23% pour son indicateur de référence l'indice Refinitiv Eurozone Focus Hedged CB (EUR) calculé coupons réinvestis.

# Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur la période, les meilleures performances du portefeuille ont été BE Semiconductor Industries 2029, IAG 2028, Safran 2027, SK Hynix 2030 et Elis 2029. A l'inverse, le compartiment a pâti de son exposition aux souches Atos/Worldline 2024, Nexity 2028 et Qiagen 2027.

Sur la période les trois principales entrées dans le portefeuille ont été : Schneider Electric 2030, Spie 2028, FEMSA/Heineken 2026 et Saipem 2029. Les trois principales sorties ont été : Deutsche Post 2025, Atos/Worldline 2024, Selena/Puma 2025 et MTU Aero Engines 2027.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,80% et l'actif net à 337,83 millions d'euros.

# Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR<sup>9</sup> en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

19

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Investissement Socialement Responsable

# **DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite)**

## Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



- Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Oualité du management
- ·Rémunération du CEO
- ·Qualité de la communication financière



#### RESPONSABILITÉ **ENVIRONNEMENTALE**

- Management
   Environnemental
- ·Régulation et certification
- •Politique climat et efficacité énergétique
- ·Impact biodiversité et externalités



# RESPONSABILITÉ

- ·Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- ·Attractivité et Recrutement
- ·Formation et gestion des Carrières
- ·Promotion de la diversité



#### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Oualité, sécurité et
- traçabilité produits
- ·Gestion de la supply chain Respect des communautés
- locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- Protection des données
- ·Corruption et éthiques des Affaires
- ·Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

#### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



# TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- Inclusion des seniors
- •Inclusion des populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement,
- confort Sécurité
- •Transport public, régulation du trafic
- ·Services à la personne

# TRANSITION

- Alimentation saine, sport
- Diagnostics médicaux •Lutte contre les maladies endémiques
- ·Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP) Médecine et recherche médicale de pointe

#### TRANSITION ÉCONOMIQUE

- Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges Certification, qualité, traçabilité des produits
- Logistique performante •Tourisme durable
- Accès à la connectivité
- Transparence et sécurité
- des flux Accès serv. financiers

# TRANSITION

- MODE DE VIE •Allongement du cycle de vie des produits
- Eco-conception · Efficacité de l'appareil productif
- •Economie circulaire Consommation collaborative
- Dématérialisation
- Intelligence artificielle
- Mobilité durable

#### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- •Traitement de l'eau
- Valorisation des déchets Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

# Les perspectives pour 2024

Les obligations convertibles reprennent des couleurs grâce à une fin d'année favorable sur les marchés actions et crédits. Le potentiel de rebond demeure néanmoins intact sur les prochains mois. En effet, la valorisation technique de la classe d'actifs ressort encore plus avantageuse qu'à l'entame de l'année 2023 en proposant une convexité réelle encore plus forte. L'amorce d'un environnement plus accommodant sur les taux souverains devrait permettre aux obligations convertibles de s'inscrire sur un cycle de performance plus soutenable. Les rémunérations, au travers des rendements actuariels, sont largement positives (~80% du gisement). Le marché primaire devrait permettre de renforcer ce moteur de performance. Les placements réalisés en 2023 (~12 mds€) ont offert des sources de satisfaction par le biais notamment d'un rapport de force qui s'inverse. Les écarts de coûts sont toujours trop importants (particulièrement sur les segments à hauts rendements et non notés) et rendent la classe d'actif indispensable dans les choix de refinancements des murs de dettes. Grâce à un prospectus assoupli, le compartiment a su être agile en remettant de la duration sur ses expositions directes et indirectes. La trésorerie ressort supérieure à 10% afin de pouvoir participer aux opportunités primaires. En privilégiant les valeurs correctement valorisées, aux bilans sains, offrant une bonne trajectoire de croissance et de génération de trésorerie. Enfin, émetteurs historiques d'obligations convertibles, les petites et moyennes capitalisations devraient constituer un moteur de performance supplémentaire. Elles représentent aujourd'hui plus de 40% de l'encours européen.

# Rapport du Conseil d'Administration (suite)

## **DNCA INVEST - MIURI**

#### Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2023 sur les marchés financiers a été marquée par des performances contrastées, illustrant la complexité du contexte économique et géopolitique mondial. Malgré une hausse globale des marchés actions, nous, investisseurs, avons été confrontés à des défis notables au cours de l'année.

L'indice Stoxx 600 a affiché une progression de 12,7%, mais cette performance masque des réalités plus nuancées. Les événements marquants de l'année comprennent la crise des banques régionales aux États-Unis, avec la faillite retentissante de Silicon Valley Bank en mars, et le sauvetage de Credit Suisse par UBS en Europe. Sur le front géopolitique, les conflits persistants en Ukraine et au Moyen-Orient ont ajouté une couche d'incertitude pour les investisseurs.

Les politiques monétaires des principales banques centrales ont également joué un rôle crucial. Alors que la Réserve fédérale américaine (FED) a relevé ses taux de 100 points de base au cours de l'année, la Banque centrale européenne (BCE) a marqué une pause en octobre après avoir augmenté les taux de 200 points de base en 2022. Les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine ont persisté, avec des restrictions américaines sur les investissements technologiques en Chine.

Sur le plan économique, les États-Unis ont connu une désinflation, tandis que la Zone Euro a enregistré une baisse du PIB au troisième trimestre. La Chine a fait face à des signes de faiblesse dans sa demande intérieure, avec une chute inattendue des importations en fin d'année.

Le secteur financier a été influencé par l'anticipation des baisses de taux des banques centrales en réponse à la décélération de l'inflation. Cependant, la dispersion des performances par pays a été significative, avec des marchés tels que le FTSE MIB et l'IBEX 35 affichant des gains importants, tandis que le CAC 40 a été freiné par des performances décevantes de certaines entreprises.

En parallèle, côté marchés actions, le secteur technologique a connu un essor notable, notamment grâce au rallye du Nasdaq, porté par les performances exceptionnelles des "Magnificent Seven" : Nvidia, Meta, Tesla, Amazon, Alphabet, Microsoft et Apple. La montée en puissance de l'intelligence artificielle (IA) a été un thème majeur, avec Nvidia en particulier jouant un rôle crucial dans la conception de puces pour les applications d'IA.

L'année s'est terminée avec la triste nouvelle du décès de Charlie Munger, associé de longue date de Warren Buffett. Sa citation, soulignant la confusion face à la complexité du monde, résonne comme un écho des incertitudes économiques et géopolitiques qui ont caractérisé l'année.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - MIURI de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Part A EUR: +9,28%Part AD EUR: +8,20%
- Part B EUR: +9,03%
- Part BG EUR: +9,12%
- Part H-A (USD) EUR: +10,57%
- Part H-I (USD): +6,09%
   Part I EUR: +9,79%
   Part N EUR: +9,60%
- Part Q EUR : +11,45%

Contre +3,27% pour son indice de référence composite le €STER.

# Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Sur l'année, la performance du compartiment a bénéficié des positions en :

Saint-Gobain: Malgré les défis de ces dernières années tels que la pandémie, les conflits géopolitiques, une inflation exceptionnelle des coûts, et plus récemment, un environnement peu favorable pour les volumes, Saint-Gobain a largement dépassé les attentes du point de vue opérationnel. Depuis 2018, le groupe a pris une nouvelle dimension: amélioration de cash, hausse de la croissance sous-jacente, réduction de la cyclicité (levier à 20-30%) et nouveaux sommets de marge (>10,5%). Son positionnement sur le segment rénovation en fait un des principaux bénéficiaires du Green Deal Européen (50% du chiffre d'affaires). Le virage dans la chimie du bâtiment et les activités durables devraient à terme permettre une revalorisation de ses multiples boursiers. Les initiatives européennes se multiplient pour respecter la Directive de l'Efficacité Energétique de l'Union Européenne (réduction de la consommation d'environ 12% en 2030 vs 2020). Rien de mieux qu'une année 2024 encore difficile pour convaincre de la solidité du nouveau modèle grâce à une forte flexibilité de sa base de coûts.

**CRH**: La bonne performance du groupe cette année résulte du repositionnement stratégique entrepris ces dernières années, en se retirant de ses opérations de distribution pour se concentrer sur les marchés de l'infrastructure et du résidentiel aux États-Unis et en Europe. La forte exposition à l'infrastructure (40%), soutenue par les stimuli économiques, et au non-résidentiel (25%), animée par les investissements gouvernementaux, devrait fournir un soutien aux bénéfices. Bien que le secteur résidentiel soit en phase de ralentissement, un effondrement semble peu probable.

Stellantis: Cet acteur né de la fusion de Peugeot et Fiat en 2021 combine une performance opérationnelle "best-in-class", une exposition géographique favorable (une forte exposition à l'Amérique du Nord et limitée en Europe et en Chine) et des leviers internes encore significatifs à même de lui offrir une résilience supérieure à celle de ses concurrents. S'ajoute à cela, une situation financière très saine (30 milliards d'euros de cash net estimé à fin 2023) conjuguée à une génération de flux de trésorerie disponible désormais très robuste et récurrente (12 milliards d'euros par an soit plus de 6% des ventes) qui devraient permettre au groupe de maintenir une politique de retour à l'actionnaire favorable représentant encore un rendement total supérieur à 10% dans les deux prochaines années. Malgré déjà une très bonne performance boursière l'an dernier (+59%), la valorisation reste très attractive avec un ratio cours/bénéfice à 12 mois de seulement 3,3x et le titre fait partie de l'une de nos convictions pour 2024.

# **DNCA INVEST - MIURI (suite)**

Au contraire, la performance du compartiment a été impactée par :

Le secteur des semi-conducteurs a connu une année 2023 compliquée avec la correction de deux segments importants que sont les smartphones et le PC. Ces corrections ont été suivies par un début de correction d'inventaires dans l'industrie, puis un ralentissement du segment automobile y compris dans le véhicule électrique. Notre surpondération sur STMicroelectronics et Infineon a naturellement pesé sur la performance du compartiment. En revanche, le marché semble avoir touché un point bas en avril 2023, avec des ventes mondiales à -21% « yoy<sup>10</sup> » et a depuis commencé une reprise progressive avec un retour à 0% en octobre. L'année 2024 devrait donc être une année de croissance saine pour le secteur notamment grâce à l'opportunité majeure que représente l'intelligence artificielle.

Enfin, nous avons liquidé notre position en Ipsos dès les premiers signes de ralentissement de la croissance. Le groupe a par la suite révisé à la baisse son objectif de croissance organique du chiffre d'affaires pour 2023, une déception qui s'explique d'une part, par l'absence de redressement des revenus durant l'été dernier chez les grands clients du secteur « Tech » (Google, Meta, Amazon, Microsoft, Samsung...) et d'autre part, par le ralentissement de l'activité en Chine.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 7,06% du portefeuille (y compris les OPCVM monétaires) et l'actif net s'établit à 286,5 millions d'euros.

## Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"11. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

# Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



#### RESPONSABILITÉ **ACTIONNARIALE**

- Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- Oualité de la communication financière



#### RESPONSABILITÉ **ENVIRONNEMENTALE**

- Management Environnemental
- ·Régulation et certification
- ·Politique climat et
- efficacité énergétique ·Impact blodiversité et externalités



# RESPONSABILITÉ SOCIALE

- ·Culture d'entreprise et gestion RH
- ·Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- ·Attractivité et Recrutement
- ·Formation et gestion des Carrières
- ·Promotion de la diversité



# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- ·Qualité, sécurité et traçabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- ·Respect des communautés locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- ·Protection des données personnelles
- ·Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

<sup>10</sup> Year-over-vear

<sup>11 «</sup> ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

# **DNCA INVEST - MIURI (suite)**

#### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



#### TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- ·Services à la personne



#### TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine, sport
- •Diagnostics médicaux •Lutte contre les
- maladies endémiques •Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP)
- Médecine et recherche médicale de pointe



# TRANSITION ÉCONOMIQUE

- Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges
- Certification, qualité,
- traçabilité des produits •Logistique performante
- •Tourisme durable
- Accès à la connectivité
- Transparence et sécurité des flux
- Accès serv. financiers



# TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle de vie des produits
- •Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- •Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
   Intelligence artificielle
- Mobilité durable



# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Stockage de l'énergie
- •Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Traitement de l'eau
  Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

# Les perspectives pour 2024

L'année 2024 s'annonce comme une année charnière, avec notamment les élections ayant lieu à travers le monde. Au cours de l'année, plus de deux tiers des électeurs mondiaux seront sollicités pour voter. L'année électorale aux États-Unis, avec la possible réélection de Donald Trump, ajoute une dimension politique aux risques à surveiller. S'ajoute à cela, les conflits persistants en Ukraine et au Moyen-Orient. Il est donc possible que cette année soit encore marquée par une forte volatilité sur les marchés. De plus, l'année 2023 s'est achevée avec une baisse de l'inflation en Europe et aux Etats-Unis ce qui entraine une anticipation de première réduction des taux d'intérêts par les banques centrales en 2024. Le timing reste lui incertain compte tenu de la résilience des données macroéconomiques.

Le compartiment DNCA INVEST - MIURI débute l'année avec une exposition réduite « expo\_equity » fidèle à son mandat de « market neutral » non directionnel. La performance continuera d'être dicté par notre capacité à sélectionner les bonnes sociétés et les bonnes couvertures.

## **DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH**

# Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2022 avait été particulièrement difficile pour les marchés européens, et notamment pour les sociétés de croissance, en raison du conflit entre la Russie et l'Ukraine, de l'explosion de l'inflation et du resserrement monétaire des banques centrales.

Malheureusement, ces mêmes thématiques ont continué de dominer l'actualité tout au long de l'année 2023, avec des implications différentes (reflétées dans notre performance ainsi que celle des indices), ce qui l'a rendue singulière. En effet, en dépit d'un contexte général toujours très compliqué, de données économiques moroses et d'absence de visibilité, les marchés actions se sont globalement bien comportés et ont fini au niveau de leurs plus hauts historiques, bénéficiant d'une normalisation de l'inflation et d'une perspective de baisse (durable ?) des taux d'intérêts. Nous retiendrons que les conjectures sur le pivot espéré de la Réserve fédérale américaine (FED) pour 2024 auront été une force majeure pour les marchés cette année.

D'un point de vue microéconomique, cela fait 18 mois que nous recevons des retours mitigés de nos sociétés et nous espérons avoir atteint le point bas au cours du second semestre. 2023 aura été une année d'atterrissage pour différentes raisons. Voici quelques observations :

- 1. Nos sociétés ont appris à vivre avec une inflation accrue et ont réussi progressivement à répercuter ces hausses de coûts (énergie, matières premières, salaires) dans des hausses de prix. Ce processus est lent et n'est pas terminé mais nous avons vu des effets positifs sur les marges. Alors que les matières premières / coût énergétiques se normalisent, nous nous attendons encore à une inflation salariale notable pour 2024, souvent déjà budgétée par les sociétés.
- 2. La fin d'année 2022 avait été marquée par les nombreux avertissements sur résultats, notamment sur les marges, à cause de la hausse subite des coûts. 2023 aura mis en évidence un ralentissement de la demande, dans un contexte de hausse des prix et de ralentissement économique généralisé.
- 3. Les effets de la pandémie liée au Covid se sont encore fait sentir cette année. Après deux années marquées par des problèmes d'approvisionnement et parfois une surconsommation, nous avons observé d'importants phénomènes de déstockage, notamment dans les secteurs de la Chimie / Distribution et de la Santé, pourtant perçus comme relativement défensifs. Ces deux secteurs ont beaucoup déçu cette année et nous avons été nous-mêmes surpris par l'incapacité des sociétés à guider correctement les attentes. Citons entre autres : Merck, Lonza, Gerresheimer, Croda, DKSH, Sartorius Stedim.

# Rapport du Conseil d'Administration (suite)

# **DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)**

4. Le financement n'est plus gratuit. Les sociétés doivent s'ajuster à ce changement de paradigme et piloter leurs bilans de manière plus prudente. Cela impacte à la fois les investissements comme la gestion du fonds de roulement 12. Certains secteurs auxquels nous n'étions pas exposés ont particulièrement souffert (notamment les Renouvelables)

Cette année aura aussi donné lieu à l'émergence de deux thématiques qui ont le potentiel d'impacter significativement cette décennie. Nous avons bénéficié d'un raz de marée de demande pour les traitements Anti-Diabète / Anti-Obésité (GLP-1) via notre plus grosse position, Novo Nordisk. En quelques chiffres, cette société est devenue la plus grosse capitalisation boursière européenne, excédant €400Mds (en hausse de +50% !). Son chiffre d'affaires va terminer en hausse d'environ 35% et ce malgré des problèmes de capacité qui l'ont empêché de servir toute la demande. Seulement 600 mille patients sont traités avec le Wegovy aux Etats-Unis, pour un marché potentiel de 110 millions d'individus. La taille du marché global pourrait approcher les 100 milliards d'euros d'ici la fin de la décennie. Nous anticipons encore une excellente croissance pour 2024. Inversement, le grand perdant de notre portefeuille cette année aura été Téléperformance (heureusement, un faible poids), victime d'incertitudes sur ses pratiques ESG, du ralentissement de sa croissance et étant perçu comme une victime directe de l'émergence de l'Intelligence Artificielle (à la suite de l'émergence de ChatGPT).

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

Part A EUR: +10,47%
Part AD EUR: +10,47%
Part B EUR: +10,04%
Part F EUR: +11,84%
Part H-A USD: +12,78%
Part H-I CHF: +9,13%
Part H-I USD: +13,96%
Part I EUR: +11,62%
Part ID EUR: +10,63%
Part IG EUR: +11,07%

Part N EUR: +11,24% Part Q EUR: +12.46%

Contre +15,81% pour son indicateur de référence l'indice STOXX Europe 600 calculé dividendes réinvestis.

# Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Les principaux détracteurs à la performance furent Téléperformance et le secteur de la Santé (Merck KGAa, Lonza, Gerresheimer) à l'exclusion de Novo Nordisk qui a été notre principal contributeur positif. Schneider Electric, Air Liquide, ASML et VAT font aussi partie des 5 meilleurs contributeurs.

Parmi les principales sorties, nous pouvons citer Adyen (à la suite du changement de Management et en raison des risques sur la croissance et les marges), Téléperformance (en raison des risques mentionnés précédemment), DSM (performance opérationnelle décevante, victime du déstockage) et Bachem.

Parmi les principales entrées, nous pouvons citer Dassault Systèmes (dans le secteur des technologies, avec une valorisation plus raisonnable de la croissance), Alten, L'Oréal (le leader global des cosmétiques) et Symrise (un des acteurs majeurs dans la production d'ingrédients).

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 1,03% et l'actif net à 1 350 millions d'euros.

## Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquière une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR<sup>13</sup> en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

<sup>12</sup> Le fonds de roulement mesure les ressources dont l'entreprise dispose à moyen et long terme (hors chiffre d'affaires) pour financer son exploitation courante

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Investissement Socialement Responsable

# **DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)**

## Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



# **ACTIONNARIALE**

- · Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- ·Oualité de la communication financière



#### RESPONSABILITÉ **ENVIRONNEMENTALE**

- Management Environnemental
- ·Régulation et certification
- ·Politique climat et efficacité énergétique
- ·Impact biodiversité et externalités



#### RESPONSABILITÉ SOCIALE

- ·Culture d'entreprise et gestion RH
- ·Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- ·Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- ·Promotion de la diversité



#### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- ·Qualité, sécurité et traçabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- ·Protection des données personnelles
- ·Corruption et éthiques des
- Affaires Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

## Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



# TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- ·Services à la personne

# MÉDICALE

- Alimentation saine,
- Diagnostics médicaux Lutte contre les
- maladies endémiques Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP)
- Médecine et recherche médicale de pointe



#### TRANSITION **ÉCONOMIQUE**

- Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges
- Certification, qualité,
- traçabilité des produits
- Logistique performante
- Tourisme durable
- Accès à la connectivité
- Transparence et sécurité des flux
- Accès serv, financiers



#### TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle de vie des produits
- •Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- Economie circulaire
- Consommation
- collaborative
- Dématérialisation
- Intelligence artificielle Mobilité durable

#### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ·Stockage de l'énergie
- •Energies renouvelables
- •Efficacité énergétique
- •Traitement de l'eau · Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

# Les perspectives pour 2024

Les principaux indicateurs macroéconomiques demeurent moroses (croissance du GDP, PMI, confiance des ménages...), et le monde est aux prises avec deux conflits majeurs (Ukraine / Russie, Israël / Gaza), et des incertitudes autour de l'avenir de Taïwan. L'actualité va aussi être très chargée d'un point de vue politique, avec une multitude d'élections nationales (notamment aux Etats-Unis). N'oublions pas la trajectoire de la Chine, après un faux départ en 2023, tant pour les secteurs industriels que pour le consommateur, et qui semble de plus en plus protectionniste. Les facteurs exogènes devraient de nouveau jouer un rôle important.

Cependant nous espérons repartir sur des bases plus saines qu'en 2023 pour différentes raisons. D'une part, sauf choc externe majeur, il est possible que les taux longs se stabilisent ou continuent de baisser, ce qui serait favorable aux multiples de valorisation de nos sociétés à duration longue. D'autre part, nous avons le sentiment que de nombreuses entreprises ont fait les efforts nécessaires pour endiguer l'inflation et nous devrions continuer de voir une stabilisation / baisse des coûts énergétiques / de matières premières. Aussi, les messages prudents communiqués depuis plusieurs trimestres ont permis de réviser les attentes à la baisse (du consensus, comme des investisseurs).

# Rapport du Conseil d'Administration (suite)

## **DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE**

#### Point sur l'année 2023 écoulée

Le compartiment investit dans le segment attractif des moyennes capitalisations européennes. Nous visons à trouver le meilleur rapport qualité-prix : en d'autres termes, détenir des entreprises dotées d'excellents fondamentaux et de solides perspectives tout en restant rigoureux en termes de valorisation.

L'année 2023 a été chahutée entre la forte inflation du début d'année, la hausse vigoureuse de taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) pour la juguler et les craintes d'une récession. Le ralentissement de l'inflation renforce l'idée que nous arrivons à la fin du cycle de resserrement monétaire. Les marchés se projettent désormais sur 2024 et sur l'ampleur de la future baisse des taux directeurs, ce qui a été un réel catalyseur positif pour les marchés actions. L'espoir d'un possible assouplissement des politiques monétaires l'année prochaine conjuguée à une atterrissage en douceur de l'économie s'est traduit par une détente très significative des taux à 10 ans et par un rebond boursier durant le dernier trimestre. Les tensions géopolitiques pourraient encore impacter négativement l'économie mondiale en cas d'escalade des conflits, comme positivement en cas de cessez-le-feu.

Si l'on considère la situation dans son ensemble, l'année 2023 a commencé par une grande prudence à l'égard des petites capitalisations européennes, en particulier dans le contexte de la crise énergétique, des pressions inflationnistes et de la hausse des taux d'intérêt. Un an plus tard, la crise énergétique a été évitée, l'inflation se normalise et les taux d'intérêt semblent avoir atteint leur maximum. Pourtant, les valorisations des petites capitalisations européennes affichent toujours une décote de 15 ans par rapport aux grandes capitalisations européennes et des décotes encore plus importantes par rapport aux indices boursiers mondiaux. Les risques semblent moindres et les valorisations restent raisonnables.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

Part A EUR: +13,30%
Part B EUR: +12,92%
Part H-A (USD): +5,20%
Part H-I (USD): +5,78%
Part I EUR: +13,77%

Part I EUR: +13,77%
Part ID EUR: +13,76%
Part N EUR: +13,57%
Part Q EUR: +15,15%
Part SI EUR: +14,72%

Contre +14.19% pour son indice de référence MSCI Europe Mid-Cap calculée dividendes réinvestis.

# Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Si l'on regarde l'année écoulée, l'un des principaux thèmes du compartiment a été la forte performance des détaillants discount, avec des participations de longue date dans les sociétés britannique 3i et grecque Jumbo, qui ont toutes deux enregistré de bonnes performances et la nouvelle venue dans le compartiment, la société suédoise Rusta, qui a affiché de solides résultats pour la première fois juste avant la fin de l'année. Les trois discounters ont affiché un rendement supérieur à 70% au cours de l'année. Un autre thème favorable a été la poursuite de l'action des entreprises. De multiples offres ont été faites par des fonds d'investissement privés sur la société espagnole de tests Applus. La société d'isolation Kingspan a fait une offre pour Nordic Waterproofing. L'opérateur de centres d'appel Majorel a été racheté par un concurrent plus important et Saes Getter a vendu sa plus grande division, son activité médicale et a ensuite lancé une offre publique d'achat sur ses actions d'épargne. D'autres contributions positives notables ont été apportées par l'amélioration de l'exécution et de la communication du groupe de distribution B2B DCC plc et le leader de la géophysique Fugro a finalement été récompensé par le marché.

Du côté des déceptions, nous avons souffert de l'entreprise de leasing automobile ALD, où il est devenu plus clair que la direction a mal calculé son acquisition de Leaseplan et a aggravé l'erreur par une mauvaise communication. Le thème de l'intelligence artificielle a attiré beaucoup d'attention et a affecté le sentiment à l'égard de certains de nos titres, en particulier Teleperformance où une mauvaise communication et une mauvaise allocation du capital ont aggravé la situation. Barco a souffert d'un ralentissement inattendu dans deux de ses unités commerciales au cours du second semestre de l'année, ainsi que de la maladie de son co-directeur général.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 0,03% du portefeuille et l'actif net s'établit à 508 millions d'euros.

# Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"<sup>14</sup>. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

# **DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (suite)**

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR<sup>15</sup> en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

# Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant gu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

# Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



# Les perspectives pour 2024

L'inflation continue de se normaliser, la hausse des taux touche à sa fin, ce qui va redonner plus de visibilité aux acteurs économiques. Malgré ces vents contraires, l'économie tient bon, la probabilité d'une récession aux Etats-Unis continue de baisser, ce qui laisse présager des perspectives positives si « l'atterrissage en douceur » de l'économie se concrétise. Dans ce contexte, nous favorisons les petites capitalisations, plus rapides à rebondir quand les attentes du marché s'améliorent. Bien que des défis subsistent, l'histoire nous a appris que les petites capitalisations européennes se redressent très fortement lorsque les nuages se dissipent. Entre-temps, nous continuons à optimiser le portefeuille pour obtenir la combinaison la plus favorable de qualité, d'amélioration des perspectives et de valorisation.

<sup>15</sup> Investissement Socialement Responsable

# Rapport du Conseil d'Administration (suite)

## **DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE**

#### Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2022 avait été particulièrement difficile pour les marchés européens, et notamment pour les sociétés de croissance, en raison du conflit entre la Russie et l'Ukraine, de l'explosion de l'inflation et du resserrement monétaire des banques centrales.

Malheureusement, ces mêmes thématiques ont continué de dominer l'actualité tout au long de l'année 2023, avec des implications différentes (reflétées dans notre performance ainsi que celle des indices), ce qui l'a rendue singulière. En effet, en dépit d'un contexte général toujours très compliqué, de données économiques moroses et d'absence de visibilité, les marchés actions se sont globalement bien comportés et ont fini au niveau de leurs plus hauts historiques, bénéficiant d'une normalisation de l'inflation et d'une perspective de baisse (durable ?) des taux d'intérêts. Nous retiendrons que les conjectures sur le pivot espéré de la Réserve fédérale américaine (FED) pour 2024 auront été une force majeure pour les marchés cette année.

D'un point de vue microéconomique, cela fait 18 mois que nous recevons des retours mitigés de nos sociétés et nous espérons avoir atteint le point bas au cours du second semestre. 2023 aura été une année d'atterrissage pour différentes raisons. Voici quelques observations :

- 1. Nos sociétés ont appris à vivre avec une inflation accrue et ont réussi progressivement à répercuter ces hausses de coûts (énergie, matières premières, salaires) dans des hausses de prix. Ce processus est lent et n'est pas terminé mais nous avons vu des effets positifs sur les marges. Alors que les matières premières / coût énergétiques se normalisent, nous nous attendons encore à une inflation salariale notable pour 2024, souvent déjà budgétée par les sociétés.
- 2. La fin d'année 2022 avait été marquée par les nombreux avertissements sur résultats, notamment sur les marges, à cause de la hausse subite des coûts. 2023 aura mis en évidence un ralentissement de la demande, dans un contexte de hausse des prix et de ralentissement économique généralisé.
- 3. Les effets de la pandémie liée au Covid se sont encore fait sentir cette année. Après deux années marquées par des problèmes d'approvisionnement et parfois une surconsommation, nous avons observé d'importants phénomènes de déstockage, notamment dans les secteurs de la Chimie / Distribution et de la Santé, pourtant perçus comme relativement défensifs. Ces deux secteurs ont beaucoup déçu cette année et nous avons été nous-mêmes surpris par l'incapacité des sociétés à guider correctement les attentes. Citons entre autres : Merck, Lonza, Gerresheimer, Croda, DKSH, Sartorius Stedim.
- 4. Le financement n'est plus gratuit. Les sociétés doivent s'ajuster à ce changement de paradigme et piloter leurs bilans de manière plus prudente. Cela impacte à la fois les investissements comme la gestion du fonds de roulement 16. Certains secteurs auxquels nous n'étions pas exposés ont particulièrement souffert (notamment les Renouvelables)

Cette année aura aussi donné lieu à l'émergence de deux thématiques qui ont le potentiel d'impacter significativement cette décennie. Nous avons bénéficié d'un raz de marée de demande pour les traitements Anti-Diabète / Anti-Obésité (GLP-1) via notre plus grosse position, Novo Nordisk. En quelques chiffres, cette société est devenue la plus grosse capitalisation boursière européenne, excédant €400Mds (en hausse de +50%!). Son chiffre d'affaires va terminer en hausse d'environ 35% et ce malgré des problèmes de capacité qui l'ont empêché de servir toute la demande. Seulement 600 mille patients sont traités avec le Wegovy aux Etats-Unis, pour un marché potentiel de 110 millions d'individus. La taille du marché global pourrait approcher les 100 milliards d'euros d'ici la fin de la décennie. Nous anticipons encore une excellente croissance pour 2024. D'autre part, nous avons entrevu les prémices de l'explosion de l'Intelligence Artificielle (à la suite du lancement de ChatGPT), à laquelle nous sommes exposés via des sociétés de semiconducteurs (ASML, VAT).

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

Part I EUR: +12,92%
Part A EUR: +11,98%
Part B EUR: +11,31%
Part Q EUR: +13,78%
Part N EUR: +12,83%
Part ID EUR: +12,38%

contre +17,03% pour son indicateur de référence composite 40% MSCI Nordic + 35% DAX + 15% SMI + 10% MSCI UK TR calculé dividendes réinvestis.

# Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Les principaux détracteurs à la performance furent les assureurs dommages scandinaves (Tryg, Gjensidige), et le secteur de la Santé (Merck KGAa, Lonza, Gerresheimer, Sartorius) à l'exclusion de Novo Nordisk qui a été notre principal contributeur positif. Musti, NKT, Bonesupport et ASML font aussi partie des 5 meilleurs contributeurs.

Parmi les principales sorties, nous pouvons citer Adyen (à la suite du changement de « Management » et en raison des risques sur la croissance et les marges), DSM (performance opérationnelle décevante, victime du déstockage), Bachem (en raison de risques d'exécution) et Coor.

Parmi les principales entrées, nous pouvons citer Bonesupport (avec des perspectives de croissance impressionnantes, notamment aux Etats-Unis), ainsi que Siegfried (un CDMO avec une valorisation plus raisonnable que Bachem) et Symrise (un des acteurs majeurs dans la production d'ingrédients). Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 0,14% et l'actif net à 421 millions d'euros.

<sup>16</sup> Le fonds de roulement mesure les ressources dont l'entreprise dispose à moyen et long terme (hors chiffre d'affaires) pour financer son exploitation courante

# **DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (suite)**

## Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquière une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR<sup>17</sup> en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

## Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



# RESPONSABILITÉ ACTIONNARIALE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- ·Qualité de la
- communication financière



# RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management
   Environnemental
- Régulation et certification
- •Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



# RESPONSABILITÉ SOCIALE

- •Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- •Attractivité et
- Recrutement
- •Formation et gestion des Carrières
- ·Promotion de la diversité



# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- •Gestion de la supply chain
- •Respect des communautés locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- ·Corruption et éthiques des Affaires
- ·Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

# Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Investissement Socialement Responsable

# **DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (suite)**

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



#### TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- •Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public,
- régulation du trafic •Services à la personne



#### TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine, sport
- •Diagnostics médicaux
- •Lutte contre les maladies endémiques
- •Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP)
  Médecine et recherche médicale de pointe



# TRANSITION ÉCONOMIQUE

- Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges
- Certification, qualité, traçabilité des produits
- •Logistique performante
- Tourisme durable
- ·Accès à la connectivité
- Transparence et sécurité des flux
- ·Accès serv. financiers



# TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle de vie des produits
- •Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- •Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
- Intelligence artificielle
   Mobilité durable



# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- •Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- •Traitement de l'eau
- Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

# Les perspectives pour 2024

Les principaux indicateurs macroéconomiques demeurent moroses (croissance du GDP, PMI, confiance des ménages...), et le monde est aux prises avec deux conflits majeurs (Ukraine / Russie, Israël / Gaza), et des incertitudes autour de l'avenir de Taïwan. L'actualité va aussi être très chargée d'un point de vue politique, avec une multitude d'élections nationales (notamment aux Etats-Unis). N'oublions pas la trajectoire de la Chine, après un faux départ en 2023, tant pour les secteurs industriels que pour le consommateur, et qui semble de plus en plus protectionniste. Les facteurs exogènes devraient de nouveau jouer un rôle important.

Cependant nous espérons repartir sur des bases plus saines qu'en 2023 pour différentes raisons. D'une part, sauf choc externe majeur, il est possible que les taux longs se stabilisent ou continuent de baisser, ce qui serait favorable aux multiples de valorisation de nos sociétés à duration longue. D'autre part, nous avons le sentiment que de nombreuses entreprises ont fait les efforts nécessaires pour endiguer l'inflation et nous devrions continuer de voir une stabilisation / baisse des coûts énergétiques / de matières premières. Aussi, les messages prudents communiqués depuis plusieurs trimestres ont permis de réviser les attentes à la baisse (du consensus, comme des investisseurs).

# **DNCA INVEST - SERENITE PLUS**

# Point sur l'année 2023 écoulée

Confortés par le discours de la banque centrale américaine au milieu du mois, les marchés revoient à la hausse leurs anticipations de baisse de taux directeurs pour 2024. Dopée par un impressionnant mouvement de fin d'année, 2023 s'avère être une très bonne année pour les investisseurs en zone euro. Sur les taux, le *Bund* allemand à 10 ans termine à 2,0%, en baisse de 50pb¹8 et l'indice de souverains progresse de 7,1% sur l'année; la baisse des *spreads* de crédit alimente d'autant plus la performance du crédit : +8,2% pour « l'investment grade » et +12,1% pour le « haut rendement ». L'indice obligataire court (1-3 ans « aggregate ») performe de 4,0%. Enfin, la hiérarchie est logiquement dominée par les actions, avec un EURO STOXX 50 NR à +22,2%.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - SERENITE PLUS de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

Part A EUR: +4,00%
Part AD EUR: +3,34%
Part B EUR: +3,87%
Part I EUR: +4,20%

contre +4,02% pour son indicateur de référence Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 years calculé coupons réinvestis.

# Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Hormis dérivés et fonds monétaire, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par les obligations EDF 4 Perp, Ford Float 11/15/23 et IHO Verwaltungs 3 % 05/15/25. À l'inverse, les obligations PBB 4.679 06/28/27, CABKSM 1 % 01/12/23 et SCANIA 2 % 06/03/25 ont été parmi les pires contributeurs.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter les investissements dans les obligations KBC 4 ½ 06/06/26 (call 2025), CABKSM 3 ¾ 02/15/29 (call 2024), UCGIM 4 ¾ 02/20/29 (call 2024). À l'inverse, nous pouvons noter les sorties des obligations ArcelorMittal 1 05/19/23, Ford Float 11/15/23, et Spie 3 ½ 03/22/24.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 6,7% et l'actif net à 186,2 millions d'euros.

30

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Points de base

# **DNCA INVEST - SERENITE PLUS (suite)**

## Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR¹9 en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

## Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



# RESPONSABILITÉ ACTIONNARIALE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- Rémunération du CEO
- •Qualité de la communication financière



# RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management
   Environnemental
- ·Régulation et certification
- •Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



# RESPONSABILITÉ SOCIALE

- •Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- •Formation et gestion des Carrières
- ·Promotion de la diversité



# RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- •Gestion de la supply chain
- •Respect des communautés locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- •Corruption et éthiques des Affaires
- ·Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

# Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Investissement Socialement Responsable

# **DNCA INVEST - SERENITE PLUS (suite)**

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



#### TRANSITION **DÉMOGRAPHIQUE**

- Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes
- Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- ·Services à la personne



#### TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine, sport
- Diagnostics médicaux
- ·Lutte contre les maladies endémiques
- ·Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP)
- · Médecine et recherche médicale de pointe



#### TRANSITION **ÉCONOMIQUE**

- Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges
- ·Certification, qualité, traçabilité des produits
- Logistique performante
- Tourisme durable
- · Accès à la connectivité
- •Transparence et sécurité des flux
- Accès serv, financiers



#### **TRANSITION** MODE DE VIE

- ·Allongement du cycle
- de vie des produits
- Eco-conception · Efficacité de l'appareil productif
- Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
- ·Intelligence artificielle
- · Mobilité durable



#### **TRANSITION ÉCOLOGIOUE**

- Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- •Traitement de l'eau
- ·Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable Mobilité écologique

# Les perspectives pour 2024

La poursuite de la baisse des taux jusqu'à la fin d'année amène à une situation qui parait extrême : à fin décembre, le marché anticipe déjà un cumul de plus de 160pb de baisse de taux directeurs pour 2024, alors que dans sa communication, la Banque centrale européenne se montre bien plus réservée. Les chiffres d'inflation à venir dans les prochains mois ne montreront probablement pas tous une bonne surprise, comme cela a pu être le cas dernièrement. Sérénité Plus maintient plus que jamais son positionnement court en duration, autour de 1.0. La part de notations investment grade en portefeuille passe en 12 mois de 62% à 76%. Cette très bonne qualité de crédit et une part importante de trésorerie nous permet d'envisager sereinement d'éventuelles surprises, et même d'en profiter.

# **DNCA INVEST - ALPHA BONDS**

# Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2023 a vu le resserrement monétaire mondial se poursuivre avant de prendre fin dans le courant de l'automne. Le ralentissement de l'activité couplé à une inflation en décrue ont permis aux banques centrales de stopper la progression de leurs taux directeurs et aux investisseurs de se projeter sur d'éventuelles baisses de taux à venir. Ce soulagement a entrainé une forte performance des obligations et des actifs risqués dans les dernières semaines de l'année.

En 2023, la compartiment DNCA INVEST. ALDHA BONDS de la SICAV DNCA Invest affiche les performances suivantes :

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - ALPHA BONDS de la SICAV DNCA Invest affiche les performances suivantes :					
Classe d'action	Performance	Indice de référence de la classe d'action	Performance		
A EUR	+4,96%	€STER +1,40%	+5,10%		
AD EUR	+2,97%	€STER +1,40%	+5,10%		
B EUR	+4,77%	€STER +1,20%	+5,01%		
F EUR	+5,82%	€STER +2,20%	+5,44%		
H-WI (USD)	+7,86%	SOFR + 1,70%	+5,93%		
H-A (CHF)	+2,86%	SARON + 1,40%	+4,14%		
H-A (USD)	+6,62%	SOFR + 1,40%	+5,80%		
H-I (CHF)	+3,50%	SARON + 2%	+4,39%		
H-ID (CAD)	+6,69%	CORRA + 2%	+5,97%		
H-I (JPY)	+0,67%	TONAR + 2%	+2,50%		
H-I (USD)	+7,39%	SOFR + 2%	+6,06%		
I EUR	+5,63%	€STER + 2%	+5,35%		
ID EUR	+4,01%	€STER + 2%	+5,35%		
N EUR	+5,40%	€STER +1,80%	+5,27%		
ND EUR	+3,69%	€STER +1,80%	+5,27%		
Q EUR	+6,05%	€STER + 2,40%	+5,53%		
SI EUR	+5,68%	€STER + 2,10%	+5,40%		
WI EUR	+5,38%	€STER + 1,70%	+5,23%		

# **DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)**

## Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Sur l'année 2023, la performance du compartiment a été principalement tirée par les positions acheteuses sur les pays émergentes (30% de contribution à la performance) et sur les obligations indexées à l'inflation (25% de contribution à la performance). Les autres stratégies ont également contribué positivement à la performance mais plus modestement, à l'exception des positions acheteuses d'inflation qui ont très légèrement contribué négativement à la performance.

Top 3 Vente

TSY INFL IX N/B 0.125% 01/15/2032 HELLENIC REPUBLIC 0% 02/12/2026 FRANCE (GOVT OF) 0.1% 07/25/2031

Top 3 Achat

TSY INFL IX N/B 1.125% 01/15/2033 TSY INFL IX N/B 1.625% 10/15/2027 TSY INFL IX N/B 1.25% 04/15/2028

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 11,93% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 8 874 millions d'euros.

## Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc. ) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"20. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

# Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



#### RESPONSABILITÉ **ACTIONNARIALE**

- · Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- ·Qualité de la communication financière

#### RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management
   Environnemental
- ·Régulation et certification
- ·Politique climat et efficacité énergétique
- ·Impact biodiversité et externalités



#### RESPONSABILITÉ SOCIALE

- ·Culture d'entreprise et gestion RH
- ·Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- ·Attractivité et Recrutement
- ·Formation et gestion des
- ·Promotion de la diversité



#### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Oualité, sécurité et
- traçabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- ·Respect des communautés locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- ·Protection des données
- personnelles
- Corruption et éthiques des
- Cohérence fiscale

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> « ABA », Above and Beyond Analysis, une margue de DNCA Finance.

# **DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)**

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

#### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



#### TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- ·Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- ·Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- Services à la personne



#### TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine, sport
- •Diagnostics médicaux •Lutte contre les
- maladies endémiques •Soins à la personne
- •Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP)
- Médecine et recherche médicale de pointe



# TRANSITION ÉCONOMIQUE

- Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges
- Certification, qualité,
- traçabilité des produits •Logistique performante
- Tourisme durable
- Accès à la connectivité
- Transparence et sécurité des flux
- Accès serv, financiers



#### TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle de vie des produits
- Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- •Economie circulaire
- •Consommation collaborative
- Dématérialisation
- Intelligence artificielle
  Mobilité durable



# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Traitement de l'eau
- Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- •Mobilité écologique

# Les perspectives pour 2024

2024 sera une année où les baisses de taux seront au cœur du débat : elles se produiront, oui mais quand, et combien ? Aucune certitude. En effet, le risque d'un rebond de l'inflation en deuxième partie d'année n'est pas à exclure, poussée par des dépenses liées à la transition énergétique, l'augmentation des coûts de frets liés aux conflits au Moyen-Orient et surtout une expansion budgétaire des états qui ne semble pas ralentir. Ainsi, avec un « soft landing » qui continue de se profiler en Europe et aux Etats Unis, les banquiers centraux vont continuer de s'efforcer de repousser l'échéance de la première baisse face à un marché qui pèse très fort sur les courbes de taux. Avec plus de 40% de la population mondiale appelés aux urnes et une montée du protectionnisme et des tensions géopolitiques, l'année 2024 pourrait laisser survenir de mauvaises surprises et en conséquence, s'annoncer plus compliquée et volatile qu'anticipée.

# **DNCA INVEST - FLEX INFLATION**

# Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2023 a vu le resserrement monétaire mondial se poursuivre avant de prendre fin dans le courant de l'automne. Le ralentissement de l'activité couplé à une inflation en décrue ont permis aux banques centrales de stopper la progression de leurs taux directeurs et aux investisseurs de se projeter sur d'éventuelles baisses de taux à venir. Ce soulagement a entrainé une forte performance des obligations et des actifs risqués dans les dernières semaines de l'année.

En 2023, le compartiment DNCA INVEST - FLEX INFLATION de la SICAV DNCA Invest affiche les performances suivantes :

• A EUR : +2,37%

B EUR : +2,25%

• I EUR : +2,94%

N EUR: +2,73%Q EUR: +3,53%

SI EUR : +3,01%

contre 2,02% pour son indice de référence Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged EUR calculé coupons réinvestis.

### **DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite)**

### Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Sur l'année 2023, la performance du compartiment a été principalement tirée par les positions acheteuses sur les obligations indexées à l'inflation aux Etats-Unis. En revanche, les positions acheteuses de points morts d'inflation ont pesé sur la performance.

Top 3 Vente

TSY INFL IX N/B 0.125% 01/15/2032 KOREA TREASURY ILB 1.125% 06/10/2030 TSY INFL IX N/B 1.625% 10/15/2027

Top 3 Achat

TSY INFL IX N/B 1.375% 07/15/2033 UNITED KINGDOM I/L GILT 0.625% 03/22/2045 TSY INFL IX N/B 1.125% 01/15/2033

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 6,41% et l'actif net à 287 millions d'euros.

### Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"21. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

### Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



#### RESPONSABILITÉ **ACTIONNARIALE**

- Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- ·Qualité de la communication financière



#### RESPONSABILITÉ **ENVIRONNEMENTALE**

- Management
- Environnemental
- Régulation et certification
- ·Politique climat et efficacité énergétique
- ·Impact blodiversité et
- externalités



#### RESPONSABILITÉ SOCIALE

- ·Culture d'entreprise et
- gestion RH
- de travail
- ·Santé et sécurité
- ·Attractivité et Recrutement
- ·Formation et gestion des
- Carrières Promotion de la diversité
- ·Climat social et conditions
- SOCIÉTALE



- ·Qualité, sécurité et traçabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- ·Respect des communautés

**RESPONSABILITÉ** 

- locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation ·Satisfaction client
- ·Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- ·Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> « ABA », Above and Beyond Analysis, une margue de DNCA Finance.

### **DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite)**

#### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.



#### TRANSITION **DÉMOGRAPHIQUE**

- Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- ·Services à la personne



#### TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine. sport
- Diagnostics médicaux
- ·Lutte contre les maladies endémiques
- ·Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP) Médecine et recherche médicale de pointe



## TRANSITION

### **ÉCONOMIQUE**

- Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges
- ·Certification, qualité, traçabilité des produits
- Logistique performante
- Tourisme durable
- Accès à la connectivité
- Transparence et sécurité des flux
- Accès serv. financiers



### MODE DE VIE

- Allongement du cycle
- de vie des produits Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
- Intelligence artificielle Mobilité durable



#### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- •Traitement de l'eau
- ·Valorisation des déchets Biodiversité
- Agriculture durable
- · Mobilité écologique

### Les perspectives pour 2024

2024 sera une année où les baisses de taux seront au cœur du débat : elles se produiront, oui mais quand, et combien ? Nous n'avons aucune certitude. En effet, le risque d'un rebond de l'inflation en deuxième partie d'année n'est pas à exclure, poussée par des dépenses liées à la transition énergétique, l'augmentation des coûts de frets liés aux conflits au Moyen-Orient et surtout une expansion budgétaire des états qui ne semble pas ralentir. Ainsi, avec un « soft landing » qui continue de se profiler en Europe et aux Etats Unis, les banquiers centraux vont continuer de s'efforcer de repousser l'échéance de la première baisse face à un marché qui pèse très fort sur les courbes de taux. Avec plus de 40% de la population mondiale appelés aux urnes et une montée du protectionnisme et des tensions géopolitiques, l'année 2024 pourrait laisser survenir de mauvaises surprises et en conséquence, s'annoncer plus compliquée et volatile qu'anticipée.

### **DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA**

### Point sur l'année 2023 écoulée

Portés par la poursuite du mouvement de désinflation et des taux longs en net recul, les marchés actions clôturent 2023 en beauté une année qui s'est in fine révélée un très bon cru: +24,2% pour le S&P 500, +53,8% pour le Nasdag, +19,2% pour l'Euro Stoxx 50, +12,7% pour le Stoxx 600 avec même, dans certains cas, de nouveaux plus hauts comme pour le CAC (7596 le 15/12) ou le Dow Jones (37 689,54 le 29/12).

Pourtant, l'année a commencé avec un sentiment pessimiste de la part des investisseurs craignant la remontée des taux, des craintes de craintes de risques « récessionnistes » voire de « hard landing », de forte inertie sur l'inflation et de politiques monétaires restrictives « higher for longer ». Cette année a également été marquée par la peur d'une crise bancaire systémique en mars (séquence qui démarre avec la faillite de la Silicon Valley Bank et qui se termine par l'absorption de Credit Suisse par UBS) et par la résurgence du risque géopolitique au Proche-Orient depuis début octobre!

Finalement, la rapide décrue de l'inflation dès les premières semaines de 2023 combinée à une macro beaucoup plus résiliente qu'anticipée avec notamment les Etats-Unis dont le marché de l'emploi est resté bien orienté – ont permis l'avènement d'un scénario de « soft landing » pour l'économie mondiale. Cela a eu pour conséquence de générer au niveau des sociétés, des marges qui se sont révélées globalement résilientes et des « top lines » qui ont continué d'être portées par des effets prix, pour une croissance des bénéfices autour de 4% en zone Euro en 2023.

En 2023, le compartiment DNCA Invest - Beyond Alterosa affiche une performance de :

Part A EUR: +6,77% Part I EUR: +7,56% Part N EUR: +7.31% Part Q EUR: +8,05% Part SI EUR: +7,61%

Contre +11,21% pour son indicateur de référence 30% MSCI AC World NR + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged dividendes et coupons réinvestis.

### Rapport du Conseil d'Administration (suite)

### **DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (suite)**

### Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives pour les titres actions en portefeuille (versus l'indice MSCI AC World Index) sont : Novo Nordisk (Transition Médicale, +50 pbs\*, poids actif 1,6%), STMicroelectronics (Transition Ecologique, +38 pbs\*, titre sorti du portefeuille) et Palo Alto Networks (Transition Economique, +37 pbs\*, poids actif 0,9%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Enphase (Transition Ecologique, -57 pbs\*, poids actif 0,5%), Samsung SDI (Transition Ecologique, -50 pbs\*, poids actif 0,6%) et Daiichi Sankyo (Transition Médicale, -35 pbs\*, poids actif 1,1%).

La poche obligataire du compartiment Beyond Alterosa a bénéficié de son allocation sur le marché du « *high yield* » et d'une exposition limitée au secteur immobilier. Sur l'année, les meilleurs contributeurs à la performance sont Teva (Santé, Transition Médicale) qui renouent avec la croissance et le désendettement, Intesa San Paolo (Banque, Transition Economique) et Veolia Environnement via sa dette hybride (Services, Transition Ecologique). Ceux qui y contribuent le moins sont SBB AB (Immobilier, Transition Démographique), que nous avons soldé ; Graanul (Industries de base, Transition Ecologique) qui a souffert d'une évolution de prix défavorable mais qui rebondit en fin d'année et Solvay (Industries de base, Transition Ecologique) dont l'obligation performe peu en attendant la division de l'entreprise.

Les mouvements effectués en 2023 reflètent le souhait de l'équipe de gestion de réaffirmer l'ADN du compartiment, à savoir la recherche de sociétés de qualité avec un modèle d'affaires défensif appartenant à des secteurs très prometteurs que ce soit dans la santé, la tech/services IT ou la transition énergétique.

Dans ce contexte, les titres Bureau Veritas et Prysmian, deux leaders d'envergure mondiale dans la certification et les énergies renouvelables, et AstraZeneca dans la santé/pharma (leader dans l'oncologie) ont fait leur entrée en portefeuille.

L'année 2023 a également été l'occasion de repositionner le compartiment de façon plus affirmée sur les Etats-Unis, à la fois comme vivier naturel de leaders mondiaux dans de nombreux secteurs, mais aussi et surtout pour exposer le compartiment plus avant sur les valeurs de la transition énergétique tout en capitalisant sur « l'Inflation Reduction Act » américain. Parmi les leaders américains du secteur de la santé et des « bio-sciences », les titres Danaher et Agilent ont ainsi fait leur entrée alors que dans le secteur « tech », le titre Palo Alto Networks, leader mondial des solutions de cybersécurité, a rejoint le portefeuille. Les Etats-Unis présentent également un réservoir de valeurs attractives dans le domaine de « l'AgTech<sup>22</sup> » et de l'agriculture durable : à ce titre, Deere dans les équipements et Archer-Daniels-Midland dans les semences ont rejoint notre sélection. Dans les valeurs industrielles, WabTec Technologies (Ferroviaire) est entrée en portefeuille. Enfin, nous avons constitué une poche de titres renouvelables qui doivent bénéficier sur le moyen/long terme de « l'Inflation Reduction Act » : Enphase (équipementier), Nextera Energy (« utility »).

Du côté des ventes, nous nous sommes séparés de titres pour lesquels les notions de leadership, de solidité du business model ou de positionnement dans le cycle ne nous paraissait plus suffisamment prégnantes: Mediatek (Taiwan), Zozo (Japon), Sunny Optical (Chine) ou encore Orsted (Danemark). Pour des notions de valorisation, et en financement des achats vus ci-dessus, les titres Lonza (Suisse, Santé), Biomérieux (France, Santé), STMicroelectronics (France, IT/Semis) et ASML (Pays-Bas, IT/Equipements semi) ont également quitté notre sélection.

Côté « fixed income », au cours de l'année 2023, face à la bonne performance du marché, nous avons réduit notre exposition au marché « high yield » dans son ensemble et nous avons augmenté notre exposition à « l'investment grade », notamment sur le dernier trimestre, pour améliorer la qualité du portefeuille. L'investissement obligataire a globalement été réduit au profit de nos investissements actions qui présentent un potentiel attractif pour 2024. Nous avons ainsi réduit notre investissement dans le secteur de la santé avec des émetteurs tels que HCA aux Etats Unis après la détérioration de sa gouvernance ou Fresenius pour des raisons opérationnelles. Nous avons aussi pris quelques profits dans le secteur bancaire (Unicredit, la Banque Postale) ainsi que dans les « utilities » (Orsted). Nous avons augmenté notre exposition au secteur des biens d'équipements avec de nouveaux émetteurs « investment grade » tels que Westinghouse (transition mode de vie), Johnson Controls (transition mode de vie) ou Carrier Global (transition écologique et mode de vie). Nous avons également investi sur un nouvel émetteur dans les médias : Pearson dans le domaine de l'éducation.

En fin de période, l'exposition obligataire du compartiment Beyond Alterosa s'élève à 59,0%, et l'exposition actions à 35,5%. Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 5,32% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 169 millions d'euros.

### Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc...) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR<sup>23</sup> en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Agriculture technologique

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Investissement Socialement Responsable

### **DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (suite)**

### Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



### RESPONSABILITÉ **ACTIONNARIALE**

- · Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- ·Qualité de la communication financière



### RESPONSABILITÉ **ENVIRONNEMENTALE**

- Management Environnemental
- ·Régulation et certification
- ·Politique climat et efficacité énergétique
- ·Impact blodiversité et externalités



### RESPONSABILITÉ SOCIALE

- ·Culture d'entreprise et gestion RH
- ·Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- ·Attractivité et Recrutement
- ·Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



#### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- ·Qualité, sécurité et traçabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- ·Protection des données personnelles
- ·Corruption et éthiques des Affaires
- ·Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



### TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- Inclusion des seniors
- •Inclusion des populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- ·Services à la personne



#### TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine, sport
- Diagnostics médicaux Lutte contre les maladies endémiques
- ·Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP) Médecine et recherche médicale de pointe



#### TRANSITION **ÉCONOMIQUE**

- Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges Certification, qualité, traçabilité des produits
- Logistique performante
- - Tourisme durable
  - Accès à la connectivité Transparence et sécurité des flux
  - Accès serv, financiers



#### TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle
- de vie des produit
- Eco-conception
- · Efficacité de l'appareil productif
- · Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
- •Intelligence artificielle
- Mobilité durable



### **TRANSITION** ÉCOLOGIQUE

- ·Stockage de l'énergie
- · Energies renouvelables
- · Efficacité énergétique
- •Traitement de l'eau ·Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

### Rapport du Conseil d'Administration (suite)

### **DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (suite)**

### Les perspectives pour 2024

Pour 2024, au sortir d'une année particulièrement porteuse pour les marchés actions et alors qu'un consensus autour d'un scenario de « soft landing » prédomine sur les marchés, plusieurs incertitudes demeurent (environnement géopolitique, période électorale, politique monétaire et prévisions économiques). Par ailleurs, avec des liquidités qui restent largement rémunérées, le marché obligataire continue d'offrir des rendements attractifs et l'accès au crédit demeure difficile. Dans ce contexte, sur la partie actions, les publications annuelles des entreprises mais surtout les perspectives affichées seront déterminantes pour le positionnement du portefeuille. L'équipe de gestion conservera quoiqu'il en soit sa discipline sur la qualité extra-financière des véhicules sélectionnés et leur niveau d'endettement tout en cherchant des opportunités d'investissement dans les secteurs qui ont souffert du cycle de resserrement monétaire. Pour 2024, nous restons également confiants quant aux perspectives du crédit. Le contexte macroéconomique reste solide pour les entreprises qui s'attachent à réduire leur endettement et limiter la hausse de leurs charges financières. Le marché obligataire devrait à nouveau attirer des flux venus chercher un rendement attractif et une éventuelle baisse des taux au second semestre pourrait contribuer à la performance. Le marché primaire s'annonce limité à des motifs de refinancement. Le crédit apparait donc comme une stratégie de portage intéressante.

#### DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA

#### Point sur l'année 2023 écoulée

Portés par la poursuite du mouvement de désinflation et des taux longs en net recul, les marchés actions clôturent 2023 en beauté, une année qui s'est in fine révélée un très bon cru : +24,2% pour le S&P 500, +53,8% pour le Nasdaq, +19,2% pour l'Euro Stoxx 50, +12,7% pour le Stoxx 600 avec même, dans certains cas, de nouveaux plus hauts comme pour le CAC (7596 le 15/12) ou le Dow Jones (37 689,54 le 29/12). Pourtant, l'année a commencé avec un sentiment pessimiste de la part des investisseurs craignant la remontée des taux, des craintes de risques « récessionnistes » voire de « hard landing », de forte inertie sur l'inflation et de politiques monétaires restrictives « higher for longer ». Cette année a également été marquée par la peur d'une crise bancaire systémique en mars (séquence qui démarre avec la faillite de la Silicon Valley Bank et qui se termine par l'absorption de Credit Suisse par UBS) et par la résurgence du risque géopolitique au Proche-Orient depuis début octobre !

Finalement, la rapide décrue de l'inflation dès les premières semaines de 2023, combinée à une macro beaucoup plus résiliente qu'anticipée avec notamment les Etats-Unis dont le marché de l'emploi est resté bien orienté – ont permis l'avènement d'un scénario de « soft landing » pour l'économie mondiale. Cela a eu pour conséquence de générer au niveau des sociétés, des marges qui se sont révélées globalement résilientes et des « top lines » qui ont continué d'être portées par des effets prix, pour une croissance des bénéfices autour de 4% en zone Euro en 2023.

En 2023, le compartiment DNCA Invest – Beyond Semperosa affiche une performance de :

Part A EUR: +15,96%
Part I EUR: +16,93%
Part ID EUR: +15.99%
Part N EUR: +16,82%
Part Q EUR: +17,79%
Part SI EUR: +17,04%

Contre +18,55% pour son indicateur de référence l'EURO STOXX calculé dividendes réinvestis.

### Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus Euro Stoxx) sont: Novo Nordisk (Transition Médicale, +270 pbs\*, poids actif 4,3%), STMicroelectronics (Transition Ecologique, +223 pbs\*, titre sorti des portefeuilles) et SEB (Transition Mode de Vie, +141 pbs\*, poids actif +3,1%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Sartorius Stedim (Transition Médicale, -59 pbs\*, poids actifs +1.9%), Lonza (Transition Médicale, -42 pbs\*, poids actifs 1,6%) et Bureau Veritas (Transition Economique, -16 pbs\*, poids actif +2,8%).

Les mouvements effectués en 2023 reflètent la gestion de long terme du compartiment, caractérisée par une faible rotation des positions. Cinq sociétés ont été désinvesties du portefeuille : en début d'année, suite à l'offre de retrait de la cote initiée par la famille Despature, nous sommes sortis du titre Somfy. Les valeurs Tomra et Carl Zeiss Meditec sont également sorties de notre sélection. En juillet, nous sommes sortis de STMicroelectronics dans une logique de prise de bénéfice suite à la hausse de la valeur de près de 50% depuis le début de l'année, mais aussi pour réduire ainsi l'exposition aux valeurs plus cycliques. Enfin, nous avons cédé le titre DSM qui a pâti du contexte de fusion avec Firmenich et qui n'offrait plus une visibilité suffisante par rapport à la stratégie d'investissement de Beyond Semperosa. Du côté des entrées, quatre nouvelles valeurs ont fait leur apparition dans le portefeuille: Relx (Transition Médicale et Transition Mode de Vie), un leader mondial des bases de données et des outils d'aide à la décision dans les domaines scientifiques, techniques et médicaux, Essilor-Luxottica (Transition Médicale), un leader mondial dans la conception, la fabrication et la distribution de verres ophtalmiques et de montures, ID Logistics (Transition Economique/Logistique Performante), leader reconnu de la logistique contractuelle en France et à l'international et enfin Assa Abloy (Transition Mode de vie et Transition Ecologique), leader mondial dans les équipements de sécurité, les systèmes de fermeture, la sécurité électronique ou encore les fermetures pare-feu. Ils ont été rejoints en toute fin d'année par EDP Renovaveis (Portugal), une des « utilities » leaders en Europe dans la génération d'électricité à base de sources renouvelables.

A la fin du mois, le portefeuille est composé de 34 valeurs. Les principales convictions du portefeuille sont : Novo Nordisk (Transition Médicale, >5%), Iberdrola (Transition Ecologique, >5%), Dassault Systèmes (Transition Mode de Vie et Médicale, >4%) et Biomérieux (Transition Médicale, >4%) et AstraZeneca (Transition Médicale, >3%).

En fin de période, le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 7% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 471,8 millions d'euros.

### DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (suite)

### Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquière une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR<sup>24</sup> en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

### Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets: la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



#### RESPONSABILITÉ ACTIONNARIALE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- •Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- •Qualité de la communication financière



#### RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- •Management Environnemental
- ·Régulation et certification
- •Politique climat et
- efficacité énergétique •Impact biodiversité et



### RESPONSABILITÉ SOCIALE

- •Culture d'entreprise et gestion RH
- ·Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- ·Attractivité et Recrutement
- •Formation et gestion des Carrières
- ·Promotion de la diversité



### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- ·Qualité, sécurité et traçabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- •Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- ·Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Investissement Socialement Responsable

### DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (suite)

### Transition durable (suite)



#### TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- •Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- ·Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- •Services à la personne



#### TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine, sport
- Diagnostics médicaux
  Lutte contre les
- maladies endémiques
- •Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP)
- Médecine et recherche médicale de pointe



### TRANSITION ÉCONOMIQUE

- Développement des infrastructures
- infrastructures

   Digitalisation échanges
- Certification, qualité,
- traçabilité des produits •Logistique performante
- •Tourisme durable
- •Accès à la connectivité
- •Transparence et sécurité des flux
- Accès serv, financiers



#### TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle de vie des produits
- •Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- •Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
- Intelligence artificielle
   Mobilité durable



### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- •Stockage de l'énergie
- •Energies renouvelables
- Efficacité énergétique • Traitement de l'eau
- Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

### Les perspectives pour 2024

Pour 2024, au sortir d'une année particulièrement porteuse pour les marchés actions et alors qu'un consensus autour d'un scenario de « soft landing » prédomine sur les marchés, plusieurs incertitudes demeurent (environnement géopolitique, période électorale, politique monétaire et prévisions économiques). Par ailleurs, avec des liquidités qui restent largement rémunérées, le marché obligataire continue d'offrir des rendements attractifs et l'accès au crédit demeure difficile. Dans ce contexte, les publications annuelles des entreprises mais surtout les perspectives affichées seront déterminantes pour le positionnement du portefeuille. L'équipe de gestion conservera quoiqu'il en soit sa discipline sur la qualité extra-financière des véhicules sélectionnés et leur niveau d'endettement tout en cherchant des opportunités d'investissement dans les secteurs qui ont souffert du cycle de resserrement monétaire.

### DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)

### Point sur l'année 2023 écoulée

L'année 2023 se termine avec une performance remarquable sur le marché du crédit : une des cinq meilleures années pour « l'Investment grade » euro depuis 2000, la sixième année pour le « High yield » euro sur la même période.

Après une année 2022 difficile, le marché du crédit commence 2023 avec un rendement attractif qui attire de nouveaux investisseurs. Un rallye se matérialise dès le mois de janvier. Par contre, la crise bancaire déclenchée par la faillite de la Silicon Valley Bank, suivie du rachat de Crédit Suisse par UBS vient freiner ce premier élan. Progressivement, la confiance des investisseurs se rétablit au printemps et le crédit renoue avec la performance alimentée par le portage. En septembre cependant, les incertitudes reviennent face à des taux d'intérêt élevés qui pourraient le rester durablement et impacter la croissance économique, se matérialisant par une correction des marchés. Finalement, les chiffres d'inflation confirment à nouveau un ralentissement notable et la croissance économique reste résiliente. Ce scénario de « soft landing » qui s'impose chez les investisseurs et les anticipations d'un prochain mouvement de baisse des taux d'intérêts de la part des banques centrales permettent au marché de rallier fortement jusqu'à la fin de l'année.

Au global la performance de « *l'Investment grade* » s'établit à +8% en Europe et celle du « *High yield* » à 12,3%, avec une surperformance des ratings B. Les facteurs techniques ont été également favorables avec des flux entrants de 13 milliards d'euros sur « *l'Investment grade* » et 2,2 sur le « *High yield* ». Le marché primaire, s'il est resté relativement actif, s'est concentré sur le refinancement, limitant la croissance des montants de crédit.

En 2023, le compartiment SRI High Yield (anciennement Lafitenia Sustain BB) de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

Part A EUR: +9,55%
Part B EUR: +9,35%
Part I EUR: +9,77%
Part ID: +7,68%
Part N EUR: +9,98%
Part Q EUR: +10,64%

contre +5,97% pour son ancien indicateur de référence composite Bloomberg Euro Corporate 500 BBB (50%) + Bloomberg Euro High Yield BB Rating (50%) calculé coupons réinvestis pour la période du 30/12/2022 au 15/11/2023 et +3,71% pour son indicateur de référence actuel calculé coupons réinvestis pour la période du 15/11/2023 au 29/12/2023.

### Rapport du Conseil d'Administration (suite)

### DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)

### Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

La politique de gestion mise en œuvre a été prudente en début d'année face à un scénario macroéconomique encore incertain, favorisant les secteurs défensifs tels que les télécoms et la santé. Nous avons augmenté notre investissement dans le secteur bancaire à partir du mois d'avril pour bénéficier de fondamentaux solides et de valorisations attractives. Rassurés par les perspectives économiques et la fin des hausses de taux de la part des banques centrales, nous sommes devenus plus positifs sur le dernier trimestre. Nous avons augmenté le risque du portefeuille en réduisant notre exposition à la santé et augmentant celle au secteur automobile.

L'exposition aux ratings B a été accrue sur des émetteurs rigoureusement sélectionnés. Nous avons aussi augmenté l'investissement sur les dettes hybrides et les subordonnées bancaires.

Sur l'année, les trois principaux contributeurs à la performance sont Telefonica (télécommunications) à travers les dettes hybrides, Loxam (services) et Illiad (télécommunications). Les trois plus mauvaises contributeurs sont SFR (télécommunications) que nous avons soldé suite aux controverses intervenues cet été, Banco Santander (banque) et Graanul (industries de base), qui souffre d'une évolution de prix défavorable notamment mais qui rebondit significativement en fin d'année.

Les principaux mouvements réalisés sur le compartiment en cours d'année sont la vente de *Grunenthal 2028* au profit de sa nouvelle émission 2030, la vente de Huhtamaki qui présentait un rendement peu attractif et celle de l'opérateur de câble UPC dont les perspectives nous semblaient inférieures à celles de ses pairs (Virgin Media, Ziggo). Au niveau des entrées, nous avons participé au primaire de Allwyn dans le secteur des loisirs et Loxam (services) au mois d'avril. Nous avons également investi sur la dette hybride Vodafone 2026.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille (incluant les OPCVM monétaires) s'établit en fin de période à 0,68% et l'actif net à 105 millions d'euros.

### Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquière une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR<sup>25</sup> en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

### Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

42

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Investissement Socialement Responsable

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)



### RESPONSABILITÉ ACTIONNARIALE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- ·Qualité de la communication financière



### RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management
   Environnemental
- ·Régulation et certification
- •Politique climat et efficacité énergétique
- ·Impact biodiversité et externalités



### RESPONSABILITÉ SOCIALE

- •Culture d'entreprise et gestion RH
- ·Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- ·Attractivité et Recrutement
- •Formation et gestion des Carrières
- ·Promotion de la diversité



#### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- •Respect des communautés locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- ·Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

#### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



### TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- •Inclusion des seniors
- Inclusion des populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- Transport public, régulation du trafic
- ·Services à la personne

### -V

#### TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine, sport
- •Diagnostics médicaux •Lutte contre les
- Lutte contre les maladies endémiques
- Soins à la personne
- Robotisation médicale
- •Accès aux soins (BoP)
- Médecine et recherche médicale de pointe

### TRANSITION ÉCONOMIQUE

- •Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges
   Certification, qualité, traçabilité des produits
- ·Logistique performante
- •Tourisme durable
- Accès à la connectivité
- •Transparence et sécurité
- des flux
- Accès serv, financiers

#### TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle de vie des produits
- •Eco-conception
- Efficacité de l'appareil productif
- Economie circulaire
- Consommation collaborative
- Dématérialisation
- •Intelligence artificielle
- Mobilité durable

### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ·Stockage de l'énergie
- •Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- •Traitement de l'eau
- Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

### Les perspectives pour 2024

L'année 2024 s'annonce constructive pour le marché du crédit. Le scénario macroéconomique semble solide et une faible croissance serait favorable au marché du crédit, incitant les entreprises à limiter leurs investissements et leurs risques, les encourageant à se désendetter dans un contexte de taux d'intérêt élevés. Cependant, nous pourrions observer davantage de dispersion entre les émetteurs : les plus fragiles pourraient être en difficulté en cas de refinancement si leurs charges financières augmentent trop fortement. Mais nous n'anticipons pas de hausse importante du taux de défaut, actuellement inférieur à sa moyenne historique. Les facteurs techniques devaient à nouveau être un soutien pour le marché avec des émissions primaires limitées au besoin de refinancement et des flux entrants positifs, à la recherche d'un rendement élevé. Au global, le « High yield » présente des perspectives de performance alimentées par un portage attractif, une croissance économique faible et une potentielle baisse des taux d'intérêt au deuxième semestre.

Au sein du portefeuille, nous avons mis en place une sélection rigoureuse des émetteurs. Nous conservons un investissement important, un rendement 5,6% pour une duration nette encore limitée à 2,9.

### Rapport du Conseil d'Administration (suite)

### **DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE**

#### Point sur l'année 2023 écoulée

Portés par la poursuite du mouvement de désinflation et des taux longs en net recul, les marchés actions clôturent 2023 en beauté, une année qui s'est *in fine* révélée un très bon cru : +24,2% pour le S&P 500, +53,8% pour le Nasdaq, +19,2% pour l'Euro Stoxx 50, +12,7% pour le Stoxx 600 avec même, dans certains cas, de nouveaux plus hauts comme pour le CAC (7596 le 15/12) ou le Dow Jones (37 689.54 le 29/12).

Pourtant, l'année a commencé avec un sentiment pessimiste de la part des investisseurs craignant la remontée des taux, des craintes de de la remontée des taux à marche forcée, des craintes de risques « récessionnistes » voire de « hard landing », de forte inertie sur l'inflation et de politiques monétaires restrictives « higher for longer ». Cette année a également été marquée par la peur d'une une crise bancaire systémique en mars (séquence qui démarre avec la faillite de la Silicon Valley Bank et qui se termine par l'absorption de Credit Suisse par UBS), et également marquée par la résurgence du risque géopolitique au Proche-Orient depuis début octobre!

Finalement, la rapide décrue de l'inflation dès les premières semaines de 2023, combinée à une macro beaucoup plus résiliente qu'anticipée avec notamment les Etats-Unis dont le marché de l'emploi est resté bien orienté – ont permis l'avènement d'un scénario de « soft landing » pour l'économie mondiale. Cela a eu pour conséquence de générer au niveau des sociétés, des marges qui se sont révélées globalement résilientes et des « top lines » qui ont continué d'être portées par des effets prix, pour une croissance des bénéfices autour de 4% en zone Euro en 2023.

En 2023, le compartiment DNCA Invest -Beyond Climate affiche une performance de :

Part A EUR: +12,20%
Part I EUR: +13,15%
Part ID EUR: +12,72%
Part N EUR: +12,78%

Contre +18,55% pour son indicateur de référence Euro Stoxx dividendes réinvestis.

### Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus Euro Stoxx) sont : STMicroelectronics (Transition Ecologique, +183pbs<sup>26</sup>, poids actif 4,8%), Crédit Agricole (Transition Economique, +170 pbs, poids actif 3,2%) et Enel (Transition Ecologique, +170pbs, poids actif 3,4%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Nibe (Transition Ecologique, -72pbs, poids actifs 2,4%), Voltalia (Transition Ecologique, -71pbs, poids actif 1,3%) et EDP Renovaveis (Transition Ecologique, -23pbs, poids actifs 5,3%).

Les mouvements effectués en 2023 reflètent la gestion de long terme du compartiment. Huit sociétés ont été désinvesties du portefeuille. En février les titres Hoffmann Green Cement et Orsted ont quitté notre sélection, suivis de Tomra en avril. En juillet, quatre titres sont entrés dans le portefeuille : Spie, groupe français qui assure la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance d'installations économes en énergie et respectueuses de l'environnement, Ariston, groupe italien expert mondial des pompes à chaleur, Séché Environnement, acteur français spécialisé dans le traitement des déchets dont un tiers qualifié de dangereux, et Terna, opérateur d'infrastructures de transmission en Italie dont de l'électricité d'origine renouvelable. En face de ces achats, les titres ASML et Michelin ont été désinvestis. En août, c'est le titre Infineon, group allemand leader dans les semi-conducteurs notamment à destination des véhicules électriques qui est entré en portefeuille, quand les titres Air Liquide, ID Logistics et Legrand ont quitté notre sélection. En fin d'année, les titres Knorr-Bremse (Allemagne, Transport ferroviaire), Ebusco (Pays-Bas, Transports publics/bus électriques) et Alfen (Pays-Bas, Infrastructures énergétiques & mobilité durable) ont rejoint le portefeuille.

Le portefeuille est composé de 38 valeurs. Les principales convictions du portefeuille sont inchangées avec un top 5 constitué des titres suivants : Iberdrola (Transition Ecologique, >5%), EDP Renovaveis (Transition Ecologique, >5%), Prysmian (Transition Ecologique, >5%), STMicroelectronics (Transition Ecologique, >4%) et Bureau Veritas (Transition Economique, >4%).

Le niveau des liquidités dans le portefeuille (y compris les OPCVM monétaires) s'établit en fin de période à 3,75% et l'actif net à 276 millions d'euros.

### Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre

part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, le compartiment pratique une gestion ISR<sup>27</sup> en ligne avec les contraintes du Label français ISR ainsi que de l'ensemble des exigences de la règlementation européenne en fonction de la classification du compartiment.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Points de base

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Investissement Socialement Responsable

### **DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (suite)**

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

### Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



### RESPONSABILITÉ ACTIONNARIALE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- ·Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- ·Rémunération du CEO
- •Qualité de la communication financière



### RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management
   Environnemental
- ·Régulation et certification
- ·Politique climat et efficacité énergétique
- ·Impact biodiversité et externalités



### RESPONSABILITÉ SOCIALE

- •Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- ·Attractivité et Recrutement
- •Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- •Qualité, sécurité et traçabilité produits
- •Gestion de la supply chain
- •Respect des communautés locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- ·Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- ·Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



#### TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

- Inclusion des seniors
   Inclusion des
- populations émergentes (BoP)
- Accès à l'éducation
- Accès au logement, confort
- Sécurité
- •Transport public, régulation du trafic
- ·Services à la personne



#### TRANSITION MÉDICALE

- Alimentation saine,
- sport

   Diagnostics médicaux
- •Lutte contre les maladies endémiques
- •Soins à la personne
- Robotisation médicale
- Accès aux soins (BoP)
   Médecine et recherche médicale de pointe



### TRANSITION ÉCONOMIQUE

- •Développement des infrastructures
- Digitalisation échanges
- Digitalisation échanges
   Certification, qualité, traçabilité des produits
- •Logistique performante
- •Tourisme durable
- Accès à la connectivité
   Transparence et sécurité
- Accès serv. financiers



#### TRANSITION MODE DE VIE

- Allongement du cycle
   de vie des produits
  - de vie des produits
  - •Eco-conception
    •Efficacité de l'appareil productif
  - Economie circulaire
  - Consommation collaborative
  - Dématérialisation
  - Intelligence artificielle
  - Mobilité durable



### TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- ·Stockage de l'énergie
- Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Traitement de l'eau
  Valorisation des déchets
- Biodiversité
- Agriculture durable
- Mobilité écologique

### Rapport du Conseil d'Administration (suite)

### **DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (suite)**

### Les perspectives pour 2024

Pour 2024, au sortir d'une année particulièrement porteuse pour les marchés actions et alors qu'un consensus autour d'un scenario de « soft landing » prédomine sur les marchés, plusieurs incertitudes demeurent (environnement géopolitique, période électorale, politique monétaire et prévisions économiques). Par ailleurs, avec des liquidités qui restent largement rémunérées, le marché obligataire continue d'offrir des rendements attractifs et l'accès au crédit demeure difficile. Dans ce contexte, les publications annuelles des entreprises mais surtout les perspectives affichées seront déterminantes pour le positionnement du portefeuille. L'équipe de gestion conservera quoiqu'il en soit sa discipline sur la qualité extra-financière des véhicules sélectionnés et leur niveau d'endettement tout en cherchant des opportunités d'investissement dans les segments qui ont souffert du cycle de resserrement monétaire.

### DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST- SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)

### 2023 en bref

En 2023, la Chine a connu une reprise en dents de scie. Les investissements publics ont été massifs, contrairement aux investissements privés. Les secteurs industriels émergents (VE, solaire) ont enregistré une solide croissance, tandis que les secteurs manufacturiers traditionnels sont restés à la traîne. Les habitudes de consommation ont également évolué de manière divergente : les voyages et les dépenses de luxe ont été portés par la population la plus aisée, tandis que les ménages à revenus moyens et faibles ont eu tendance à réduire leur consommation. Le principal défi de la Chine est le manque de confiance. En raison de la précarité de l'emploi et de la baisse des perspectives de revenus, les ménages sont moins enclins à dépenser et leur épargne n'a jamais été aussi élevée. Contrairement à d'autres pays confrontés à un environnement fortement inflationniste, la Chine est entrée en déflation. Outre les incertitudes liées à l'environnement réglementaire de la Chine, la faiblesse de la demande des ménages a eu un impact supplémentaire sur la volonté des entreprises privées à dépenser, ce qui n'a pas favorisé le marché de l'emploi, déjà faible. Le manque de confiance s'est également fait sentir sur le marché de l'immobilier, où les acquéreurs hésitent à acheter un nouveau logement. Cela dit, l'économie chinoise est fragile mais elle ne traverse pas de crise. La Chine a affiché une croissance du PIB de 5,2 % en 2023, atteignant ainsi son objectif de 5 %.

En 2023, DNCA INVEST CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST- SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) a enregistré les performances suivantes :

Action I EUR: -26,99 %
Action A EUR: -26,24 %
Action Q EUR: -25,68 %
Action N EUR: -26,49 %

Contre -13,99 % pour son indice de référence le MSCI China 10/40 EUR net return.

### Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

En 2023, TAL, Pinduoduo et CSPC Pharmaceutical Group ont été les trois plus grands contributeurs à la performance. Le groupe TAL s'est remis du choc provoqué par la nouvelle réglementation sur le soutien scolaire et a réussi à réorienter son modèle d'entreprise en passant de l'AST K12 traditionnelle à la demande d'apprentissage enrichi, créant ainsi une nouvelle offre TAM de 60 milliards de dollars. Pinduoduo a clairement bénéficié de la tendance à la baisse de la consommation en Chine. L'entreprise a continué à gagner des parts de marché au niveau national et son expansion à l'étranger a commencé à porter ses fruits, ouvrant ainsi la voie à un marché potentiel global plus vaste. Enfin, les activités de CSPC Pharmaceutical Group ont pris un tournant, l'impact négatif de la centralisation par le gouvernement des volumes d'achat étant largement pris en compte dans les estimations du marché, avec un risque de baisse limité, tandis que, par ailleurs, le riche portefeuille de produits innovants de l'entreprise constituera un nouveau moteur de croissance. Le groupe a annoncé une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires pour 2024.

En revanche, Meituan, Country Garden Services et China East Education ont tous trois été les principaux freins à la performance. Meituan a souffert de la faiblesse du marché de la consommation en Chine, ainsi que des inquiétudes suscitées par la concurrence croissante de TikTok sur ses activités en magasin. Country Garden Services a été à la traîne en raison de la morosité ambiante sur le marché de l'immobilier, bien qu'il s'agisse d'une société de services dont le modèle économique repose sur des revenus récurrents. Enfin, la société China East Education a été pénalisée par un contexte économique difficile qui s'est traduit par une baisse de la demande, contraignant la direction à revoir à la baisse ses prévisions pour 2023. La liquidité a également joué un rôle, car les sociétés à petite capitalisation se sont révélées plus volatiles face aux flux des marchés de capitaux.

De nombreux changements sont intervenus au cours de l'année. Nous avons pris une participation dans le groupe pharmaceutique CSPC, une société pharmaceutique chinoise de premier plan spécialisée dans les domaines thérapeutiques tels que l'oncologie, les maladies cardiovasculaires et les maladies infectieuses. L'entreprise dispose d'un vaste portefeuille de produits innovants et sa valorisation semble intéressante. Nous avons également investi dans la société BYD, l'un des principaux fabricants de véhicules électriques de quartier (NEV) en Chine et à l'international. L'entreprise est bien placée pour capter la plus importante demande du marché de masse tout en développant une marque haut de gamme. East Money Information, l'un des principaux courtiers en ligne et distributeurs de fonds en Chine, a également fait son entrée dans le portefeuille. Abstraction faite des incertitudes boursières à court terme, l'entreprise bénéficie de l'augmentation de la richesse des ménages et de la réorientation de leurs investissements de l'immobilier vers le marché boursier. Par ailleurs, nous avons cédé notre position dans Shangdong Weigao Group Medical en raison de la détérioration de la visibilité de ses bénéfices en raison de la centralisation par le gouvernement des volumes d'achats. Nous avons également liquidé notre position dans JD.com, le positionnement concurrentiel de l'entreprise ayant été fragilisé par l'intensification de la concurrence dans le secteur du commerce électronique en Chine et par la tendance générale à la baisse de la consommation. Enfin, notre participation dans Guangzhou Kingmed Diagnostics Group a été vendue, car la reprise des activités après la pandémie du Covid a été plus lente que prévu, notamment en raison de la campagne de lutte contre la corruption lancée par les autorités chinoises.

À la fin de la période, les actifs liquides représentaient 7.12 % du portefeuille, et l'actif net s'élevait à 11.9 millions d'euros.

### DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST- SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)

### Intégration de critères extra-financiers (suite)

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"<sup>28</sup>. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et aux sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

### Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



### RESPONSABILITÉ ACTIONNARIALE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- ·Risques comptables
- ·Qualité du management
- •Rémunération du CEO
- •Qualité de la communication financière



#### RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management
   Environnemental
- •Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact blodiversité et externalités



### RESPONSABILITÉ SOCIALE

- •Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- ·Santé et sécurité
- •Attractivité et Recrutement
- ·Formation et gestion des Carrières
- •Promotion de la diversité



### RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et tracabilité produits
- ·Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- ·Capacité d'innovation
- •Satisfaction client
- ·Protection des données
- personnelles •Corruption et éthiques des
- Affaires
  •Cohérence fiscale
- 201101011001100110

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

### Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

### Rapport du Conseil d'Administration (suite)

### DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST- SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)

### Perspectives pour 2024

Le rétablissement de la confiance des ménages et des chefs d'entreprise sera la priorité du gouvernement chinois en 2024. La reprise du marché du travail sera indispensable pour soutenir la croissance des revenus des ménages et la pérennité de la reprise de la consommation. Un environnement réglementaire plus stable et plus transparent encouragera les investissements dans le secteur privé. Les nouveaux secteurs économiques (véhicules électriques, énergie solaire, automatisation, semi-conducteurs) vont progressivement gagner en importance dans le PIB de la Chine, au détriment des secteurs liés à l'immobilier. Nous prévoyons également un apaisement des relations entre la Chine et les États-Unis, ce qui soutiendra les exportations. Au-delà des incertitudes à court terme, il y a des faits que l'on ne peut ignorer. La Chine dispose d'un vaste marché de consommation intérieure et de secteurs manufacturiers bien développés. De nombreux entrepreneurs innovants contribueront à la réalisation de la feuille de route de la Chine en vue d'une croissance de qualité dans le futur.

### **DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY**

Étant donné que le Compartiment a été lancé le 21 juin 2023, il n'y a pas suffisamment de données disponibles pour présenter une revue du Compartiment.

### **DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE**

Étant donné que le Compartiment a été lancé le 30 novembre 2023, il n'y a pas suffisamment de données disponibles pour présenter un examen du Compartiment.

Deloitte.

Deloitte Audit Société à responsabilité limitée 20 Boulevard de Kockelscheuer L-1821 Luxembourg

Tel: +352 451 451 www.deloitte.lu

Aux Actionnaires de
DNCA INVEST
60, avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
Grand-Duchy of Luxembourg

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de DNCA INVEST (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments comprenant l'état des actifs nets et l'état du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023, ainsi que l'état des opérations et des changements de l'actif net pour

l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément

aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous

avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Autres informations** 

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé sur ces états

presentees dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états infanciers et notre rapport du reviseur d'entreprises agrée sur ces états

financiers.

Société à responsabilité limitée au capital de 360.000 € RCS Luxembourg B 67.895 Autorisation d'établissement 10022179

© Deloitte Audit, SARL

- 1 -

### Deloitte.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration de la Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

### Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant

Deloitte.

d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit

appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables

faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier.

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du Fonds du principe comptable

de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous

concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les

informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une

opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des

événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds à cesser son exploitation.

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les

notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une

image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos

constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de révision agréé

Nicolas Hennebert, Réviseur d'entreprises agréé

Partner

24 avril 2024

### Statistiques

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennemen	t DNCA INVEST - BEYOND EUR	ROPEAN BOND OPPORTUNITIES	S jusqu'au 15 novembre 2023)	
Valeur nette d'inventaire	EUR	179,319,640.42	56,149,899.98	38,236,056.32
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	144.46	135.65	147.58
Class B shares EUR	EUR	136.23	127.85	139.37
Class I shares EUR	EUR	161.82	150.18	162.51
Class N shares EUR	EUR	101.86	94.96	103.22
Class Q shares EUR	EUR	108.08	100.02	-
Class SI shares EUR	EUR	100.76	-	-
Nombre d'actions		227 420 065	174 104 416	100 071 066
Class A shares EUR		237,120.965	174,104.416	188,271.966
Class B shares EUR Class I shares EUR		47,495.933 780,839.474	31,406.287 176,080.323	37,169.571 32,318.019
Class N shares EUR		114,707.197	11,305.545	173.578
Class Q shares EUR		5,156.014	10,000.000	173.370
Class SI shares EUR		1.000	10,000.000	_
		1.000		
DNCA INVEST - EUROSE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	2,331,222,728.58	2,069,199,290.69	2,337,908,278.77
Valeur nette d'inventaire par action	FUD	474.00	400.00	405.00
Class A shares EUR	EUR	174.03	160.28	165.62
Class AD shares EUR Class B shares EUR	EUR EUR	145.87	135.15 156.59	142.02 162.12
Class B shares CHF	CHF	169.67 101.15	99.28	108.00
Class I shares EUR	EUR	197.03	180.19	184.87
Class ID shares EUR	EUR	105.21	97.41	102.35
Class H-A shares CHF	CHF	115.10	108.31	112.44
Class H-A shares USD	USD	135.19	122.21	123.62
Class H-I shares CHF	CHF	117.87	110.13	113.50
Class N shares EUR	EUR	127.05	116.48	119.77
Class ND shares EUR	EUR	102.50	95.07	100.02
Class Q shares EUR	EUR	119.08	108.44	110.76
Class SI shares EUR	EUR	104.96	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		5,528,988.797	5,033,737.712	5,588,189.522
Class AD shares EUR		767,913.920	855,872.623	967,305.050
Class B shares EUR		1,362,953.700	1,372,247.434	1,485,115.216
Class B shares CHF		1,535.831	2,107.351	2,857.128
Class I shares EUR		4,438,593.515	5,015,635.255	5,426,982.996
Class ID shares EUR		20,953.426	60,833.075	62,032.510
Class H-A shares CHF		10,113.961	10,773.533	9,873.512
Class H-A shares USD		1,258.000	1,258.001	8,253.308
Class H-I shares CHF		8,923.880	8,503.880	6,208.158
Class N shares EUR		49,117.969	27,992.276	32,763.606
Class ND shares EUR		14,080.073	9,483.807	9,657.807
Class Q shares EUR		164,262.761	142,942.083	151,728.344
Class SI shares EUR		1,134,032.889	-	-
DNCA INVEST - EVOLUTIF				
Valeur nette d'inventaire	EUR	610,791,592.90	262,725,340.37	387,414,203.11
Valeur nette d'inventaire par action	EUD	404.00	450.00	400.75
Class A shares EUR	EUR	184.39	158.63	186.75
Class AD shares EUR	EUR	152.96	132.50	157.80
Class B shares EUR	EUR	173.35	149.73	176.95
Class C shares EUR	EUR	108.20	•	-

	-	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite)				
Class I shares EUR	EUR	215.76	183.71	214.12
Class N shares EUR	EUR	118.19	101.41	118.59
Class Q shares EUR Class SI shares EUR	EUR EUR	155.00 120.65	130.98 102.52	151.54 119.27
	LOIX	120.00	102.02	110.21
Nombre d'actions Class A shares EUR		474,706.141	341,715.952	407,936.184
Class AD shares EUR		50,160.168	51,264.834	54.093.540
Class B shares EUR		329,678.150	208,198.609	227,311.290
Class C shares EUR		2,461,473.182	•	-
Class I shares EUR		341,005.383	303,573.676	317,098.537
Class N shares EUR		35,471.166	112,824.405	54,922.883
Class Q shares EUR		40,260.488	36,381.379	96,857.917
Class SI shares EUR		895,925.417	961,519.939	1,453,740.388
DNCA INVEST - VALUE EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	467,449,633.03	644,828,090.00	839,757,968.57
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	233.41	205.06	208.69
Class AD shares EUR	EUR	115.40	102.98	106.11
Class B shares EUR	EUR	209.56	184.83	188.86
Class I shares EUR Class ID shares EUR	EUR EUR	227.01 118.17	197.35 105.74	198.79 108.62
Class H-A shares USD	USD	154.20	132.76	131.81
Class IG shares EUR	EUR	126.99	110.97	112.33
Class N shares EUR	EUR	115.94	102.17	103.16
Class Q shares EUR	EUR	136.30	117.60	117.57
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		344,569.262	387,710.381	449,751.409
Class AD shares EUR		7,208.306	7,418.750	14,015.071
Class B shares EUR		152,390.597	163,742.719	175,260.386
Class I shares EUR Class ID shares EUR		1,071,033.715 876,462.204	2,238,191.712 813,737.211	3,104,641.209 797,907.838
Class ID shares EUR  Class H-A shares USD		2,669.082	4,230.789	8,832.925
Class IG shares EUR		18,757.084	19,853.981	22,480.888
Class N shares EUR		25,235.274	11,333.178	12,695.529
Class Q shares EUR		13,750.208	22,644.688	22,309.159
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	253,670,193.79	482,202,733.80	804,595,798.94
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	210.39	207.68	295.94
Class B shares EUR	EUR	203.86	201.73	288.15
Class I shares EUR	EUR	239.49	234.05	330.17
Class Q shares EUR Class N shares EUR	EUR EUR	258.67 121.64	251.67 119.26	353.46 168.77
	LUK	121.04	119.20	100.77
Nombre d'actions Class A shares EUR		753,018.976	1,434,240.300	1,583,603.807
Class A shares EUR		332,831.506	468,933.947	495,349.026
Class I shares EUR		89,461.281	348,049.074	536,278.720
Class Q shares EUR		20,623.433	27,758.218	27,354.023
Class N shares EUR		5,187.491	10,823.427	38,373.872
DNCA INVEST - CONVERTIBLES				
Valeur nette d'inventaire	EUR	337,811,616.81	392,804,278.01	519,457,740.61

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite)				
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	152.82	143.44	169.29
Class B shares EUR	EUR	149.55	140.64	166.32
Class B shares CHF	CHF	69.64	74.06	99.52
Class I shares EUR Class N shares EUR	EUR EUR	169.82 93.83	158.23 87.53	185.38 102.69
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		499,183.825	480,796.192	556,598.270
Class B shares EUR		108,095.975	124,949.246	143,648.141
Class B shares CHF				373.373
Class I shares EUR		1,444,458.199	1,933,471.898	2,162,206.772
Class N shares EUR		571.057	3,850.161	4,600.882
DNCA INVEST - MIURI				
Valeur nette d'inventaire	EUR	286,543,211.11	392,856,739.11	396,811,235.88
Valeur nette d'inventaire par action	EUD	440.70	404.40	400.00
Class A shares EUR	EUR	113.79	104.13	108.66
Class AD shares EUR Class B shares EUR	EUR EUR	97.79 126.41	90.38 115.93	94.91 121.21
Class I shares EUR	EUR	140.46	127.92	132.38
Class Q shares EUR	EUR	168.66	151.33	155.44
Class BG shares EUR	EUR	101.95	93.43	97.76
Class H-A shares USD	USD	118.72	107.36	109.84
Class H-I shares USD	USD	124.10	116.98	114.82
Class N shares EUR	EUR	108.64	99.11	102.74
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		261,454.947	286,550.994	314,324.462
Class AD shares EUR		750.000	750.000	3,325.000
Class B shares EUR		590,089.961	1,362,235.917	1,240,187.931
Class I shares EUR		1,030,409.699	1,291,405.765	1,294,576.449
Class Q shares EUR		188,939.717	208,377.001	215,720.072
Class BG shares EUR		640.887	646.258	683.913
Class H-A shares USD		2,366.466	2,500.003	2,500.003
Class H-I shares USD		0.007	0.008	7,564.787
Class N shares EUR		47,943.465	80,507.754	58,846.376
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	EUD	4 240 640 564 45	4 400 570 740 55	0.407.000.404.04
Valeur nette d'inventaire	EUR	1,349,640,564.15	1,108,578,743.55	2,167,838,421.31
Valeur nette d'inventaire par action Class A shares EUR	EUR	280.35	253.78	343.89
Class AD shares EUR	EUR	146.64	132.74	182.27
Class B shares EUR	EUR	269.08	244.55	332.71
Class I shares EUR	EUR	309.00	276.85	371.30
Class F shares EUR	EUR	290.71	259.95	347.94
Class H-A shares USD	USD	190.99	169.34	222.36
Class H-I shares USD	USD	211.20	185.34	241.20
Class IG shares EUR	EUR	167.35	150.68	203.09
Class H-I shares CHF	CHF	172.58	158.16	214.10
Class ID shares EUR	EUR	138.50	125.19	169.53
Class N shares EUR	EUR	148.92	133.88	180.15
Class Q shares EUR	EUR	170.23	151.37	201.49
Nombre d'actions		264 664 000	207 670 000	447 FOF 400
Class A shares EUR Class AD shares EUR		364,654.029 6,082.016	397,678.998 6,082.017	447,505.406 10,000.000

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)				
Class B shares EUR		714,535.851	735,974.144	656,463.646
Class I shares EUR		940,415.982	1,084,926.215	1,888,226.720
Class F shares EUR		1,796,411.638	1,140,265.313	2,142,726.623
Class H-A shares USD Class H-I shares USD		25,425.934	27,592.786	59,672.176
Class IG shares EUR		18,401.785 36,737.624	18,499.785 41,427.190	47,674.801 59,975.395
Class H-I shares CHF		12,710.718	13,487.718	15,467.706
Class ID shares EUR		1,242,609.294	1,322,067.777	1,342,440.925
Class N shares EUR		273,907.286	288,045.810	408,596.803
Class Q shares EUR		71,171.832	66,361.399	43,496.084
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	508,095,161.11	302,177,481.80	336,835,321.10
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	209.60	185.00	225.65
Class B shares EUR	EUR	204.48	181.10	221.76
Class I shares EUR	EUR	218.74	192.28	233.01
Class ID shares EUR Class N shares EUR	EUR EUR	112.21 153.54	99.61 135.19	120.71 164.39
Class Q shares EUR	EUR	251.57	218.47	262.74
Class SI shares EUR	EUR	95.34	83.11	202.74
Class H-A shares USD	USD	105.72	-	-
Class H-I shares USD	USD	106.36	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		188,162.657	132,988.400	54,414.054
Class B shares EUR		193,067.863	181,733.352	131,896.657
Class I shares EUR		799,666.210	595,311.941	661,598.977
Class ID shares EUR		915,864.042	1,007,413.042	1,007,413.042
Class N shares EUR		112,389.491	195,237.387	94,494.610
Class Q shares EUR Class SI shares EUR		20,220.263	15,831.442	15,258.007
Class SI shares EUR  Class H-A shares USD		1,338,950.239 13,322.655	1.000	-
Class H-I shares USD		2,265.348	-	-
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE		,		
Valeur nette d'inventaire	EUR	420,997,423.33	546,678,188.02	820,456,811.45
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	199.82	178.45	267.47
Class B shares EUR	EUR	174.64	156.90	236.59
Class I shares EUR	EUR	213.13	188.74	280.52
Class ID shares EUR	EUR	126.22	112.32	168.71
Class N shares EUR Class Q shares EUR	EUR EUR	164.66 250.49	145.94 220.16	217.11 324.72
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		774,739.976	1,003,844.884	968,275.899
Class B shares EUR		65,362.609	75,156.932	65,007.306
Class I shares EUR		429,031.535	578,204.337	708,065.865
Class ID shares EUR		1,030,330.555	1,320,222.555	1,311,922.555
Class N shares EUR		180,382.994	653,275.068	561,889.613
Class Q shares EUR		14,304.829	13,578.852	12,746.508
DNCA INVEST - SERENITE PLUS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	186,271,506.23	161,380,093.50	204,152,512.03
Valeur nette d'inventaire par action	ELID	402.06	00.06	404.00
Class A shares EUR	EUR	103.96	99.96	101.96

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - SERENITE PLUS (suite)				
Class AD shares EUR	EUR	97.58	94.43	97.23
Class B shares EUR	EUR	102.72	98.89	101.08
Class I shares EUR	EUR	106.09	101.82	103.51
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		808,496.102	904,153.443	1,030,397.894
Class AD shares EUR Class B shares EUR		30,286.706	30,324.650	36,006.030
Class I shares EUR		74,697.166 863,315.592	69,159.554 602,044.234	78,079.704 847,264.597
DNCA INVEST - VENASQUO*		,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	·
Valeur nette d'inventaire	EUR	-	67,493,507.19	145,050,263.77
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	-	114.25	123.29
Class B shares EUR	EUR	-	111.76	121.10
Class I shares EUR	EUR	-	118.39	126.93
Class N shares EUR	EUR	-	109.47	117.55
Class Q shares EUR	EUR	-	129.13	137.44
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		-	152,617.962	170,569.805
Class B shares EUR		-	207,477.618	213,393.894
Class I shares EUR		-	201,862.002	750,784.992
Class N shares EUR		-	20,218.864	17,824.125
Class Q shares EUR		-	5,864.035	5,722.599
DNCA INVEST - ALPHA BONDS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	8,873,971,659.82	6,373,876,436.38	3,350,310,736.28
Valeur nette d'inventaire par action	EUR	110.04	113.42	107.01
Class A shares EUR Class AD shares EUR	EUR	119.04	110.53	107.01
Class AD shares EUR Class B shares EUR	EUR	113.81 117.84	112.47	104.97
Class F shares EUR	EUR	122.76	116.01	108.70
Class H-A shares CHF	CHF	113.35	110.21	104.37
Class H-A shares USD	USD	126.20	118.37	110.00
Class H-I shares CHF	CHF	117.16	113.20	106.65
Class H-I shares JPY	JPY	10,064.85	-	-
Class H-I shares USD	USD	132.13	123.03	113.72
Class H-ID Shares CAD	CAD	111.18	104.21	-
Class H-WI Shares USD	USD	112.19	104.02	-
Class I shares EUR	EUR	123.46	116.89	109.69
Class ID shares EUR	EUR	115.98	111.51	105.58
Class N shares EUR	EUR	121.67	115.44	108.55
Class ND shares EUR	EUR	114.99	110.90	105.07
Class Q shares EUR	EUR	129.13	121.76	112.64
Class SI shares EUR	EUR	121.57	115.03	107.86
Class WI Shares EUR	EUR	105.93	100.53	-
Nombre d'actions		20 060 067 027	10 567 110 106	4 200 040 4 <del>7</del> 4
Class A shares EUR		20,069,957.927	10,567,119.106 17,318,075	4,399,010.471
Class AD shares EUR		202,707.024 6 018 461 535	17,318.975 5,778,422,400	4,118.682 3 375 030 665
Class B shares EUR Class F shares EUR		6,918,461.535 2,152,225.902	5,778,422.490 2,740,130.495	3,375,030.665 1,601,655.344
Class F-Shares EUR Class H-A shares CHF		73,179.332	43,185.355	25,388.617
Class H-A shares USD		378,831.460	32,889.978	1,562.000
Class H-I shares CHF		415,009.914	365,702.419	209,574.833
Class H-I shares JPY		4,787,252.764	-	200,017.000
Class H-I shares USD		1,051,592.330	1,096,157.036	243,731.561

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)				
Class H-ID Shares CAD		14,155.106	29,922.877	-
Class H-WI Shares USD		62,124.000	99,467.000	-
Class I shares EUR		23,238,787.929	24,716,578.189	15,365,575.879
Class ID shares EUR		2,027,483.666	871,354.794	602,762.500
Class N shares EUR		4,254,142.392	4,158,353.076	2,054,499.911
Class ND shares EUR		164,007.594	156,959.146	115,007.154
Class Q shares EUR Class SI shares EUR		329,072.070	241,796.035	218,132.946
Class WI Shares EUR		9,457,168.492 25,949.000	4,374,090.216 13,000.000	2,680,682.742
		23,349.000	13,000.000	
DNCA INVEST - FLEX INFLATION  Valeur nette d'inventaire	EUR	207 760 004 50	404 465 924 92	225 065 170 97
	EUR	287,768,001.58	494,165,831.23	335,065,170.87
Valeur nette d'inventaire par action Class A shares EUR	EUR	115 20	112.63	112.41
Class A shares EUR Class B shares EUR	EUR	115.30 114.59	112.08	112.41
Class H-I shares CHF	CHF	114.55	109.50	109.51
Class I shares EUR	EUR	119.22	115.83	115.21
Class N shares EUR	EUR	117.81	114.68	114.23
Class Q shares EUR	EUR	129.05	124.66	118.21
Class SI shares EUR	EUR	120.32	116.80	115.79
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		126,954.115	198,384.763	142,323.958
Class B shares EUR		546,466.724	646,464.878	45,458.753
Class H-I shares CHF		, -	28,691.000	34,276.000
Class I shares EUR		1,325,119.628	2,001,934.763	2,014,665.796
Class N shares EUR		4,415.000	43,637.346	33,235.449
Class Q shares EUR		32,572.664	30,795.128	19,489.858
Class SI shares EUR		397,266.000	1,331,000.000	623,200.000
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA				
Valeur nette d'inventaire	EUR	168,836,885.18	177,882,427.24	201,703,885.98
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	108.55	101.67	116.31
Class I shares EUR	EUR	112.63	104.72	118.98
Class N shares EUR	EUR	111.30	103.73	118.14
Class Q shares EUR	EUR	107.55	99.53	112.57
Class SI shares EUR	EUR	9,584.49	8,906.64	10,114.49
Nombre d'actions		171 511 111	E7E E60 0E0	ADE 700 070
Class A shares EUR Class I shares EUR		471,544.114 47,475.372	575,568.852 69,092.084	495,790.876 85,518.785
Class N shares EUR		637.863	570.627	724.558
Class Q shares EUR		4,264.721	4,641.839	4,441.539
Class SI shares EUR		11,661.815	12,530.558	13,176.999
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA				
Valeur nette d'inventaire	EUR	471,812,408.45	328,701,237.73	369,756,525.71
Valeur nette d'inventaire par action		<u> </u>	. ,	. ,
Class A shares EUR	EUR	157.08	135.46	167.31
Class I shares EUR	EUR	163.13	139.52	170.92
Class ID shares EUR	EUR	114.92	99.08	121.38
Class N shares EUR	EUR	163.25	139.75	171.35
Class Q shares EUR	EUR	152.22	129.22	157.13

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (suite)				
Class SI shares EUR	EUR	118.61	101.35	124.03
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		281,729.323	268,622.257	267,098.008
Class I shares EUR		1,418,616.887	1,277,974.592	1,293,665.718
Class ID shares EUR		703,037.671	354,215.030	354,215.030
Class N shares EUR Class Q shares EUR		190,889.652 2,117.117	160,103.774	119,646.680 2,232.075
Class Q shares EUR		707,066.335	2,213.017 555,072.219	323,410.000
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNC.	A INVEST - LAFITENIA SUSTA		·	,
Valeur nette d'inventaire	EUR	105,934,431.04	60,577,781.20	36,376,660.84
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	98.52	89.93	100.14
Class B shares EUR	EUR	98.10	89.72	100.07
Class I shares EUR	EUR	93.59	85.26	94.33
Class ID shares EUR	EUR	107.81	-	-
Class N shares EUR	EUR	98.59	89.65	99.43
Class Q shares EUR	EUR	104.38	94.34	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		1,255.582	1,590.916	1,383.836
Class B shares EUR		661.140	49.979	49.979
Class I shares EUR		662,953.834	702,397.225	383,313.851
Class ID shares EUR		351,631.872	-	-
Class N shares EUR		53,436.439	5,210.913	744.640
Class Q shares EUR		5,027.899	826.245	-
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE		0=0.440.040.00	0.4.070.000.00	400.044.050.00
Valeur nette d'inventaire	EUR	276,146,246.60	91,678,030.22	106,341,356.02
Valeur nette d'inventaire par action	ELID	405.00	02.02	444.24
Class A shares EUR	EUR	105.28	93.83	114.34
Class A2 Shares EUR Class AD2 Shares EUR	EUR EUR	107.23 107.23	-	-
Class I shares EUR	EUR	143.13	126.49	152.84
Class ID shares EUR	EUR	112.84	100.11	120.96
Class N shares EUR	EUR	106.40	94.35	114.38
Class N2 Shares EUR	EUR	107.30	-	-
Class WI Shares EUR	EUR	107.28	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		421,104.082	13,219.422	6,096.803
Class A2 Shares EUR		307,063.684	-	-
Class AD2 Shares EUR		1,039,439.717	-	-
Class I shares EUR		412,444.404	488,971.564	473,294.651
Class ID shares EUR		73,467.846	275,224.900	275,224.900
Class N shares EUR		18,204.067	10,956.702	105.000
Class N2 Shares EUR Class WI Shares EUR		98,387.635 70,867.222	-	-
	NU/FOT QUOTAINABLE QUIN	•	-	
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA Valeur nette d'inventaire	INVEST - SUSTAINABLE CHII EUR	NA EQUITY jusqu'au 15 novemb 11,933,915.86	re 2023) 14,470,651.68	64,441,549.47
	EUK	11,300,810.00	14,470,001.00	04,441,049.47
Valeur nette d'inventaire par action	EIID	EO 0E	74.20	00.00
Class A shares EUR Class I shares EUR	EUR EUR	52.05 53.78	71.30 72.91	89.92 90.98
Class I shares EUR  Class N shares EUR	EUR	53.78 53.25	72.44	90.98
Oldos IV Stidies LOIV	ĽUK	აა.2ა	12.44	90.70

	_	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
	-			
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA IN	/EST - SUSTAINABLE CHIN	A EQUITY jusqu'au 15 novemb	re 2023) (suite)	
Class Q shares EUR	EUR	56.53	76.05	94.19
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		25,625.943	46,790.375	14,872.248
Class I shares EUR		189,576.625	145,870.486	688,485.141
Class N shares EUR		4,487.688	5,313.353	4,259.000
Class Q shares EUR		2,946.752	1,504.402	839.693
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*				
Valeur nette d'inventaire	EUR	-	215,244,255.72	78,100,811.87
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	-	89.54	-
Class A2 Shares EUR	EUR	-	116.06	151.22
Class AD2 Shares EUR Dis	EUR	-	122.05	158.96
Class I shares EUR	EUR	-	91.27	-
Class N Shares EUR	EUR	-	80.15	103.55
Class N2 Shares EUR	EUR	-	102.03	132.15
Class WI Shares EUR	EUR	-	130,833.28	169,734.38
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		-	541,882.329	-
Class A2 Shares EUR		-	245,931.759	28,415.073
Class AD2 Shares EUR Dis		-	823,267.092	71.757
Class I shares EUR		-	35,388.753	-
Class N Shares EUR		-	17,331.042	1,346.620
Class N2 Shares EUR		-	129,491.011	139,160.759
Class WI Shares EUR		-	151.864	325.585
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*				
Valeur nette d'inventaire	EUR	196,313,748.27	-	-
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	124.79	-	-
Class I shares EUR	EUR	13,711.42	-	-
Class M shares EUR	EUR	69,499.39	-	-
Class N Shares EUR	EUR	101.56	-	-
Class Q shares EUR	EUR	103.37	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		19,569.062	-	-
Class I shares EUR		13,395.330	-	-
Class M shares EUR		108.802	-	-
Class N Shares EUR		23,408.655	-	-
Class Q shares EUR		2,550.701	-	-
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*				
Valeur nette d'inventaire	EUR	35,471,906.28	-	-
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	85.67	-	-
Class H-I Shares USD	USD	132.43	-	-
Class I shares EUR	EUR	115.56	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		7,985.903	-	-
Class H-I Shares USD		200.000	-	-
Class I shares EUR		300,831.218	<u> </u>	

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

### Etat combiné

### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		15,820,662,879.18
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		912,450,518.45
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	16,733,113,397.63
Options à la valeur de marché	2.2	4,998,579.92
Avoirs en banque	2.2	769,071,820.62
Produits à recevoir sur vente de titres		1,869,332.20
A recevoir sur souscriptions		21,078,493.26
Remboursement fiscal à recevoir		183,940.64
A recevoir sur "Contracts for Difference"		435,689.87
A recevoir sur swaps		748,614.62
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	1,788,584.09
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	2,740,026.95
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.2, 11, 12	21,793,870.23
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	1,158,265.26
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	63,437,309.81
Autres créances		467,835.45
Total actifs		17,622,885,760.55
Passifs		
Découverts bancaires		29,902,798.23
Charges à payer		29,228,613.01
Options à la valeur de marché	2.2	4,259,000.00
Charges à payer sur achat de titres		13,882,033.37
A payer sur rachats		7,620,444.86
A payer sur swaps		929,341.49
A payer sur "Contracts for Difference"		188,523.15
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		2,602,682.81
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	174,263,930.45
Autre charge à payer		5,918.64
Total passifs		262,883,286.01
Actifs nets à la fin de l'année /période		17,360,002,474.54
	_	

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	113,380,254.84
Intérêts sur obligations	2.6	172,951,571.12
Intérêts bancaires	2.6	26,725,617.24
Revenus sur swaps	2.6	2,655,769.14
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à	2.6	7,728,125.36
la source)		
Autres revenus	13	4,208,416.22
Total revenus		327,649,753.92
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	152,898,419.09
Commission de banque dépositaire	5	1,582,876.27
Commission de performance	4	11,257,863.64
Frais d'administration	5	1,277,019.70
Frais professionnels	7	904,718.63
Frais de transaction	2.7	9,059,181.17
Taxe d'abonnement	6	4,302,529.54
Intérêts bancaires et charges	2.5	1,703,346.37
Charges d'intérêts sur swaps		12,689,551.99
Frais d'agent de transfert		3,225,569.94
Frais d'impression et de publication		366,848.26
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	3,354,986.11
Autres charges	7	467,444.04
Total charges		203,090,354.75
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		124,559,399.17
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	71,753,733.33
Change	2.3	(43,240,100.11)
Contrats futures	2.2	30,510,991.26
Contrats de changes à terme	2.2	169,911,855.76
Swaps	2.2	35,639,480.34
"Contracts for difference"	2.2	(4,936,056.72)
Options	2.2	204,546,021.68
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période /		588,745,324.71
année		
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
Sur:	0.4	007 047 747 50
Portefeuille-titres	2.4	987,917,717.59
Contrats futures	2.2	(415,969,090.75)
Contrats de changes à terme	2.2	(39,924,549.64)
Swaps	2.2	38,330,305.80
Options "	2.2	27,677.50
"Contract for Difference"	2.2	580,085.58
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		1,159,707,470.79
Souscriptions		8,051,682,392.06
Rachats		(6,085,293,491.00)
Distribution de dividendes	10	(9,764,934.73)
Actifs nets à la fin de l'année /période	-	14,243,671,037.42
Actifs nets à la fin de l'année /période		17,360,002,474.54

## DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		166,318,620.16
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		4,489,440.52
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	170,808,060.68
Avoirs en banque	2.2	5,804,690.06
A recevoir sur souscriptions		39,212.51
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	82,363.07
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	915,858.09
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	2,135,580.08
Total actifs		179,785,764.49
Passifs		
Découverts bancaires		153,112.62
Charges à payer		312,572.11
A payer sur rachats		439.34
Total passifs		466,124.07
Actifs nets à la fin de l'année		179,319,640.42

## Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	3,130,861.42
Intérêts bancaires	2.6	78,808.71
Autres revenus	13	885.43
Total revenus		3,210,555.56
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	638,162.13
Commission de banque dépositaire	5	8,246.33
Commission de performance	4	141,843.49
Frais d'administration	5	48,817.11
Frais professionnels	7	14,756.81
Frais de transaction	2.7	10,553.29
Taxe d'abonnement	6	27,933.82
Intérêts bancaires et charges	2.5	21,592.81
Charges d'intérêts sur swaps		886,597.22
Frais d'agent de transfert		34,829.36
Frais d'impression et de publication		9,022.70
Autres charges	7	3,934.23
Total charges		1,846,289.30
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,364,266.26
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(1,188,409.47)
Change	2.3	96,689.55
Contrats futures	2.2	(2,120,977.45)
Contrats de changes à terme	2.2	(95,056.15)
Swaps	2.2	(20,299.48)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(1,963,786.74)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	8,052,467.12
Contrats futures	2.2	710,840.82
Contrats de changes à terme	2.2	70,760.34
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		6,870,281.54
Souscriptions		146,417,583.69
Rachats		(30,118,124.79)
Actifs nets en début d'année		56,149,899.98
Actifs nets à la fin de l'année		179,319,640.42

## DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

### Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	174,104.416	106,502.989	(43,486.440)	237,120.965
Class B shares EUR	31,406.287	24,014.797	(7,925.151)	47,495.933
Class I shares EUR	176,080.323	739,517.743	(134,758.592)	780,839.474
Class N shares EUR	11,305.545	109,011.053	(5,609.401)	114,707.197
Class Q shares EUR	10,000.000	6,354.199	(11,198.185)	5,156.014
Class SI shares EUR	-	1.000	-	1.000

### DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
nomma			cii Eoit	
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	d'une bourse	de valeurs	
	Obligations Banques			
	ABANCA CORP 23-18/05/2026 FRN	EUR	1,321,333.00	0.74
	ABN AMRO BANK NV 22-22/02/2033 FRN	EUR	1,236,000.00	0.69
	AIB GROUP PLC 23-23/10/2031 FRN BANCO BILBAO VIZ 19-31/12/2049 FRN	EUR EUR	1,081,930.00 1,198,140.00	0.60 0.67
	BANCO BPM SPA 20-14/09/2030 FRN	EUR	304,563.00	0.17
	BANCO BPM SPA 23-14/06/2028 FRN	EUR	838,608.00	0.47
	BANCO BPM SPA 23-24/05/2172 FRN	EUR	542,710.00	0.30
	BANCO BPM SPA 4.625% 23-29/11/2027 BANCO BPM SPA 6% 22-13/09/2026	EUR EUR	619,248.00 422,300.00	0.35 0.24
	BANCO COM PORTUG 23-02/10/2026 FRN	EUR	1,028,080.00	0.57
1,300,000.00	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	1,354,197.00	0.76
	BANCO CRED SOC C 23-14/09/2029 FRN	EUR	525,145.00	0.29
	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN BANCO SABADELL 23-07/02/2029 FRN	EUR EUR	588,420.00 930,573.00	0.33 0.52
	BANCO SABADELL 23-18/04/2171 FRN	EUR	428,408.00	0.32
	BANCO SABADELL 5.625% 16-06/05/2026	EUR	1,024,180.00	0.57
	BANCO SANTANDER 23-18/10/2027 FRN	EUR	1,127,731.00	0.63
	BANCO SANTANDER 23-23/08/2033 FRN	EUR	314,949.00	0.18 0.39
	BANKIA 19-15/02/2029 FRN BANK OF IRELAND 19-25/11/2025 FRN	EUR EUR	699,160.00 1.558.736.00	0.39
	BANK OF IRELAND 23-13/11/2029 FRN	EUR	520,180.00	0.29
	BARCLAYS PLC 19-09/06/2025 FRN	EUR	2,167,220.00	1.21
	BARCLAYS PLC 22-15/12/2170 FRN	GBP	1,614,231.83	0.90
	BAWAG GROUP AG 23-24/02/2034 FRN BAYERISCHE LNDBK 23-05/01/2034 FRN	EUR EUR	917,784.00 518,720.00	0.51 0.29
	BPER BANCA 23-11/09/2029 FRN	EUR	1,034,550.00	0.58
	CAIXABANK 18-31/12/2049 FRN	EUR	931,730.00	0.52
	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	279,579.00	0.15
	CAIXABANK 4.375% 23-29/11/2033 CESKA SPORITELNA 22-14/11/2025 FRN	EUR EUR	526,340.00 816,496.00	0.29 0.46
	CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR	1,034,270.00	0.58
1,000,000.00	CITIGROUP INC 1.75% 15-28/01/2025	EUR	978,870.00	0.55
	COOPERATIEVE RAB 18-31/12/2049 FRN	EUR	1,159,008.00	0.65
	CRED AGRICOLE SA 21-31/12/2061 FRN CRED AGRICOLE SA 23-28/08/2033 FRN	GBP EUR	1,723,080.29 1,051,320.00	0.96 0.59
	CREDITO EMILIANO 20-16/12/2030 FRN	EUR	282,150.00	0.35
	CREDITO EMILIANO 23-30/05/2029 FRN	EUR	628,398.00	0.35
	CRELAN SA/NV 5.375% 22-31/10/2025	EUR	1,747,243.00	0.97
	CRELAN SA 23-28/02/2030 FRN CYBG PLC 19-03/09/2027 FRN	EUR GBP	2,965,732.00 876,324.50	1.65 0.49
	DNB BANK ASA 23-01/11/2029 FRN	EUR	736,449.00	0.43
	DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	EUR	301,116.00	0.17
	EC FINANCE 3% 21-15/10/2026	EUR	483,900.00	0.27
	ERSTE GROUP 19-31/12/2049 FRN ERSTE GROUP 23-15/04/2172 FRN	EUR EUR	1,708,398.00 423,052.00	0.95 0.24
	HAMBURG COM BANK 21-22/09/2026 FRN	EUR	922,200.00	0.51
	HAMBURG COM BANK 4.875% 23-30/03/2027	EUR	505,840.00	0.28
	HAMBURG COM BANK 6.25% 22-18/11/2024	EUR	2,508,625.00	1.40
	HSBC HOLDINGS 22-16/11/2032 FRN ING BANK NV 4.125% 23-02/10/2026	EUR EUR	1,077,850.00 614,982.00	0.60 0.34
	INIT INNOVATION IN TRAFFIC S	EUR	1,402,453.00	0.34
	INTESA SANPAOLO 23-07/03/2172 FRN	EUR	1,102,580.00	0.61
	INTESA SANPAOLO 23-16/11/2025 FRN	EUR	1,002,450.00	0.56
	INTESA SANPAOLO 5.125% 23-29/08/2031 INTESA SANPAOLO 7.2% 23-28/11/2033	EUR USD	534,040.00 1,541,923.36	0.30 0.86
	JYSKE BANK A/S 23-10/11/2029 FRN	EUR	208,256.00	0.00
	JYSKE BANK A/S 23-26/10/2028 FRN	EUR	416,384.00	0.23
	KBC GROUP NV 23-05/03/2172 FRN	EUR	1,064,450.00	0.59
, ,	KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN LLOYDS BK GR PLC 23-27/03/2171 FRN	EUR GBP	1,222,152.00	0.68 0.91
	MEDIOBANCA SPA 23-01/02/2030 FRN	EUR	1,634,014.28 618,564.00	0.91
	NATIONWIDE BLDG 4.5% 23-01/11/2026	EUR	412,772.00	0.23
500,000.00	NORDEA BANK AB 23-10/02/2026 FRN	EUR	498,835.00	0.28
	NORDEA BANK ABP 23-06/09/2026 FRN	EUR	351,528.35	0.20
	NOVO BANCO 23-01/12/2033 FRN PERM TSB GRP 23-25/04/2028 FRN	EUR EUR	1,885,181.00 2,007,502.00	1.05 1.12
	RAIFFEISEN BK IN 0.375% 19-25/09/2026	EUR	1,465,296.00	0.82
	RAIFFEISEN BK IN 17-31/12/2049	EUR	952,000.00	0.53
	RAIFFEISEN BK IN 20-31/12/2060 FRN RAIFFEISEN BK IN 23-15/09/2028 FRN	EUR	913,890.00 1,357,798.00	0.51 0.76
1,500,000.00	INDILI LIOLIN DIX IIN 20" 10/103/2020 FRIN	EUR	1,001,180.00	0.70

Quantité ou	Dénomination	Devise	Valeur de marché	% VNI
nominal			en EUR	
500,000.00	RCI BANQUE 19-18/02/2030 FRN	EUR	485,340.00	0.27
1,000,000.00	SKANDINAV ENSKIL 1.75% 22-11/11/2026	EUR	960,840.00	0.54
1,000,000.00	SOCIETE GENERALE 4.125% 23-21/11/2028	EUR	1,036,150.00	0.58
300,000.00	SVENSKA HANDELSBANKEN 23-16/08/2034 FRN	EUR	315,024.00	0.18
600,000.00	UNICREDIT SPA 19-20/02/2029 FRN	EUR	599,814.00	0.33
900,000.00	UNICREDIT SPA 19-31/12/2049 FRN	EUR	929,151.00	0.52
1,500,000.00	VOLKSBANK NV 4.625% 23-23/11/2027	EUR	1,544,535.00	0.86
	-		74,662,972.61	41.64
1 000 000 00	Assurances ACHMEA BV 19-24/03/2168 FRN	EUR	851,520.00	0.47
	AEGON NV 14-25/04/2044 FRN	EUR	996,540.00	0.56
	ATHENE GLOBAL FU 0.832% 22-08/01/2027	EUR	1,570,341.00	0.88
	ATHENE GLOBAL FU 1.125% 20-02/09/2025	EUR	1,432,815.00	0.80
	AVIVA PLC 22-15/12/2170 FRN	GBP	1,053,741.36	0.59
	CNP ASSURANCES 21-31/12/2061 FRN	USD	1,135,921.91	0.63
	COFACE SA 5.75% 23-28/11/2033	EUR	519,020.00	0.28
	CRDT AGR ASSR 5.875% 23-25/10/2033	EUR	880,360.00	0.49
	DIRECT LINE INS 17-31/12/2049 FRN	GBP	1,174,743.06	0.66
	FIDELIDADE COMPA 21-04/09/2031 FRN	EUR	447,556.48	0.24
	JUST GROUP PLC 21-31/12/2061 FRN	GBP	1,487,270.02	0.83
	LEGAL & GENL GRP 20-31/12/2060 FRN	GBP	1,084,976.87	0.61
	MET LIFE GLOB 3.75% 23-07/12/2031	EUR	1,028,550.00	0.57
	MUTUELLE ASSUR 21-21/12/2169 FRN	EUR	896,952.00	0.50
	PENSION INS 19-31/12/2059 FRN	GBP	1,086,615.99	0.61
	PENSION INS 8% 23-13/11/2033	GBP	618,677.40	0.01
	ROTHESAY LIFE 18-31/12/2049 FRN ROTHESAY LIFE 21-31/12/2061 FRN	GBP GBP	1,249,291.18	0.70
			1,149,206.97	0.64
000,000.00	SOGECAP SA 23-16/05/2044 FRN	EUR	648,852.00 <b>19,312,951.24</b>	0.36 <b>10.77</b>
	Immobilier			
	AROUNDTOWN SA 1% 17-07/01/2025	EUR	477,465.00	0.27
	AROUNDTOWN SA 3.625% 19-10/04/2031	GBP	2,174,656.55	1.22
	HEIMSTADEN BOST 0.25% 21-13/10/2024	EUR	755,000.00	0.42
	KOJAMO OYJ 1.625% 18-07/03/2025	EUR	479,090.00	0.27
	LEG IMMOBILIEN 0.4% 20-30/06/2028 CV	EUR	258,360.00	0.14
	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	159,436.00	0.09
	PRAEMIA HEALTHCR 5.5% 23-19/09/2028	EUR	419,284.00	0.23
1,700,000.00	URW 23-03/10/2171 FRN	EUR	1,699,677.00	0.95
1,000,000.00	VONOVIA BV 1.25% 16-06/12/2024	EUR	975,120.00	0.54
1,000,000.00	WPC EUROBOND 2.25% 17-19/07/2024	EUR	988,270.00	0.55
	Accessoires & Equipements automobiles		8,386,358.55	4.68
E00 000 00	FAURECIA 2.625% 18-15/06/2025	EUR	492,050.00	0.27
	FORD MOTOR CRED 1.744% 20-19/07/2024 FORD MOTOR CRED 4.867% 23-03/08/2027	EUR	1,183,584.00	0.67
,	FORD MOTOR CRED 4.007% 23-03/06/2027 FORD MOTOR CRED 5.125% 23-20/02/2029	EUR	514,555.00 628,194.00	0.29
	FORVIA 2.75% 21-15/02/2027	EUR	287,673.00	0.35
,	IHO VERWALTUNGS 8.75% 23-15/05/2028	EUR		0.16
		EUR	545,630.00	0.30 0.11
	KION GROUP AG 1.625% 20-24/09/2025	EUR	191,578.00	
	RCI BANQUE 4.625% 23-02/10/2026 RCI BANQUE 4.625% 23-13/07/2026	EUR	205,308.00	0.11
		EUR	409,348.00 776,216.00	0.23
	RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	EUR		0.43
	TRATON FIN LUX 4.5% 23-23/11/2026 ZF EUROPE 2% 19-23/02/2026	EUR	919,881.00	0.51
		EUR	286,665.00	0.16
	ZF FINANCE GMBH 2.75% 20-25/05/2027	EUR	286,014.00	0.16
	ZF FINANCE GMBH 2% 21-06/05/2027	EUR	463,365.00	0.26
200,000.00	ZF FINANCE GMBH 5.75% 23-03/08/2026	EUR	206,894.00 <b>7,396,955.00</b>	0.12 <b>4.13</b>
	Matériaux de construction		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
1,100,000.00	ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,058,255.00	0.59
200,000.00	CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028	EUR	206,208.00	0.10
400,000.00	CARRIER GLOBAL 4.5% 23-29/05/2025	EUR	403,508.00	0.23
	CARRIER GLOBAL 4.5% 23-29/11/2032	EUR	642,468.00	0.36
800,000.00	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	777,304.00	0.43
	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	917,840.00	0.51
	EMERALD DEBT 6.375% 23-15/12/2030	EUR	214,070.00	0.12
	IMERYS SA 4.75% 23-29/11/2029	EUR	1,323,075.00	0.74
	INFRASTRUTTURE W 1.875% 20-08/07/2026	EUR	288,825.00	0.16
	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	208,104.00	0.12
	WIENERBERGER AG 2.75% 20-04/06/2025	EUR	788,592.00	0.44
	WIENERBERGER AG 4.875% 23-04/10/2028	EUR	424,096.00	0.24
,000.00		_2	7,252,345.00	4.04
	Services diversifiés			
400,000.00	AHLSTROM-MUN 3.625% 21-04/02/2028	EUR	363,656.00	0.20
	ALD SA 4.875% 23-06/10/2028	EUR	741,699.00	0.41

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

## DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
500,000.00	ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026	EUR	507,030.00	0.28
	AUTOSTRADE PER L 5.125% 23-14/06/2033	EUR	1,574,235.00	0.88
	BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	EUR	1,087,452.00	0.61
	INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024	EUR	298,191.00	0.17
	LOXAM SAS 2.875% 19-15/04/2026	EUR	388,592.00	0.22
	LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029	EUR	415,120.00	0.23
	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	477,190.00	0.27
200,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	173,738.00	0.09
3,000.00	WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	EUR	328,983.00	0.18
			6,355,886.00	3.54
	Energie			
500,000.00	CULLINAN HOLDCO 4.625% 21-15/10/2026	EUR	391,875.00	0.22
	ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV	EUR	526,015.00	0.29
	ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	EUR	961,240.00	0.54
	HOLDING DINFRAS 4.5% 23-06/04/2027	EUR	614,826.00	0.34
	REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	EUR	399,640.00	0.22
	REPSOL INTL FIN 21-31/12/2061 FRN	EUR	1,124,868.00	0.63
	TOTALENERGIES SE 19-31/12/2049 FRN	EUR	992,240.00	0.55
10,000.00	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	296,730.00	0.17
			5,307,434.00	2.96
	Gouvernements	_		= :
5,107,826.21	BUNDESSCHATZANW 0% 22-15/03/2024	EUR	5,071,611.72	2.83
			5,071,611.72	2.83
4 000 000	Télécommunications		4 00= 010 ==	
	AT&T INC 3.55% 12-17/12/2032	EUR	1,005,810.00	0.56
	GN STORE NORD 0% 19-21/05/2024 CV	EUR	195,972.00	0.11
1,500,000.00	TDC NET AS 5.056% 22-31/05/2028	EUR	1,560,870.00	0.87
400,000.00	TDC NET AS 5.618% 23-06/02/2030	EUR	412,884.00	0.23
500,000.00	TELEFONICA EUROP 19-31/12/2049 FRN	EUR	497,540.00	0.28
500,000.00	TELEFONICA EUROP 23-07/09/2172 FRN	EUR	534,910.00	0.30
•			4,207,986.00	2.35
	Cosmétiques			
600,000.00	CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030	EUR	640,566.00	0.36
	COTY INC 3.875% 21-15/04/2026	EUR	400,144.00	0.22
	COTY INC 5.75% 23-15/09/2028	EUR	210,776.00	0.11
	EPHIOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031	EUR	466,474.50	0.26
	GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028	EUR	495,455.00	0.28
	KORIAN SA 21-31/12/2061 FRN	GBP	384,114.06	0.21
	SARTORIUS FIN 4.25% 23-14/09/2026	EUR	511,695.00	0.29
350,000.00	STRYKER CORP 3.375% 23-11/12/2028	EUR	354,977.00	0.20
	_		3,464,201.56	1.93
500 000 00	Transports	FUD	400 0 40 00	0.00
,	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	496,340.00	0.28
	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	1,336,575.00	0.75
	SIXT SE 1.75% 20-09/12/2024	EUR	294,825.00	0.15
1,200,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	1,105,608.00	0.62
			3,233,348.00	1.80
	Textile			
500,000.00	TAPESTRY INC 5.35% 23-27/11/2025	EUR	510,150.00	0.28
600,000.00	TAPESTRY INC 5.875% 23-27/11/2031	EUR	631,164.00	0.35
1,800,000.00	TAPESTRY INC 7.7% 23-27/11/2030	USD	1,715,319.96	0.96
			2,856,633.96	1.59
	Services financiers			
500,000.00	BANCA IFIS SPA 1.75% 20-25/06/2024	EUR	492,585.00	0.27
400,000.00	BANCA IFIS SPA 6.125% 23-19/01/2027	EUR	410,664.00	0.23
	CA AUTO BANK IE 4.75% 23-25/01/2027	EUR	413,688.00	0.23
	CA AUTO BANK IE 6% 23-06/12/2026	GBP	1,177,396.10	0.67
	HOLDING DINFRAS 0.625% 21-16/09/2028	EUR	348,636.00	0.19
400,000.00	110251110 5111 1110 0.020 / 21 10/00/2020	Loit	2,842,969.10	1.59
	Chimie		_,,0000	
500.000.00	ARKEMA 19-31/12/2049 FRN	EUR	495,745.00	0.28
	ARKEMA 4.25% 23-20/05/2030	EUR	522,440.00	0.29
	SOLVAY SA 20-02/09/2169 FRN	EUR	570,948.00	0.32
	SPCM SA 2% 20-01/02/2026	EUR	484,290.00	0.32
	VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	EUR	664,391.00	0.27
100,000.00	VELOCE DIDOC OF A 4.020 /0 2 1-0 1/ 10/2020	LUK	2,737,814.00	1.53
	Alimentation		2,101,014.00	1.55
500,000.00	ELIOR PARTICIPAT 3.75% 21-15/07/2026	EUR	463,665.00	0.26
	JDE PEETS NV 4.125% 23-23/01/2030	EUR	1,028,580.00	0.57
	JDE PEETS NV 4.5% 23-23/01/2034	EUR	1,052,010.00	0.59
1,000,000.00	352. ELIO IIV 4.070 EO 2070 1/2004	LOIL	2,544,255.00	1.42
	Commerce & Distribution		2,077,200.00	1.74
800 000 00	EROSKI S COOP 10.625% 23-30/04/2029	EUR	826,376.00	0.46
	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	632,727.00	0.46
120,210.00	5 5/401 5/10/20/0 21-20/00/2021 OV I LAT	LUIX	002,121.00	0.00

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Hominai			ell EUR	
200,000.00	FNAC DARTY SA 1.875% 19-30/05/2024	EUR	198,584.00	0.11
400,000.00	INTL DESIGN GRP 10% 23-15/11/2028	EUR	416,404.00	0.23
200,000.00	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	189,064.00	0.11
			2,263,155.00	1.26
	Appareils électriques & électroniques			
	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	375,784.00	0.21
	AMS-OSRAM AG 10.5% 23-30/03/2029	EUR	325,854.00	0.18
1,000,000.00	ASSA ABLOY AB 3.75% 23-13/09/2026	EUR	1,019,340.00	0.57
			1,720,978.00	0.96
	Bureautique			
	TELEPERFORMANCE 5.25% 23-22/11/2028	EUR	942,345.00	0.53
700,000.00	TELEPERFORMANCE 5.75% 23-22/11/2031	EUR	744,450.00	0.41
			1,686,795.00	0.94
	Audiovisuel			
1,500,000.00	PEARSON FUND FIV 1.375% 15-06/05/2025	EUR	1,449,990.00	0.81
			1,449,990.00	0.81
	Métal			
,	NOVELIS SHEET 3.375% 21-15/04/2029	EUR	189,132.00	0.11
	ORANO SA 5.375% 22-15/05/2027	EUR	523,870.00	0.29
684,000.00	THYSSENKRUPP 2.875% 19-22/02/2024	EUR	681,756.48	0.38
			1,394,758.48	0.78
	Stockage & Entrepôt			
	CANPACK EASTERN 2.375% 20-01/11/2027	EUR	459,840.00	0.26
400,000.00	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	401,548.00	0.22
			861,388.00	0.48
	Industrie sidérurgique			
700,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	689,213.00	0.38
			689,213.00	0.38
700 000 00	Agriculture	FUD	204 205 22	0.00
700,000.00	LOUIS DREYF 2.375% 20-27/11/2025	EUR	684,005.00	0.38
			684,005.00	0.38
	Hôtels & Restaurants			
500,000.00	IHG FINANCE LLC 4.375% 23-28/11/2029	EUR	518,525.00	0.29
			518,525.00	0.29
400 000 00	Internet	FUD	444.040.00	0.00
400,000.00	ILIAD 5.375% 23-15/02/2029	EUR	411,240.00	0.22
		_	411,240.00	0.22
			167,313,769.22	93.30
	Fonds			
	Fond d'investissemen	t		
33.00	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	3,494,291.46	1.95
		-	3,494,291.46	1.95
Total portefeuille ti	itres		170,808,060.68	95.25
po. totouine ti			,,	30.20

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

## DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
	Contrats	à terme		
	Obligation	n à terme		
(100.00) EURO-BOBL FUTURE 07/03/2024	EUR	10,237,800.00	BNP Paribas Paris	23,000.00
(424.00) EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	43,621,544.00	BNP Paribas Paris	110,903.20
550.00 US 2YR NOTE FUTURE (CBT) 28/03/2024	USD	99,423,535.79	BNP Paribas Paris	781,954.89
		-		915,858.09
Total des Contrats à terme				915,858.09

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contre BNP Paribas Paris).

	Achat		Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
		Co	ontrats	de changes	à terme		
4,353,935.49	EUR	4,765,941.75	USD	31/01/24	4,307,611.85	Société Générale	51,703.10
18,392,606.45	EUR	15,935,333.10	GBP	31/01/24	18,381,337.71	Société Générale	30,659.97
						Goldman Sachs International	
							82,363.07
Total des contrats	de cha	nge à terme					82,363.07

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Goldman Sachs International).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Société Générale).

Total Autres instruments financiers 998,221.16

### Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	170,808,060.68	95.25
Total Autres instruments financiers	998,221.16	0.56
Avoirs en banque	5,651,577.44	3.15
Autres actifs et passifs	1,861,781.14	1.04
Total actif net	179.319.640.42	100.00

## DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

### Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	16.96	16.12
Royaume-Uni	11.68	11.16
Pays-Bas	10.83	10.32
Espagne	10.05	9.58
Italie	9.67	9.19
Etats-Unis	8.28	7.89
Allemagne	8.07	7.68
Autriche	6.05	5.77
Irlande	3.96	3.78
Belgique	3.72	3.53
Luxembourg	2.59	2.48
Autres	8.14	7.75
	100.00	95.25

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	43.72	41.64
Assurances	11.31	10.77
Immobilier	4.91	4.68
Accessoires & Equipements automobiles	4.33	4.13
Matériaux de construction	4.25	4.04
Services diversifiés	3.72	3.54
Energie	3.11	2.96
Gouvernements	2.97	2.83
Télécommunications	2.46	2.35
Fond d'investissement	2.05	1.95
Cosmétiques	2.03	1.93
Autres	15.14	14.43
	100.00	95.25

### Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
BUNDESSCHATZANW 0% 22-15/03/2024	Gouvernements	5,071,611.72	2.83
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	Fond d'investissement	3,494,291.46	1.95
CRELAN SA 23-28/02/2030 FRN	Banques	2,965,732.00	1.65
HAMBURG COM BANK 6.25% 22-18/11/2024	Banques	2,508,625.00	1.40
AROUNDTOWN SA 3.625% 19-10/04/2031	Immobilier	2,174,656.55	1.22
BARCLAYS PLC 19-09/06/2025 FRN	Banques	2,167,220.00	1.21
PERM TSB GRP 23-25/04/2028 FRN	Banques	2,007,502.00	1.12
NOVO BANCO 23-01/12/2033 FRN	Banques	1,885,181.00	1.05
CRELAN SA/NV 5.375% 22-31/10/2025	Banques	1,747,243.00	0.97
CRED AGRICOLE SA 21-31/12/2061 FRN	Banques	1,723,080.29	0.96

### **DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)**

### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs Portefeuille-titres au coût d'acquisition		2,118,689,837.95
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		136,166,686.10
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	2,254,856,524.05
Avoirs en banque	2.2	59,731,418.34
A recevoir sur souscriptions		2,095,974.57
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	35,201.32
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	998,686.90
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	18,362,782.46
Total actifs		2,336,080,587.64
Passifs		
Charges à payer		2,397,026.23
Charges à payer sur achat de titres		1,179,920.87
A payer sur rachats		1,280,911.96
Total passifs	-	4,857,859.06
Actifs nets à la fin de l'année		2,331,222,728.58

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	30,191,227.35
Intérêts sur obligations	2.6	38,889,817.86
Intérêts bancaires	2.6	1,070,044.01
Autres revenus	13	1,296,093.13
Total revenus		71,447,182.35
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	22,630,948.23
Commission de banque dépositaire	5	116,774.21
Frais d'administration	5	68,081.12
Frais professionnels	7	123,037.98
Frais de transaction	2.7	238,445.17
Taxe d'abonnement	6	787,166.68
Intérêts bancaires et charges	2.5	34,633.43
Frais d'agent de transfert		437,934.89
Frais d'impression et de publication		28,708.04
Autres charges	7	28,083.65
Total charges		24,493,813.40
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		46,953,368.95
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	5,875,989.32
Change	2.3	(24,748.00)
Contrats futures	2.2	(21,117,898.43)
Contrats de changes à terme	2.2	78,627.03
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		31,765,338.87
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	159,226,728.84
Contrats futures	2.7	(7,636,814.02)
Contrats de changes à terme	2.2	38,892.44
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		183,394,146.13
provenant des opérations		100,004,140.10
Souscriptions		518,432,956.78
Rachats		(439,082,837.11)
Distribution de dividendes	10	(720,827.91)
Actifs nets en début d'année		2,069,199,290.69
Actifs nets à la fin de l'année		2,331,222,728.58

### DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

### Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	5,033,737.712	1,289,144.308	(793,893.223)	5,528,988.797
Class AD shares EUR	855,872.623	58,614.479	(146,573.182)	767,913.920
Class B shares EUR	1,372,247.434	152,246.403	(161,540.137)	1,362,953.700
Class B shares CHF	2,107.351	-	(571.520)	1,535.831
Class I shares EUR	5,015,635.255	756,351.979	(1,333,393.719)	4,438,593.515
Class ID shares EUR	60,833.075	1,116.307	(40,995.956)	20,953.426
Class H-A shares CHF	10,773.533	-	(659.572)	10,113.961
Class H-A shares USD	1,258.001	-	(0.001)	1,258.000
Class H-I shares CHF	8,503.880	620.000	(200.000)	8,923.880
Class N shares EUR	27,992.276	30,475.268	(9,349.575)	49,117.969
Class ND shares EUR	9,483.807	5,330.250	(733.984)	14,080.073
Class Q shares EUR	142,942.083	32,056.004	(10,735.326)	164,262.761
Class SI shares EUR	-	1,143,680.099	(9,647.210)	1,134,032.889

### DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou	Dénomination	Devise	Valeur de marché	% VNI	Quantité ou	Dénomination	Devise	Valeur de marché	% VNI
nominal			en EUR		nominal			en EUR	
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	d'una houre	do valoure			UNICREDIT SPA 19-20/02/2029 FRN	EUR EUR	10,396,776.00	0.45
	valeurs mobilieres aumises a la cote officiene	u une bourse	de valeurs			UNICREDIT SPA 19-23/09/2029 FRN UNICREDIT SPA 19-31/12/2049 FRN	EUR	3,813,303.00 3,406,887.00	0.16 0.15
	Obligations					UNIONE DI BANCHE 19-12/07/2029 FRN	EUR	6,080,480.00	0.26
	Banques				.,,			354,981,144.05	15.23
	BANCO BILBAO VIZ 19-31/12/2049 FRN	EUR	7,188,840.00	0.31		Gouvernements			
	BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	EUR	3,850,480.00	0.17	20,000,000.00	FRANCE O.A.T. 1% 15-25/11/2025	EUR	19,472,000.00	0.84
	BANCO BILBAO VIZ 23-10/05/2026 FRN	EUR	9,963,855.00	0.43		ITALY BTPS 0.65% 20-15/05/2026	EUR	33,648,538.90	1.44
	BANCO BPM SPA 1.75% 19-28/01/2025 BANCO BPM SPA 20-14/09/2030 FRN	EUR EUR	1,466,190.00 3,147,151.00	0.06 0.14		ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	14,785,922.08	0.63
	BANCO BPM SPA 23-14/06/2028 FRN	EUR	6,708,864.00	0.14		ITALY BTPS I/L 2.35% 14-15/09/2024	EUR	52,673,076.75	2.26
	BANCO BPM SPA 4.625% 23-29/11/2027	EUR	2,889,824.00	0.12		SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	EUR EUR	48,908,884.86	2.10
	BANCO BPM SPA 6% 22-13/09/2026	EUR	3,800,700.00	0.16		SPAIN I/L BOND 1.8% 14-30/11/2024 SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	EUR	15,517,509.61 11,249,540.41	0.67 0.48
2,100,000.00	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	2,187,549.00	0.09		SPANISH GOVT 0% 22-31/05/2025	EUR	15,357,600.00	0.40
1,400,000.00	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	1,372,980.00	0.06	10,000,000.00	0.7.1.10.1.00.1.07.2.2.20	2011	211,613,072.61	9.08
	BANCO SABADELL 23-07/02/2029 FRN	EUR	1,654,352.00	0.07		Accessoires & Equipements automobiles		,	
	BANCO SABADELL 23-08/09/2029 FRN	EUR	3,540,046.00	0.15	15.300.000.00	FAURECIA 2.625% 18-15/06/2025	EUR	15,056,730.00	0.65
	BANCO SABADELL 5.625% 16-06/05/2026	EUR	6,759,588.00	0.29		FAURECIA 7.25% 22-15/06/2026	EUR	497,235.96	0.01
	BANCO SANTANDER 20-11/02/2025 FRN	EUR	4,611,178.00	0.20	10,610,000.00	FORD MOTOR CRED 1.744% 20-19/07/2024	EUR	10,464,855.20	0.45
	BANCO SANTANDER 23-18/10/2027 FRN BANCO SANTANDER 23-23/08/2033 FRN	EUR	9,329,411.00 3,569,422.00	0.40	3,700,000.00	FORD MOTOR CRED 4.867% 23-03/08/2027	EUR	3,807,707.00	0.16
.,,	BANKIA 19-15/02/2029 FRN	EUR EUR	8,689,560.00	0.15 0.37		FORD MOTOR CRED 6.125% 23-15/05/2028	EUR	6,488,580.00	0.28
	BANK OF AMER CRP 4.134% 23-12/06/2028	EUR	3,715,740.00	0.16		FORVIA 2.75% 21-15/02/2027	EUR	4,890,441.00	0.21
	BARCLAYS PLC 22-31/01/2027 FRN	EUR	3,640,541.00	0.16	,,	GEN MOTORS FIN 1% 22-24/02/2025	EUR	4,367,025.00	0.19
	BNP PARIBAS 19-23/01/2027 FRN	EUR	7,486,171.00	0.32		KION GROUP AG 1.625% 20-24/09/2025	EUR	3,161,037.00	0.14
6,400,000.00	BNP PARIBAS 20-01/09/2028 FRN	EUR	5,747,584.00	0.25		PEUGEOT 2.75% 20-15/05/2026 PEUGEOT 2% 18-20/03/2025	EUR EUR	5,049,204.00 9,911,433.00	0.22 0.43
8,400,000.00	CAIXABANK 17-31/12/2049	EUR	8,404,368.00	0.36		RCI BANQUE 4.125% 22-01/12/2025	EUR	1,813,500.00	0.43
, ,	CAIXABANK 20-18/11/2026 FRN	EUR	2,071,146.00	0.09		RCI BANQUE 4.625% 23-13/07/2026	EUR	2,558,425.00	0.11
.,,	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	8,480,563.00	0.36		RCI BANQUE 4.875% 23-02/10/2029	EUR	4,211,720.00	0.18
	CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	EUR	4,671,888.00	0.20	3,100,000.00	RCI BANQUE 4.875% 23-14/06/2028	EUR	3,264,982.00	0.14
	CAIXABANK 22-23/02/2033 FRN	EUR	4,120,974.00	0.18	3,400,000.00	RENAULT 1.25% 19-24/06/2025	EUR	3,269,576.00	0.14
	CESKA SPORITELNA 22-14/11/2025 FRN CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR EUR	2,857,736.00 3,206,237.00	0.12 0.14		RENAULT 1% 18-18/04/2024	EUR	1,879,803.00	0.08
	CESKA SPORITELNA 23-29/06/2027 FRN	EUR	4,155,400.00	0.14		RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	EUR	5,239,458.00	0.22
	COOPERATIEVE RAB 22-30/11/2032 FRN	EUR	2,404,320.00	0.10		RENAULT 83-24/10/2049 FRN TP	EUR	2,978,931.00	0.13
	CRED AGRICOLE SA 2.5% 22-29/08/2029	EUR	4,053,000.00	0.17		SCANIA CV AB 2.25% 20-03/06/2025	EUR	6,563,186.00	0.28
	CRED AGRICOLE SA 22-12/10/2026 FRN	EUR	5,245,656.00	0.23		SCHAEFFLER VERWA 3.75% 16-15/09/2026	EUR	2,669,814.00	0.11
310,000.00	CREDITO EMILIANO 20-16/12/2030 FRN	EUR	291,555.00	0.00		TOYOTA FIN AUSTR 2.004% 20-21/10/2024 TRATON FIN LUX 23-21/01/2026 FRN	EUR EUR	2,268,490.00 5,096,634.00	0.10 0.22
3,800,000.00	CREDITO EMILIANO 23-30/05/2029 FRN	EUR	3,979,854.00	0.17		TRATON FIN LUX 4.125% 22-22/11/2025	EUR	1,310,478.00	0.22
	DELL BANK INTERN 1.625% 20-24/06/2024	EUR	6,132,730.00	0.26		TRATON FIN LUX 4.125% 23-18/01/2025	EUR	7,426,566.00	0.32
	DNB BANK ASA 23-01/11/2029 FRN	EUR	5,470,764.00	0.23		TRATON FIN LUX 4.5% 23-23/11/2026	EUR	3,781,733.00	0.16
	DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	EUR	6,022,320.00	0.26	3,800,000.00	VOLKSWAGEN INTFN 18-31/12/2049 FRN	EUR	3,767,168.00	0.16
	EC FINANCE 3% 21-15/10/2026	EUR	4,161,540.00	0.18	3,300,000.00	VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	EUR	3,133,647.00	0.13
	IBERCAJA 23-07/06/2027 FRN ING BANK NV 4.125% 23-02/10/2026	EUR EUR	3,199,820.00 9,327,227.00	0.14 0.40		ZF EUROPE 2% 19-23/02/2026	EUR	3,631,090.00	0.16
	ING GROEP NV 21-29/09/2028 FRN	EUR	1,777,580.00	0.40		ZF EUROPE FIN BV 6.125% 23-13/03/2029	EUR	2,236,920.00	0.10
,,	INTESA SANPAOLO 0.625% 21-24/02/2026	EUR	3,387,096.00	0.15		ZF FINANCE GMBH 2.75% 20-25/05/2027	EUR	2,478,788.00	0.11
	INTESA SANPAOLO 17-29/12/2049	EUR	6,269,031.00	0.27		ZF FINANCE GMBH 2% 21-06/05/2027	EUR EUR	3,521,574.00	0.15
6,800,000.00	INTESA SANPAOLO 23-17/03/2025 FRN	EUR	6,809,792.00	0.29	2,900,000.00	ZF FINANCE GMBH 5.75% 23-03/08/2026	EUR	2,999,963.00 <b>139,796,694.16</b>	0.13 <b>6.00</b>
5,400,000.00	JYSKE BANK A/S 21-02/09/2026 FRN	EUR	5,074,488.00	0.22		Sanciana divaraitión		133,730,034.10	0.00
3,100,000.00	JYSKE BANK A/S 23-10/11/2029 FRN	EUR	3,227,968.00	0.14	2 300 000 00	Services diversifiés AHLSTROM-MUN 3.625% 21-04/02/2028	EUR	2.091.022.00	0.09
	JYSKE BANK A/S 23-26/10/2028 FRN	EUR	2,290,112.00	0.10	,,	ALD SA 23-21/02/2025 FRN	EUR	3,310,626.00	0.14
	JYSKE BANK A/S 5.5% 22-16/11/2027	EUR	4,199,880.00	0.18		ALD SA 4.75% 22-13/10/2025	EUR	2,855,888.00	0.12
	KBC GROUP NV 19-31/12/2049 FRN KBC GROUP NV 22-29/06/2025 FRN	EUR	3,202,272.00 5,165,992.00	0.14		ALD SA 4.875% 23-06/10/2028	EUR	6,675,291.00	0.29
	KBC GROUP NV 22-29/00/2025 FRN KBC GROUP NV 23-06/06/2026 FRN	EUR EUR	9,101,790.00	0.22 0.39		AMADEUS IT GROUP 2.5% 20-20/05/2024	EUR	11,735,808.00	0.51
	KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN	EUR	5,092,300.00	0.33		ARVAL SERVICE 0% 21-01/10/2025	EUR	847,548.00	0.04
	LA BANQUE POSTAL 22-05/03/2034 FRN	EUR	5,240,300.00	0.22		ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026	EUR	5,374,518.00	0.23
	LA BANQUE POSTAL 22-09/02/2028 FRN	EUR	2,487,969.00	0.11		ARVAL SERVICE LE 4.625% 23-02/12/2024	EUR	4,122,632.00	0.18
2,600,000.00	NATIONWIDE BLDG 4.5% 23-01/11/2026	EUR	2,683,018.00	0.12	, ,	AVIS BUDGET FINA 7.25% 23-31/07/2030	EUR	2,895,831.00	0.12
7,200,000.00	NATWEST MARKETS 23-13/01/2026 FRN	EUR	7,258,464.00	0.31		DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028 ELIS SA 1.625% 19-03/04/2028	EUR EUR	4,980,357.00 2,491,290.00	0.21 0.11
	NEXI 2.125% 21-30/04/2029	EUR	3,007,810.00	0.13		ELIS SA 1% 19-03/04/2025	EUR	2,799,457.00	0.11
	NORDEA BANK ABP 23-06/09/2026 FRN	EUR	4,920,383.85	0.21		ELIS SA 2.875% 18-15/02/2026	EUR	2,464,325.00	0.11
	NOVA LJUBLJANSKA 23-27/06/2027 FRN	EUR	1,687,264.00	0.07		ELIS SA 4.125% 22-24/05/2027	EUR	3,142,904.00	0.13
	PSA BANQUE FRANC 3.875% 23-19/01/2026 RCI BANQUE 19-18/02/2030 FRN	EUR EUR	1,410,332.00 9,318,528.00	0.06 0.40	2,100,000.00	HARLEY-DAVIDSON 5.125% 23-05/04/2026	EUR	2,167,893.00	0.09
	SOCIETE GENERALE 20-21/04/2026 FRN	EUR	1,641,367.00	0.40	2,800,000.00	INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024	EUR	2,783,116.00	0.12
	SOCIETE GENERALE 20-2/104/2020 FRN	EUR	3,004,384.00	0.07		LEASYS SPA 4.5% 23-26/07/2026	EUR	5,295,316.00	0.23
	SOCIETE GENERALE 21-12/06/2029 FRN	EUR	8,079,189.00	0.35		LEASYS SPA 4.625% 23-16/02/2027	EUR	3,183,328.00	0.14
	SOCIETE GENERALE 21-30/06/2031 FRN	EUR	5,244,741.00	0.22		LOXAM SAS 2.875% 19-15/04/2026	EUR	874,332.00	0.04
	SOCIETE GENERALE 23-28/09/2029 FRN	EUR	6,676,224.00	0.29		LOXAM SAS 4.5% 22-15/02/2027	EUR EUR	2,200,528.00	0.09
	UBS GROUP 22-21/03/2025 FRN	EUR	7,340,741.20	0.31		LOXAM SAS 6.375% 23-15/05/2028 MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	5,318,841.00 3,149,454.00	0.23 0.14
	UBS GROUP FUNDIN 18-17/04/2025 FRN	EUR	4,363,832.00	0.19		MEDIO AMBIENTE 1.001% 19-04/12/2020 MEDIO AMBIENTE 5.25% 23-30/10/2029	EUR	6,664,070.00	0.14
	UNICAJA ES 21-01/12/2026 FRN	EUR	1,606,279.00	0.07		NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	6,080,830.00	0.26
	UNICAJA ES 4.5% 22-30/06/2025	EUR	2,501,875.00	0.11		NEXI 1.625% 21-30/04/2026	EUR	4,943,640.00	0.21
	UNICREDIT BANK C 3.625% 23-15/02/2026 UNICREDIT SPA 19-03/07/2025 FRN	EUR EUR	6,845,764.00 789,808.00	0.29 0.03		PAPREC HOLDING 3.5% 21-01/07/2028	EUR	2,995,871.00	0.13
000,000.00	ONIONEDII OFA 15-00/0//2020 FAN	EUR	103,000.00	0.03	2,700,000.00	PAPREC HOLDING 6.5% 23-17/11/2027	EUR	2,891,133.00	0.12
			•						

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

### DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

0 1111				
Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
7 000 000 00	ONT OF 5 4059/ 00 00 40/0007	FUE	7 705 000 00	0.00
	SIXT SE 5.125% 23-09/10/2027	EUR	7,725,882.00	0.33
	VERISURE HOLDING 3.25% 21-15/02/2027	EUR	2,406,975.00	0.10
	VERISURE HOLDING 3.875% 20-15/07/2026	EUR	2,561,130.00	0.11
	VERISURE HOLDING 7.125% 23-01/02/2028	EUR	1,266,876.00	0.05
	WORLDLINE SA 0% 19-30/07/2026 CV	EUR	2,382,403.00	0.10
/3,319.00	WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	EUR	8,040,234.86	0.34
			128,719,349.86	5.52
4 500 000 00	Matériaux de construction ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	4,329,225.00	0.19
		EUR	3,784,064.50	
	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028			0.16
	CARRIER GLOBAL 4.5% 23-29/05/2025	EUR EUR	4,539,465.00	0.19
	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026		5,343,965.00	0.23
	CIE DE ST GOBAIN 3.75% 23-29/11/2026	EUR	7,934,082.00	0.35
	EIFFAGE SA 1.625% 20-14/01/2027	EUR	4,013,016.00	0.17
	EMERALD DEBT 6.375% 23-15/12/2030	EUR	2,140,700.00	0.09
	HOLCIM FINANCE L 19-31/12/2049 FRN	EUR	5,964,300.00	0.26
	IMERYS SA 4.75% 23-29/11/2029	EUR	8,549,100.00	0.38
	INFRASTRUTTURE W 1.875% 20-08/07/2026	EUR	5,776,500.00	0.25
845,043.00	OHL OPERACIONES 6.6% 21-31/03/2026	EUR	811,451.69	0.03
5,800,000.00	SAIPEM FIN INTL 3.125% 21-31/03/2028	EUR	5,454,378.00	0.23
7,600,000.00	SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR	7,457,044.00	0.32
4,300,000.00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	4,474,236.00	0.19
5,500,000.00	WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026	EUR	5,419,480.00	0.23
746,000.00	WEBUILD SPA 5.875% 20-15/12/2025	EUR	761,934.56	0.03
	WEBUILD SPA 7% 23-27/09/2028	EUR	5,239,150.00	0.22
	WIENERBERGER AG 2.75% 20-04/06/2025	EUR	5,125,848.00	0.22
	WIENERBERGER AG 4.875% 23-04/10/2028	EUR	2,862,648.00	0.12
_,, ,			89,980,587.75	3.86
	Energie			
8,700,000.00	DRAX FINCO PLC 2.625% 20-01/11/2025	EUR	8,444,220.00	0.36
	EDP SA 19-30/04/2079 FRN	EUR	2,203,476.00	0.09
	ELEC DE FRANCE 13-29/01/2049 FRN	EUR	2,814,812.00	0.12
	ELEC DE FRANCE 18-31/12/2049 FRN	EUR	5,169,580.00	0.22
	ELEC DE FRANCE 3.75% 23-05/06/2027	EUR	3,264,224.00	0.14
	ENEL SPA 19-24/05/2080 FRN	EUR	1,082,466.00	0.04
	ENGIE 3.75% 23-06/09/2027	EUR	4,798,700.00	0.21
	ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	EUR		0.21
			4,229,456.00	
	GALP ENERGIA 2% 20-15/01/2026	EUR	5,320,645.00	0.23
	GAS NAT FENOSA F 15-29/12/2049 FRN	EUR	4,371,004.00	0.19
	HOLDING DINFRAS 4.5% 23-06/04/2027	EUR	6,250,731.00	0.27
	IBERDROLA INTL 18-31/12/2049 FRN	EUR	3,392,316.00	0.15
	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,642,332.00	0.11
	NATL GRID NA INC 4.151% 23-12/09/2027	EUR	4,627,035.00	0.20
	REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN	EUR		
7.700.000.00			5,095,410.00	0.22
.,,	TOTALENERGIES SE 19-31/12/2049 FRN	EUR	7,640,248.00	0.33
.,,				
	Cosmétiques	EUR	7,640,248.00 <b>71,346,655.00</b>	0.33 <b>3.06</b>
3,200,000.00	Cosmétiques AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027	EUR	7,640,248.00 <b>71,346,655.00</b> 2,956,544.00	0.33 <b>3.06</b> 0.13
3,200,000.00 5,700,000.00	Cosmétiques AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027 CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028	EUR EUR EUR	7,640,248.00 <b>71,346,655.00</b> 2,956,544.00 5,572,434.00	0.33 <b>3.06</b> 0.13 0.24
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00	Cosmétiques AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027 CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028 CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030	EUR EUR EUR EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00	0.33 <b>3.06</b> 0.13 0.24 0.14
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00	Cosmétiques AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027 CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028 CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030 COTY INC 5.75% 23-15/09/2028	EUR EUR EUR EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00	0.33 <b>3.06</b> 0.13 0.24 0.14 0.14
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025	EUR EUR EUR EUR EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.14
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 1,750,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025	EUR EUR EUR EUR EUR EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028	EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	7,640,248.00 <b>71,346,655.00</b> 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.18
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025	EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 3,400,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20.13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20.15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23.15/05/2030  COTY INC 5.75% 23.15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19.15/0/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19.15/01/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19.15/11/2027	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 4,100,000.00 4,100,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/11/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 4,100,000.00 1,600,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/02/2025  GRIEOLS SA 2.55% 19-15/02/2025  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 1,600,000.00 1,600,000.00 5,100,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/02/2025  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 4,626,465.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 1,600,000.00 1,600,000.00 5,100,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/02/2025  GRIEOLS SA 2.55% 19-15/02/2025  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030	EUR	7,640,248.00 <b>71,346,655.00</b> 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 4,100,000.00 1,600,000.00 4,100,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/02/2025  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 4,626,465.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 3,400,000.00 4,100,000.00 1,600,000.00 1,600,000.00 4,000,000.00 1,000,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/10/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/11/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19-15/10/2028	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 4,626,465.00 3,766,200.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 4,100,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20.13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20.15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23.15/05/2030  COTY INC 5.75% 23.15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22.24/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19.15/02/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19.15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19.15/11/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21.15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23.15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20.14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19.15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21.15/01/2028	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,648.00 4,626,465.00 3,766,200.00 1,101,540.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07 0.20 0.66 0.05
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 4,500,000.00 4,500,000.00 4,100,000.00 4,100,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 2,100,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE 8. C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/01/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030  H LUNDBECK AIS 0.875% 20-14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029  KORIAN SA 0.875% 20-06/03/2027 CV FLAT	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 4,626,465.00 3,766,200.00 1,101,540.00 1,890,096.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07 0.20 0.16 0.05 0.08
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 4,100,000.00 1,600,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 1,200,000.00 2,100,000.00 3,400,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.5% 19-15/11/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029  KORIAN SA 0.875% 20-06/03/2027 CV FLAT  QUINTILES IMS 2.875% 17-15/09/2025  SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 4,626,465.00 3,766,200.00 1,101,540.00 1,890,096.00 2,073,183.00 3,526,038.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.19 0.14 0.17 0.07 0.20 0.16 0.05 0.09 0.15
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 4,100,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 2,100,000.00 2,100,000.00 3,400,000.00 5,700,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20.13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20.15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20.15/05/2030  COTY INC 5.75% 23.15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21.01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22.24/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19.15/01/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19.15/01/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21.15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21.15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20.14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19.15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21.15/03/2029  KORIAN SA 0.875% 20.06/03/2027 CV FLAT  QUINTILES IMS 2.875% 17.15/09/2025  SARTORIUS FIN 4.375% 23.14/09/2029  TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21.09/05/2027	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 4,626,465.00 3,766,200.00 1,101,540.00 2,073,183.00 3,526,038.00 5,515,092.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.20 0.16 0.05 0.08 0.09 0.15 0.24
3,200,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 4,500,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 4,100,000.00 4,000,000.00 1,200,000.00 48,000.00 2,100,000.00 3,400,000.00 5,000,000.00 5,000,000.00 5,000,000.00 3,400,000.00 3,300,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20.13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20.15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23.15/05/2030  COTY INC 5.75% 23.15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22.24/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/01/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 4.75% 23-15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029  KORIAN SA 0.875% 20-06/03/2027 CV FLAT  QUINTILES IMS 2.875% 17-15/09/2025  SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029  TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027  TEVA PHARMA FNC 6% 20-31/01/2025	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 1,702,848.00 1,101,540.00 1,890,096.00 2,073,183.00 3,526,038.00 5,515,092.00 3,343,494.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07 0.20 0.66 0.05 0.08 0.09 0.15 0.24
3,200,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 4,500,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 4,100,000.00 4,000,000.00 1,200,000.00 48,000.00 2,100,000.00 3,400,000.00 5,000,000.00 5,000,000.00 5,000,000.00 3,400,000.00 3,300,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20.13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20.15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20.15/05/2030  COTY INC 5.75% 23.15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21.01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22.24/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19.15/01/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19.15/01/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21.15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21.15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20.14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19.15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21.15/03/2029  KORIAN SA 0.875% 20.06/03/2027 CV FLAT  QUINTILES IMS 2.875% 17.15/09/2025  SARTORIUS FIN 4.375% 23.14/09/2029  TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21.09/05/2027	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 1,702,848.00 1,702,848.00 2,073,183.00 1,101,540.00 1,890,096.00 2,073,183.00 5,515,092.00 3,343,494.00 3,069,640.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07 0.20 0.16 0.05 0.08 0.09 0.15 0.24 0.14
3,200,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 4,500,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 4,100,000.00 4,000,000.00 1,200,000.00 48,000.00 2,100,000.00 3,400,000.00 5,000,000.00 5,000,000.00 5,000,000.00 3,400,000.00 3,300,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZIN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZIN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE 8. C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS SEX COSTON 3.875% 21-15/10/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.55% 19-15/11/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030  H LUNDBECK AIS 0.875% 20-14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029  KORIAN SA 0.875% 20-06/03/2027 CV FLAT  QUINTILES IMS 2.875% 17-15/09/2025  SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2027  TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025  TEVA PHARM FNC 7.375% 23-15/09/2029	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 1,702,848.00 1,101,540.00 1,890,096.00 2,073,183.00 3,526,038.00 5,515,092.00 3,343,494.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07 0.20 0.66 0.05 0.08 0.09 0.15 0.24
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,500,000.00 4,100,000.00 5,100,000.00 1,200,000.00 4,000.00 2,100,000.00 2,100,000.00 5,700,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20.13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20.15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23.15/05/2030  COTY INC 5.75% 23.15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22.24/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/01/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 4.75% 23-15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029  KORIAN SA 0.875% 20-06/03/2027 CV FLAT  QUINTILES IMS 2.875% 17-15/09/2025  SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029  TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027  TEVA PHARMA FNC 6% 20-31/01/2025	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 1,702,848.00 1,702,848.00 2,073,183.00 1,101,540.00 1,890,096.00 2,073,183.00 5,515,092.00 3,343,494.00 3,069,640.00	0.33 3.06 0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07 0.20 0.16 0.05 0.08 0.09 0.15 0.24 0.14
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 4,100,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 2,100,000.00 5,700,000.00 5,700,000.00 5,700,000.00 5,200,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/01/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/11/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029  KORIAN SA 0.875% 20-06/03/2027 CV FLAT  QUINTILES IMS 2.875% 17-15/09/2025  SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029  TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025  TEVA PHARM FNC 7.375% 23-15/09/2029  Télécommunications  CELLNEX FINANCE 0.75% 21-15/11/2026	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 4,626,465.00 3,766,200.00 1,101,540.00 2,073,183.00 3,526,038.00 5,515,092.00 3,343,494.00 3,069,640.00 66,237,996.50	0.33 3.06  0.13 0.24 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.02 0.16 0.05 0.08 0.09 0.15 0.24 0.14 0.13
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,500,000.00 4,100,000.00 4,100,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 1,200,000.00 2,100,000.00 5,700,000.00 5,700,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20.13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20.15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23.15/05/2030  COTY INC 5.75% 23.15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS SE & C 1.875% 22.24/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19.15/01/2028  GRIFOLS SA 1.625% 19.15/01/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21.15/10/2028  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21.15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20.14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19.15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19.15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21.15/03/2029  KORIAN SA 0.875% 20.06/03/2027 CV FLAT  QUINTILES IMS 2.875% 17.15/09/2029  TEVA PHARMACEUTI 3.75% 23.14/09/2029  TEVA PHARM FNC 6% 20.31/01/2025  TEVA PHARM FNC 6% 20.31/01/2025  TEVA PHARM FNC 7.375% 23.15/09/2029  TEVA PHARM FNC 7.375% 23.15/09/2029  TÉIÉCOMMUNICATION C 1.75% 21.15/11/2066  CELLNEX FINANCE 0.75% 21.15/11/2066  CETIN GROUP BV 3.125% 22.14/04/2027	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 4,626,465.00 3,766,200.00 1,101,540.00 1,890,096.00 2,073,183.00 3,526,038.00 5,515,092.00 3,343,494.00 3,069,640.00 66,237,996.50 4,823,572.00 5,028,556.00	0.33 3.06  0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.02 0.16 0.05 0.08 0.09 0.15 0.24 0.14 0.13 2.84
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,500,000.00 4,600,000.00 4,100,000.00 5,100,000.00 1,200,000.00 2,100,000.00 3,400,000.00 3,400,000.00 5,700,000.00 5,700,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20.13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20.15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23.15/05/2030  COTY INC 5.75% 23.15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  GRIFOLS SE & C 1.875% 22.24/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/11/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRIEDLS SA 2.25% 19-15/11/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029  KORIAN SA 0.875% 20-06/03/2027 CV FLAT  QUINTILES IMS 2.875% 17-15/09/2025  SARTORIUS FIN 4.375% 23-15/09/2029  TEVA PHARMACEUTI 3.75% 23-15/09/2029  TÉVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025  TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025  TEVA PHARM FNC 7.375% 23-15/09/2029  TÉVA PHARM FNC 7.375% 21-15/11/2026  CETIN GROUP BV 3.125% 22-14/04/2027  EIRCOM FINANCE 1.75% 19-01/11/2024	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 5,572,434.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 1,702,848.00 1,101,540.00 1,890,966.00 2,073,183.00 3,526,038.00 5,515,092.00 3,343,494.00 3,069,640.00 66,237,996.50 4,823,572.00 5,028,556.00 789,120.00	0.33 3.06  0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07 0.20 0.16 0.05 0.08 0.09 0.15 0.24 0.14 0.13 2.84
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,100,000.00 4,100,000.00 4,000,000.00 1,200,000.00 4,000,000.00 2,100,000.00 5,700,000.00 5,700,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.5% 19-15/10/2028  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030  H LUNDBECK AIS 0.875% 20-14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029  TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-19/05/2027  TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025  TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2026  TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2026	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 1,702,848.00 4,626,731.00 1,702,848.00 4,626,465.00 3,766,200.00 1,101,540.00 1,890,966.00 2,073,183.00 3,526,038.00 5,515,092.00 3,343,494.00 3,059,640.00 66,237,996.50 4,823,572.00 5,028,556.00 789,120.00 2,730,056.00	0.33 3.06  0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07 0.20 0.16 0.05 0.08 0.09 0.15 0.24 0.14 0.13 2.84  0.21 0.22 0.02 0.12
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,500,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 4,000,000.00 5,100,000.00 5,100,000.00 5,100,000.00 5,100,000.00 5,100,000.00 5,100,000.00 5,100,000.00 5,100,000.00 5,100,000.00 5,100,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00 3,350,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 22-14/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.25% 19-15/01/2027  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2030  H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.75% 19-15/01/2027  IZVIA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027  TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025  TEVA PHARM FNC 7.375% 23-14/09/2029  TÉVA PHARM FNC 7.375% 23-15/09/2029  TÉVA PHARM FNC 7.375% 21-15/11/2026  CETIN GROUP BV 3.125% 22-14/04/2027  EIRCOM FINANCE 1.75% 19-01/11/2024  EIRCOM FINANCE 3.5% 19-15/05/2026  GN STORE NORD 0.875% 21-25/11/2024	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 4,062,731.00 1,702,848.00 4,626,465.00 3,766,200.00 1,101,540.00 2,073,183.00 3,526,038.00 5,515,092.00 3,343,494.00 3,069,640.00 66,237,996.50 4,823,572.00 5,028,556.00 789,120.00 2,730,056.00 3,209,065.50	0.33 3.06  0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07 0.20 0.16 0.05 0.08 0.09 0.15 0.24 0.14 0.13 2.84  0.21 0.22 0.02 0.12
3,200,000.00 5,700,000.00 3,000,000.00 3,300,000.00 1,750,000.00 4,500,000.00 4,500,000.00 4,100,000.00 4,000,000.00 1,200,000.00 2,100,000.00 3,400,000.00 5,700,000.00 5,700,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00 5,200,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00 2,800,000.00 2,300,000.00 2,300,000.00	Cosmétiques  AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027  CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028  CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030  COTY INC 5.75% 23-15/09/2028  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025  GRIFOLS ESCROW 3.875% 22-24/05/2025  GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025  GRIFOLS SA 2.5% 19-15/10/2028  GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028  GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030  H LUNDBECK AIS 0.875% 20-14/10/2027  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028  IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029  TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-19/05/2027  TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025  TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2026  TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2026	EUR	7,640,248.00 71,346,655.00 2,956,544.00 3,202,830.00 3,161,640.00 3,112,923.00 1,713,057.50 4,123,395.00 4,505,424.00 3,212,422.00 1,702,848.00 4,626,731.00 1,702,848.00 4,626,465.00 3,766,200.00 1,101,540.00 1,890,966.00 2,073,183.00 3,526,038.00 5,515,092.00 3,343,494.00 3,059,640.00 66,237,996.50 4,823,572.00 5,028,556.00 789,120.00 2,730,056.00	0.33 3.06  0.13 0.24 0.14 0.14 0.13 0.07 0.18 0.19 0.14 0.17 0.07 0.20 0.16 0.05 0.08 0.09 0.15 0.24 0.14 0.13 2.84  0.21 0.22 0.02 0.12

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Hommai			en Lok	
	PFF TELECOM GRP 3.25% 20-29/09/2027 PPF ARENA 1 B 2.125% 19-31/01/2025	EUR	1,071,048.00	0.05
	SES 16-29/12/2049	EUR EUR	8,331,870.00 10,312,945.20	0.36 0.44
	TDC NET AS 5.056% 22-31/05/2028	EUR	3,433,914.00	0.15
	TELEFONICA EUROP 19-31/12/2049 FRN	EUR	6,368,512.00	0.27
.,,			60,510,574.70	2.60
5 700 000 00	Services financiers BANCA IFIS SPA 1.75% 20-25/06/2024	EUR	5,615,469.00	0.24
	BANCA IFIS SPA 6.125% 23-19/01/2027	EUR	3,387,978.00	0.14
	CA AUTO BANK 23-13/01/2025 FRN	EUR	6,221,762.00	0.27
7,000,000.00	CA AUTO BANK 4.375% 23-08/06/2026	EUR	7,115,640.00	0.31
	CA AUTO BANK IE 4.75% 23-25/01/2027	EUR	3,930,036.00	0.17
	CA AUTO BANK SPA 24/03/2024	EUR	4,101,517.00	0.18
	FCA BANK IE 0% 21-16/04/2024	EUR	3,957,720.00	0.17
	HOLDING DINFRAS 0.125% 21-16/09/2025	EUR	2,728,784.00	0.11
	HOLDING DINFRAS 0.625% 21-16/09/2028 LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	EUR EUR	4,096,473.00 3,263,400.00	0.18 0.13
	LEASEPLAN CORP 3.5% 20-09/04/2025	EUR	4,799,712.00	0.13
1,000,000.00	22.102. 21.17.001.11. 0.07.20.000 112020	2011	49,218,491.00	2.11
12 098 000 00	<b>Transports</b> GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	12,009,442.64	0.52
	INPOST SA 2.25% 21-15/07/2027	EUR	6,333,044.00	0.32
	SIXT SE 1.75% 20-09/12/2024	EUR	5,306,850.00	0.23
	WIZZ AIR FIN CO 1.35% 21-19/01/2024	EUR	9,309,947.80	0.40
	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	4,330,298.00	0.18
			37,289,582.44	1.60
7.000.000.00	Internet ADEVINTA ASA 2.625% 20-15/11/2025	EUR	6,947,920.00	0.30
	ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	EUR	2,391,768.00	0.10
9,200,000.00	ILIAD 0.75% 21-11/02/2024	EUR	9,160,624.00	0.40
	ILIAD 1.875% 21-11/02/2028	EUR	4,048,704.00	0.17
	ILIAD 2.375% 20-17/06/2026	EUR	3,838,920.00	0.16
8,100,000.00	ILIAD 5.375% 22-14/06/2027	EUR	8,338,545.00	0.36
	Commerce & Distribution		34,726,481.00	1.49
8,100,000.00	DUFRY ONE BV 2.5% 17-15/10/2024	EUR	7,982,631.00	0.34
3,387,702.24	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	2,939,227.82	0.13
	FNAC DARTY SA 1.875% 19-30/05/2024	EUR	5,858,228.00	0.25
	ONTEX GROUP 3.5% 21-15/07/2026	EUR	4,062,618.00	0.17
	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	2,363,300.00	0.10
	REXEL SA 5.25% 23-15/09/2030	EUR EUR	3,449,622.00	0.15 0.24
3,700,000.00	SEB SA 1.375% 20-16/06/2025	LOIX	5,484,369.00 <b>32,139,995.82</b>	1.38
	Stockage & Entrepôt			
	ARDAGH METAL PAC 3% 21-01/09/2029	EUR	5,179,456.00	0.23
	BALL CORP 1.5% 19-15/03/2027 CANPACK EASTERN 2.375% 20-01/11/2027	EUR EUR	2,067,076.00 1,931,328.00	0.09 0.08
	CROWN EUROPEAN 5% 23-15/05/2028	EUR	3,012,549.00	0.08
	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	2,409,288.00	0.10
	HUHTAMAKI OYJ 5.125% 23-24/11/2028	EUR	2,190,447.00	0.09
	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	3,087,661.50	0.13
	SMURFIT KAPPA AQ 2.875% 18-15/01/2026	EUR	2,317,241.00	0.10
	STORA ENSO OYJ 4.25% 23-01/09/2029	EUR	2,567,825.00	0.11
4,200,000.00	VERALLIA SA 1.625% 21-14/05/2028	EUR	3,928,806.00 <b>28,691,677.50</b>	0.17 <b>1.23</b>
	Chimie		_3,001,011.00	1.20
	ARKEMA 19-31/12/2049 FRN	EUR	6,642,983.00	0.28
	CGG SA 7.75% 21-01/04/2027	EUR	4,164,120.00	0.18
	INEOS FINANCE PL 6.625% 23-15/05/2028	EUR	1,645,744.00	0.07
	PPG INDUSTRIES 1.875% 22-01/06/2025	EUR	2,387,690.24	0.10
	SOLVAY SA 20-02/09/2169 FRN SPCM SA 2% 20-01/02/2026	EUR	1,808,002.00 4,261,752.00	0.08
	VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	EUR EUR	3,416,868.00	0.18 0.15
0,000,000.00	VERBE BIBGG GF / 4.020% 21 61/10/2020	LOIT	24,327,159.24	1.04
0.400.000.00	Appareils électriques & électroniques	EUD	7.004.404.00	0.04
	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	7,891,464.00	0.34
	AMS-OSRAM AG 10.5% 23-30/03/2029 INFINEON TECH 19-01/04/2168 FRN	EUR EUR	4,561,956.00 4,799,403.00	0.20 0.21
	NEXANS SA 2.75% 17-05/04/2024	EUR	1,294,553.00	0.21
	NEXANS SA 5.5% 23-05/04/2028	EUR	2,767,934.00	0.03
			21,315,310.00	0.91
1,700.000.00	<b>Métal</b> NOVELIS SHEET 3.375% 21-15/04/2029	EUR	1,607,622.00	0.07
	ORANO SA 3.375% 19-23/04/2026	EUR	10,126,254.00	0.43
	ORANO SA 5.375% 22-15/05/2027	EUR	6,181,666.00	0.27

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

## DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

Quantité ou	Dénomination	Devise	Valeur de marché	% VNI
nominal			en EUR	
3,009,000.00	THYSSENKRUPP 2.875% 19-22/02/2024	EUR	2,999,130.48	0.13
			20,914,672.48	0.90
	Audiovisuel			
1,200,000.00	LAGARDERE SCA 1.625% 17-21/06/2024	EUR	1,196,976.00	0.05
5,200,000.00	TDF INFRASTRUCTU 5.625% 23-21/07/2028	EUR	5,471,440.00	0.24
5,000,000.00	UPCB FINANCE VII 3.625% 17-15/06/2029	EUR	4,795,950.00	0.21
4,875,000.00	VZ VENDOR 2.875% 20-15/01/2029	EUR	4,291,316.25	0.18
			15,755,682.25	0.68
	Agriculture			
3,600,000.00	LOUIS DREYF 1.625% 21-28/04/2028	EUR	3,351,312.00	0.14
9,900,000.00	LOUIS DREYF 2.375% 20-27/11/2025	EUR	9,673,785.00	0.42
2,500,000.00	SUDZUCKER INT 5.125% 22-31/10/2027	EUR	2,642,000.00	0.11
			15,667,097.00	0.67
	Alimentation			
4 400 000 00	CARREFOUR SA 1.875% 22-30/10/2026	EUR	4,256,164.00	0.18
	ELIOR PARTICIPAT 3.75% 21-15/07/2026	EUR	2,132,859.00	0.09
	SODEXO SA 0.5% 20-17/01/2024	EUR	2,796,192.00	0.12
2,000,000.00	00BEX0 0.10.070 20 1170 172024	Lort	9,185,215.00	0.39
	D., blisht		3,103,213.00	0.55
7 000 000 00	Publicité	EUD	7 044 020 00	0.00
7,000,000.00	IPSOS 2.875% 18-21/09/2025	EUR	7,611,630.00	0.33
			7,611,630.00	0.33
0.700.000	Immobilier		0.000.011.55	
	CASTELLUM HELSIN 2% 22-24/03/2025	EUR	2,608,011.00	0.11
118,621.00	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	4,728,114.44	0.20
			7,336,125.44	0.31
	Assurances, Réassurances			
5,400,000.00	THALES SA 4.125% 23-18/10/2028	EUR	5,646,132.00	0.24
			5,646,132.00	0.24
	Assurances			
2,800,000.00	COFACE SA 5.75% 23-28/11/2033	EUR	2,906,512.00	0.13
2,200,000.00	SOGECAP SA 23-16/05/2044 FRN	EUR	2,379,124.00	0.10
			5,285,636.00	0.23
	Bureautique		.,,	
3 900 000 00	TELEPERFORMANCE 5.25% 23-22/11/2028	EUR	4,083,495.00	0.18
0,000,000.00	TEEET ETG OTGE 0.20 /0 20 22/11/2020	Lort	4,083,495.00	0.18
	Hâtele 9 Destaurants		4,000,400.00	0.10
2 200 000 00	Hôtels & Restaurants ACCOR 19-31/12/2059 FRN	EUR	2 225 505 00	0.14
3,300,000.00	ACCOR 19-31/12/2009 FRIN	EUR	3,225,585.00	0.14
			3,225,585.00	0.14
0 000 000 00	Textile	EUD	0.004.047.00	0.40
2,300,000.00	TAPESTRY INC 5.375% 23-27/11/2027	EUR	2,384,847.00	0.10
			2,384,847.00	0.10
	Logiciels			
1,754,985.30	UBISOFT ENTERTAI 0% 19-24/09/24 CV FLAT	EUR	1,696,133.66	0.07
			1,696,133.66	0.07
		_	1,449,687,022.46	62.19
			, .,,.	
	Actions			
	Banques			
720,000.00	BNP PARIBAS	EUR	45,064,800.00	1.94
.,	CREDIT AGRICOLE SA	EUR	22,491,000.00	0.96
	SOCIETE GENERALE SA	EUR	32,433,750.00	1.40
		- 1	99,989,550.00	4.30
	Energie		,	
1 260 000 00	TOTALENERGIES SE	EUR	77,616,000.00	3.33
	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	16,564,800.00	0.71
000,000.00	VEGEN ENTINGINEERING	2011	94,180,800.00	4.04
	Matériaux de construction		3 <del>-1</del> , 130,000.00	7.07
1 110 000 00	Matériaux de construction	EUR	37,873,200.00	1.62
	BOUYGUES SA			
010,000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	40,662,600.00 <b>78,535,800.00</b>	1.75 <b>3.37</b>
			10,000,000.00	3.31
6. 666	Cosmétiques		0.010.000.5	
	ESSILORLUXOTTICA	EUR	3,813,600.00	0.16
470,000.00	SANUFI	EUR	42,187,200.00	1.81
			46,000,800.00	1.97
	Télécommunications			
	EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	9,775,000.00	0.42
3,420,000.00	ORANGE	EUR	35,239,680.00	1.51
			45,014,680.00	1.93
	Ingénierie & Construction			
110,000.00	DASSAULT AVIATION SA	EUR	19,712,000.00	0.84
170,000.00	THALES SA	EUR	22,771,500.00	0.98
			42,483,500.00	1.82
	Appareils électriques & électroniques		•	
870 000 00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	39,363,150.00	1.69
0.0,000.00		LOIN	39,363,150.00	1.69
			00,000,100.00	1.03

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
F70 000 00	Accessoires & Equipements automobiles	FUE	40.500.000.00	0.70
570,000.00	MICHELIN (CGDE)	EUR	18,502,200.00 <b>18,502,200.00</b>	0.79 <b>0.79</b>
215.000.00	Publicité PUBLICIS GROUPE	EUR	18,060,000.00	0.77
			18,060,000.00	0.77
1 400 000 00	Assurances COFACE SA - W/I	EUR	16,576,000.00	0.71
1,400,000.00		LOIT	16,576,000.00	0.71
565 000 00	Audiovisuel M6-METROPOLE TELEVISION	EUR	7,311,100.00	0.31
303,000.00		LOIT	7,311,100.00	0.31
570,000.00	Transports	EUR	3,673,650.00	0.16
	SIXT SE - PRFD	EUR	1,140,700.00	0.05
			4,814,350.00	0.21
6 000 000 00	Chimie	FUD	3 500 000 00	0.15
6,000,000.00	CGG SA	EUR	3,588,000.00 <b>3,588,000.00</b>	0.15 <b>0.15</b>
405.000.00	Alimentation	EUD	0.004.000.00	2.22
105,000.00	CORBION NV	EUR	2,034,900.00 <b>2,034,900.00</b>	0.09 <b>0.09</b>
	Commerce & Distribution			
11,000.00	DIETEREN GROUP	EUR	1,945,900.00	0.08
	Textile		1,945,900.00	0.08
159,413.00	CHARGEURS SA	EUR	1,861,943.84	0.08
			1,861,943.84	0.08
			520,262,673.84	22.31
	Autres valeurs mobilière	s		
	Actions			
180.000.00	Chimie AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	31,701,600.00	1.36
,			31,701,600.00	1.36
		·	31,701,600.00	1.36
	Instruments du marché mon	étaire		
10 000 000 00	Banques ENGIE SA 0% 22/01/2024 NEUCP	EUR	9,976,923.10	0.43
	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% 27/03/2024 NE		11,887,043.06	0.43
			21,863,966.16	0.94
			21,863,966.16	0.94
	Fonds			
	Fond d'investissement			
	DNCA INVEST. CREDIT CONVICTION	EUR	8,126,400.00	0.35
33,000.00	DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15	EUR	5,326,530.00	0.22
33,000.00	novembre 2023) - CLASS I SHARES EUR DNCA INVEST - FLEX INFLATION - CLASS I	EUR	3,932,610.00	0.16
	SHARES EUR			
	DNCA INVEST - MIURI - CLASS I SHARES EUR DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement	EUR EUR	37,924,230.83 17,402,160.00	1.63 0.75
100,000.00	DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre) - CLASS I SHARES EUR		11,102,100.00	00
160,000.00	DNCA OPPORTUNITES ZONE EU-F	EUR	21,187,200.00	0.91
1,298.00	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	137,442,130.76	5.90
T. 1. 1. 5. 111. 12			231,341,261.59	9.92
Total portefeuille to	itres		2,254,856,524.05	96.72

## **DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)**

#### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
	Contrats	à terme		
	Obligation	à terme		
(375.00) EURO-BOBL FUTURE 07/03/2024	EUR	38,391,750.00	BNP Paribas Paris	(450,482.75)
		•		(450,482.75)
	Index F	uture		
(850.00) CAC40 EURO FUT 19/01/2024	EUR	64,117,030.00	BNP Paribas Paris	349,370.00
(2,350.00) EURO STOXX 50 - FUTURE 15/03/2024	EUR	106,253,840.00	BNP Paribas Paris	1,099,799.65
		•		1,449,169.65
Total des Contrats à terme				998,686.90

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contre BNP Paribas Paris).

	Achat		Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
		Co	ontrats	de changes	à terme		
2,208,733.74	CHF	2,342,159.68	EUR	16/01/24	2,378,665.62	BNP Paribas	38,918.91
169,661.91	USD	156,968.47	EUR	16/01/24	153,345.90	BNP Paribas	(3,717.59)
							35,201.32
l dee eestuste	سمعام مام	1 4					25 204 22

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

Total Autres instruments financiers 1,033,888.22

## Récapitulatif de l'actif net

2,254,856,524.05	96.72
1,033,888.22	0.04
59,731,418.34	2.56
15,600,897.97	0.68
2,331,222,728.58	100.00
	59,731,418.34 15,600,897.97

## DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

	100.00	96.72
Autres	10.65	10.29
Suisse	2.26	2.19
Allemagne	2.42	2.35
Etats-Unis	2.86	2.77
Luxembourg	4.50	4.34
Pays-Bas	6.44	6.23
Italie	9.97	9.61
Espagne	10.70	10.37
France	50.20	48.57
Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	21.16	20.47
Fond d'investissement	10.26	9.92
Gouvernements	9.38	9.08
Matériaux de construction	7.47	7.23
Energie	7.34	7.10
Accessoires & Equipements automobiles	7.02	6.79
Services diversifiés	5.71	5.52
Cosmétiques	4.98	4.81
Télécommunications	4.68	4.53
Appareils électriques & électroniques	2.69	2.60
Chimie	2.64	2.55
Services financiers	2.18	2.11
Autres	14.49	14.01
	100.00	96.72

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	Fond d'investissement	137,442,130.76	5.90
TOTALENERGIES SE	Energie	77,616,000.00	3.33
ITALY BTPS I/L 2.35% 14-15/09/2024	Gouvernements	52,673,076.75	2.26
SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	Gouvernements	48,908,884.86	2.10
BNP PARIBAS	Banques	45,064,800.00	1.94
SANOFI	Cosmétiques	42,187,200.00	1.81
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	40,662,600.00	1.75
STMICROELECTRONICS NV	Appareils électriques & électroniques	39,363,150.00	1.69
DNCA INVEST - MIURI - CLASS I SHARES EUR	Fond d'investissement	37,924,230.83	1.63
BOUYGUES SA	Matériaux de construction	37,873,200.00	1.62

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		519,179,041.30
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		73,808,706.30
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	592,987,747.60
Avoirs en banque	2.2	19,141,381.13
A recevoir sur souscriptions		150,115.89
A recevoir sur "Contracts for Difference"		283,080.26
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	293,102.51
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	2,323,701.60
Total actifs		615,179,128.99
Passifs		
Découverts bancaires		72.45
Charges à payer		2,959,963.62
A payer sur rachats		894,658.00
A payer sur "Contracts for Difference"		188,523.15
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	344,202.58
Autre charge à payer		116.29
Total passifs		4,387,536.09
Actifs nets à la fin de l'année		610,791,592.90

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	4,239,758.79
Intérêts sur obligations	2.6	3,930,126.98
Intérêts bancaires	2.6	289,995.98
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à	2.6	1,152,438.32
la source)		
Autres revenus	13	116,493.85
Total revenus		9,728,813.92
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	4,982,310.48
Commission de banque dépositaire	5	22,441.39
Commission de performance	4	1,464,051.68
Frais d'administration	5	56,970.39
Frais professionnels	7	38,743.11
Frais de transaction	2.7	381,326.51
Taxe d'abonnement	6	109,272.56
Intérêts bancaires et charges	2.5	25,836.47
Frais d'agent de transfert		104,236.92
Frais d'impression et de publication		18,148.99
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	2,023,591.78
Autres charges	7	7,044.28
Total charges		9,233,974.56
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		494,839.36
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(1,957,758.18)
Change	2.3	69,484.77
Contrats futures	2.2	(4,659,764.48)
Contrats de changes à terme	2.2	(1,595.71)
"Contracts for difference"	2.2	2,951,478.86
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(3,103,315.38)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	70,458,228.45
Contrats futures	2.2	(519,553.85)
"Contract for Difference"	2.2	293,102.51
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		67,128,461.73
provenant des opérations		
Souscriptions		359,992,395.15
Rachats		(79,004,616.61)
Distribution de dividendes	10	(49,987.74)
Natita nata an dábut d'annás		262,725,340.37
Actifs nets en début d'année		610,791,592.90

## DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	341,715.952	193,985.963	(60,995.774)	474,706.141
Class AD shares EUR	51,264.834	5,989.917	(7,094.583)	50,160.168
Class B shares EUR	208,198.609	180,212.572	(58,733.031)	329,678.150
Class C shares EUR	-	2,596,467.028	(134,993.846)	2,461,473.182
Class I shares EUR	303,573.676	137,507.218	(100,075.511)	341,005.383
Class N shares EUR	112,824.405	52,521.028	(129,874.267)	35,471.166
Class Q shares EUR	36,381.379	14,185.173	(10,306.064)	40,260.488
Class SI shares EUR	961,519.939	-	(65,594.522)	895,925.417

#### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou	Dénomination	Devise	Valeur de marché	% VNI						
nominal			en EUR							
	Valaura mahiliàraa admissa à la sata afficialla	d'una haura	a da valaura							
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	u une DOUIS	ue valeulă							
Actions										
	Appareils électriques & électroniques									
	ASML HOLDING NV	EUR	20,451,000.00	3.35						
	NVIDIA CORP	USD	5,346,084.31	0.87						
	SCHNEIDER ELECTRIC SE STMICROELECTRONICS NV	EUR EUR	20,450,250.00 8,596,550.00	3.35 1.41						
190,000.00	STWICKOLLECTRONICS IV	LUIX	54,843,884.31	8.98						
	Accessoires & Equipements automobiles									
25.000.00	CATERPILLAR INC	USD	6,680,902.02	1.09						
	DEERE & CO	USD	12,288,123.64	2.01						
16,000.00	FERRARI NV	EUR	4,883,200.00	0.80						
1,140,000.00	STELLANTIS NV	EUR	24,111,000.00	3.95						
			47,963,225.66	7.85						
	Cosmétiques									
	ELI LILLY & CO	USD	6,980,920.10	1.14						
22,000.00		EUR	9,914,300.00	1.62						
242,000.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	22,663,760.03	3.72						
			39,558,980.13	6.48						
075 000 00	Matériaux de construction	HOD	44.070.440.74	0.04						
	CARRIER GLOBAL CORP COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	USD EUR	14,279,419.74	2.34 3.49						
320,000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	21,331,200.00 <b>35,610,619.74</b>	5.83						
	Internet		00,010,010.14	0.00						
2 650 00	BOOKING HOLDINGS INC	USD	8,496,143.35	1.39						
	META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	12.796.818.51	2.10						
	UBER TECHNOLOGIES INC	USD	12,521,014.10	2.05						
			33,813,975.96	5.54						
	Banques									
130,000.00	BNP PARIBAS	EUR	8,136,700.00	1.33						
	JPMORGAN CHASE & CO	USD	16,911,605.21	2.77						
325,000.00	UNICREDIT SPA	EUR	7,983,625.00	1.31						
			33,031,930.21	5.41						
	Logiciels									
68,000.00	MICROSOFT CORP	USD	23,111,641.36	3.78						
			23,111,641.36	3.78						
20,000,00	Textile	FUD	00 000 000 00	2.00						
30,000.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	22,008,000.00	3.60 <b>3.60</b>						
	In a factorial and a Connection of the contract of the contrac		22,008,000.00	3.00						
120 000 00	Ingénierie & Construction AIRBUS SE	EUR	16 772 600 00	2.75						
120,000.00	AIRDUS SE	EUR	16,773,600.00 <b>16,773,600.00</b>	2.75 <b>2.75</b>						
	Services financiers		10,110,000.00	2.70						
60.000.00	VISA INC-CLASS A SHARES	USD	14,118,763.56	2.31						
00,000.00	VIOLENTE GENERAL GUILLE	002	14,118,763.56	2.31						
	Audiovisuel		, ,,							
145,000.00	WALT DISNEY CO/THE	USD	11,833,016.99	1.94						
			11,833,016.99	1.94						
	Energie									
189,000.00	TOTALENERGIES SE	EUR	11,642,400.00	1.91						
			11,642,400.00	1.91						
	Chimie									
20,000.00	LINDE PLC	USD	7,424,258.86	1.22						
			7,424,258.86	1.22						
	Assurances, Réassurances									
38,000.00	SAFRAN SA	EUR	6,059,480.00	0.99						
			6,059,480.00	0.99						
F 000 00	Commerce & Distribution	HOD	4 500 445 22	0.05						
5,000.00	HOME DEPOT INC	USD	1,566,115.33	0.25 <b>0.25</b>						
	Assurances		1,566,115.33	0.23						
5 500 00	ALLIANZ SE-REG	EUR	1,330,725.00	0.21						
3,300.00	, LE UL VE NEO	LUIK	1,330,725.00	0.21						
			360,690,617.11	59.05						
			300,030,017.11	39.03						
	Obligations									
	Gouvernements									
	FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	EUR	3,031,728.60	0.50						
	ITALY BTPS 0.65% 20-15/05/2026	EUR	6,403,701.16	1.05						
	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	2,475,580.16	0.40						
	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	6,378,240.89	1.04						
	ITALY BTPS 2.05% 17-01/08/2027 ITALY BTPS 4.75% 13-01/09/2028	EUR EUR	8,576,832.00 5,711,969.00	1.40 0.94						
3,300,000.00	117.E. D11 O 7.10/0 10-01/03/2020	EUR	3,711,808.00	0.34						
			· ·							

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
11,976,978.00	SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	EUR	11,950,029.81	1.96
6,119,498.00	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	5,917,370.98	0.97
3,711,360.00	SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	EUR	3,749,846.79	0.61
	Danning		54,195,299.39	8.87
7 500 000 00	Banques CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	EUR	7,299,825.00	1.20
	INTESA SANPAOLO 0.625% 21-24/02/2026	EUR	7,643,546.64	1.25
	INTESA SANPAOLO 23-17/03/2025 FRN	EUR	5,407,776.00	0.89
	JPMORGAN CHASE 23-13/11/2031 FRN	EUR	4,534,479.00	0.74
	KBC GROUP NV 23-06/06/2026 FRN	EUR	8,798,397.00	1.44
	SOCIETE GENERALE 23-28/09/2029 FRN	EUR	8,136,648.00	1.33
	UNICREDIT SPA 23-16/02/2029 FRN	EUR	6,860,063.00	1.12
			48,680,734.64	7.97
0.000.000.00	Accessoires & Equipements automobiles	FUD	0.075.004.00	4.00
	FAURECIA 3.75% 20-15/06/2028	EUR	6,675,084.00	1.09
	RCI BANQUE 4.875% 23-02/10/2029	EUR	8,318,147.00	1.37
	VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	EUR	2,575,288.08	0.42
3,500,000.00	ZF EUROPE FIN BV 6.125% 23-13/03/2029	EUR	3,728,200.00 <b>21,296,719.08</b>	0.61 <b>3.49</b>
	Services diversifiés			
6,500,000.00	ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026	EUR	6,591,390.00	1.08
5,920,000.00	HARLEY-DAVIDSON 5.125% 23-05/04/2026	EUR	6,111,393.60	1.00
4,000,000.00	NEXI 1.625% 21-30/04/2026	EUR	3,802,800.00	0.62
	Mattelland a sentender		16,505,583.60	2.70
3 000 000 00	Matériaux de construction CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028	EUR	3,093,120.00	0.51
	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	4,178,009.00	0.68
	WIENERBERGER AG 4.875% 23-04/10/2028	EUR	4,771,080.00	0.78
4,300,000.00	WIENERDEROER AC 4.073 /0 20-04/10/2020	Loit	12,042,209.00	1.97
	Bureautique			
8,200,000.00	TELEPERFORMANCE 5.25% 23-22/11/2028	EUR	8,585,810.00	1.41
	Cosmétiques		8,585,810.00	1.41
4 600 000 00	COTY INC 5.75% 23-15/09/2028	EUR	4,847,848.00	0.79
	SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029	EUR	3,733,452.00	0.73
3,000,000.00	OAINTONIOO 1 IIV 4.575/0 25-14/05/2025	Loit	8,581,300.00	1.40
	Transports			
6,800,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	6,265,112.00	1.03
	Amilantina		6,265,112.00	1.03
5 700 000 00	Agriculture LOUIS DREYF 1.625% 21-28/04/2028	EUR	5,306,244.00	0.87
3,700,000.00	20010 BNETT 1.023/0 21-20/04/2020	LOIT	5,306,244.00	0.87
	Appareils électriques & électroniques			
2,750,000.00	ASSA ABLOY AB 3.875% 23-13/09/2030	EUR	2,889,507.50	0.47
2,100,000.00	NEXANS SA 5.5% 23-05/04/2028	EUR	2,235,639.00	0.37
	Assurances, Réassurances		5,125,146.50	0.84
4 900 000 00	THALES SA 4.125% 23-18/10/2028	EUR	5,123,342.00	0.84
1,000,000.00		20.1	5,123,342.00	0.84
	Télécommunications			
4,700,000.00	ILIAD HOLDING 5.125% 21-15/10/2026	EUR	4,700,329.00	0.77
			4,700,329.00	0.77
	Stockage & Entrepôt			
3,100,000.00	STORA ENSO OYJ 4% 23-01/06/2026	EUR	3,137,851.00	0.51
			3,137,851.00	0.51
	Commerce & Distribution			
2,900,000.00	RECKITT BEN TSY 3.625% 23-14/09/2028	EUR	3,001,094.00	0.49
			3,001,094.00	0.49
	Services financiers			
2,800,000.00	LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	EUR	2,610,720.00	0.43
		_	2,610,720.00	0.43
			205,157,494.21	33.59
	Autres valeurs mobilière	es		
	Droits			
	Chimie			
65,277.00	AIR LIQUIDE SA PF 2025 RTS	EUR	11,496,585.24	1.89
		_	11,496,585.24	1.89
			11,496,585.24	1.89

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

otal portefeuille t	itres		592,987,747.60	97.09
			4,196,660.00	0.69
	EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) - CLASS I SHARES EUR			
26,000.00	DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND	EUR	4,196,660.00	0.69
	Fond d'investissement			
	Fonds			
			11,446,391.04	1.87
		_	11,446,391.04	1.87
64,992.00	Chimie AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	11,446,391.04	1.87
	Actions			
nominal	Denomination	Devise	en EUR	/0 VI4I
Quantité ou	Dénomination	Devise	Valeur de marché	% VNI

#### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
		Contrats	à terme		
		Index F	uture		
	EURO STOXX 50 - FUTURE 15/03/2024	EUR	6,782,160.00	BNP Paribas Paris	70,199.98
	NASDAQ E-MINI FUTURE 15/03/2024	USD	12,166,254.52	BNP Paribas Paris	(414,402.56)
			-		(344,202.58)
Total des Contrats	à terme				(344,202.58)

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contre BNP Paribas Paris).

Quantité Dénomination	Vente/Ac hat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins value nor réalisées en er EUF
	"Contract	s for Diffe	rence"		
160,000.00 ADVANTEST CORP	Achat	JPY	4,924,735.32	Goldman Sachs International London	(49,278.15
9,000.00 ASM INTERNATIONAL NV	Achat	EUR	4,229,550.00	Société Générale Paris - BR	(194,850.00
40,000.00 CAP GEMINI SA	Achat	EUR	7,550,000.00	Société Générale Paris - BR	(286,000.00
290,000.00 CRH PLC	Achat	GBP	18,097,193.55	Morgan Stanley and Co. Llc.	354,584.5
105,000.00 DAIMLER AG	Achat	EUR	6,567,750.00	Société Générale Paris - BR	(191,100.00
40,000.00 DEUTSCHE POST AG- REG	Achat	EUR	1,794,200.00	Société Générale Paris - BR	(52,600.00
151,000.00 INDITEX	Achat	EUR	5,953,930.00	Société Générale Paris - BR	154,530.00
200,000.00 ING GROEP NV	Achat	EUR	2,705,200.00	Société Générale Paris - BR	(39,600.00
4,500,000.00 KONINKLIJKE KPN NV	Achat	EUR	14,031,000.00	Société Générale Paris - BR	31,500.00
20,700.00 MUENCHENER RUECKVERS AG REG	Achat	EUR	7,764,570.00	Société Générale Paris - BR	(20,700.00
1,525,000.00 NISSAN MOTOR CO LTD	Achat	JPY	5,422,874.56	Goldman Sachs International London	36,204.6
175,000.00 PUBLICIS GROUPE SA	Achat	EUR	14,700,000.00	Société Générale Paris - BR	105,000.0
274,000.00 REED ELSEVIER PLC	Achat	GBP	9,829,397.99	Morgan Stanley and Co. Llc.	271,809.7
10,000.00 SAFRAN	Achat	EUR	1,594,600.00	Société Générale Paris - BR	(7,000.00
27,500.00 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Achat	EUR	6,586,250.00	Société Générale Paris - BR	66,125.8
25,000.00 SIEMENS AG	Achat	EUR	4,248,000.00	Société Générale Paris - BR	2,830.0
145,000.00 SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GR	Achat	JPY	6,401,026.63	Goldman Sachs International London	111,645.8
		-			293,102.5
otal des Contracts for					293,102.51

Total des Contracts for Difference

pour le "Contracts for Difference" Repris dans le tableau ci-dessus, la garantie reçu s'élève, à EUR 50,000.00 (pour la contrepartie Goldman Sachs International London).

pour le "Contracts for Difference" Repris dans le tableau ci-dessus, la garantie reçu s'élèveà EUR 680,000.00 (pour la contrepartie Morgan Stanley and Co. Llc).

pour le "Contracts for Difference" repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée

(pour la contrepartie Société Générale Paris-BR).

Total Autres instruments financiers (51,100.07)

#### Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	592,987,747.60	97.09
Total Autres instruments financiers	(51,100.07)	(0.01)
Avoirs en banque	19,141,308.68	3.13
Autres actifs et passifs	(1,286,363.31)	(0.21)
Total actif net	610,791,592.90	100.00

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	29.67	28.81
Etats-Unis	27.91	27.08
Pays-Bas	14.82	14.40
Italie	10.33	10.02
Espagne	5.58	5.42
Danemark	3.82	3.72
Autres	7.87	7.64
	100.00	97.09

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	13.78	13.38
Accessoires & Equipements automobiles	11.68	11.34
Appareils électriques & électroniques	10.11	9.82
Gouvernements	9.14	8.87
Cosmétiques	8.12	7.88
Matériaux de construction	8.04	7.80
Internet	5.70	5.54
Chimie	5.12	4.98
Logiciels	3.90	3.78
Textile	3.71	3.60
Ingénierie & Construction	2.83	2.75
Services financiers	2.82	2.74
Services diversifiés	2.78	2.70
Autres	12.27	11.91
	100.00	97.09

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
STELLANTIS NV	Accessoires & Equipements automobiles	24,111,000.00	3.95
MICROSOFT CORP	Logiciels	23,111,641.36	3.78
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	22,663,760.03	3.72
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Textile	22,008,000.00	3.60
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	21,331,200.00	3.49
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	20,451,000.00	3.35
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	20,450,250.00	3.35
JPMORGAN CHASE & CO	Banques	16,911,605.21	2.77
AIRBUS SE	Ingénierie & Construction	16,773,600.00	2.75
CARRIER GLOBAL CORP	Matériaux de construction	14,279,419.74	2.34

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		386,407,011.36
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		76,316,249.02
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	462,723,260.38
Avoirs en banque	2.2	5,213,117.35
A recevoir sur souscriptions		6,431.40
Remboursement fiscal à recevoir		29,207.89
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	396,078.29
Total actifs		468,368,095.31
Passifs		
Charges à payer		625,140.45
A payer sur rachats		284,405.96
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		8,915.87
Total passifs		918,462.28
Actife note à la fin de l'année		467.449.633.03

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	20,652,886.54
Intérêts bancaires	2.6	248,618.07
Autres revenus	13	65,244.98
Total revenus		20,966,749.59
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	7,240,368.88
Commission de banque dépositaire	5	49,840.29
Commission de performance	4	8,067.56
Frais d'administration	5	58,909.59
Frais professionnels	7	47,428.51
Frais de transaction	2.7	349,953.06
Taxe d'abonnement	6	104,720.27
Intérêts bancaires et charges	2.5	9,976.89
Frais d'agent de transfert		154,417.51
Frais d'impression et de publication		18,706.02
Autres charges	7	11,792.33
Total charges		8,054,180.91
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		12,912,568.68
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	31,973,173.97
Change	2.3	(153,118.81)
Contrats de changes à terme	2.2	83,532.37
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		44,816,156.21
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	33,635,450.89
Contrats de changes à terme	2.2	(6,415.78)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		78,445,191.32
Souscriptions		124,543,747.72
Rachats		(377,686,940.41)
Distribution de dividendes	10	(2,680,455.60)
Actifs nets en début d'année		644,828,090.00
Actifs nets à la fin de l'année		467,449,633.03

## DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	387,710.381	70,744.824	(113,885.943)	344,569.262
Class AD shares EUR	7,418.750	134.556	(345.000)	7,208.306
Class B shares EUR	163,742.719	10,877.781	(22,229.903)	152,390.597
Class I shares EUR	2,238,191.712	453,552.912	(1,620,710.909)	1,071,033.715
Class ID shares EUR	813,737.211	62,724.993	-	876,462.204
Class H-A shares USD	4,230.789	-	(1,561.707)	2,669.082
Class IG shares EUR	19,853.981	618.224	(1,715.121)	18,757.084
Class N shares EUR	11,333.178	21,679.644	(7,777.548)	25,235.274
Class Q shares EUR	22,644.688	4,441.799	(13,336.279)	13,750.208

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI			
-	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	d'une bourse	de valeurs				
-	Actions						
	Energie						
2,078,713.00	CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR EUR	11,790,511.20 13,989,738.49	2.52 3.00			
	SHELL PLC	EUR	11,085,033.80	2.37			
	TOTALENERGIES SE	EUR	11,576,241.60	2.48			
	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	11,965,754.64	2.56			
	Danning		60,407,279.73	12.93			
189 415 00	Banques BNP PARIBAS	EUR	11,855,484.85	2.54			
	CAIXABANK SA	EUR	10,289,445.88	2.20			
	CREDIT AGRICOLE SA	EUR	8,533,483.81	1.83			
4,610,096.00	INTESA SANPAOLO	EUR	12,186,788.78	2.61			
14,119,654.00	LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	7,770,508.48	1.65			
	Ingénierie 9 Construction		50,635,711.80	10.83			
77 114 00	Ingénierie & Construction AIRBUS SE	EUR	10,778,994.92	2.31			
	DASSAULT AVIATION SA	EUR	9,889,868.80	2.11			
	LEONARDO SPA	EUR	13,706,193.01	2.93			
			34,375,056.73	7.35			
366 069 00	Chimie LANXESS AG	FUD	10 410 000 16	2.23			
,	SBM OFFSHORE NV	EUR EUR	10,410,882.16 10,549,893.45	2.23			
	SUBSEA 7 SA	NOK	12,814,074.25	2.20			
,			33,774,849.86	7.23			
	Cosmétiques						
135,567.00	NOVARTIS AG-REG	CHF	12,390,767.74	2.65			
193,050.00	SANDOZ GROUP AG	CHF	5,625,843.24	1.20			
141,789.00	SANOFI	EUR	12,726,980.64	2.73			
			30,743,591.62	6.58			
070 000 00	Alimentation	FUD	44 004 000 00	0.44			
	CARREFOUR SA HEINEKEN NV	EUR EUR	11,261,880.90 13,328,449.86	2.41 2.85			
144,909.00	HEINEREN NV	EUR	24,590,330.76	5.26			
	Services diversifiés		,,				
629,592.00	INDRA SISTEMAS SA	EUR	8,814,288.00	1.88			
877,133.00	ISS A/S	DKK	15,173,499.55	3.25			
			23,987,787.55	5.13			
	Matériaux de construction						
,	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR GBP	12,388,294.38	2.65 2.24			
167,672.00	CREPLO	GBP	10,463,422.88 <b>22,851,717.26</b>	4.89			
	Télécommunications		22,001,717.20	4.03			
544.465.00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	11,842,113.75	2.53			
	KONINKLIJKE KPN NV	EUR	10,034,042.04	2.15			
			21,876,155.79	4.68			
	Accessoires & Equipements automobiles						
	DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	11,659,878.72	2.49			
259,404.00	FLSMIDTH & CO A/S	DKK	9,994,476.78	2.14			
	Assurances		21,654,355.50	4.63			
335 866 00	ASR NEDERLAND NV	EUR	14,341,478.20	3.07			
	LANCASHIRE HOLDINGS LTD	GBP	6,982,727.93	1.49			
,			21,324,206.13	4.56			
	Commerce & Distribution						
	ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	GBP	11,698,156.15	2.50			
382,401.00	REXEL SA	EUR	9,472,072.77	2.03			
			21,170,228.92	4.53			
102 224 00	Appareils électriques & électroniques	FUD	14,529,219.50	2 4 4			
100,004.00	NEXANS SA	EUR	14,529,219.50 14,529,219.50	3.11 <b>3.11</b>			
	Services financiers		17,020,210.00	V.11			
160.625.00	EURONEXT NV - W/I	EUR	12,633,156.25	2.70			
,			12,633,156.25	2.70			
	Métal						
528,887.00	ANGLO AMERICAN PLC	GBP	12,022,017.03	2.57			
			12,022,017.03	2.57			
	Publicité						
141,373.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	11,875,332.00	2.54 <b>2.54</b>			
			11,875,332.00	2.34			

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Audiovisuel			
1,255,164.00	INFORMA PLC	GBP	11,310,418.57	2.42
			11,310,418.57	2.42
	Hôtels & Restaurants			
101,863.00	INTERCONTINENTAL HOTELS GROU	GBP	8,330,645.73	1.78
			8,330,645.73	1.78
	Transports			
1,103,452.00	ALD SA	EUR	7,111,748.14	1.52
			7,111,748.14	1.52
			445,203,808.87	95.24
	Fonds			
	Fond d'investisseme	nt		
1,574.68	UNION PEA SECURITE	EUR	17,519,451.51	3.75
			17,519,451.51	3.75
Total portefeuille ti	tres		462,723,260.38	98.99

## Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

	Achat		Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
		C	ontrats	de changes	à terme		
409,207.40	USD	378,541.53	EUR	16/01/24	369,854.85	BNP Paribas	(8,915.87)
							(8,915.87)
Total des contrats	de cha	nge à terme					(8,915.87)
pour le Contrats de contrepartie BNP Pa		s à terme repris dan	s le tab	leau ci-dessu	s, il n'y pas pas de ç	garantie donnée (	pour la
Total Autres instru	ments	financiers					(8,915.87)

## Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	462,723,260.38	98.99
Total Autres instruments financiers	(8,915.87)	
Avoirs en banque	5,213,117.35	1.12
Autres actifs et passifs	(477,828.83)	(0.11)
Total actif net	467,449,633.03	100.00

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	32.57	32.26
Royaume-Uni	16.22	16.03
Pays-Bas	15.49	15.34
Italie	8.62	8.54
Allemagne	7.33	7.25
Espagne	6.68	6.60
Danemark	5.44	5.39
Suisse	3.89	3.85
Irlande	2.26	2.24
Bermudes	1.50	1.49
	100.00	98.99

Energie 13.05 12.93 Banques 10.94 10.83 Ingénierie & Construction 7.43 7.35 Chimie 7.30 7.23 Cosmétiques 6.64 6.58 Alimentation 5.31 5.26 Services diversifiés 5.18 5.13 Matériaux de construction 4.94 4.89 Télécommunications 4.73 4.68 Accessoires & Equipements automobiles 4.68 4.63 Assurances 4.61 4.56 Commerce & Distribution 4.88 4.53 Fond d'investissement 3.79 3.75 Appareils électriques & électroniques 3.14 3.11 Services financiers 2.73 2.70 Métal 2.60 2.57 Publicité 2.57 2.54 Audiovisuel 2.44 2.42		100.00	98.99
Energie	Autres	3.34	3.30
Energie 13.05 12.93 Banques 10.94 10.83 Ingénierie & Construction 7.43 7.35 Chimie 7.30 7.23 Cosmétiques 6.64 6.58 Alimentation 5.31 5.26 Services diversifiés 5.18 5.13 Matériaux de construction 4.94 4.89 Télécommunications 4.73 4.68 Accessoires & Equipements automobiles 4.68 4.63 Assurances 4.61 4.56 Commerce & Distribution 4.58 4.53 Fond d'investissement 3.79 3.75 Appareils électriques & électroniques 2.73 2.70 Métal 2.60 2.57	Audiovisuel	2.44	2.42
Energie         13.05         12.93           Banques         10.94         10.83           Ingénierie & Construction         7.43         7.35           Chimie         7.30         7.23           Cosmétiques         6.64         6.58           Alimentation         5.31         5.26           Services diversifiés         5.18         5.13           Matériaux de construction         4.94         4.89           Télécommunications         4.73         4.68           Accessoires & Equipements automobiles         4.68         4.63           Assurances         4.61         4.56           Commerce & Distribution         4.58         4.53           Fond d'investissement         3.79         3.75           Appareils électriques & électroniques         3.14         3.11           Services financiers         2.73         2.70	Publicité	2.57	2.54
Energie         13.05         12.93           Banques         10.94         10.83           Ingénierie & Construction         7.43         7.35           Chimie         7.30         7.23           Cosmétiques         6.64         6.58           Alimentation         5.31         5.26           Services diversifiés         5.18         5.13           Matériaux de construction         4.94         4.89           Télécommunications         4.73         4.68           Accessoires & Equipements automobiles         4.68         4.63           Assurances         4.61         4.56           Commerce & Distribution         4.58         4.53           Fond d'investissement         3.79         3.75           Appareils électriques & électroniques         3.14         3.11	Métal	2.60	2.57
Energie         13.05         12.93           Banques         10.94         10.83           Ingénierie & Construction         7.43         7.35           Chimie         7.30         7.23           Cosmétiques         6.64         6.58           Alimentation         5.31         5.26           Services diversifiés         5.18         5.13           Matériaux de construction         4.94         4.89           Télécommunications         4.73         4.68           Accessoires & Equipements automobiles         4.63         4.63           Assurances         4.61         4.56           Commerce & Distribution         4.58         4.53           Fond d'investissement         3.79         3.75	Services financiers	2.73	2.70
Energie         13.05         12.93           Banques         10.94         10.83           Ingénierie & Construction         7.43         7.35           Chimie         7.30         7.23           Cosmétiques         6.64         6.58           Alimentation         5.31         5.26           Services diversifiés         5.18         5.13           Matériaux de construction         4.94         4.89           Télécommunications         4.73         4.68           Accessoires & Equipements automobiles         4.68         4.63           Assurances         4.61         4.56           Commerce & Distribution         4.58         4.53	Appareils électriques & électroniques	3.14	3.11
Energie 13.05 12.93 Banques 10.94 10.83 Ingénierie & Construction 7.43 7.35 Chimie 7.30 7.23 Cosmétiques 6.64 6.58 Alimentation 5.31 5.26 Services diversifiés 5.18 5.13 Matériaux de construction 4.94 4.89 Telécommunications 4.73 4.68 Accessoires & Equipements automobiles 4.68 4.63 Assurances 4.61 4.56	Fond d'investissement	3.79	3.75
Energie         13.05         12.93           Banques         10.94         10.83           Ingénierie & Construction         7.43         7.35           Chimie         7.30         7.23           Cosmétiques         6.64         6.58           Alimentation         5.31         5.26           Services diversifiés         5.18         5.13           Matériaux de construction         4.94         4.89           Télécommunications         4.73         4.68           Accessoires & Equipements automobiles         4.68         4.63	Commerce & Distribution	4.58	4.53
Energie         13.05         12.93           Banques         10.94         10.83           Ingénierie & Construction         7.43         7.35           Chimie         7.30         7.23           Cosmétiques         6.64         6.58           Alimentation         5.31         5.26           Services diversifiés         5.18         5.13           Matériaux de construction         4.94         4.89           Télécommunications         4.73         4.68	Assurances	4.61	4.56
Energie     13.05     12.93       Banques     10.94     10.83       Ingénierie & Construction     7.43     7.35       Chimie     7.30     7.23       Cosmétiques     6.64     6.58       Alimentation     5.31     5.26       Services diversifiés     5.18     5.13       Matériaux de construction     4.94     4.89	Accessoires & Equipements automobiles	4.68	4.63
Energie     13.05     12.93       Banques     10.94     10.83       Ingénierie & Construction     7.43     7.35       Chimie     7.30     7.23       Cosmétiques     6.64     6.58       Alimentation     5.31     5.26       Services diversifiés     5.18     5.13	Télécommunications	4.73	4.68
Energie 13.05 12.93 Banques 10.94 10.83 Ingénierie & Construction 7.43 7.35 Chimie 7.30 7.23 Cosmétiques 6.64 6.58 Alimentation 5.31 5.26	Matériaux de construction	4.94	4.89
Energie 13.05 12.93 Banques 10.94 10.83 Ingénierie & Construction 7.43 7.35 Chimie 7.30 7.23 Cosmétiques 6.64 6.58	Services diversifiés	5.18	5.13
Energie 13.05 12.93 Banques 10.94 10.83 Ingénierie & Construction 7.43 7.35 Chimie 7.30 7.23	•	5.31	5.26
Energie 13.05 12.93 Banques 10.94 10.83 Ingénierie & Construction 7.43 7.35	Cosmétiques	6.64	6.58
Energie 13.05 12.93 Banques 10.94 10.83	•	7.30	7.23
Energie 13.05 12.93	•	7.43	7.35
	•	10.94	10.83
Repartition sectoriene % des actifs nets	Energie	13.05	12.93
	Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets

#### Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
UNION PEA SECURITE	Fond d'investissement	17,519,451.51	3.75
ISS A/S	Services diversifiés	15,173,499.55	3.25
NEXANS SA	Appareils électriques & électroniques	14,529,219.50	3.11
ASR NEDERLAND NV	Assurances	14,341,478.20	3.07
ENEL SPA	Energie	13,989,738.49	3.00
LEONARDO SPA	Ingénierie & Construction	13,706,193.01	2.93
HEINEKEN NV	Alimentation	13,328,449.86	2.85
SUBSEA 7 SA	Chimie	12,814,074.25	2.74
SANOFI	Cosmétiques	12,726,980.64	2.73
EURONEXT NV - W/I	Services financiers	12,633,156.25	2.70

#### **DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)**

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		225,443,293.68
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		23,670,344.33
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	249,113,638.01
Avoirs en banque	2.2	4,953,232.63
A recevoir sur souscriptions		95,307.94
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	175,174.45
Total actifs		254,337,353.03
Passifs		
Découverts bancaires		7.66
Charges à payer		507,689.90
A payer sur rachats		155,333.11
Autre charge à payer		4,128.57
Total passifs		667,159.24
Actifs nets à la fin de l'année		253,670,193.79

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	3,507,404.73
Intérêts bancaires	2.6	589,591.90
Autres revenus	13	102,118.82
Total revenus		4,199,115.45
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	7,372,066.26
Commission de banque dépositaire	5	49,189.75
Frais d'administration	5	52,770.53
Frais professionnels	7	34,897.46
Frais de transaction	2.7	791,148.02
Taxe d'abonnement	6	168,632.99
Intérêts bancaires et charges	2.5	19,281.82
Frais d'agent de transfert		90,063.80
Frais d'impression et de publication		12,305.48
Autres charges	7	16,853.26
Total charges		8,607,209.37
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(4,408,093.92)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(67,032,660.40)
Change	2.3	460,938.07
Options	2.2	(900,000.00)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(71,879,816.25)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	68,972,745.77
Options	2.2	230,000.00
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		(2,677,070.48)
provenant des opérations		07 004 000 74
Souscriptions		27,901,696.71
Rachats		(253,757,166.24)
Actifs nets en début d'année		482,202,733.80
Actifs nets à la fin de l'année		253,670,193.79

## DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,434,240.300	60,726.045	(741,947.369)	753,018.976
Class B shares EUR	468,933.947	48,901.871	(185,004.312)	332,831.506
Class I shares EUR	348,049.074	21,479.425	(280,067.218)	89,461.281
Class Q shares EUR	27,758.218	343.091	(7,477.876)	20,623.433
Class N shares EUR	10,823.426	1,183.381	(6,819.316)	5,187.491

## DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

#### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal		Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle d	Juna hours	a de valeure	
	Actions	Une bourse	de valeurs	
	Cosmétiques			
	AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	10,178,443.60	4.01
	ASTRAZENECA PLC	GBP	7,091,691.37	2.80
	CSL LTD	AUD	3,453,209.08	1.36
	DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	9,192,428.62	3.62
	DANAHER CORP	USD	11,081,905.28	4.37
	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	12,174,747.12	4.80
28,700.00	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	13,768,684.92 <b>66,941,109.99</b>	5.43 <b>26.39</b>
	Energie		00,041,.00.00	20.00
298,500.00	ARRAY TECHNOLOGIES INC	USD	4,532,537.96	1.79
	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	6,428,175.00	2.53
	ENPHASE ENERGY INC	USD	6,807,646.42	2.68
	FIRST SOLAR INC	USD	2,880,676.07	1.14
931,000.00	IBERDROLA SA	EUR	11,050,970.00	4.36
129,000.00	NEXTERA ENERGY INC	USD	7,081,941.43	2.79
36,000.00	SOLAREDGE TECHNOLOGIES INC	USD	3,045,553.15	1.20
			41,827,500.03	16.49
04 500 00	Accessoires & Equipements automobiles	1100	7 770 404 40	0.00
	DEERE & CO	USD	7,770,431.13	3.06
	FANUC CORP	JPY	3,791,770.93	1.49
	KEYENCE CORP	JPY	6,576,708.37	2.59
	SAMSUNG SDI CO LTD WABTEC CORP	KRW	6,443,077.05	2.54
	XYLEM INC	USD	8,315,482.65 7,803,850.33	3.28 3.08
10,000.00	AT LEW ING	UUL	40,701,320.46	16.04
	Appareils électriques & électroniques		70,701,020.70	10.07
177.500.00	PRYSMIAN SPA	EUR	7,307,675.00	2.88
-	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	5,362,510.00	2.11
	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	12,952,190.39	5.11
			25,622,375.39	10.10
	Chimie			
	AIR LIQUIDE SA	EUR	6,340,320.00	2.50
76,500.00	INTL FLAVORS & FRAGRANCES	USD	5,598,522.23 <b>11,938,842.23</b>	2.21 <b>4.71</b>
	Matériaux de construction		11,330,072.20	4.7 1
73.000.00	JOHNSON CONTROLS INTERNATION	USD	3,803,073.03	1.50
	SIKA AG-REG	CHF	7,074,179.37	2.79
•			10,877,252.40	4.29
	Internet			
40,500.00	PALO ALTO NETWORKS INC	USD	10,794,143.17	4.26
			10,794,143.17	4.26
	Banques	IND.	2 2 2 5 7 2 0 0	
486,000.00	HDFC BANK LIMITED	INR	9,012,576.66	3.55
			9,012,576.66	3.55
00 000 00	Bureautique ARCHER-DANIELS-MIDLAND CO	USD	6,462,201.74	2.55
33,000.00	ARCher-Daniels-Midland Co	000	6,462,201.74 6,462,201.74	2.55 <b>2.55</b>
	Logiciels		0,702,20111	2.00
140.000.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	6,192,900.00	2.44
170,000.00	DAGGAGET GTGTEMEG GE		6,192,900.00	2.44
	Services diversifiés		-9-5 Value 1	=
160,000.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	3,659,200.00	1.45
24,666.00	VERALTO CORP	USD	1,833,898.37	0.72
			5,493,098.37	2.17
	Télécommunications			
480,000.00	BHARTI AIRTEL LTD	INR	5,375,417.57	2.11
			5,375,417.57	2.11
			241,238,738.01	95.10
	Autres valeurs mobilières	s		
	Warrants Services diversifiés			
7.500.000.00	ADVANCED ONCOTHERAPY PLC WTS	GBP	0.00	0.00
,,	28/02/2025			
			0.00	0.00
			2.22	

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Fonds			
	Fond d'investissemen	t		
	DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASS I SHARES EUR	EUR	7,874,900.00	3.10
			7,874,900.00	3.10
Total portefeuille tit	tres		249,113,638.01	98.20

## Récapitulatif de l'actif net

		% VIVI
Total portefeuille titres	249,113,638.01	98.20
Avoirs en banque	4,953,224.97	1.95
Autres actifs et passifs	(396,669.19)	(0.15)
Total actif net	253,670,193.79	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

0.00

0.00

## DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS (en EUR)

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	43.34	42.57
France	8.65	8.50
Japon	7.85	7.70
Espagne	7.02	6.89
Inde	5.78	5.66
Taiwan	5.20	5.11
Danemark	4.89	4.80
Luxembourg	3.16	3.10
Italie	2.93	2.88
Royaume-Uni	2.85	2.80
Suisse	2.84	2.79
Corée du Sud	2.59	2.54
Autres	2.90	2.86
	100.00	98.20

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	26.87	26.39
Energie	16.79	16.49
Accessoires & Equipements automobiles	16.34	16.04
Appareils électriques & électroniques	10.29	10.10
Chimie	4.79	4.71
Matériaux de construction	4.37	4.29
Internet	4.33	4.26
Banques	3.62	3.55
Fond d'investissement	3.16	3.10
Bureautique	2.59	2.55
Logiciels	2.49	2.44
Services diversifiés	2.21	2.17
Télécommunications	2.15	2.11
	100.00	98.20

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	Cosmétiques	13,768,684.92	5.43
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Appareils électriques & électroniques	12,952,190.39	5.11
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	12,174,747.12	4.80
DANAHER CORP	Cosmétiques	11,081,905.28	4.37
IBERDROLA SA	Energie	11,050,970.00	4.36
PALO ALTO NETWORKS INC	Internet	10,794,143.17	4.26
AGILENT TECHNOLOGIES INC	Cosmétiques	10,178,443.60	4.01
DAIICHI SANKYO CO LTD	Cosmétiques	9,192,428.62	3.62
HDFC BANK LIMITED	Banques	9,012,576.66	3.55
WABTEC CORP	Accessoires & Equipements automobiles	8,315,482.65	3.28

## Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		336,895,025.30
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(8,121,737.42)
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	328,773,287.88
Options à la valeur de marché	2.2	4,435,329.92
Avoirs en banque	2.2	2,243,770.43
Produits à recevoir sur vente de titres		1,504,050.00
A recevoir sur souscriptions		36,621.14
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	711,102.92
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	807,286.18
Total actifs		338,511,448.47
Passifs		
Découverts bancaires		207,281.73
Charges à payer		423,633.19
A payer sur rachats		68,916.74
Total passifs		699,831.66
Actifs nets à la fin de l'année		337,811,616.81

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	153,177.60
Intérêts sur obligations	2.6	3,476,957.20
Intérêts bancaires	2.6	154,971.33
Autres revenus	13	17,572.03
Total revenus		3,802,678.16
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	3,916,887.56
Commission de banque dépositaire	5	23,517.68
Frais d'administration	5	66,261.30
Frais professionnels	7	26,914.95
Frais de transaction	2.7	72,636.36
Taxe d'abonnement	6	70,437.06
Intérêts bancaires et charges	2.5	36,476.07
Frais d'agent de transfert		88,100.81
Frais d'impression et de publication		14,088.36
Autres charges	7	8,276.53
Total charges		4,323,596.68
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(520,918.52)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(16,404,554.54)
Change	2.3	(14,814.50)
Contrats futures	2.2	(1,680,623.03)
Contrats de changes à terme	2.2	0.02
Options	2.2	2,131,826.04
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(16,489,084.53)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	46,003,227.82
Contrats futures	2.2	(2,638,621.30)
Options	2.2	(1,210,539.89)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		25,664,982.10
provenant des opérations		
Souscriptions		35,106,784.78
Rachats		(115,764,428.08)
Actifs nets en début d'année		392,804,278.01
Actifs nets à la fin de l'année		337,811,616.81

## DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	480,796.192	113,307.514	(94,919.881)	499,183.825
Class B shares EUR	124,949.246	5,097.938	(21,951.209)	108,095.975
Class I shares EUR	1,933,471.898	106,342.933	(595,356.632)	1,444,458.199
Class N shares EUR	3,850.161	-	(3,279.104)	571.057

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI				
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs								
	Obligations							
0.000.000.00	Appareils électriques & électroniques	FUE	0.440.500.00	0.70				
	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV AMS AG 2.125% 20-03/11/2027 CV	EUR	2,442,596.00 8,343,720.00	0.72 2.47				
	BE SEMICONDUCTOR 1.875% 22-06/04/2029 CV	EUR EUR	5,416,920.00	1.60				
	PRYSMIAN SPA 0% 21-02/02/2026 CV	EUR	12,172,160.00	3.61				
	SCHNEIDER 0.000001% 20-15/06/26 CV FLAT	EUR	4,408,380.00	1.30				
	SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	EUR	10,809,100.00	3.21				
6,400,000.00	SK HYNIX INC 1.75% 23-11/04/2030 CV	USD	8,078,669.56	2.39				
	SOITEC 0% 20-01/10/2025 CV	EUR	8,016,222.50	2.37				
8,000,000.00	STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	USD	8,725,741.14 <b>68,413,509.20</b>	2.59 <b>20.26</b>				
	Services diversifiés							
	AMADEUS IT GROUP 1.5% 20-09/04/2025 CV	EUR	5,549,220.00	1.64				
	BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	EUR EUR	5,890,365.00	1.74 2.55				
	EDENRED 0% 21-14/06/2028 CV ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	EUR	8,612,500.00 9,666,375.00	2.55				
	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	10,858,625.00	3.22				
,,			40,577,085.00	12.01				
2 500 000 00	Energie ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV	EUR	2,630,075.00	0.78				
	NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	EUR	10,280,490.00	3.04				
	SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV	EUR	8.079.300.00	2.39				
	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	5,192,775.00	1.54				
			26,182,640.00	7.75				
5 000 000 00	Transports DT LUFTHANSA AG 2% 20-17/11/2025 CV	EUR	5,380,700.00	1.59				
	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	11,138,125.00	3.30				
	JET2 PLC 1.625% 21-10/06/2026 CV	GBP	5,035,112.41	1.49				
			21,553,937.41	6.38				
	Accessoires & Equipements automobiles		504504500	4.70				
	FORD MOTOR CO 0% 21-15/03/2026 CV PIRELLI & C SPA 0% 20-22/12/2025 CV	USD EUR	5,945,845.99	1.76 2.78				
	RENAULT 83-24/10/2049 FRN TP	EUR	9,401,865.00 3,610,053.00	1.07				
12,021.00	TEMOET 60 24/10/2040 FTM FT	Lort	18,957,763.99	5.61				
	Commerce & Distribution							
	DUFRY ONE BV 0.75% 21-30/03/2026 CV	CHF	2,032,997.33	0.60				
	FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR GBP	11,072,722.47	3.28				
5,000,000.00	WH SMITH 1.625% 21-07/05/2026 CV	GDF	5,239,811.75 <b>18,345,531.55</b>	1.55 <b>5.43</b>				
	Matériaux de construction							
	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	8,761,200.00	2.59				
9,000,000.00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	9,364,680.00 <b>18,125,880.00</b>	2.78 <b>5.37</b>				
	Télécommunications							
11,000,000.00	CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	EUR	11,754,820.00	3.48				
	Alimentation		11,754,820.00	3.48				
9,000,000.00	FEMSA 2.625% 23-24/02/2026 CV	EUR	9,006,480.00	2.67				
			9,006,480.00	2.67				
	Banques							
	BNP PARIBAS 0% 22-13/05/2025 CV NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV	EUR EUR	5,414,580.00	1.61 0.99				
3,000,000.00	NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV	EUR	3,353,580.00 <b>8,768,160.00</b>	2.60				
	Immobilier		,,					
210,000.00	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	8,370,390.00	2.48				
			8,370,390.00	2.48				
7.040.000.00	Hôtels & Restaurants	EUD	7 000 440 00	0.40				
7,218,000.00	ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	EUR	7,203,149.98 <b>7,203,149.98</b>	2.13 <b>2.13</b>				
	Industrie sidérurgique		1,203,143.30	2.13				
7,000,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	6,892,130.00	2.04				
			6,892,130.00	2.04				
	Cosmétiques							
	KORIAN SA 21-08/03/2170 CV FRN FLAT	EUR	3,271,709.98	0.97				
4,200,000.00	QIAGEN NV 0% 20-17/12/2027 CV	USD	3,436,377.44	1.02				
	Sandaga financiara		6,708,087.42	1.99				
6 500 000 00	Services financiers LAGFIN 3.5% 23-08/06/2028 CV	EUR	6,391,385.00	1.89				
0,000,000.00	2.10 0.0 % 20 00/00/2020 OV	LUIX	6,391,385.00	1.89				
	Internet							
2,500,000.00	DELIVERY HERO AG 1% 20-23/01/2027 CV	EUR	1,975,875.00	0.58				

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
5,000,000.00	JUST EAT TAKEA 0.625% 21-09/02/2028 CV	EUR	3,772,350.00 <b>5,748,225.00</b>	1.12 <b>1.70</b>
	Ingénierie & Construction			
30,000.00	SAFRAN SA 0.875% 20-15/05/2027 CV FLAT	EUR	4,909,410.00 <b>4,909,410.00</b>	1.45 <b>1.45</b>
	Assurances, Réassurances			
25,000.00	SAFRAN SA 0% 21-01/04/2028 CV	EUR	4,678,075.00 <b>4,678,075.00</b>	1.38 <b>1.38</b>
		-	292,586,659.55	86.62
	Actions			
	Matériaux de construction			
43 734 00	CIE DE SAINT-GOBAIN-PART CRT	EUR	5,160,612.00	1.53
43,734.00	CIE DE SAINT-GOBAIN-PART CRT	EUR	5,160,612.00	1.53
	Energie		3,100,012.00	1.00
32 500 00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	3,896,750.00	1.15
32,300.00	CAZITANOI CIVI ET TECHNICA CA	LOIX	3,896,750.00	1.15
	Immobilier		0,000,0000	•
2 050 000 00	PIERRE & VACANCES	EUR	3,181,600.00	0.94
2,000,000.00	THE WATER OF THE PERSON OF THE	20.1	3,181,600.00	0.94
		-	12,238,962.00	3.62
			, ,	
	Fonds			
	Fond d'investissemen	t		
64,999.72	DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE* - CLASS I SHARES EUR	EUR	7,534,767.09	2.23
30,000.00	DNCA INVEST - SERENITE PLUS - CLASS I SHARES EUR	EUR	3,183,300.00	0.93
124.94	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	13,229,599.24	3.92
		-	23,947,666.33	7.08
Total portefeuille ti	tres		328,773,287.88	97.32

\* Voir Note 1.

#### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
	Contrats	à terme		
	Obligation	n à terme		
(100.00) EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	10,288,100.00	BNP Paribas Paris	(160,989.72)
		-		(160,989.72)
	Devise à	terme		
20.00 EUR/CHF CURRENCY FUTURE 18/03/2024	CHF	2,692,340.83	BNP Paribas Paris	(39,308.18)
80.00 EURO / GBP FUTURE 18/03/2024	GBP	11,534,956.69	BNP Paribas Paris	52,484.05
235.00 EURO FX CURR FUT (CME) 18/03/2024	USD	26,550,072.31	BNP Paribas Paris	671,716.83
		•		684,892.70
	Index F	uture		
(400.00) EURO STOXX 50 - FUTU 15/03/2024	JRE EUR	18,085,760.00	BNP Paribas Paris	187,199.94
		-		187,199.94
Total des Contrats à terme				711,102.92

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contre BNP Paribas Paris).

Quantité Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR
	Option	ıs		
Plair	Vanilla Eq	uity Option		
100.00 CALL ASTRAZENECA PLC 21/06/2024 128	GBP	12,227,054.09	BNP Paribas Paris	72,093.48
600.00 CALL COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 20/06/202	EUR	3,999,600.00	BNP Paribas Paris	526,200.00
850.00 CALL COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 20/12/202	EUR	5,666,100.00	BNP Paribas Paris	918,850.00
1,750.00 CALL DUFRY AG-REG 20/12/2024 44	CHF	6,234,384.42	BNP Paribas Paris	148,886.44
8,000.00 CALL IBERDROLA SA 20/06/2025 11.5	EUR	9,496,000.00	BNP Paribas Paris	904,000.00
2,200.00 CALL QIAGEN N.V. 20/06/2025 40	EUR	8,668,000.00	BNP Paribas Paris	1,119,800.00
1,750.00 CALL TOTALENERGIES SE 21/06/2024 60	EUR	10,780,000.00	BNP Paribas Paris	722,750.00
3,250.00 CALL WORLDLINE SA 21/06/2024 38	EUR	5,092,750.00	BNP Paribas Paris	22,750.00
		-		4,435,329.92
des Options				4,435,329.92

pour les options repris dans le tableau ci dessus, il n'y a pas de garantie donnée, (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

Total Autres instruments financiers 5,146,432.84

## Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	328,773,287.88	97.32
Total Autres instruments financiers	5,146,432.84	1.52
Avoirs en banque	2,036,488.70	0.60
Autres actifs et passifs	1,855,407.39	0.56
Total actif net	337,811,616.81	100.00

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	42.69	41.56
Italie	14.14	13.77
Espagne	7.93	7.71
Royaume-Uni	6.51	6.34
Pays-Bas	6.25	6.08
Autriche	5.38	5.23
Luxembourg	5.20	5.05
Mexique	2.74	2.67
Suisse	2.65	2.59
Corée du Sud	2.46	2.39
Allemagne	2.24	2.17
Etats-Unis	1.81	1.76
	100.00	97.32

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	20.81	20.26
Services diversifiés	12.34	12.01
Energie	9.15	8.90
Fond d'investissement	7.28	7.08
Matériaux de construction	7.08	6.90
Transports	6.56	6.38
Accessoires & Equipements automobiles	5.77	5.61
Commerce & Distribution	5.58	5.43
Télécommunications	3.58	3.48
Immobilier	3.51	3.42
Alimentation	2.74	2.67
Banques	2.67	2.60
Hôtels & Restaurants	2.19	2.13
Industrie sidérurgique	2.10	2.04
Cosmétiques	2.04	1.99
Autres	6.60	6.42
	100.00	97.32

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	Fond d'investissement	13,229,599.24	3.92
PRYSMIAN SPA 0% 21-02/02/2026 CV	Appareils électriques & électroniques	12,172,160.00	3.61
CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	Télécommunications	11,754,820.00	3.48
INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	Transports	11,138,125.00	3.30
FNAC DART SA 0.25% 21-23/03/2027 CV FLAT	Commerce & Distribution	11,072,722.47	3.28
NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	Services diversifiés	10,858,625.00	3.22
SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	Appareils électriques & électroniques	10,809,100.00	3.21
NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	Energie	10,280,490.00	3.04
ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	Services diversifiés	9,666,375.00	2.86
PIRELLI & C SPA 0% 20-22/12/2025 CV	Accessoires & Equipements automobiles	9,401,865.00	2.78

#### **DNCA INVEST - MIURI (en EUR)**

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		254,536,477.97
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		28,227,924.78
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	282,764,402.75
Avoirs en banque	2.2	5,324,670.51
A recevoir sur souscriptions		41,107.03
A recevoir sur "Contracts for Difference"		152,609.61
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	4,870.00
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	865,162.75
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	126,898.05
Total actifs		289,279,720.70
Passifs		
Découverts bancaires		41.34
Charges à payer		2,466,989.89
A payer sur rachats		263,340.82
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		6,137.54
Total passifs		2,736,509.59
Actifs nets à la fin de l'année		286,543,211.11

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	6,034,772.32
Intérêts sur obligations	2.6	28,294.52
Intérêts bancaires	2.6	520,299.50
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	5,967,845.78
Autres revenus	13	13,352.14
Total revenus		12,564,564.26
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	4,213,818.60
Commission de banque dépositaire	5	27,157.53
Commission de performance	4	2,047,791.81
Frais d'administration	5	62,796.80
Frais professionnels	7	31,874.72
Frais de transaction	2.7	472,405.39
Taxe d'abonnement	6	98,786.18
Intérêts bancaires et charges	2.5	42,458.03
Frais d'agent de transfert		106,533.86
Frais d'impression et de publication		18,157.43
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	1,079,719.81
Autres charges	7	13,857.91
Total charges		8,215,358.07
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		4,349,206.19
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		,,
Portefeuille-titres	2.4	62,789,229.76
Change	2.3	4,484.04
Contrats futures	2.2	(14,094,357.78)
Contrats de changes à terme	2.2	448,470.73
"Contracts for difference"	2.2	(8,721,366.77)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		44,775,666.17
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(6,703,375.56)
Contrats futures	2.2	(5,136,460.00)
Contrats de changes à terme	2.2	(575,820.75)
"Contract for Difference"	2.2	612,751.71
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		32,972,761.57
provenant des opérations		
Souscriptions		34,256,507.48
Rachats		(173,542,047.05)
Distribution de dividendes	10	(750.00)
Actifs nets en début d'année		392,856,739.11
Actifs nets à la fin de l'année		286,543,211.11

## DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	286,550.994	52,919.002	(78,015.049)	261,454.947
Class AD shares EUR	750.000	3,536.000	(3,536.000)	750.000
Class B shares EUR	1,362,235.917	109,375.639	(881,521.595)	590,089.961
Class I shares EUR	1,291,405.765	84,838.952	(345,835.018)	1,030,409.699
Class Q shares EUR	208,377.001	6,222.038	(25,659.322)	188,939.717
Class BG shares EUR	646.258	-	(5.371)	640.887
Class H-A shares USD	2,500.003	21.463	(155.000)	2,366.466
Class H-I shares USD	0.008	-	(0.001)	0.007
Class N shares EUR	80,507.754	18,511.216	(51,075.505)	47,943.465

## DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Hollillai			en Eur	
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle o	d'une bourse	e de valeurs	
		a une bourse	o de valearo	
	Actions  Matériaux de construction			
165.000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	10,998,900.00	3.84
130,000.00		GBP	8,112,535.04	2.83
90,000.00	VINCI SA	EUR	10,233,000.00	3.57
			29,344,435.04	10.24
42 500 00	Appareils électriques & électroniques	EUD	0.000.050.00	2.04
	ASML HOLDING NV STMICROELECTRONICS NV	EUR EUR	9,202,950.00 5,881,850.00	3.21 2.05
130,000.00	STMICROELECTRONICS INV	EUK	15,084,800.00	5.26
	Accessoires & Equipements automobiles		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
50,000.00	MERCEDES-BENZ GROUP AG	EUR	3,127,500.00	1.09
530,000.00	STELLANTIS NV	EUR	11,209,500.00	3.91
			14,337,000.00	5.00
	Energie			
	ENEL SPA	EUR	3,028,500.00	1.06
100,000.00	IBERDROLA SA	EUR EUR	1,534,800.00 3,204,900.00	0.53 1.12
	TOTALENERGIES SE	EUR	4,743,200.00	1.66
,			12,511,400.00	4.37
	Banques			
	BNP PARIBAS	EUR	5,132,380.00	1.80
	ING GROEP NV	EUR	1,731,328.00	0.60
138,000.00	UNICREDIT SPA	EUR	3,389,970.00	1.18
	Coom this was		10,253,678.00	3.58
11,000.00	Cosmétiques	EUR	4,957,150.00	1.73
	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	5,150,854.55	1.80
,			10,108,004.55	3.53
	Publicité			
120,000.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	10,080,000.00	3.52
			10,080,000.00	3.52
40 500 00	Textile	EUD	0.470.000.00	2.00
12,500.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	9,170,000.00 <b>9,170,000.00</b>	3.20 <b>3.20</b>
	Télécommunications		3,170,000.00	3.20
278.000.00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	6,046,500.00	2.11
,			6,046,500.00	2.11
	Ingénierie & Construction			
40,000.00	AIRBUS SE	EUR	5,591,200.00	1.95
			5,591,200.00	1.95
40.000.00	Logiciels	FUE	5 570 000 00	4.05
40,000.00	SAPSE	EUR	5,579,200.00	1.95 <b>1.95</b>
	Chimie		5,579,200.00	1.95
30.000.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	5,283,600.00	1.84
			5,283,600.00	1.84
	Bureautique			
	CAPGEMINI SE	EUR	2,076,250.00	0.72
14,643.00	SOPRA STERIA GROUP	EUR	2,896,385.40	1.02
			4,972,635.40	1.74
16 006 00	Assurances ALLIANZ SE-REG	EUR	4,066,211.70	1.42
10,000.00	ALLIANZ SE-NEG	LUIX	4,066,211.70	1.42
			142,428,664.69	49.71
			142,420,004.03	73.71
	Instruments du marché mon	étaire		
	Gouvernements	_		
27,500,000.00	FRENCH BTF 0% 23-28/02/2024	EUR	27,344,212.50	9.54
			27,344,212.50	9.54
			27,344,212.50	9.54
	Autres valeurs mobilière	s		
	Instruments du marché mono	étaire	<u> </u>	
	Banques	cian c		
6,000,000.00	ENGIE SA 0% 19/02/2024 NEUCP	EUR	5,967,802.05	2.08
	FORVIA 0% 28/02/2024 NEUCP	EUR	15,884,563.03	5.55
	IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 18/01/2024	EUR	9,981,279.13	3.48
	IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 26/02/2024	EUR	3,975,307.46	1.39
	ORANO SA 0% 29/01/2024 NEUCP	EUR	4,983,804.96	1.74
ე,სსს,სსს.00	RENAULT 0% 05/03/2024 NEUCP	EUR	4,963,232.96	1.73

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
5,000,000.00	RENAULT CREDIT INTERNATIONAL SA BANQUE 0	EUR	4,990,604.87	1.74
5,000,000.00	SANTANDER CONSUMER FINANCE SPAIN 0% 22/0	EUR	4,971,736.23	1.74
10,000,000.00	THALES SA 0% 18/01/2024 NEUCP	EUR	9,981,209.69	3.48
10,000,000.00	TRATON FINANCE LUXEMBOURG SA 0% 07/03/20	EUR	9,925,783.99	3.46
10,000,000.00	TRATON FINANCE LUXEMBOURG SA 0% 26/02/20	EUR	9,936,745.48	3.47
10,000,000.00	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% 08/02/2024 NE	EUR	9,957,998.41	3.48
			95,520,068.26	33.34
		•	95,520,068.26	33.34
	Fonds			
	Fond d'investissement			
	Fond d'investissement			
165.00	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	17,471,457.30	6.09
			17,471,457.30	6.09
Total portefeuille to	itres		282,764,402.75	98.68

#### **DNCA INVEST - MIURI (en EUR)**

#### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
	Contrats	à terme		
	Index I	Future		
(50.00) CAC40 EURO FUT 19/01/2024	EUR	3,771,590.00	BNP Paribas Paris	5,770.00
(14.00) DAX INDEX - FUTURE 15/03/2024	EUR	5,863,074.00	BNP Paribas Paris	(4,775.00)
(65.00) EURO STOXX 50 - FUTURE 15/03/2024	EUR	2,938,936.00	BNP Paribas Paris	3,875.00
		•		4,870.00
Total des Contrats à terme				4,870.00

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contre BNP Paribas Paris).

	Achat		Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
		Co	ontrats	de changes	à terme		
280,082.05	USD	259,127.87	EUR	16/01/24	253,147.19	BNP Paribas	(6,137.54)
							(6,137.54)
otal des contrats	de cha	nge à terme					(6,137.54)

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

Quantité Dénomination	Vente/Ac hat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non
					réalisées en en EUR
	"Contract	s for Diffe	rence"		
7,500.00 ALTEN	Achat	EUR	1,009,500.00	Société Générale Paris - BR	9,000.00
1,500.00 CAC 40 GR	Vente	EUR	34,237,350.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	243,870.00
19,000.00 CAP GEMINI SA	Achat	EUR	3,586,250.00	Société Générale Paris - BR	(31,767.10)
126,000.00 DASSAULT SYSTEMES SE	Achat	EUR	5,573,610.00	Société Générale Paris - BR	(6,930.00)
1,825.00 DAX INDEX	Vente	EUR	30,571,743.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(358.79)
120,000.00 DEUTSCHE POST AG- REG	Achat	EUR	5,382,600.00	Société Générale Paris - BR	(157,800.00)
12,755.00 ESTX 50 EUR GRT	Vente	EUR	26,783,969.40	Morgan Stanley and Co. Llc.	164,539.50
40,000.00 GS HEDGE MEDTECH	Vente	EUR	4,132,400.00	Goldman Sachs International London	(69,714.98)
230,000.00 INDITEX	Achat	EUR	9,068,900.00	Société Générale Paris - BR	234,600.00
180,000.00 REED ELSEVIER PLC	Achat	GBP	6,457,268.75	Morgan Stanley and Co. Llc.	178,561.13
30,000.00 REXEL PROMESSES	Achat	EUR	743,100.00	Société Générale Paris - BR	(24,698.01)
17,500.00 SAFRAN	Achat	EUR	2,790,550.00	Société Générale Paris - BR	(12,872.75)
17,500.00 SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Achat	EUR	4,191,250.00	Société Générale Paris - BR	57,233.89
55,000.00 SCHNEIDER ELECTRIC SA	Achat	EUR	9,997,900.00	Société Générale Paris - BR	35,200.00
25,000.00 SIEMENS AG	Achat	EUR	4,248,000.00	Société Générale Paris - BR	45,854.50
14,089.00 STXE 600 AU&PT EUR GRT	Vente	EUR	7,897,025.39	Société Générale Paris - BR	219,047.56
7,500.00 STXE 600 CHEM (EUR) GRT	Vente	EUR	5,546,700.00	Société Générale Paris - BR	(68,730.98)
12,500.00 STXE 600 FD&BV EUR GRT	Vente	EUR	6,672,000.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(57,375.00)
12,500.00 STXE 600 HECR EUR GRT	Vente	EUR	5,053,375.00	Goldman Sachs International London	(110,625.00)
39,000.00 STXE 600 IG&S EUR GRT	Vente	EUR	15,907,710.00	Société Générale Paris - BR	(127,377.50)
4,500.00 STXE 600 PR&HO EUR GRT	Vente	EUR	3,141,450.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	42,885.00
10,000.00 STXE 600 RTL EUR GRT	Vente	EUR	2,516,000.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	5,200.00
80,000.00 STXE 600 TECH EUR GRT	Vente	EUR	11,707,200.00	Société Générale Paris - BR	280,091.28

otal des Co ifference	ontracts for					865,162.75
						865,162.75
16,000.	.00 STXE 600 UTIL EUR GRT	Vente	EUR	6,036,960.00	Goldman Sachs International London	56,480.00
.,	.00 STXE 600 TEL EUR GRT	Vente	EUR	5,012,550.00	Goldman Sachs International London	(39,150.00)
Quant		Vente/Ac hat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	value non réalisées en en EUR

pour le "Contracts for Difference" repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Goldman Sachs International London).

pour le "Contracts for Difference" repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Morgan Stanley and Co. Llc.).

pour le "Contracts for Difference" repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Société Générale Paris - BR).

Total Autres instruments financiers 863,895.21

#### Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	282,764,402.75	98.68
Total Autres instruments financiers	863,895.21	0.30
Avoirs en banque	5,324,629.17	1.86
Autres actifs et passifs	(2,409,716.02)	(0.84)
Total actif net	286,543,211.11	100.00

## DNCA INVEST - MIURI (en EUR)

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	59.11	58.33
Pays-Bas	14.74	14.54
Luxembourg	7.02	6.93
Allemagne	6.66	6.57
Espagne	2.89	2.86
Irlande	2.87	2.83
Italie	2.81	2.77
Suisse	2.08	2.05
Danemark	1.82	1.80
	100.00	98.68

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	37.42	36.92
Matériaux de construction	10.38	10.24
Gouvernements	9.67	9.54
Fond d'investissement	6.18	6.09
Appareils électriques & électroniques	5.33	5.26
Accessoires & Equipements automobiles	5.07	5.00
Energie	4.42	4.37
Cosmétiques	3.57	3.53
Publicité	3.56	3.52
Textile	3.24	3.20
Télécommunications	2.14	2.11
Autres	9.02	8.90
	100.00	98.68

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
FRENCH BTF 0% 23-28/02/2024	Gouvernements	27,344,212.50	9.54
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	Fond d'investissement	17,471,457.30	6.09
FORVIA 0% 28/02/2024 NEUCP	Banques	15,884,563.03	5.55
STELLANTIS NV	Accessoires & Equipements automobiles	11,209,500.00	3.91
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	10,998,900.00	3.84
VINCI SA	Matériaux de construction	10,233,000.00	3.57
PUBLICIS GROUPE	Publicité	10,080,000.00	3.52
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 0% 18/01/2024	Banques	9,981,279.13	3.48
THALES SA 0% 18/01/2024 NEUCP	Banques	9,981,209.69	3.48
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA 0% 08/02/2024 NE	Banques	9,957,998.41	3.48

#### **DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)**

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		971,824,120.76
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		364,107,798.90
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	1,335,931,919.66
Avoirs en banque	2.2	15,670,974.04
A recevoir sur souscriptions		164,565.28
Total actifs		1,351,767,458.98
Passifs		
Découverts bancaires		0.20
Charges à payer		1,549,421.49
A payer sur rachats		428,109.94
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		149,363.20
Total passifs		2,126,894.83
Actifs nets à la fin de l'année		1.349.640.564.15

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	16,477,134.11
Intérêts bancaires	2.6	1,241,249.53
Autres revenus	13	956,328.91
Total revenus		18,674,712.55
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	15,625,019.30
Commission de banque dépositaire	5	79,080.89
Frais d'administration	5	67,908.45
Frais professionnels	7	59,785.13
Frais de transaction	2.7	1,174,797.66
Taxe d'abonnement	6	271,610.10
Intérêts bancaires et charges	2.5	31,013.03
Frais d'agent de transfert		265,484.23
Frais d'impression et de publication		24,652.56
Autres charges	7	27,955.76
Total charges		17,627,307.11
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,047,405.44
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	61,558,827.27
Change	2.3	(731,320.78)
Contrats de changes à terme	2.2	876,853.76
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		62,751,765.69
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	64,537,827.89
Contrats de changes à terme	2.2	(109,390.22)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		127,180,203.36
Souscriptions		416,362,627.38
Rachats		(301,011,394.88)
Distribution de dividendes	10	(1,469,615.26)
Actifs nets en début d'année		1,108,578,743.55
Actifs nets à la fin de l'année		1,349,640,564.15

## DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	397,678.998	44,387.620	(77,412.589)	364,654.029
Class AD shares EUR	6,082.017	-	-	6,082.017
Class B shares EUR	735,974.144	170,257.442	(191,695.735)	714,535.851
Class I shares EUR	1,084,926.215	236,787.518	(381,297.751)	940,415.982
Class F shares EUR	1,140,265.313	943,959.326	(287,813.001)	1,796,411.638
Class H-A shares USD	27,592.786	2,389.226	(4,556.078)	25,425.934
Class H-I shares USD	18,499.785	1,255.000	(1,353.000)	18,401.785
Class IG shares EUR	41,427.190	135.201	(4,824.767)	36,737.624
Class H-I shares CHF	13,487.718	680.000	(1,457.000)	12,710.718
Class ID shares EUR	1,322,067.777	48,111.110	(127,569.593)	1,242,609.294
Class N shares EUR	288,045.810	96,145.165	(110,283.689)	273,907.286
Class Q shares EUR	66,361.399	21,988.131	(17,177.698)	71,171.832

## DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI			
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs						
	Actions						
1 205 096 00	Cosmétiques AMPLIFON SPA	EUR	37,767,708.64	2.80			
	ASTRAZENECA PLC	GBP	87,096,729.84	6.45			
	BIOMERIEUX	EUR	43,161,323.40	3.20			
	ESSILORLUXOTTICA	EUR	42,171,878.40	3.12			
	INTERPARFUMS SA	EUR	15,335,611.20	1.14			
40,833.00	LONZA GROUP AG-REG	CHF	15,553,795.23	1.15			
72,100.00		EUR	32,491,865.00	2.41			
	MERCK KGAA	EUR	21,235,008.30	1.57			
	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	120,242,766.13	8.91			
	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	45,992,861.50	3.41			
200,299.00	STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	29,250,177.05 <b>490,299,724.69</b>	2.17 <b>36.33</b>			
242 947 00	Matériaux de construction	EUD	20 645 460 20	0.40			
212,817.00	ALTEN SA CAREL INDUSTRIES SPA	EUR EUR	28,645,168.20 36,348,268.80	2.12 2.69			
	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	27,616,400.00	2.09			
928,308.00		EUR	11,975,173.20	0.89			
	SIKA AG-REG	CHF	18.485.420.22	1.37			
,	Appareils électriques & électroniques		123,070,430.42	9.12			
69 021 00	ASML HOLDING NV	EUR	47,051,615.70	3.49			
	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	73,283,879.88	5.43			
,	Chimie		120,335,495.58	8.92			
83.771.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	14,753,748.52	1.09			
	CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	6,888,884.34	0.51			
168,738.00	IMCD NV	EUR	26,584,671.90	1.97			
229.00	ROBERTET SA	EUR	190,070.00	0.01			
379,922.00	SYMRISE AG	EUR	37,855,428.08	2.81			
	Services diversifiés		86,272,802.84	6.39			
1,407,025.00	EDENRED	EUR	76,176,333.50	5.65			
296,621.00	MIPS AB	SEK	9,734,779.45 <b>85,911,112.95</b>	0.72 <b>6.37</b>			
	Transports						
123,700.00		DKK	19,672,983.02	1.45			
147,111.00	ID LOGISTICS GROUP	EUR	45,015,966.00 <b>64,688,949.02</b>	3.34 <b>4.79</b>			
	T49-		04,000,949.02	4.79			
70.070.00	Textile	EUR	52 002 440 00	2.02			
72,276.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	53,023,140.80 <b>53,023,140.80</b>	3.93 <b>3.93</b>			
354 038 00	Energie GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	42,449,156.20	3.15			
334,036.00	GAZTRANSFORT ET TECHNIGA SA	EUR	42,449,156.20 42,449,156.20	3.15			
	Divertissement		42,443,130.20	3.13			
263,965.00	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	EUR	42,234,400.00 <b>42,234,400.00</b>	3.13 <b>3.13</b>			
	Commerce & Distribution		_,,				
266,959.00	MONCLER SPA	EUR	14,869,616.30	1.10			
	THULE GROUP AB/THE	SEK	14,116,888.64	1.05			
•			28,986,504.94	2.15			
	Equipement diversifié						
58,908.00	VAT GROUP AG	CHF	26,740,029.72	1.98			
			26,740,029.72	1.98			
	Accessoires & Equipements automobiles						
1,511,473.00	ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	23,618,466.75 <b>23,618,466.75</b>	1.75 <b>1.75</b>			
	Alimentation						
	LAURENT-PERRIER	EUR	14,273,765.00	1.06			
72,069.00	REMY COINTREAU	EUR	8,287,935.00	0.61			
			22,561,700.00	1.67			
0.475 700 00	Immobilier	005	00 405 004 5-	4.04			
2,1/5,/28.00	SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	22,185,684.57	1.64			
	Laminiala		22,185,684.57	1.64			
470 440 00	Logiciels  DACCALII T CYCTEMES CE	EUD	20.002.705.05	4 55			
472,710.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	20,883,785.85	1.55 1.55			
	Stockago & Entro-24		20,883,785.85	1.55			
180 850 00	Stockage & Entrepôt GERRESHEIMER AG	EUR	17,063,197.50	1.26			
100,000.00	OLIVICO ILIMIEN AO	LUIK	17,063,197.50	1.26			
			,500,101.00				

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Bureautique			
72,595.00	TELEPERFORMANCE	EUR	9,586,169.75	0.71
			9,586,169.75	0.71
	Publicité			
144,259.00	DKSH HOLDING AG	CHF	9,072,893.08	0.67
		_	9,072,893.08	0.67
			1,288,983,644.66	95.51
	Autres valeurs mobilière	es		
	Actions			
	Chimie			
210,000.00	AIR LIQUIDE SA PF 2025	EUR	36,985,200.00	2.74
			36,985,200.00	2.74
		-	36,985,200.00	2.74
	Fonds			
	Fond d'investissement	t		
46,775.00	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE - CLASS I SHARES EUR	•	9,963,075.00	0.73
		_	9,963,075.00	0.73
Total portefeuille ti	itres		1,335,931,919.66	98.98

## DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

#### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

		Achat		Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
			C	ontrats	de changes	à terme		
2,158,030	0.50	CHF	2,288,252.43	EUR	16/01/24	2,324,061.45	BNP Paribas	38,166.60
34,893	3.42	EUR	38,309.80	USD	16/01/24	34,625.63	BNP Paribas	289.43
8,651,404	1.43	USD	8,002,392.30	EUR	16/01/24	7,819,418.31	BNP Paribas	(187,819.23)
								(149,363.20)
Total des cont	trats (	de cha	nge à terme					(149,363.20)

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

Total Autres instruments financiers (149,363.20)

#### Récapitulatif de l'actif net

		70 VIVI
Total portefeuille titres	1,335,931,919.66	98.98
Total Autres instruments financiers	(149,363.20)	(0.01)
Avoirs en banque	15,670,973.84	1.16
Autres actifs et passifs	(1,812,966.15)	(0.13)
Total actif net	1,349,640,564.15	100.00

## DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	46.01	45.56
Danemark	10.47	10.36
Royaume-Uni	8.70	8.60
Suisse	7.42	7.34
Italie	6.66	6.59
Allemagne	5.70	5.64
Pays-Bas	5.51	5.46
Irlande	5.23	5.18
Suède	3.55	3.52
Luxembourg	0.75	0.73
	100.00	98.98

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	36.70	36.33
Chimie	9.23	9.13
Matériaux de construction	9.21	9.12
Appareils électriques & électroniques	9.01	8.92
Services diversifiés	6.43	6.37
Transports	4.84	4.79
Textile	3.97	3.93
Energie	3.18	3.15
Divertissement	3.16	3.13
Commerce & Distribution	2.17	2.15
Equipement diversifié	2.00	1.98
Autres	10.10	9.98
	100.00	98.98

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	120,242,766.13	8.91
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	87,096,729.84	6.45
EDENRED	Services diversifiés	76,176,333.50	5.65
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	73,283,879.88	5.43
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Textile	53,023,140.80	3.93
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	47,051,615.70	3.49
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Cosmétiques	45,992,861.50	3.41
ID LOGISTICS GROUP	Transports	45,015,966.00	3.34
BIOMERIEUX	Cosmétiques	43,161,323.40	3.20
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	Energie	42,449,156.20	3.15

#### DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		466,471,434.78
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		41,485,709.74
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	507,957,144.52
Avoirs en banque	2.2	3,743,372.85
Produits à recevoir sur vente de titres		365,282.20
A recevoir sur souscriptions		198,099.39
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	301,913.70
Autres créances		332,936.44
Total actifs		512,898,749.10
Passifs		
Découverts bancaires		5.33
Charges à payer		2,167,368.33
Charges à payer sur achat de titres		2,433,376.08
A payer sur rachats		167,315.10
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		35,523.15
Total passifs	-	4,803,587.99
Actifs nets à la fin de l'année		508,095,161.11

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	8,729,262.33
Intérêts bancaires	2.6	282,766.60
Autres revenus	13	122,204.86
Total revenus		9,134,233.79
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	3,957,669.36
Commission de banque dépositaire	5	54,632.65
Commission de performance	4	1,401,724.16
Frais d'administration	5	58,511.47
Frais professionnels	7	31,230.43
Frais de transaction	2.7	795,598.58
Taxe d'abonnement	6	76,997.16
Intérêts bancaires et charges	2.5	11,007.33
Frais d'agent de transfert		85,752.25
Frais d'impression et de publication		19,517.53
Autres charges	7	8,461.61
Total charges		6,501,102.53
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,633,131.26
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	12,509,165.73
Change	2.3	(90,201.16)
Contrats futures	2.2	741,610.00
Contrats de changes à terme	2.2	138,248.11
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		15,931,953.94
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	33,387,229.63
Contrats de changes à terme	2.2	(35,523.15)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		49,283,660.42
provenant des opérations		
Souscriptions		319,040,227.29
Rachats		(161,490,344.36)
Distribution de dividendes	10	(915,864.04)
Actifs nets en début d'année		302,177,481.80
Actifs nets à la fin de l'année		508,095,161.11

## DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	132,988.400	121,208.428	(66,034.171)	188,162.657
Class B shares EUR	181,733.352	90,361.578	(79,027.067)	193,067.863
Class I shares EUR	595,311.941	597,866.794	(393,512.525)	799,666.210
Class ID shares EUR	1,007,413.042	-	(91,549.000)	915,864.042
Class N shares EUR	195,237.387	224,168.370	(307,016.266)	112,389.491
Class Q shares EUR	15,831.442	6,200.158	(1,811.337)	20,220.263
Class SI shares EUR	1.000	1,344,114.239	(5,165.000)	1,338,950.239
Class H-A shares USD	-	13,608.828	(286.173)	13,322.655
Class H-I shares USD	-	2,265.348	-	2,265.348

## DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

#### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou	Dénomination	Devise	Valeur de marché	% VNI
nominal			en EUR	
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	d'une bourse	de valeurs	
	Actions			
	Commerce & Distribution			
114,604.00	DIETEREN GROUP	EUR	20,273,447.60	3.99
906,848.00	HOWDEN JOINERY GROUP PLC	GBP	8,510,624.08	1.68
	JUMBO SA	EUR	12,608,933.76	2.48
	ONTEX GROUP NV - W/I	EUR	4,447,419.21	0.88
	ON THE BEACH GROUP PLC RUSTA AB	GBP	2,533,859.42	0.49
900,094.00	NOSIA AD	SEK	6,489,106.50 <b>54,863,390.57</b>	1.28 <b>10.80</b>
	Chimie		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
89,712.00	BRENNTAG SE	EUR	7,465,832.64	1.47
1,403,639.00		EUR	24,339,100.26	4.79
349,621.00		EUR	9,174,055.04	1.81
	SBM OFFSHORE NV	EUR	6,027,306.45	1.18
246,920.00	SOL SPA	EUR	6,864,376.00	1.35
	Cosmétiques		53,870,670.39	10.60
264 693 00	DERMAPHARM HOLDING SE	EUR	11,207,101.62	2.21
	GRIFOLS SA - B	EUR	7,698,039.60	1.52
	MEDIOS AG	EUR	3,108,956.50	0.60
240,519.00	QIAGEN N.V.	EUR	9,476,448.60	1.87
1,346,278.00	UNIPHAR PLC	EUR	3,634,950.60	0.71
			35,125,496.92	6.91
	Services diversifiés			
	APPLUS SERVICES SA	EUR	2,373,260.00	0.47
220,786.00	SECURITAS AB-B SHS	GBP SEK	14,715,161.64 7,575,412.87	2.90 1.49
	TRIGANO SA	EUR	8,906,898.00	1.75
00,000.00	1110/110 0/1	LOIT	33,570,732.51	6.61
	Matériaux de construction			
30,649.00	ACKERMANS & VAN HAAREN	EUR	4,867,061.20	0.96
91,732.00	ALTEN SA	EUR	12,347,127.20	2.43
242,899.00	CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	6,023,895.20	1.19
30,687.00	IMERYS SA	EUR	873,965.76	0.17
	MAIRE TECNIMONT SPA	EUR	3,268,194.20	0.64
265,660.00	NORDIC WATERPROOFING HOLD AB	SEK	3,932,372.69	0.77 <b>6.16</b>
	Transports		31,312,616.25	0.10
1,209,802.00		EUR	7,797,173.89	1.53
2,385,039.00	IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	EUR	10,327,218.87	2.04
149,341.00	SIXT SE - PRFD	EUR	10,020,781.10	1.97
			28,145,173.86	5.54
	Logiciels			
	ALSO HOLDING AG-REG CRANEWARE PLC	CHF GBP	8,452,895.88 3,714,195.49	1.66 0.73
	MODERN TIMES GROUP-B SHS	SEK	13,613,513.54	2.68
	PSI SOFTWARE SE	EUR	1,520,504.70	0.30
,			27,301,109.61	5.37
	Appareils électriques & électroniques			
131,974.00	AIXTRON SE	EUR	5,102,114.84	1.00
	BARCO N.V.	EUR	6,757,927.70	1.33
	RS GROUP PLC	GBP	9,968,927.55	1.96
	S.O.I.T.E.C.	EUR	2,470,362.40	0.49
107,691.00	SUESS MICROTEC SE	EUR	2,983,040.70 <b>27,282,373.19</b>	0.59 <b>5.37</b>
	Publicité		21,202,313.13	3.31
66,297.00	DKSH HOLDING AG	CHF	4,169,622.64	0.82
224,151.00	IPSOS	EUR	12,720,569.25	2.50
783,085.00	NEXT 15 GROUP PLC	GBP	7,515,332.50	1.48
			24,405,524.39	4.80
1.075.000.00	Audiovisuel	FUD	14 473 070 04	0.00
	BOLLORE SE	EUR GBP	11,173,872.84 11,543,085.38	2.20 2.27
1,200,904.00	INFORMA PLC	GBP	22,716,958.22	2.27 <b>4.47</b>
	Divertissement		, 10,000.22	7.71
380,162.00	3I GROUP PLC	GBP	10,616,453.49	2.09
	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	EUR	9,516,000.00	1.87
			20,132,453.49	3.96
	Assurances			
	ASR NEDERLAND NV	EUR	4,861,138.80	0.96
632,380.00	TRYG A/S	DKK	12,462,319.50	2.45
			17,323,458.30	3.41

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
000 074 00	Agriculture	LICD	0.662.702.40	1.00
	DOLE PLC	USD EUR	9,663,723.42	1.90 1.14
1,070,400.00	ORIGIN ENTERPRISES PLC	EUR	5,773,919.60 <b>15,437,643.02</b>	3.04
	Energie		13,437,043.02	3.04
126 383 00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	15,153,321.70	2.98
120,000.00	OAZITANOI OKT ET TEOTINIOA OA	LOIX	15,153,321.70	2.98
	Services financiers		,,	
614.045.00	BFF BANK SPA	EUR	6,336,944.40	1.25
	VZ HOLDING AG	CHF	6,749,293.53	1.33
			13,086,237.93	2.58
	Immobilier			
4,510,173.00	IRISH RESIDENTIAL PROPERTIES	EUR	4,997,271.68	0.99
2,441,860.00	SIRIUS REAL ESTATE LTD	GBP	2,656,124.46	0.52
84,888.00	WAREHOUSES DE PAUW SCA	EUR	2,419,308.00	0.48
82,727.00	XIOR STUDENT HOUSING NV	EUR	2,456,991.90	0.48
			12,529,696.04	2.47
	Equipement diversifié			
	SAES GETTERS SPA	EUR	8,611,585.50	1.70
276,253.00	VALLOUREC SA	EUR	3,874,448.33	0.76
			12,486,033.83	2.46
	Banques			
	AIB GROUP PLC	EUR	8,739,048.16	1.72
63,414.00	GRUPPO MUTUIONLINE SPA	EUR	2,022,906.60	0.40
			10,761,954.76	2.12
50.057.00	Ingénierie & Construction	FUD	0.404.404.40	4.00
50,957.00	DASSAULT AVIATION SA	EUR	9,131,494.40	1.80
	Out that who were		9,131,494.40	1.80
4 000 000 00	Capital risque	051	0.000.040.70	4.74
1,032,086.00	KINDRED GROUP PLC	SEK	8,668,243.72 <b>8,668,243.72</b>	1.71 <b>1.71</b>
	Accessing 8 Fauinaments systematiles		0,000,243.72	1.71
650 176 00	Accessoires & Equipements automobiles METSO CORP	EUR	6,035,473.92	1.19
	PFEIFFER VACUUM TECHNOLOGY	EUR	2,376,376.20	0.47
13,411.00	THE HER VACCOM TECHNOLOGY	LOIX	8,411,850.12	1.66
	Bureautique		0,411,000.12	1.00
154 333 00	CRAYON GROUP HOLDING AS	NOK	1,167,967.15	0.23
	EXCLUSIVE NETWORKS SA	EUR	1,737,604.50	0.34
	TELEPERFORMANCE	EUR	4,780,077.95	0.94
			7,685,649.60	1.51
	Stockage & Entrepôt			
58,212.00	GERRESHEIMER AG	EUR	5,492,302.20	1.08
			5,492,302.20	1.08
	Alimentation			
174,667.00	ACOMO NV	EUR	3,063,659.18	0.59
			3,063,659.18	0.59
		-	497,958,044.20	98.00
	Fonds			
000 000 00	Fond d'investissemen		0.000.100.00	
b82,9bb.00	B E SE600 UET CEUR ACT C EUR	EUR _	9,999,100.32	1.97
			9,999,100.32	1.97
Γotal portefeuille t	itres		507,957,144.52	99.97

#### DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

(35,523.15)

#### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

	Achat		Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
		C	ontrats	de changes	à terme		
20,542.53	EUR	22,553.83	USD	16/01/24	20,384.88	BNP Paribas	170.39
1,674,452.41	USD	1,548,179.84	EUR	16/01/24	1,513,424.08	BNP Paribas	(35,693.54)
							(35,523.15)
Total des contrats	de cha	nge à terme					(35,523.15)
pour le Contrats de contrepartie BNP Pa		s à terme repris dan	s le tab	leau ci-dessu	s, il n'y pas pas de ç	garantie donnée (	pour la

#### Récapitulatif de l'actif net

Total Autres instruments financiers

		/0 4141
Total portefeuille titres	507,957,144.52	99.97
Total Autres instruments financiers	(35,523.15)	(0.01)
Avoirs en banque	3,743,367.52	0.74
Autres actifs et passifs	(3,569,827.78)	(0.70)
Total actif net	508,095,161.11	100.00

#### DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

#### Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	19.89	19.86
Irlande	13.26	13.27
Royaume-Uni	11.23	11.22
Pays-Bas	11.21	11.20
Allemagne	9.70	9.69
Belgique	8.12	8.12
Italie	6.52	6.53
Suède	6.22	6.22
Suisse	3.81	3.81
Grèce	2.48	2.48
Danemark	2.45	2.45
Autres	5.11	5.12
	100.00	99.97

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Commerce & Distribution	10.80	10.80
Chimie	10.61	10.60
Cosmétiques	6.92	6.91
Services diversifiés	6.61	6.61
Matériaux de construction	6.16	6.16
Transports	5.54	5.54
Logiciels	5.37	5.37
Appareils électriques & électroniques	5.37	5.37
Publicité	4.80	4.80
Audiovisuel	4.47	4.47
Divertissement	3.96	3.96
Assurances	3.41	3.41
Agriculture	3.04	3.04
Energie	2.98	2.98
Services financiers	2.58	2.58
Immobilier	2.47	2.47
Equipement diversifié	2.46	2.46
Banques	2.12	2.12
Autres	10.33	10.32
	100.00	99.97

#### Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
FUGRO NV	Chimie	24,339,100.26	4.79
DIETEREN GROUP	Commerce & Distribution	20,273,447.60	3.99
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	Energie	15,153,321.70	2.98
DCC PLC	Services diversifiés	14,715,161.64	2.90
MODERN TIMES GROUP-B SHS	Logiciels	13,613,513.54	2.68
IPSOS	Publicité	12,720,569.25	2.50
JUMBO SA	Commerce & Distribution	12,608,933.76	2.48
TRYG A/S	Assurances	12,462,319.50	2.45
ALTEN SA	Matériaux de construction	12,347,127.20	2.43
INFORMA PLC	Audiovisuel	11,543,085.38	2.27

#### DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		337,094,282.96
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		83,323,434.52
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	420,417,717.48
Avoirs en banque	2.2	1,362,604.87
A recevoir sur souscriptions		40,284.82
Autres créances		886.37
Total actifs		421,821,493.54
Passifs		
Découverts bancaires		14.94
Charges à payer		579,649.14
A payer sur rachats		244,406.13
Total passifs		824,070.21
Actifs nets à la fin de l'année		420.997.423.33

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	5,929,235.15
Intérêts bancaires	2.6	150,909.20
Autres revenus	13	1,004,373.12
Total revenus		7,084,517.47
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	6,173,069.28
Commission de banque dépositaire	5	56,414.53
Frais d'administration	5	52,770.53
Frais professionnels	7	39,519.39
Frais de transaction	2.7	293,992.88
Taxe d'abonnement	6	140,202.18
Intérêts bancaires et charges	2.5	13,235.13
Frais d'agent de transfert		150,641.68
Frais d'impression et de publication		11,039.77
Autres charges	7	14,103.48
Total charges		6,944,988.85
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		139,528.62
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	7,173,836.41
Change	2.3	(51,433.49)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		7,261,931.54
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	47,995,683.60
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		55,257,615.14
provenant des opérations		
Souscriptions		74,262,037.53
Rachats		(254,623,432.25)
Distribution de dividendes	10	(576,985.11)
Actifs nets en début d'année		546,678,188.02
Actifs nets à la fin de l'année		420,997,423.33

#### DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

#### Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,003,844.884	192,650.138	(421,755.046)	774,739.976
Class B shares EUR	75,156.933	6,156.710	(15,951.034)	65,362.609
Class I shares EUR	578,204.337	83,590.703	(232,763.505)	429,031.535
Class ID shares EUR	1,320,222.555	-	(289,892.000)	1,030,330.555
Class N shares EUR	653,275.068	124,905.191	(597,797.265)	180,382.994
Class Q shares EUR	13,578.852	1,948.221	(1,222.244)	14,304.829

### DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

#### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Valeurs mobilières admises à la cote officie	elle d'une bourse	de valeurs	
	Actions			
	Cosmétiques			
	ASTRAZENECA PLC	GBP	27,554,766.82	6.55
	BONESUPPORT HOLDING AB	SEK	15,148,130.97	3.60
	CVS GROUP PLC	GBP	2,673,293.48	0.63
	MEDISTIM ASA	NOK	3,077,733.04	0.73
	MERCK KGAA	EUR	8,579,714.00	2.04
	NOVO NORDISK A/S-B	DKK EUR	38,330,973.84	9.10
	SARTORIUS STEDIM BIOTECH SIEGFRIED HOLDING AG-REG	CHF	14,187,501.00 5,382,519.71	3.37 1.28
	STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	8,831,319.46	2.10
	SWEDENCARE AB	SEK	15,939.26	0.00
2,304.00	OWEDEROAKE AD	OLK	123,781,891.58	29.40
	Annaraila élastriques 8 élastroniques		123,701,031.30	23.40
21 573 00	Appareils électriques & électroniques ASML HOLDING NV	EUR	14,706,314.10	3.49
	NCAB GROUP AB	SEK	12,114,332.77	2.88
470,053.00		DKK	29,246,677.23	6.95
	VAISALA OYJ- A SHS	EUR	9.778.784.90	2.32
240,017.00	VAIGALIA OTO A OTO	Lort	65,846,109.00	15.64
	Commerce & Distribution		00,010,100.00	
67 351 00	CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	8,395,664.52	1.99
	HARVIA OYJ	EUR	10,506,544.00	2.50
	MUSTI GROUP OY	EUR	19,259,033,48	4.58
	THULE GROUP AB/THE	SEK	7,301,743.50	1.73
200,402.00	THOSE GROOT ABATTLE	OLIV	45,462,985.50	10.80
	Assurances		40,402,000.00	10.00
1 985 570 00	ALM, BRAND A/S	DKK	3,177,785.69	0.75
1,302,011.00		DKK	25,658,744.86	6.10
1,502,011.00	IKTOAO	DICK	28,836,530.55	6.85
	Chimie		20,000,000.00	0.00
72 890 00	IMCD NV	EUR	11,483,819.50	2.73
	SYMRISE AG	EUR	14,180,067.32	3.37
142,010.00	OTMINIOE /NO	Lort	25,663,886.82	6.10
	Accessoires & Equipements automobiles			
1 018 351 00	ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	15,912,880.51	3.78
	BEIJER REF AB	SEK	6,162,397.77	1.46
	SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	GBP	3,437,120.93	0.82
==,			25,512,399.21	6.06
	Divertissement		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
127.346.00	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	EUR	20,375,360.00	4.84
121,010.00	. 20 2 2	2011	20,375,360.00	4.84
	Matériaux de construction		,,	
146 512 00	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	11,486,540.80	2.73
	SIKA AG-REG	CHF	5,800,532.33	1.38
10,070.00	ON CONCENTRAL OF THE OWNER OW	0111	17,287,073.13	4.11
	Logiciels		,,	
1 /57 963 00	FORTNOX AB	SEK	7 913 096 02	1 88
	SMARTCRAFT ASA	NOK	7,913,096.02 4,800,970.90	1.88 1.14
-,,0000			12,714,066.92	3.02
	Transports		,,	0.02
57,781.00		DKK	9,189,366.46	2.18
01,101.00	201710	Diak	9,189,366.46	2.18
	Publicité		0,100,000.10	20
139 991 00	DKSH HOLDING AG	CHF	8,804,465.41	2.09
100,001.00	BROTTIOEBING NO	0111	8,804,465.41	2.09
	Equipoment diversifié		0,00 1, 1001 11	2.00
17 363 00	Equipement diversifié VAT GROUP AG	CHF	7,881,109.46	1.87
17,302.00	VAT GROUP AG	Unr	7,881,109.46	1.87
	Internet		1,001,105.40	1.07
356 706 00	Internet	SEK	7 752 546 57	1 0 4
JJU,120.UU	HEMNET GROUP AB	SEN	7,753,516.57 <b>7,753,516.57</b>	1.84
	In-makilian		1,100,016.01	1.84
670.040.00	Immobilier	000	6 004 000 44	4.00
0/3,240.00	SAFESTORE HOLDINGS PLC	GBP	6,864,962.11	1.63
	0. 1. 05. 0.		6,864,962.11	1.63
00 071	Stockage & Entrepôt		0.4== ===	
68,654.00	GERRESHEIMER AG	EUR	6,477,504.90	1.54
	<b>.</b>		6,477,504.90	1.54
46	Services diversifiés		,	
137,551.00	MIPS AB	SEK	4,514,274.61	1.07
			4,514,274.61	1.07

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Assurances, Réassurances			
17,681.00	MTU AERO ENGINES AG	EUR	3,452,215.25	0.82
			3,452,215.25	0.82
			420,417,717.48	99.86
Total portefeuille tit	res		420,417,717.48	99.86

#### Récapitulatif de l'actif net

		% VINI
Total portefeuille titres	420,417,717.48	99.86
Avoirs en banque	1,362,589.93	0.32
Autres actifs et passifs	(782,884.08)	(0.18)
Total actif net	420,997,423.33	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

#### DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

#### Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Danemark	25.12	25.08
Suède	18.28	18.24
Suisse	10.73	10.71
Royaume-Uni	9.64	9.63
Finlande	9.41	9.40
Allemagne	7.78	7.77
Irlande	7.58	7.57
Pays-Bas	6.23	6.22
France	3.37	3.37
Norvège	1.86	1.87
	100.00	99.86

	100.00	99.86
Autres	8.77	8.77
Publicité	2.09	2.09
Transports	2.19	2.18
Logiciels	3.02	3.02
Matériaux de construction	4.11	4.11
Divertissement	4.85	4.84
Accessoires & Equipements automobiles	6.07	6.06
Chimie	6.10	6.10
Assurances	6.86	6.85
Commerce & Distribution	10.82	10.80
Appareils électriques & électroniques	15.67	15.64
Cosmétiques	29.45	29.40
Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets

#### Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	38,330,973.84	9.10
NKT A/S	Appareils électriques & électroniques	29,246,677.23	6.95
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	27,554,766.82	6.55
TRYG A/S	Assurances	25,658,744.86	6.10
FLUTTER ENTERTAINMENT PLC	Divertissement	20,375,360.00	4.84
MUSTI GROUP OY	Commerce & Distribution	19,259,033.48	4.58
ATLAS COPCO AB-A SHS	Accessoires & Equipements automobiles	15,912,880.51	3.78
BONESUPPORT HOLDING AB	Cosmétiques	15,148,130.97	3.60
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	14,706,314.10	3.49
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Cosmétiques	14,187,501.00	3.37

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		181,007,712.84
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		1,455,150.63
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	182,462,863.47
Avoirs en banque	2.2	2,536,628.19
A recevoir sur souscriptions		591,768.22
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	2,255,021.57
Total actifs		187,846,281.45
Passifs		
Charges à payer		1,333,577.91
Charges à payer sur achat de titres		141,429.94
A payer sur rachats		70,017.37
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	29,750.00
Total passifs		1,574,775.22
Actife note à la fin de l'année		186.271.506.23

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	16,488.80
Intérêts sur obligations	2.6	4,168,296.39
Intérêts bancaires	2.6	52,611.80
Autres revenus	13	5,528.39
Total revenus		4,242,925.38
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	964,298.66
Commission de banque dépositaire	5	9,943.05
Commission de performance	4	1,163,762.15
Frais d'administration	5	48,973.06
Frais professionnels	7	19,559.80
Frais de transaction	2.7	1,192.90
Taxe d'abonnement	6	55,272.17
Intérêts bancaires et charges	2.5	9,704.43
Frais d'agent de transfert		68,521.15
Frais d'impression et de publication		7,134.80
Autres charges	7	5,646.53
Total charges		2,354,008.70
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,888,916.68
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(1,509,825.40)
Contrats futures	2.2	216,970.45
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		596,061.73
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	6,546,274.51
Contrats futures	2.2	(246,660.70)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		6,895,675.54
Souscriptions		93,587,655.46
Rachats		(75,573,637.03)
Distribution de dividendes	10	(18,281.24)
Actifs nets en début d'année		161,380,093.50
Actifs nets à la fin de l'année		186,271,506.23

#### DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

#### Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	904,153.443	197,427.127	(293,084.468)	808,496.102
Class AD shares EUR	30,324.650	6,367.453	(6,405.397)	30,286.706
Class B shares EUR	69,159.554	29,629.387	(24,091.775)	74,697.166
Class I shares EUR	602,044.234	669,467.642	(408, 196. 284)	863,315.592

#### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou Dénomination nominal	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
					1,500,000.00 VOLKSWAGEN INTFN 18-31/12/2049 FRN	EUR	1 407 040 00	0.80
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	e d'une bourse	de valeurs		800,000.00 VOLVO CAR AB 2.125% 19-02/04/2024	EUR	1,487,040.00 795,520.00	0.60
					847.000.00 VOLVO CAR AB 2% 17-24/01/2025	EUR	829.712.73	0.45
	Obligations				1,000,000.00 ZF FINANCE 3% 20-21/09/2025	EUR	979,550.00	0.53
	Banques				800,000.00 ZF FINANCE GMBH 5.75% 23-03/08/2026	EUR	827,576.00	0.44
300,000.00	AIB GROUP PLC 19-19/11/2029 FRN	EUR	291,891.00	0.16			21,918,739.73	11.77
	BANCO BILBAO VIZ 19-31/12/2049 FRN	EUR	399,380.00	0.21	Services diversifiés			
	BANCO BILBAO VIZ 23-10/05/2026 FRN	EUR	2,415,480.00	1.30	1,700,000.00 ALD SA 23-06/10/2025 FRN	EUR	1,705,083.00	0.92
	BANCO BPM SPA 1.75% 19-28/01/2025	EUR	1,172,952.00	0.63	700,000.00 ALD SA 23-21/02/2025 FRN	EUR	702,254.00	0.38
	BANCO BPM SPA 20-14/09/2030 FRN BANCO BPM SPA 4.625% 23-29/11/2027	EUR EUR	406,084.00 464,436.00	0.22 0.25	700,000.00 AMADEUS IT GROUP 2.5% 20-20/05/2024	EUR	696,192.00	0.37
	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	196.140.00	0.25	1,100,000.00 ARVAL SERVICE 0.875% 22-17/02/2025	EUR	1,064,118.00	0.57
	BANCO SANTANDER 17-21/11/2024 FRN	EUR	2,005,360.00	1.08	300,000.00 ARVAL SERVICE 0% 21-01/10/2025	EUR	282,516.00	0.14
	BANCO SANTANDER 20-11/02/2025 FRN	EUR	801,944.00	0.43	1,300,000.00 ARVAL SERVICE LE 4.625% 23-02/12/2024 1,300,000.00 ELIS SA 1% 19-03/04/2025	EUR EUR	1,307,176.00 1,254,929.00	0.70 0.67
	BANCO SANTANDER 21-29/01/2026 FRN	EUR	1,693,404.00	0.91	600,000.00 ELIS SA 1 // 13-03/04/2025	EUR	591,438.00	0.32
1,300,000.00	BANCO SANTANDER 22-05/05/2024 FRN	EUR	1,304,212.00	0.70	300,000.00 HARLEY-DAVIDSON 5.125% 23-05/04/2026	EUR	309,699.00	0.17
1,200,000.00	BANCO SANTANDER 23-18/10/2027 FRN	EUR	1,230,252.00	0.66	800,000.00 INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024	EUR	795,176.00	0.43
	BANKIA 19-15/02/2029 FRN	EUR	2,397,120.00	1.29	600,000.00 LEASYS SPA 4.5% 23-26/07/2026	EUR	610,998.00	0.33
	BANK OF IRELAND 19-25/11/2025 FRN	EUR	1,169,052.00	0.63	400,000.00 LEASYS SPA 4.625% 23-16/02/2027	EUR	410,752.00	0.22
	BNP PARIBAS 19-23/01/2027 FRN	EUR	2,138,906.00	1.15	300,000.00 MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	286,314.00	0.15
	BNP PARIBAS 23-24/02/2025 FRN CAIXABANK 17-31/12/2049	EUR EUR	1,001,810.00 800,416.00	0.54 0.43	1,200,000.00 NEXI 1.625% 21-30/04/2026	EUR	1,140,840.00	0.61
	CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	EUR	2,433,275.00	1.31	700,000.00 SIXT SE 5.125% 23-09/10/2027	EUR	740,838.00	0.40
	CESKA SPORITELNA 22-14/11/2025 FRN	EUR	1,428,868.00	0.77	13,700.00 WORLDLINE SA 0% 20-30/07/2025 CV	EUR	1,502,355.70	0.81
	CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR	310,281.00	0.17	<u>.</u> .		13,400,678.70	7.19
	CESKA SPORITELNA 23-29/06/2027 FRN	EUR	519,425.00	0.28	<b>Energie</b> 700,000.00 DRAX FINCO PLC 2.625% 20-01/11/2025	EUR	679,420.00	0.36
1,500,000.00	CRED AGRICOLE SA 2.7% 15-15/07/2025	EUR	1,475,520.00	0.79	400,000.00 ELEC DE FRANCE 13-29/01/2049 FRN	EUR	402.116.00	0.30
	CRED AGRICOLE SA 22-12/10/2026 FRN	EUR	605,268.00	0.32	1,400,000.00 ELEC DE FRANCE 18-31/12/2049 FRN	EUR	1,391,810.00	0.75
	DELL BANK INTERN 1.625% 20-24/06/2024	EUR	1,533,182.50	0.82	400,000.00 ELEC DE FRANCE 3.75% 23-05/06/2027	EUR	408,028.00	0.22
	DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	EUR	1,405,208.00	0.75	300,000.00 ENEL SPA 19-24/05/2080 FRN	EUR	295,218.00	0.16
	IBERCAJA 23-07/06/2027 FRN	EUR	412,880.00	0.22	900,000.00 ENGIE 3.75% 23-06/09/2027	EUR	918,900.00	0.49
	ING BANK NV 4.125% 23-02/10/2026 INTESA SANPAOLO 0.625% 21-24/02/2026	EUR EUR	1,332,461.00 282,258.00	0.72 0.15	800,000.00 ENI SPA 20-31/12/2060 FRN	EUR	768,992.00	0.41
	INTESA SANPAOLO 0.025 % 21-24/02/2020 INTESA SANPAOLO 17-26/09/2024 FRN	EUR	201,755.65	0.13	1,300,000.00 GAS NAT FENOSA F 15-29/12/2049 FRN	EUR	1,291,433.00	0.69
	INTESA SANPAOLO 17-20/05/2024 1 1 NV	EUR	2,207,348.00	1.19	800,000.00 IBERDROLA INTL 18-31/12/2049 FRN	EUR	798,192.00	0.43
	INTESA SANPAOLO 20-29/06/2027 FRN	EUR	259,775.00	0.14	700,000.00 NATL GRID NA INC 4.151% 23-12/09/2027	EUR	719,761.00	0.39
900,000.00	INTESA SANPAOLO 23-17/03/2025 FRN	EUR	901,296.00	0.48	300,000.00 REPSOL INTL FIN 15-25/03/2075 FRN 2,300,000.00 TOTALENERGIES SE 19-31/12/2049 FRN	EUR EUR	299,730.00 2,282,152.00	0.16 1.23
1,100,000.00	JYSKE BANK A/S 21-02/09/2026 FRN	EUR	1,033,692.00	0.55	2,300,000.00 TOTALENERGIES SE 19-31/12/2049 FRIN	EUR	10,255,752.00	5.51
	JYSKE BANK A/S 22-11/04/2026 FRN	EUR	403,672.00	0.22	Télécommunications		10,200,102.00	0.01
	KBC GROUP NV 19-31/12/2049 FRN	EUR	400,284.00	0.21	400,000.00 CETIN GROUP BV 3.125% 22-14/04/2027	EUR	386,812.00	0.21
	KBC GROUP NV 22-29/06/2025 FRN	EUR	1,092,806.00	0.59	900,000.00 EIRCOM FINANCE 1.75% 19-01/11/2024	EUR	887,760.00	0.48
	KBC GROUP NV 23-06/06/2026 FRN	EUR	2,932,799.00	1.57	733,000.00 GN STORE NORD 0.875% 21-25/11/2024	EUR	702,162.69	0.38
	KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN NATIONWIDE BLDG 4.5% 23-01/11/2026	EUR EUR	1,629,536.00 412,772.00	0.87 0.22	1,200,000.00 GN STORE NORD 0% 19-21/05/2024 CV	EUR	1,175,832.00	0.63
	NATWEST MARKETS 23-13/01/2026 FRN	EUR	1,411,368.00	0.22	1,500,000.00 KONINKLIJKE KPN 19-08/02/2168 FRN	EUR	1,459,740.00	0.78
	NORDEA BANK ABP 23-06/09/2026 FRN	EUR	1,406,113.40	0.75	900,000.00 PPF ARENA 1 B 2.125% 19-31/01/2025	EUR	882,198.00	0.47
	PSA BANQUE FRANC 3.875% 23-19/01/2026	EUR	302,214.00	0.16	1,800,000.00 SES 16-29/12/2049	EUR	1,806,120.00	0.97
1,000,000.00	SOCIETE GENERALE 1.25% 19-15/02/2024	EUR	996,850.00	0.54	1,700,000.00 TELEFONICA EUROP 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,691,636.00	0.91
	SOCIETE GENERALE 20-21/04/2026 FRN	EUR	1,737,918.00	0.93	Commonweate		8,992,260.69	4.83
	SOCIETE GENERALE 20-24/11/2030 FRN	EUR	281,661.00	0.15	Gouvernements 1,258.470.00 FRANCE O.A.T. I/L 0.25% 13-25/07/2024	EUR	1,250,315.11	0.66
	SOCIETE GENERALE 4.25% 23-28/09/2026	EUR	1,845,558.00	0.99	4,730,962.00 ITALY BTPS I/L 2.35% 14-15/09/2024	EUR	4,743,073.27	2.55
	UBS GROUP 22-21/03/2025 FRN UBS GROUP FUNDIN 18-17/04/2025 FRN	EUR EUR	2,582,320.00 2,281.094.00	1.39	1,728,636.00 SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	EUR	1,724,746.57	0.93
,,	UNICAJA ES 21-01/12/2026 FRN	EUR	1,322,818.00	1.22 0.71			7,718,134.95	4.14
	UNICREDIT BANK C 3.625% 23-15/02/2026	EUR	704,711.00	0.38	Services financiers			
	UNICREDIT SPA 19-03/07/2025 FRN	EUR	1,826,431.00	0.98	720,000.00 BANCA IFIS SPA 1.75% 20-25/06/2024	EUR	709,322.40	0.38
2,400,000.00	UNICREDIT SPA 19-20/02/2029 FRN	EUR	2,399,256.00	1.29	1,300,000.00 CA AUTO BANK 23-13/01/2025 FRN	EUR	1,304,563.00	0.70
1,500,000.00	UNIONE DI BANCHE 19-04/03/2029 FRN	EUR	1,502,820.00	0.81	1,200,000.00 CA AUTO BANK 4.375% 23-08/06/2026	EUR	1,219,824.00	0.65
	UNIONE DI BANCHE 19-12/07/2029 FRN	EUR	1,594,880.00	0.86	500,000.00 CA AUTO BANK IE 4.75% 23-25/01/2027	EUR	517,110.00	0.28
600,000.00	UNIONE DI BANCHE 2.625% 19-20/06/2024	EUR	595,908.00	0.32	1,400,000.00 FCA BANK IE 0% 21-16/04/2024	EUR	1,385,202.00	0.74
			65,895,121.55	35.38	800,000.00 HOLDING DINFRAS 0.125% 21-16/09/2025 1,500,000.00 LEASEPLAN CORP 2.125% 22-06/05/2025	EUR EUR	752,768.00 1,473,345.00	0.40 0.80
	Accessoires & Equipements automobiles				1,300,000.00 ELASEFEAN CONF 2.123 /6 22-00/03/2023	LUIX	7,362,134.40	3.95
	FAURECIA 2.625% 18-15/06/2025	EUR	1,574,560.00	0.85	Transports		1,002,104.40	0.00
	FORD MOTOR CRED 1.744% 20-19/07/2024 GEN MOTORS FIN 1% 22-24/02/2025	EUR EUR	2,465,800.00 873,405.00	1.32 0.47	1,692,000.00 GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	1,679,614.56	0.90
	PEUGEOT 2% 18-20/03/2025	EUR	588,798.00	0.47	1,100,000.00 SIXT SE 1.75% 20-09/12/2024	EUR	1,081,025.00	0.58
	RCI BANQUE 4.125% 22-01/12/2025	EUR	201,500.00	0.32	2,100,000.00 WIZZ AIR FIN CO 1.35% 21-19/01/2024	EUR	2,097,060.00	1.13
	RCI BANQUE 4.625% 23-02/10/2026	EUR	615,924.00	0.33	800,000.00 WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	737,072.00	0.39
	RCI BANQUE 4.625% 23-13/07/2026	EUR	716,359.00	0.38			5,594,771.56	3.00
1,600,000.00	RENAULT 1.25% 19-24/06/2025	EUR	1,538,624.00	0.83	Internet			
	RENAULT 1% 18-18/04/2024	EUR	1,681,929.00	0.90	1,200,000.00 ADEVINTA ASA 2.625% 20-15/11/2025	EUR	1,191,072.00	0.64
	RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	EUR	194,054.00	0.10	3,500,000.00 ILIAD 0.75% 21-11/02/2024	EUR	3,485,020.00	1.87
	SCANIA CV AB 2.25% 20-03/06/2025	EUR	1,371,412.00	0.74	500,000.00 ILIAD 2.375% 20-17/06/2026	EUR	479,865.00	0.26
	TRATON FIN LUX 0% 21-14/06/2024 TRATON FIN LUX 23-21/01/2026 FRN	EUR EUR	2,259,290.00	1.21	Madfalanna da esta di		5,155,957.00	2.77
	TRATON FIN LUX 23-21/01/2026 FRN TRATON FIN LUX 4.125% 23-18/01/2025	EUR	899,406.00 1,405,026.00	0.48 0.75	Matériaux de construction 600,000.00 CARRIER GLOBAL 4.5% 23-29/05/2025	EUR	605,262.00	0.32
	TRATON FIN LUX 4.5% 23-23/11/2026	EUR	613,254.00	0.73	1,300,000.00 CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	1,263,119.00	0.52
, , , , , , , , , , , , , , , , , ,			_	-			.,,	5.55

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

#### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
1 100 000 00	CIE DE ST GOBAIN 3.75% 23-29/11/2026	EUR	1,118,909.00	0.60
	HOLCIM FINANCE L 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,391,670.00	0.00
		EUR		
600,000.00	SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR	588,714.00 <b>4,967,674.00</b>	0.32 <b>2.67</b>
	••/.		4,907,074.00	2.07
	Métal			
	ORANO SA 3.375% 19-23/04/2026	EUR	694,939.00	0.37
	ORANO SA 4.875% 09-23/09/2024	EUR	1,608,928.00	0.86
2,175,000.00	THYSSENKRUPP 2.875% 19-22/02/2024	EUR	2,167,866.00	1.17
			4,471,733.00	2.40
	Cosmétiques			
	FRESENIUS FIN IR 0% 21-01/10/2025	EUR	282,993.00	0.14
1,400,000.00	GRIFOLS SA 1.625% 19-15/02/2025	EUR	1,371,216.00	0.74
300,000.00	QUINTILES IMS 2.875% 17-15/09/2025	EUR	296,169.00	0.16
400,000.00	SARTORIUS FIN 4.25% 23-14/09/2026	EUR	409,356.00	0.22
600,000.00	TEVA PHARM FNC 6% 20-31/01/2025	EUR	607,908.00	0.33
			2,967,642.00	1.59
	Chimie			
1.600.000.00	ARKEMA 19-31/12/2049 FRN	EUR	1,586,384.00	0.85
	PPG INDUSTRIES 1.875% 22-01/06/2025	EUR	683,872.00	0.37
,			2,270,256.00	1.22
	Assurances, Réassurances		2,2.0,200.00	
2 200 000 00	THALES SA 4% 23-18/10/2025	EUR	2,229,480.00	1.20
2,200,000.00	111ALLS SA 4 /6 25-10/10/2025	LOIX	2,229,480.00	1.20
			2,229,400.00	1.20
	Appareils électriques & électroniques			
1,500,000.00	NEXANS SA 2.75% 17-05/04/2024	EUR	1,493,715.00	0.80
			1,493,715.00	0.80
	Stockage & Entrepôt			
	BALL CORP 0.875% 19-15/03/2024	EUR	1,191,156.00	0.64
200,000.00	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	196,042.00	0.10
			1,387,198.00	0.74
	Audiovisuel			
1,300,000.00	LAGARDERE SCA 1.625% 17-21/06/2024	EUR	1,296,724.00	0.70
			1,296,724.00	0.70
	Publicité			
1.100.000.00	IPSOS 2.875% 18-21/09/2025	EUR	1,073,435.00	0.58
.,,			1,073,435.00	0.58
	Agriculture		1,010,100.00	0.00
800 000 00	LOUIS DREYF 2.375% 20-27/11/2025	EUR	781,720.00	0.42
000,000.00	E0013 DICETT 2.373 % 20-21/11/2023	LOIX	781,720.00	0.42
	A.I		701,720.00	0.42
	Alimentation			
650,000.00	SODEXO SA 0.5% 20-17/01/2024	EUR	649,116.00	0.35
			649,116.00	0.35
	Hôtels & Restaurants			
500,000.00	ACCOR 2.5% 17-25/01/2024	EUR	498,780.00	0.27
			498,780.00	0.27
	Logiciels			
3,770.00	UBISOFT ENTERTAI 0% 19-24/09/24 CV	EUR	417,663.22	0.22
			417,663.22	0.22
	Textile			
400,000.00	TAPESTRY INC 5.35% 23-27/11/2025	EUR	408,120.00	0.22
			408,120.00	0.22
	Commerce & Distribution		,	
300 000 00	SEB SA 1.5% 17-31/05/2024	EUR	296,688.00	0.16
000,000.00	OED 0/(1.0/0 17 01/00/2024	Lore	296,688.00	0.16
		-		
			171,503,494.80	92.08
	Fonds			
	i Jilus			
	Fond d'investissemen	t		
103.50	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	10,959,368.67	5.88
			10,959,368.67	5.88
<b>.</b>				
Total portefeuille ti	tres		182,462,863.47	97.96

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

#### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
	Contrats à	terme		
	Obligation	à terme		
(75.00) EURO-SCHATZ FUTURE 07/03/2024	EUR	7,612,725.00	BNP Paribas Paris	(29,750.00)
		•		(29,750.00)
Total des Contrats à terme				(29,750.00)
pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-c	dessus il n'v	nas nas de naranti	e donnée (nour la con	ı: DUD
Paribas Paris).	accouc, ,	pao pao de garanti	e doffice (podi la con	trepartie BNP
		puo puo de guranti	e doffice (pour la con	(29,750.00)
Paribas Paris).		pao pao de garana	e donnée (pour la con-	(29,750.00)
Paribas Paris).  Total Autres instruments financiers		pao pao de garanti	182,462,863.47	

Avoirs en banque
Autres actifs et passifs

Total actif net

2,536,628.19

1,301,764.57

186,271,506.23

1.36

0.70

100.00

#### DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

#### Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	34.79	34.06
Espagne	13.80	13.52
Italie	12.33	12.09
Pays-Bas	8.62	8.46
Irlande	4.71	4.60
Luxembourg	4.70	4.59
Etats-Unis	4.14	4.06
Allemagne	3.18	3.12
Suisse	2.67	2.61
Belgique	2.43	2.37
Autres	8.63	8.48
	100.00	97.96

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	36.12	35.38
Accessoires & Equipements automobiles	12.01	11.77
Services diversifiés	7.34	7.19
Fond d'investissement	6.01	5.88
Energie	5.62	5.51
Télécommunications	4.93	4.83
Gouvernements	4.23	4.14
Services financiers	4.03	3.95
Transports	3.07	3.00
Internet	2.83	2.77
Matériaux de construction	2.72	2.67
Métal	2.45	2.40
Autres	8.64	8.47
	100.00	97.96

#### Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	Fond d'investissement	10,959,368.67	5.88
ITALY BTPS I/L 2.35% 14-15/09/2024	Gouvernements	4,743,073.27	2.55
ILIAD 0.75% 21-11/02/2024	Internet	3,485,020.00	1.87
KBC GROUP NV 23-06/06/2026 FRN	Banques	2,932,799.00	1.57
UBS GROUP 22-21/03/2025 FRN	Banques	2,582,320.00	1.39
FORD MOTOR CRED 1.744% 20-19/07/2024	Accessoires & Equipements automobiles	2,465,800.00	1.32
CAIXABANK 22-13/04/2026 FRN	Banques	2,433,275.00	1.31
BANCO BILBAO VIZ 23-10/05/2026 FRN	Banques	2,415,480.00	1.30
UNICREDIT SPA 19-20/02/2029 FRN	Banques	2,399,256.00	1.29
BANKIA 19-15/02/2029 FRN	Banques	2,397,120.00	1.29

#### **DNCA INVEST - VENASQUO\* (en EUR)**

#### Etat des Actifs Nets au 12 octobre 2023

# Notes EUR Actifs Passifs Actifs nets à la fin de la période

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 12 octobre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	1,282,491.05
Intérêts bancaires	2.6	130,428.71
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à	2.6	607,841.26
la source)		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
Autres revenus	13	1,233.21
Total revenus		2,021,994.23
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	787,236.38
Commission de banque dépositaire	5	8,886.26
Commission de performance	4	396,824.97
Frais d'administration	5	34,303.92
Frais professionnels	7	6,769.13
Frais de transaction	2.7	84,314.16
Taxe d'abonnement	6	20,919.60
Intérêts bancaires et charges	2.5	7,005.64
Frais d'agent de transfert		31,539.90
Frais d'impression et de publication		10,050.10
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	251,674.52
Autres charges	7	1,647.76
Total charges		1,641,172.34
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		380,821.89
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	16,050,141.56
Change	2.3	35,970.78
Contrats futures	2.2	(764,987.03)
Contrats de changes à terme	2.2	(4,422.38)
"Contracts for difference"	2.2	833,831.19
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période		16,531,356.01
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(7,633,007.43)
"Contract for Difference"	2.2	(325,768.64)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		8,572,579.94
provenant des opérations		17 145 400 00
Souscriptions		17,145,103.20
Rachats		(93,211,190.33)
Actifs nets en début de période		67,493,507.19
Actifs nets à la fin de la période		-

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

#### DNCA INVEST - VENASQUO\* (en EUR)

#### Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class A shares EUR	152,617.962	44,981.177	(197,599.138)	-
Class B shares EUR	207,477.618	60,269.171	(267,746.790)	-
Class I shares EUR	201,862.002	25,182.186	(227,044.189)	-
Class N shares EUR	20,218.864	1,605.364	(21,824.228)	-
Class Q shares EUR	5,864.035	1,538.188	(7,402.223)	-

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

#### DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		8,402,369,353.27
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		18,132,525.43
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	8,420,501,878.70
Avoirs en banque	2.2	602,914,373.66
A recevoir sur souscriptions		17,556,988.07
A recevoir sur swaps		748,614.62
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	1,253,503.00
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.2, 11, 12	21,793,870.23
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	32,795,935.38
Total actifs		9,097,565,163.66
Passifs		
Découverts bancaires		29,532,622.19
Charges à payer		10,513,174.90
Options à la valeur de marché	2.2	4,163,000.00
Charges à payer sur achat de titres		9,807,651.64
A payer sur rachats		3,506,362.42
A payer sur swaps		929,341.49
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	165,141,351.20
Total passifs		223,593,503.84
Actifs nets à la fin de l'année		8,873,971,659.82

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	106,760,495.73
Intérêts bancaires	2.6	20,458,551.93
Revenus sur swaps	2.6	2,655,769.14
Autres revenus	13	53,312.17
Total revenus		129,928,128.97
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	59,130,182.94
Commission de banque dépositaire	5	934,926.58
Commission de performance	4	3,316,640.82
Frais d'administration	5	93,799.61
Frais professionnels	7	270,959.71
Frais de transaction	2.7	2,475,186.01
Taxe d'abonnement	6	2,037,005.39
Intérêts bancaires et charges	2.5	1,234,875.13
Charges d'intérêts sur swaps		11,535,593.67
Frais d'agent de transfert		1,128,987.23
Frais d'impression et de publication		90,192.05
Autres charges	7	254,773.99
Total charges		82,503,123.13
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		47,425,005.84
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(67,139,986.05)
Change	2.3	(41,237,909.89)
Contrats futures	2.2	73,505,968.96
Contrats de changes à terme	2.2	161,552,547.25
Swaps	2.2	31,989,131.67
Options	2.2	189,858,632.10
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		395,953,389.88
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		0=0 00= 040 00
Portefeuille-titres	2.4	356,867,610.68
Contrats futures	2.2	(376,249,484.28)
Contrats de changes à terme	2.2	(34,216,881.58)
Swaps	2.2	38,330,305.80
Options	2.2	765,036.95
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		381,449,977.45
Souscriptions Souscriptions		5,054,732,449.67
Rachats		(2,933,532,920.42)
Distribution de dividendes	10	(2,554,283.26)
Actifs nets en début d'année	10	6,373,876,436.38
Actifs nets à la fin de l'année		8,873,971,659.82
Actins nets a la fin de l'année		0,010,311,003.02

#### DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

#### Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	10,567,119.106	13,141,233.457	(3,638,394.636)	20,069,957.927
Class AD shares EUR	17,318.975	192,169.371	(6,781.322)	202,707.024
Class B shares EUR	5,778,422.490	3,928,732.145	(2,788,693.100)	6,918,461.535
Class F shares EUR	2,740,130.495	784,020.596	(1,371,925.189)	2,152,225.902
Class H-A shares CHF	43,185.355	43,232.783	(13,238.806)	73,179.332
Class H-A shares USD	32,889.978	366,642.575	(20,701.093)	378,831.460
Class H-I shares CHF	365,702.419	168,685.403	(119,377.908)	415,009.914
Class H-I shares JPY	-	4,789,656.710	(2,403.946)	4,787,252.764
Class H-I shares USD	1,096,157.036	560,118.194	(604,682.900)	1,051,592.330
Class H-ID Shares CAD	29,922.878	7,683.812	(23,451.585)	14,155.106
Class H-WI Shares USD	99,467.000	-	(37,343.000)	62,124.000
Class I shares EUR	24,716,578.189	11,396,447.596	(12,874,237.856)	23,238,787.929
Class ID shares EUR	871,354.794	1,327,730.928	(171,602.056)	2,027,483.666
Class N shares EUR	4,158,353.076	2,115,460.927	(2,019,671.611)	4,254,142.392
Class ND shares EUR	156,959.146	26,252.614	(19,204.166)	164,007.594
Class Q shares EUR	241,796.035	134,697.336	(47,421.301)	329,072.070
Class SI shares EUR	4,374,090.216	6,010,810.157	(927,731.881)	9,457,168.492
Class WI Shares EUR	13,000.000	16,300.000	(3,351.000)	25,949.000

### DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

#### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou	Dénomination	Devise	Valeur de marché	% VNI
nominal			en EUR	
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	d'une bourse	e de valeurs	
	Obligations			
164 000 000 00	Gouvernements AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	AUD	104,729,849.44	1.18
	AUSTRALIAN I/L 1.25% 15-21/08/2040	AUD	25,437,067.63	0.29
	BRAZIL NTN-F 10% 18-01/01/2029 FLAT	BRL	60,371,083.82	0.68
	BRAZIL NTN-F 10% 20-01/01/2031 FLAT CANADA-GOVT I/L 2% 07-01/12/2041	BRL CAD	127,901,193.33 14,480,571.32	1.44 0.16
	CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	CAD	60,902,420.72	0.69
	CANADA GOVT I/L 4% 99-01/12/2031	CAD	14,255,309.58	0.16
	COLOMBIA REP OF 3.125% 20-15/04/2031 COLOMBIA REP OF 3.25% 21-22/04/2032	USD	1,475,397.69	0.01 0.22
	COLOMBIA REP OF 3.25% 21-22/04/2032 COLOMBIA REP OF 7.5% 23-02/02/2034	USD	19,472,261.39 26,881,457.83	0.22
11,334,000.00	COLOMBIA REP OF 8% 23-14/11/2035	USD	11,225,003.47	0.13
	EUROPEAN UNION 0% 21-04/07/2029	EUR	61,413,100.00	0.69
	EUROPEAN UNION 0% 21-04/07/2031 EUROPEAN UNION 1% 22-06/07/2032	EUR EUR	178,312,400.00 196,434,010.00	2.01 2.21
	EUROPEAN UNION 2% 22-04/10/2027	EUR	197,104,000.00	2.22
	EUROPEAN UNION 3% 22-04/03/2053	EUR	26,495,414.40	0.30
	EUROPEAN UNION 4% 23-04/04/2044 FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	EUR EUR	113,267,000.00 241,372,238.39	1.28 2.72
	HUNGARY 0.125% 21-21/09/2028	EUR	45,959,443.40	0.52
	HUNGARY 0.5% 20-18/11/2030	EUR	11,800,500.00	0.13
	HUNGARY 5.25% 22-16/06/2029	USD	13,657,537.96	0.15
	HUNGARY 5.375% 23-12/09/2033 HUNGARY 5% 22-22/02/2027	EUR EUR	58,886,300.00 30,292,240.00	0.66 0.34
	HUNGARY 6.125% 23-22/05/2028	USD	9,412,960.95	0.11
	ITALY BTPS 0.1% 22-15/05/2033	EUR	54,296,810.09	0.61
	ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030 ITALY BTPS 0.65% 20-15/05/2026	EUR EUR	398,165,704.86 261,969,593.40	4.49 2.95
	ITALY BTPS 1.4% 20-26/05/2025	EUR	44,211,773.73	0.50
	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	149,566,301.20	1.69
	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028 ITALY BTPS 1.6% 22-28/06/2030	EUR EUR	73,446,410.33 4,751,193.86	0.83 0.05
	KOREA TRSY ILB 1.125% 20-10/06/2030 FLAT	KRW	14,680,944.44	0.03
	KOREA TRSY ILB 1.625% 22-10/06/2032 FLAT	KRW	30,407,233.05	0.34
	MEXICAN UDIBONOS 2.75% 21-27/11/2031	MXN	190,987,628.29	2.15
	NEW ZEALAND I/L 2.5% 14-20/09/2035 NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	NZD NZD	63,263,847.44 128,508,103.66	0.71 1.45
	NEW ZEALAND I/L 3% 13-20/09/2030	NZD	31,126,117.86	0.35
	REP OF POLAND 2.75% 22-25/05/2032	EUR	44,589,180.00	0.50
	REP OF POLAND 4.875% 23-04/10/2033 REP SOUTH AFRICA 6.5% 10-28/02/2041	USD ZAR	5,504,826.46 22,473,090.34	0.06 0.25
	REP SOUTH AFRICA 7% 10-26/02/2031	ZAR	34,206,072.30	0.39
	ROMANIA 1.375% 20-02/12/2029	EUR	1,651,580.00	0.02
	ROMANIA 1.75% 21-13/07/2030 ROMANIA 2.125% 22-07/03/2028	EUR EUR	74,974,748.16 9,092,900.00	0.84 0.10
	ROMANIA 2.375% 17-19/04/2027	EUR	4,722,750.00	0.10
20,000,000.00	ROMANIA 2.875% 16-26/05/2028	EUR	18,711,000.00	0.21
	ROMANIA 3.624% 20-26/05/2030	EUR	134,464,540.00	1.52
	ROMANIA 6.375% 23-18/09/2033 ROMANIA 6.625% 22-27/09/2029	EUR EUR	21,165,200.00 72,233,775.00	0.24 0.81
	SOUTH AFRICA 4.85% 19-30/09/2029	USD	65,431,905.28	0.74
	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	334,396,163.31	3.77
	SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030 SPAIN I/L BOND 2.05% 23-30/11/2039	EUR EUR	187,492,340.15 93,778,001.15	2.11 1.06
	STATE OF ISRAEL 5% 23-30/10/2026	EUR	168,512,850.00	1.90
	UNITED MEXICAN 1.45% 21-25/10/2033	EUR	38,740,185.00	0.44
	UNITED MEXICAN 2.25% 21-12/08/2036 UNITED MEXICAN 2.375% 22-11/02/2030	EUR EUR	3,153,160.00 30,004,000.00	0.04 0.34
	UNITED MEXICAN 2.575% 22-11/02/2030 UNITED MEXICAN 2.659% 20-24/05/2031	USD	21,430,477.22	0.24
57,766,000.00	UNITED MEXICAN 3.5% 22-12/02/2034	USD	44,325,380.53	0.50
	US TSY INFL IX N/B 0.125% 22-15/01/2032	USD	149,958,553.41	1.69
	US TSY INFL IX N/B 0.25% 15-15/01/2025 US TSY INFL IX N/B 0.625% 13-15/02/2043	USD	513,006,770.96 15,174,755.88	5.78 0.17
	US TSY INFL IX N/B 0.75% 12-15/02/2042	USD	16,528,472.26	0.19
	US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	USD	17,607,828.08	0.20
	US TSY INFL IX N/B 1.125% 23-15/01/2033 US TSY INFL IX N/B 1.25% 23-15/04/2028	USD USD	658,916,009.58 600,878,634.22	7.43 6.77
	US TSY INFL IX N/B 1.25% 23-15/04/2020 US TSY INFL IX N/B 1.375% 23-15/07/2033	USD	49,769,486.60	0.56
934,704,000.00	US TSY INFL IX N/B 1.625% 22-15/10/2027	USD	838,644,502.05	9.45
	US TSY INFL IX N/B 2.375% 23-15/10/2028	USD	46,769,523.56	0.53
30,731,300.00	US TSY INFL IX N/B 2% 06-15/01/2026	USD	34,764,905.46 <b>7,469,993,990.49</b>	0.39 <b>84.18</b>
			7,469,993,990.49	84.18

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Instruments du marché mon	étaire		
	Gouvernements			
100,000,000.00	FRENCH BTF 0% 23-04/04/2024	EUR	99,076,000.00	1.12
	FRENCH BTF 0% 23-13/03/2024	EUR	148,953,750.00	1.68
100,000,000.00	FRENCH BTF 0% 23-14/02/2024	EUR	99,575,500.00	1.12
			347,605,250.00	3.92
			347,605,250.00	3.92
	Fonds			
	Fond d'investissement			
132,000.00	DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) - CLASS I SHARES EUR	EUR	21,306,120.00	0.24
385,000.00	DNCA INVEST - FLEX INFLATION - CLASS I SHARES EUR		46,303,950.00	0.52
250,000.00	DNCA INVEST - SERENITE PLUS - CLASS I SHARES EUR		26,527,500.00	0.30
183,866.00	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) - CLASS I SHARES EUR	EUR	17,202,502.96	0.19
4,702.10	OSTRUM CASH EURIBR-I C EUR	EUR	491,562,565.25	5.54
		·	602,902,638.21	6.79
Total portefeuille ti	tres		8,420,501,878.70	94.89

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

#### DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

#### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
	Contrats	à terme		
	Obligation	n à terme		
(4,195.00) CAN 10YR BOND FUT. 19/03/2024	CAD	264,740,061.46	BNP Paribas Paris	(16,186,911.09)
(12,717.00) EURO-BOBL FUTURE 07/03/2024	EUR	1,301,941,026.00	BNP Paribas Paris	(36,257,760.00)
(2,577.00) EURO-BTP FUTURE 07/03/2024	EUR	274,551,003.00	BNP Paribas Paris	(9,496,240.10)
(18,521.00) EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	1,905,459,001.00	BNP Paribas Paris	(72,204,335.00)
(11,112.00) EURO OAT FUTURE FRENCH 10YR 6%07/03/2024	EUR	1,073,485,872.00	BNP Paribas Paris	(37,987,664.24)
3,000.00 ULTRA 10 YEAR US TREASURY NOT 19/03/2024	USD	272,223,427.33	BNP Paribas Paris	12,837,233.38
		•		(159,295,677.05)
	Devise à	terme		
800.00 EUR/CHF CURRENCY FUTURE 18/03/2024	CHF	107,693,633.15	BNP Paribas Paris	(1,577,711.56)
(2,120.00) EUR-JPY 18/03/2024	JPY	1,700,352.90	BNP Paribas Paris	1,657,844.08
(2,190.00) EURO FX CURR FUT (CME) 18/03/2024	USD	247,424,078.09	BNP Paribas Paris	(5,925,806.67)
		•		(5,845,674.15)
otal des Contrats à terme				(165,141,351.20)

CAD CHF EUR EUR JPY USD	1,071,026.22 68,461,639.65 2,512,246.76 7,733,162.05	EUR EUR USD	de changes 16/01/24 16/01/24	à terme 1,077,170.95	DND Deed	réalisées en er EUF
CHF EUR EUR JPY USD	1,071,026.22 68,461,639.65 2,512,246.76 7,733,162.05	EUR EUR	16/01/24		DND D"	
CHF EUR EUR JPY USD	68,461,639.65 2,512,246.76 7,733,162.05	EUR		1,077,170.95	DND D2	
EUR EUR JPY USD	2,512,246.76 7,733,162.05		16/01/24		BNP Paribas	5,709.24
EUR JPY USD	7,733,162.05	USD		69,529,042.85	BNP Paribas	1,137,935.20
JPY USD	, ,		16/01/24	2,270,649.64	BNP Paribas	17,656.49
USD		CHF	16/01/24	8,328,123.15	BNP Paribas	(156,811.14
	307,388,009.65	EUR	16/01/24	308,381,331.58	BNP Paribas	1,575,861.07
FUD	181,384,512.42	EUR	16/01/24	177,386,916.38	BNP Paribas	(4,107,512.90
EUR	71,500,000,000.00	KRW	19/01/24	50,052,152.24	BOFA Securities Europe S.A	249,939.99
IDR	118,452,483.27	EUR	19/01/24	118,423,145.14	BNP Paribas Paris	66,934.82
CZK	120,021,687.54	EUR	30/01/24	118,787,056.54	Citigroup Global Market	(1,496,009.60
EUR	2,000,000,000.00	JPY	30/01/24	12,832,852.10	UBS Europe SE	(434,215.12
EUR	58,897,000.00	CAD	30/01/24	40,306,454.15	Morgan Stanley Europe SE	(659,749.65
					UBS Europe SE HSBC France	
EUR	51,160,350.00	CHF	30/01/24	55,096,439.65	UBS Europe SE Barclays Bank Ireland Plc BNP Paribas	(840,624.01
FUR	201 895 000 00	AUD	30/01/24	124 727 403 02	HSBC France	(2,877,278.97
EUR	375,350,000.00	NZD	30/01/24		BOFA Securities	(6,416,910.55
EUR	3,409,500,000.00	USD	30/01/24	3,081,616,052.05	Société Générale HSBC France Morgan Stanley Europe SE Barclays Bank Ireland Plc	19,040,173.96
HUF	167,862,837.57	EUR	30/01/24	167,357,278.18	Citigroup Global Market	(1,365,734.49
MXN	2,977,481.02	EUR	30/01/24	2,995,119.21	Morgan Stanley Europe SE	(548.06
NZD	1,402,376.88	EUR	30/01/24	1,414,071.74	BNP Paribas Paris	10,178.17
TRY	127,743,726.56	EUR	30/01/24	130,722,784.11	Barclays Bank Ireland Plc	(1,737,459.01
USD	32,354,379.18	EUR	30/01/24	31,634,128.71	Morgan Stanley Europe SE	(758,032.44
						1,253,503.00
	EUR EUR EUR HUF MXN NZD TRY USD	CZK 120,021,687.54  EUR 2,000,000,000.00  EUR 51,160,350.00  EUR 201,895,000.00  EUR 3,409,500,000.00  EUR 3,409,500,000.00  HUF 167,862,837.57  MXN 2,977,481.02  NZD 1,402,376.88  TRY 127,743,726.56	CZK 120,021,687.54 EUR  EUR 2,000,000,000.00 JPY EUR 51,160,350.00 CHF  EUR 201,895,000.00 AUD EUR 375,350,000.00 USD  HUF 167,862,837.57 EUR MXN 2,977,481.02 EUR NZD 1,402,376.88 EUR TRY 127,743,726.56 EUR USD 32,354,379.18 EUR	CZK 120,021,687.54 EUR 30/01/24  EUR 2,000,000,000.00 JPY 30/01/24  EUR 58,897,000.00 CAD 30/01/24  EUR 51,160,350.00 CHF 30/01/24  EUR 201,895,000.00 AUD 30/01/24  EUR 375,350,000.00 NZD 30/01/24  EUR 3,409,500,000.00 USD 30/01/24  HUF 167,862,837.57 EUR 30/01/24  MXN 2,977,481.02 EUR 30/01/24  NZD 1,402,376.88 EUR 30/01/24  TRY 127,743,726.56 EUR 30/01/24  USD 32,354,379.18 EUR 30/01/24	CZK 120,021,687.54 EUR 30/01/24 118,787,056.54  EUR 2,000,000,000.00 JPY 30/01/24 12,832,852.10  EUR 58,897,000.00 CAD 30/01/24 40,306,454.15  EUR 51,160,350.00 CHF 30/01/24 55,096,439.65  EUR 201,895,000.00 AUD 30/01/24 124,727,403.02  EUR 375,350,000.00 NZD 30/01/24 215,174,271.96  EUR 3,409,500,000.00 USD 30/01/24 3,081,616,052.05  HUF 167,862,837.57 EUR 30/01/24 2,995,119.21  NZD 1,402,376.88 EUR 30/01/24 1,414,071.74  TRY 127,743,726.56 EUR 30/01/24 130,722,784.11  USD 32,354,379.18 EUR 30/01/24 31,634,128.71	Paris

Total des contrats de change à terme pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Barclays Bank Ireland Plc).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).pour le Options repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BOFA Securities Europe S.A).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Citigroup Global Market).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie HSBC France).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Morgan Stanley Europe SE).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Société Générale).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie UBS Europe SE).

Quantité Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR
	Optio	ons		
Plair	Vanilla I	Bond Option		
(2,200.00) CALL EURO-BUND FUTURE 26/01/2024 138.5	EUR	226,338,200.00	BNP Paribas Paris	(1,716,000.00
(19,000.00) CALL EURO-SCHATZ FUTURE 23/02/2024 106.6	EUR	1,928,557,000.00	BNP Paribas Paris	(5,415,000.00
(3,300.00) PUT EURO-BUND FUTURE 26/01/2024 132	EUR	339,507,300.00	BNP Paribas Paris	(330,000.00
2,200.00 PUT EURO-BUND FUTURE 26/01/2024 134	EUR	226,338,200.00	BNP Paribas Paris	638,000.00
(19,000.00) PUT EURO-SCHATZ FUTURE 23/02/2024 106	EUR	1,928,557,000.00	BNP Paribas Paris	(1,900,000.00
19,000.00 PUT EURO-SCHATZ FUTURE 23/02/2024 106.4	EUR	1,928,557,000.00	BNP Paribas Paris	4,560,000.00
		•		(4,163,000.00
otal des Options				(4,163,000.00
our les options repris dans le tableau ci dessus, il r	n'y a pas c	le garantie donnée,	(pour la contrepartie l	3NP Paribas Paris)
A A Echéance cevoir_x000 payer_x000D_	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins- value non

D_ (%)	(%)					réalisées en en EUR
		Sı	waps de ta	ux d'intérêt		
Floating	0.270	20/09/26	JPY	75,000,000,000.00	BNP Paribas Paris	86,407.82
4.233	Floating	16/12/31	USD	1,460,000,000.00	BNP Paribas Paris	51,773,840.36
0.557	Floating	16/12/36	EUR	686,650,000.00	BNP Paribas Paris	(106,265,187.73
Floating	2.206	26/01/53	EUR	27,000,000.00	BNP Paribas Paris	568,424.2
Floating	4.047	16/12/56	USD	387,384,720.00	BNP Paribas Paris	(51,528,750.30
Floating	0.369	16/12/56	EUR	345,000,000.00	BNP Paribas Paris	130,888,300.3
						25,523,034.7
Total des Swaps d	e taux d'inté	rêt				25,523,034.7
Dénomination		Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins
						value noi
						réalisées en ei EUF
						EUR
		lı	nflation Li	nked Swap		
NFLATION LINKED SWAP_322	)	15/12/24	EUR	1,750,000,000.00	BNP Paribas Paris	(3,738,508.88
NFLATION LINKED SWAP_323	)	15/12/24	EUR	150,000,000.00	BNP Paribas Paris	13,862.54
NFLATION LINKED SWAP_324	)	15/12/24	EUR	100,000,000.00	BNP Paribas Paris	(4,518.15
						(3,729,164.49
Total des Inflation Swaps	Linked					(3,729,164.49
	ments finan	_				(146,256,977.97

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

#### DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

#### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023 (suite)

#### Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	8,420,501,878.70	94.89
Total Autres instruments financiers	(146,256,977.97)	(1.65)
Avoirs en banque	573,381,751.47	6.46
Autres actifs et passifs	26,345,007.62	0.30
Total actif net	8,873,971,659.82	100.00

#### DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

#### Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	34.95	33.16
France	12.83	12.18
Italie	11.71	11.12
Belgique	9.18	8.71
Espagne	7.31	6.94
Roumanie	4.00	3.79
Mexique	3.90	3.71
Nouvelle-Zélande	2.65	2.51
Brésil	2.24	2.12
Hongrie	2.02	1.91
Israël	2.00	1.90
Autres	7.21	6.84
	100.00	94.89

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	92.84	88.10
Fond d'investissement	7.16	6.79
	100.00	94.89

#### Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
US TSY INFL IX N/B 1.625% 22-15/10/2027	Gouvernements	838,644,502.05	9.45
US TSY INFL IX N/B 1.125% 23-15/01/2033	Gouvernements	658,916,009.58	7.43
US TSY INFL IX N/B 1.25% 23-15/04/2028	Gouvernements	600,878,634.22	6.77
US TSY INFL IX N/B 0.25% 15-15/01/2025	Gouvernements	513,006,770.96	5.78
OSTRUM CASH EURIBR-I C EUR	Fond d'investissement	491,562,565.25	5.54
ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030	Gouvernements	398,165,704.86	4.49
SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	Gouvernements	334,396,163.31	3.77
ITALY BTPS 0.65% 20-15/05/2026	Gouvernements	261,969,593.40	2.95
FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	Gouvernements	241,372,238.39	2.72
EUROPEAN UNION 2% 22-04/10/2027	Gouvernements	197,104,000.00	2.22

#### **DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)**

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		276,190,271.05
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		3,421,065.87
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	279,611,336.92
Avoirs en banque	2.2	19,701,887.92
A recevoir sur souscriptions		3,051.12
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	580,817.89
Total actifs		299,897,093.85
Passifs		
Découverts bancaires		33.04
Charges à payer		1,248,857.29
Options à la valeur de marché	2.2	96,000.00
A payer sur rachats		3,174.24
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		2,402,743.05
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	8,378,284.65
Total passifs		12,129,092.27
Actifs nets à la fin de l'année		287,768,001.58

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

Revenus	2.6	
	2.6	
Intérêts sur obligations	2.0	5,057,985.46
Intérêts bancaires	2.6	713,131.20
Autres revenus	13	48.67
Total revenus		5,771,165.33
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	3,319,492.54
Commission de banque dépositaire	5	45,588.20
Commission de performance	4	934,194.61
Frais d'administration	5	68,771.25
Frais professionnels	7	32,648.37
Frais de transaction	2.7	766,845.17
Taxe d'abonnement	6	85,909.09
Intérêts bancaires et charges	2.5	88,784.55
Frais d'agent de transfert		93,533.74
Frais d'impression et de publication		21,171.87
Autres charges	7	10,180.82
Total charges		5,467,120.21
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		304,045.12
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(11,198,411.84)
Change	2.3	(1,892,983.51)
Contrats futures	2.2	513,795.62
Contrats de changes à terme	2.2	6,535,019.09
Swaps	2.2	3,687,600.20
Options	2.2	13,307,763.08
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		11,256,827.76
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	23,336,423.43
Contrats futures	2.2	(21,655,314.96)
Contrats de changes à terme	2.2	(5,172,769.97)
Options	2.2	549,022.81
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		8,314,189.07
provenant des opérations		CO 070 044 CO
Souscriptions		60,279,044.69
Rachats		(274,991,063.41)
Actifs nets en début d'année		494,165,831.23
Actifs nets à la fin de l'année		287,768,001.58

#### DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

#### Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	198,384.763	133,330.768	(204,761.416)	126,954.115
Class B shares EUR	646,464.878	160,607.849	(260,606.003)	546,466.724
Class H-I shares CHF	28,691.000	217.000	(28,908.000)	-
Class I shares EUR	2,001,934.763	166,305.524	(843,120.659)	1,325,119.628
Class N shares EUR	43,637.346	60,102.038	(99,324.384)	4,415.000
Class Q shares EUR	30,795.128	3,763.915	(1,986.379)	32,572.664
Class SI shares EUR	1,331,000.000	-	(933,734.000)	397,266.000

### DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

#### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	d'une bourse	de valeurs	
	Obligations			
	Gouvernements			
26,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	AUD	16,603,512.71	5.77
12,500,000.00	AUSTRALIAN I/L 1.25% 15-21/08/2040	AUD	9,324,438.26	3.24
30,801,200.00	CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	CAD	25,062,724.58	8.71
17,737,650.00	FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	EUR	17,490,741.90	6.08
29,974,500.00	ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030	EUR	28,047,739.14	9.75
5,138,600.00	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	5,157,458.66	1.79
223,701,940.00	MEXICAN UDIBONOS 2.75% 21-27/11/2031	MXN	10,552,987.49	3.67
12,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 14-20/09/2035	NZD	8,863,586.33	3.08
35,900,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	NZD	25,687,310.24	8.93
5,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 3% 13-20/09/2030	NZD	3,890,764.73	1.35
44,405,900.00	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	42,939,173.13	14.92
5,217,850.00	SPAIN I/L BOND 2.05% 23-30/11/2039	EUR	5,704,257.98	1.98
15,570,600.00	UK TSY I/L GILT 0.625% 23-22/03/2045	GBP	17,059,535.37	5.93
6,690,650.00	US TSY INFL IX N/B 0.625% 13-15/02/2043	USD	4,742,111.20	1.65
26,129,600.00	US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	USD	18,534,555.88	6.44
10,328,200.00	US TSY INFL IX N/B 1.125% 23-15/01/2033	USD	8,844,510.20	3.07
35,454,300.00	US TSY INFL IX N/B 1.375% 23-15/07/2033	USD	31,105,929.12	10.81
			279,611,336.92	97.17
			279,611,336.92	97.17
otal portefeuille ti	itres		279,611,336.92	97.17

#### **DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)**

#### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
	Contrats	à terme		
	Obligation	à terme		
(343.00) CAN 10YR BOND FUT. 19/03/2024	CAD	21,646,207.65	BNP Paribas Paris	(1,309,903.32)
(1,035.00) EURO-BOBL FUTURE 07/03/2024	EUR	105,961,230.00	BNP Paribas Paris	(3,124,800.00)
(600.00) EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	61,728,600.00	BNP Paribas Paris	(2,566,500.00)
(385.00) EURO OAT FUTURE FRENCH 10YR 6%07/03/2024	EUR	37,193,310.00	BNP Paribas Paris	(1,377,081.33)
		-		(8,378,284.65)
Total des Contrats à terme				(8,378,284.65)

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNPParibas Paris)

	Achat		Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
		Co	ontrats	de changes	à terme		
19,582,128.03	AUD	11,979,433.31	EUR	30/01/24	12,097,515.91	Morgan Stanley Europe SE HSBC France BOFA Securities Europe S.A	114,839.91
6,321,066.86	EUR	120,071,000.00	MXN	30/01/24	6,408,195.51	BOFA Securities Europe S.A JP Morgan AG	(48,512.90)
14,826,159.34	EUR	12,887,000.00	GBP	30/01/24	14,865,098.68	HSBC France	(23,821.25)
25,169,365.09	EUR	37,303,183.90	CAD	30/01/24	25,528,618.95	BNP Paribas UBS Europe SE HSBC France Barclays Bank Ireland Plc BNP Paribas Paris	(337,929.59)
33,361,847.26	EUR	60,061,000.00	NZD	30/01/24	34,430,749.83	UBS Europe SE	(1,033,081.23)
34,489,391.22 104,950,553.46	EUR EUR	57,146,000.00 115,512,000.00	AUD USD	30/01/24 30/01/24	35,303,856.82 104,403,470.72	HSBC France Société	(805,218.37) 672,579.47
104,000,000.40	LOIX	110,312,000.00	OOD	30/01/24	104,403,470.72	Générale Morgan Stanley Europe SE	012,313.41
70,613,900.81	MXN	3,738,737.06	EUR	30/01/24	3,768,667.55	UBS Europe SE	7,047.29
423,992.41	NZD	241,021.61	EUR	30/01/24	243,059.17	BNP Paribas Paris	1,776.86
53,653,670.62	USD	49,386,422.68	EUR	30/01/24	48,493,917.76	BOFA Securities Europe S.A Morgan Stanley Europe SE BNP Paribas Paris Barclays Bank Ireland Plc BNP Paribas Citigroup Global Market	(950,423.24)
							(2,402,743.05)

Total des contrats de change à terme

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Barclays Bank Ireland Plc).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris), pour le Options repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BOFA Securities Europe S.A).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Citigroup Global Market).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie HSBC France). pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la

contrepartie JP Morgan AG).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Morgan Stanley Europe SE). pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Société Générale).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie UBS Europe SE).

u	luantite	Denomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	en EUR
			Opti	ons		
		Pla	ain Vanilla l	Bond Option		
(		EURO-BUND FUTURE /2024 138.5	EUR	15,432,150.00	BNP Paribas Paris	(117,000.00)
(		EURO-BUND FUTURE /2024 132	EUR	23,148,225.00	BNP Paribas Paris	(22,500.00)
		EURO-BUND FUTURE /2024 134	EUR	15,432,150.00	BNP Paribas Paris	43,500.00
						(96,000.00)
Total des 0	Options					(96,000.00)

pour les options repris dans le tableau ci dessus, il n'y a pas de garantie donnée, (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

Total Autres instruments financiers (10,877,027.70)

#### Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	279,611,336.92	97.17
Total Autres instruments financiers	(10,877,027.70)	(3.78)
Avoirs en banque	19,701,854.88	6.85
Autres actifs et passifs	(668,162.52)	(0.24)
Total actif net	287,768,001.58	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

(2,402,743.05)

#### DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

#### Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	22.61	21.97
Espagne	17.40	16.90
Nouvelle-Zélande	13.75	13.36
Italie	11.88	11.54
Australie	9.27	9.01
Canada	8.96	8.71
France	6.26	6.08
Royaume-Uni	6.10	5.93
Mexique	3.77	3.67
	100.00	97.17
Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	100.00	97.17
	100.00	97.17

#### Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	Gouvernements	42,939,173.13	14.92
US TSY INFL IX N/B 1.375% 23-15/07/2033	Gouvernements	31,105,929.12	10.81
ITALY BTPS 0.4% 19-15/05/2030	Gouvernements	28,047,739.14	9.75
NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	Gouvernements	25,687,310.24	8.93
CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	Gouvernements	25,062,724.58	8.71
US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	Gouvernements	18,534,555.88	6.44
FRANCE O.A.T. 0.1% 21-25/07/2031	Gouvernements	17,490,741.90	6.08
UK TSY I/L GILT 0.625% 23-22/03/2045	Gouvernements	17,059,535.37	5.93
AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	Gouvernements	16,603,512.71	5.77
MEXICAN UDIBONOS 2.75% 21-27/11/2031	Gouvernements	10,552,987.49	3.67

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		163,142,465.37
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		1,875,027.56
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	165,017,492.93
Options à la valeur de marché	2.2	470,645.00
Avoirs en banque	2.2	2,592,768.71
A recevoir sur souscriptions		9,204.31
Remboursement fiscal à recevoir		17,332.76
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	64,307.56
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,184,019.20
Total actifs		169,355,770.47
Passifs		
Découverts bancaires		1.57
Charges à payer		208,236.86
A payer sur rachats		5,329.84
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	305,317.02
Total passifs		518,885.29
Actifs nets à la fin de l'année		168,836,885.18

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	553,406.72
Intérêts sur obligations	2.6	3,331,504.87
Intérêts bancaires	2.6	77,367.77
Autres revenus	13	33,279.79
Total revenus		3,995,559.15
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,517,245.71
Commission de banque dépositaire	5	18,919.97
Frais d'administration	5	52,770.53
Frais professionnels	7	20,310.91
Frais de transaction	2.7	92,470.74
Taxe d'abonnement	6	38,433.95
Intérêts bancaires et charges	2.5	11,220.63
Frais d'agent de transfert		43,234.35
Frais d'impression et de publication		8,578.36
Autres charges	7	8,726.60
Total charges		1,811,911.75
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,183,647.40
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(7,254,728.53)
Change	2.3	60,551.09
Contrats futures	2.2	(508,213.95)
Contrats de changes à terme	2.2	249,411.25
Options	2.2	141,400.46
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(5,127,932.28)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		40.000.0==.04
Portefeuille-titres	2.4	19,928,877.31
Contrats futures	2.2	(2,404,511.32)
Contrats de changes à terme	2.2	(260,646.82)
Options	2.2	54,972.63
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		12,190,759.52
provenant des opérations		04 007 000 00
Souscriptions		21,037,253.95
Rachats		(42,273,555.53)
Actifs nets en début d'année		177,882,427.24
Actifs nets à la fin de l'année		168,836,885.18

#### DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA (en EUR)

#### Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	575,568.852	105,585.521	(209,610.259)	471,544.114
Class I shares EUR	69,092.084	1,339.187	(22,955.899)	47,475.372
Class N shares EUR	570.627	67.236	-	637.863
Class Q shares EUR	4,641.839	1,085.688	(1,462.806)	4,264.721
Class SI shares EUR	12,530.558	1,066.425	(1,935.168)	11,661.815

#### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	d'une bourse	de valeurs		1,600,000.00	Appareils électri AMS AG 0% 18-0
	Obligations				1,400,000.00	INFINEON TECH
	Obligations				1,100,000.00	NEXANS SA 5.59
	Cosmétiques					
	AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027	EUR	1,478,272.00	0.88		Agriculture
	ASTRAZENECA PLC 4% 18-17/01/2029	USD	1,787,165.58	1.06	1,750,000.00	LOUIS DREYF 1.
	EPHIOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031	EUR	725,627.00	0.43	1,500,000.00	SUDZUCKER IN
	GRIFOLS SA 2.25% 19-15/11/2027	EUR	472,415.00	0.28		
	GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030	EUR	532,140.00	0.32		Equipement dive
	IQVIA INC 2.875% 20-15/06/2028	EUR	1,434,120.00	0.85	2,000,000.00	ALSTOM S 0% 2
	ORGANON FIN 1 2.875% 21-30/04/2028	EUR	919,610.00	0.54	1,500,000.00	WABTEC TRANS
	SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029	EUR	1,659,312.00	0.98		
	SMITH & NEPHEW 4.565% 22-11/10/2029	EUR	1,062,000.00	0.63		Audiovisuel
	STRYKER CORP 3.375% 23-11/12/2028	EUR	354,977.00	0.21	2 600 000 00	PEARSON FUND
	TAKEDA PHARMACEU 5% 19-26/11/2028	USD	2,293,519.52	1.36	2,000,000.00	T EMICON TONE
	TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027	EUR	1,451,340.00	0.86		Accessoires & E
300,000.00	TEVA PHARM FNC 7.375% 23-15/09/2029	EUR	1,425,190.00	0.84	4 200 000 00	
,500,000.00	THERMO FISHER 2.6% 19-01/10/2029	USD	2,060,647.14	1.22		VOLVO CAR AB ZF FINANCE GM
			17,656,335.24	10.46	1,000,000.00	ZF FINANCE GM
	Banques					
,200,000.00	BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	EUR	3,080,384.00	1.83		Bois & Papier
	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	1,354,197.00	0.80	2,000,000.00	STORA ENSO O
	BANCO SABADELL 22-24/03/2026 FRN	EUR	588,420.00	0.35		
	BANCO SABADELL 5.625% 16-06/05/2026	EUR	1,536,270.00	0.91		Internet
	BANCO SANTANDER 23-23/08/2033 FRN	EUR	1,469,762.00	0.87	1,800,000.00	ADEVINTA ASA
,	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	1,304,702.00	0.77		
	CRED AGRICOLE SA 20-05/06/2030 FRN	EUR	1,450,545.00	0.86		Commerce & Dis
	CRELAN SA/NV 5.375% 22-31/10/2025	EUR	1,027,790.00	0.61	1.000.000.00	REXEL SA 2.125
	INTESA SANPAOLO 22-30/09/2170 FRN	EUR	863,415.00	0.51		REXEL SA 5.25%
	INTESA SANPAOLO 23-07/03/2172 FRN	EUR	1,102,580.00	0.65	000,000.00	112/122 0/10:20/
-	LA BANQUE POSTAL 21-02/08/2032 FRN	EUR	881,010.00	0.52		Services financi
	NEXI 2.125% 21-30/04/2029	EUR	353,860.00	0.32	1 700 000 00	HOLDING DINFR
	UNICREDIT SPA 19-20/02/2029 FRN	EUR	999,690.00	0.59	1,700,000.00	HOLDING DINFR
	UNICREDIT SPA 19-23/09/2029 FRN	EUR	977,770.00	0.58		
000,000.00	UNICREDIT 3FA 19-23/09/2029 FRIN	EUR	16,990,395.00	10.06		Immobilier
			10,990,393.00	10.00		EQUINIX INC 3.2
000 000 00	Energie	EUD	700 750 00	0.40	600,000.00	PRAEMIA HEALT
	CULLINAN HOLDCO 4.625% 21-15/10/2026	EUR	783,750.00	0.46		
	DRAX FINCO PLC 2.625% 20-01/11/2025	EUR	776,480.00	0.46		Télécommunicat
	EDP SA 21-02/08/2081 FRN	EUR	1,866,200.00	1.11	1,000,000.00	NETWORK 121 LT
	ENEL SPA 19-24/05/2080 FRN	EUR	1,476,090.00	0.87		
	HOLDING DINFRAS 4.5% 23-06/04/2027	EUR	1,742,007.00	1.03		Transports
	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,831,070.00	1.69	800.000.00	GETLINK SE 3.5
	ORSTED A/S 17-24/11/3017 FRN	EUR	1,761,696.00	1.04		
500,000.00	VEOLIA ENVRNMT 20-20/04/2169 FRN	EUR	2,242,825.00	1.33		
34,782.00	VOLTALIA SA 1% 21-13/01/2025 CV FLAT	EUR	1,032,086.29	0.61		
			14,512,204.29	8.60		
	Stockage & Entrepôt					0
300,000.00	CROWN EUROPEAN 5% 23-15/05/2028	EUR	1,662,096.00	0.98		Cosmétiques
	HUHTAMAKI OYJ 5.125% 23-24/11/2028	EUR	521,535.00	0.31		AGILENT TECHN
-	SIG COMBIBLOC PU 2.125% 20-18/06/2025	EUR	1,960,420.00	1.16		ASTRAZENECA
	SMURFIT KAPPA 1.5% 19-15/09/2027	EUR	1,881,320.00	1.11	10,000.00	
	STORA ENSO OYJ 4.25% 23-01/09/2029	EUR	1,437,982.00	0.85		DAIICHI SANKYO
	VERALLIA SA 1.625% 21-14/05/2028	EUR	2,057,946.00	1.23		DANAHER CORF
,_50,000.00		LOIL	9,521,299.00	5.64		NOVO NORDISK
	Matériano de construction		0,021,200.00	5.04	4,200.00	THERMO FISHE
500 000 00	Matériaux de construction	ELID	1 555 005 00	በሰን		A   0 F
	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028	EUR	1,555,095.00	0.92		Accessoires & E
500,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028	EUR	515,520.00	0.31	5.000 00	
500,000.00 000,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028	EUR EUR	515,520.00 996,210.00	0.31 0.59		DEERE & CO
500,000.00 ,000,000.00 ,500,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00	0.31 0.59 0.87	50,000.00	FANUC CORP
500,000.00 ,000,000.00 ,500,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028	EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00	0.31 0.59 0.87 0.41	50,000.00 5,000.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORF
500,000.00 000,000.00 500,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026	EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00	0.31 0.59 0.87	50,000.00 5,000.00 4,500.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORF SAMSUNG SDI O
500,000.00 ,000,000.00 ,500,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026	EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00	0.31 0.59 0.87 0.41	50,000.00 5,000.00 4,500.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORF SAMSUNG SDI (
500,000.00 ,000,000.00 ,500,000.00 700,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026	EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00	0.31 0.59 0.87 0.41	50,000.00 5,000.00 4,500.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORP SAMSUNG SDI O WABTEC CORP
500,000.00 000,000.00 500,000.00 700,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026 Chimie	EUR EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 <b>5,228,362.00</b>	0.31 0.59 0.87 0.41 <b>3.10</b>	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORP SAMSUNG SDI O WABTEC CORP
500,000.00 000,000.00 500,000.00 700,000.00 700,000.00 500,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026  Chimie ARKEMA 20-31/12/2060 FRN	EUR EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 <b>5,228,362.00</b> 2,506,329.00	0.31 0.59 0.87 0.41 <b>3.10</b>	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORP SAMSUNG SDI ( WABTEC CORP Energie EDP RENOVAVE
500,000.00 ,000,000.00 ,500,000.00 700,000.00 ,700,000.00 500,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026  Chimie ARKEMA 20-31/12/2060 FRN SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029	EUR EUR EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 <b>5,228,362.00</b> 2,506,329.00 460,785.00	0.31 0.59 0.87 0.41 <b>3.10</b> 1.49 0.27	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORP SAMSUNG SDI ( WABTEC CORP Energie EDP RENOVAVE ENPHASE ENER
500,000.00 ,000,000.00 ,500,000.00 700,000.00 ,700,000.00 500,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026  Chimie ARKEMA 20-31/12/2060 FRN SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029 VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	EUR EUR EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 5,228,362.00 2,506,329.00 460,785.00 1,898,260.00	0.31 0.59 0.87 0.41 <b>3.10</b> 1.49 0.27 1.12	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00 153,000.00 10,000.00 209,262.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORP SAMSUNG SDI ( WABTEC CORP Energie EDP RENOVAVE ENPHASE ENER IBERDROLA SA
500,000.00 000,000.00 500,000.00 700,000.00 700,000.00 500,000.00 000,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026  Chimie ARKEMA 20-31/12/2060 FRN SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029 VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026  Services diversifiés	EUR EUR EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 5,228,362.00 2,506,329.00 460,785.00 1,898,260.00 4,865,374.00	0.31 0.59 0.87 0.41 <b>3.10</b> 1.49 0.27 1.12 <b>2.88</b>	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00 153,000.00 10,000.00 209,262.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORP SAMSUNG SDI ( WABTEC CORP Energie EDP RENOVAVE ENPHASE ENER IBERDROLA SA
500,000.00 ,000,000.00 ,500,000.00 700,000.00 ,700,000.00 ,000,000.00 ,000,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026  Chimie ARKEMA 20-31/12/2060 FRN SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029 VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026  Services diversifiés DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028	EUR EUR EUR EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 <b>5,228,362.00</b> 2,506,329.00 460,785.00 1,898,260.00 <b>4,865,374.00</b> 939,690.00	0.31 0.59 0.87 0.41 <b>3.10</b> 1.49 0.27 1.12 <b>2.88</b>	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00 153,000.00 10,000.00 209,262.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORP SAMSUNG SDI C WABTEC CORP
500,000.00 .000,000.00 .500,000.00 .700,000.00 .700,000.00 .000,000.00 .000,000.00 .000,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026  Chimie ARKEMA 20-31/12/2060 FRN SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029 VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026  Services diversifiés DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028 INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024	EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 <b>5,228,362.00</b> 2,506,329.00 460,785.00 1,898,260.00 4,865,374.00 939,690.00 99,397.00	0.31 0.59 0.87 0.41 <b>3.10</b> 1.49 0.27 1.12 <b>2.88</b> 0.56 0.05	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00 153,000.00 10,000.00 209,262.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORP SAMSUNG SDI ( WABTEC CORP Energie EDP RENOVAVE ENPHASE ENER IBERDROLA SA NEXTERA ENER
500,000.00 ,000,000.00 ,500,000.00 ,700,000.00 ,700,000.00 ,700,000.00 ,000,000.00 ,000,000.00 ,200,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026  Chimie ARKEMA 20-31/12/2060 FRN SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029 VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026  Services diversifiés DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028 INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024 LOXAM SAS 4.5% 19-15/04/2027	EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 <b>5,228,362.00</b> 2,506,329.00 460,785.00 1,898,260.00 <b>4,865,374.00</b> 939,690.00 99,397.00 1,142,520.00	0.31 0.59 0.87 0.41 <b>3.10</b> 1.49 0.27 1.12 <b>2.88</b> 0.56 0.05 0.68	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00 153,000.00 10,000.00 209,262.00 40,500.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORP SAMSUNG SDI C WABTEC CORP Energie EDP RENOVAVE ENPHASE ENER IBERDROLA SA
500,000.00 ,000,000.00 ,500,000.00 ,700,000.00 ,700,000.00 ,700,000.00 ,000,000.00 ,000,000.00 ,200,000.00 800,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026  Chimie  ARKEMA 20-31/12/2060 FRN SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029 VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026  Services diversifiés DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028 INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024 LOXAM SAS 4.5% 19-15/04/2027 LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029	EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 5,228,362.00 2,506,329.00 460,785.00 1,888,260.00 4,865,374.00 939,690.00 99,397.00 1,142,520.00 830,240.00	0.31 0.59 0.87 0.41 <b>3.10</b> 1.49 0.27 1.12 <b>2.88</b> 0.56 0.05 0.68 0.49	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00 153,000.00 10,000.00 209,262.00 40,500.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORP SAMSUNG SDI C WABTEC CORP Energie EDP RENOVAVE ENPHASE ENER IBERDROLA SA NEXTERA ENER
500,000.00 ,000,000.00 ,500,000.00 ,700,000.00 ,700,000.00 ,000,000.00 ,000,000.00 ,200,000.00 ,200,000.00 ,200,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026  Chimie ARKEMA 20-31/12/2060 FRN SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029 VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026  Services diversifiés DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028 INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2021 LOXAM SAS 4.5% 19-15/04/2027 LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029 MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 5,228,362.00 2,506,329.00 460,785.00 1,898,260.00 4,865,374.00 99,397.00 1,142,520.00 830,240.00 572,628.00	0.31 0.59 0.87 0.41 3.10 1.49 0.27 1.12 2.88 0.56 0.05 0.65 0.49 0.34	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00 153,000.00 10,000.00 209,262.00 40,500.00 47,000.00 13,500.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORP SAMSUNG SDI C WABTEC CORP Energie EDP RENOVAVE ENPHASE ENER IBERDROLA SA NEXTERA ENER Appareils électri PRYSMIAN SPA
500,000.00 ,000,000.00 ,500,000.00 ,700,000.00 ,700,000.00 ,000,000.00 ,000,000.00 ,200,000.00 ,200,000.00 ,200,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026  Chimie  ARKEMA 20-31/12/2060 FRN SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029 VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026  Services diversifiés DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028 INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2024 LOXAM SAS 4.5% 19-15/04/2027 LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029	EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 5,228,362.00 2,506,329.00 460,785.00 1,898,260.00 4,865,374.00 939,690.00 99,397.00 1,142,520.00 1,426,500.00 1,042,428.00	0.31 0.59 0.87 0.41 3.10 1.49 0.27 1.12 2.88 0.56 0.05 0.68 0.49 0.34 0.62	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00 153,000.00 10,000.00 209,262.00 40,500.00 47,000.00 13,500.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORF SAMSUNG SDI ( WABTEC CORP Energie EDP RENOVAVE ENPHASE ENER IBERDROLA SA NEXTERA ENER Appareils électri PRYSMIAN SPA SCHNEIDER ELE
500,000.00 1,000,000.00 1,500,000.00 700,000.00 2,700,000.00 500,000.00 2,000,000.00 1,000,000.00 100,000.00 800,000.00 800,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028 CARRIER GLOBAL 4.125% 23-29/05/2028 JOHNSON CONTROLS 3% 22-15/09/2028 SPIE SA 2.625% 19-18/06/2026 WEBUILD SPA 3.875% 22-28/07/2026  Chimie ARKEMA 20-31/12/2060 FRN SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029 VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026  Services diversifiés DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028 INDRA SISTEMAS S 3% 18-19/04/2021 LOXAM SAS 4.5% 19-15/04/2027 LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029 MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	515,520.00 996,210.00 1,471,785.00 689,752.00 5,228,362.00 2,506,329.00 460,785.00 1,898,260.00 4,865,374.00 99,397.00 1,142,520.00 830,240.00 572,628.00	0.31 0.59 0.87 0.41 3.10 1.49 0.27 1.12 2.88 0.56 0.05 0.65 0.49 0.34	50,000.00 5,000.00 4,500.00 19,000.00 153,000.00 10,000.00 209,262.00 40,500.00 47,000.00 13,500.00	DEERE & CO FANUC CORP KEYENCE CORF SAMSUNG SDI ( WABTEC CORP Energie EDP RENOVAVE ENPHASE ENER IBERDROLA SA NEXTERA ENER Appareils électri PRYSMIAN SPA SCHNEIDER ELE

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Appareils électriques & électroniques			
1,600,000.00	AMS AG 0% 18-05/03/2025 CV	EUR	1,503,136.00	0.90
1,400,000.00	INFINEON TECH 19-01/04/2168 FRN	EUR	1,371,258.00	0.81
1,100,000.00	NEXANS SA 5.5% 23-05/04/2028	EUR	1,171,049.00	0.69
			4,045,443.00	2.40
1 750 000 00	Agriculture LOUIS DREYF 1.625% 21-28/04/2028	EUR	1,629,110.00	0.96
	SUDZUCKER INT 5.125% 22-31/10/2027	EUR	1,585,200.00	0.94
1,000,000.00	0.0000000000000000000000000000000000000	20.1	3,214,310.00	1.90
	Equipement diversifié			
	ALSTOM S 0% 21-11/01/2029	EUR	1,651,860.00	0.98
1,500,000.00	WABTEC TRANSPORT 1.25% 21-03/12/2027	EUR	1,384,200.00 <b>3,036,060.00</b>	0.82 <b>1.80</b>
	Audiovisuel		3,030,000.00	1.00
2,600,000.00	PEARSON FUND FIV 1.375% 15-06/05/2025	EUR	2,513,316.00	1.49
	Accessoires & Equipements automobiles		2,513,316.00	1.49
1 300 000 00	VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	EUR	1,234,467.00	0.74
	ZF FINANCE GMBH 2.25% 21-03/05/2028	EUR	920,080.00	0.74
1,000,000.00	21 1 W WOL GWBH 2.20 % 21 00/00/2020	LOIK	2,154,547.00	1.28
	Bois & Papier			
2,000,000.00	STORA ENSO OYJ 2.5% 18-21/03/2028	EUR	1,926,640.00	1.14
	Internet		1,926,640.00	1.14
1 800 000 00	ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	EUR	1,793,826.00	1.06
1,000,000.00	7.52.7.7.7.6.7.6.7.26.7.7.7.262.7	20.1	1,793,826.00	1.06
	Commerce & Distribution			
	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	945,320.00	0.56
800,000.00	REXEL SA 5.25% 23-15/09/2030	EUR	836,272.00	0.50
	Services financiers		1,781,592.00	1.06
1.700.000.00	HOLDING DINFRAS 0.625% 21-16/09/2028	EUR	1,481,703.00	0.88
.,,			1,481,703.00	0.88
	Immobilier			
	EQUINIX INC 3.2% 19-18/11/2029	USD	831,778.74	0.50
600,000.00	PRAEMIA HEALTHCR 5.5% 23-19/09/2028	EUR	628,926.00	0.37
	Télécommunications		1,460,704.74	0.87
1,000,000.00	NETWORK I2I LTD 19-31/12/2059 FRN	USD	892,344.54	0.52
			892,344.54	0.52
000 000 00	Transports	FUD	704 444 00	0.40
800,000.00	GETLINK SE 3.5% 20-30/10/2025	EUR	794,144.00 <b>794,144.00</b>	0.46 <b>0.46</b>
		-	98,495,502.81	58.34
	Actions			
	Cosmétiques			
14,000.00	AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	1,759,237.17	1.04
	ASTRAZENECA PLC	GBP	2,506,546.09	1.48
10,000.00	CSL LTD	AUD	1,770,876.45	1.05
	DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	1,614,886.11	0.96
	DANAHER CORP	USD	2,801,840.20	1.66
	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	3,090,512.73	1.84
4,200.00	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	2,014,929.50 <b>15,558,828.25</b>	1.19 <b>9.22</b>
	Accessoires & Equipements automobiles		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
5,000.00	DEERE & CO	USD	1,807,077.01	1.07
	FANUC CORP	JPY	1,330,445.94	0.79
	KEYENCE CORP	JPY	1,992,941.93	1.18
	SAMSUNG SDI CO LTD	KRW	1,486,863.94	0.88
19,000.00	WABTEC CORP	USD	2,179,229.93 <b>8,796,558.75</b>	1.29 <b>5.21</b>
	Energie		-,. 50,000.70	<b></b>
153,000.00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	2,834,325.00	1.68
	ENPHASE ENERGY INC	USD	1,194,323.93	0.70
	IBERDROLA SA	EUR	2,483,939.94	1.47
40,500.00	NEXTERA ENERGY INC	USD	2,223,400.22	1.32 5.17
	Appareils électriques & électroniques		8,735,989.09	5.17
47,000.00	PRYSMIAN SPA	EUR	1,934,990.00	1.15
	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	2,454,030.00	1.45
130,000.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	2,278,463.80	1.35
	Complete discountifi-		6,667,483.80	3.95
	Services diversifiés			

EUR

2,542,000.50

1.51

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

#### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination		Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
3,666.00	VERALTO CORP		USD	272,564.32 <b>2,814,564.82</b>	0.16 <b>1.67</b>
	Logiciels				
63,000.00	DASSAULT SYSTEMES SE		EUR	2,786,805.00	1.65
				2,786,805.00	1.65
	Télécommunications				
231 000 00	BHARTI AIRTEL LTD		INR	2,586,919.70	1.53
251,000.00	BIANTAINTEEETD		IIVIX	2,586,919.70	1.53
				2,300,919.70	1.33
	Matériaux de construction				
7,500.00	SIKA AG-REG		CHF	2,210,681.05	1.31
				2,210,681.05	1.31
	Internet				
8.150.00	PALO ALTO NETWORKS INC		USD	2,172,154.74	1.29
-,				2,172,154.74	1.29
	Damassa			2,172,104.14	1.20
440 440 00	Banques			0.450.000.50	4.00
116,440.00	HDFC BANK LIMITED		INR	2,159,309.52	1.28
				2,159,309.52	1.28
	Bureautique				
28,000.00	ARCHER-DANIELS-MIDLAND CO		USD	1,827,693.42	1.08
				1,827,693.42	1.08
	Chimie				
22 245 00	INTL FLAVORS & FRAGRANCES		USD	1,633,085.28	0.96
22,313.00	INTE FLAVORS & FRAGRANCES		USD		
			_	1,633,085.28	0.96
				57,950,073.42	34.32
	Autres vale	urs mobilière	s		
	Δι	ctions			
	Chimie				
6 600 00			EUR	1 160 200 00	0.69
	AIR LIQUIDE SA			1,162,392.00	
4,995.00	AIR LIQUIDE SA-PF		EUR	879,719.40	0.52
				2,042,111.40	1.21
			_	2,042,111.40	1.21
	F	onds			
		vestissement			
3,830.00	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA M	MONETAIRE	EUR -	6,529,805.30	3.87
				6,529,805.30	3.87
Total portefeuille ti	tres			165,017,492.93	97.74

#### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
	Contrats	à terme		
	Obligation	n à terme		
(30.00) EURO-BOBL FUTURE 07/03/2024	EUR	3,071,340.00	BNP Paribas Paris	(49,707.93)
(70.00) EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	7,201,670.00	BNP Paribas Paris	(307,830.00)
(28.00) US 10YR NOTE FUT (CBT) 19/03/2024	USD	2,686,117.14	BNP Paribas Paris	(101,229.09)
				(458,767.02)
	Index F	uture		
(310.00) EURO STOXX 50 - FUTURE 15/03/2024	EUR	14,016,464.00	BNP Paribas Paris	153,450.00
		-		153,450.00
Total des Contrats à terme				(305,317.02)

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

	Achat		Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
		Co	ontrats	de changes	à terme		
7,764,403.42	EUR	8,530,000.00	USD	31/01/24	7,709,689.08	Société Générale	64,307.56
							64,307.56
Total des contrats	de cha	nge à terme					64,307.56

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Société Générale).

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR
		Optio	ons		
	P	ain Vanilla l	ndex Option		
	UT EURO STOXX 50 - PTION 16/02/2024 45	EUR	26,902,568.00	BNP Paribas Paris	470,645.00
			•		470,645.00
Total des Options					470,645.00
pour les options repr	is dans le tableau ci dessus,	il n'y a pas d	e garantie donnée,	(pour la contrepartie l	BNP Paribas Paris).

#### Récapitulatif de l'actif net

Total Autres instruments financiers

		% VNI
Total portefeuille titres	165,017,492.93	97.74
Total Autres instruments financiers	229,635.54	0.14
Avoirs en banque	2,592,767.14	1.54
Autres actifs et passifs	996,989.57	0.58
Total actif net	168,836,885.18	100.00

229,635.54

#### Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	25.63	25.05
Etats-Unis	15.77	15.39
Espagne	9.57	9.35
Pays-Bas	8.19	8.01
Italie	7.77	7.59
Royaume-Uni	5.24	5.12
Japon	4.38	4.29
Inde	3.42	3.33
Danemark	2.94	2.88
Finlande	2.35	2.30
Luxembourg	2.10	2.05
Autres	12.64	12.38
	100.00	97.74

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	20.13	19.68
Energie	14.09	13.77
Banques	11.60	11.34
Accessoires & Equipements automobiles	6.64	6.49
Appareils électriques & électroniques	6.49	6.35
Stockage & Entrepôt	5.77	5.64
Chimie	5.18	5.05
Matériaux de construction	4.51	4.41
Services diversifiés	4.51	4.41
Fond d'investissement	3.96	3.87
Internet	2.40	2.35
Télécommunications	2.11	2.05
Autres	12.61	12.33
	100.00	97.74

#### Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	Fond d'investissement	6,529,805.30	3.87
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	3,090,512.73	1.84
BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	Banques	3,080,384.00	1.83
EDP RENOVAVEIS SA	Energie	2,834,325.00	1.68
IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	Energie	2,831,070.00	1.69
DANAHER CORP	Cosmétiques	2,801,840.20	1.66
DASSAULT SYSTEMES SE	Logiciels	2,786,805.00	1.65
BHARTI AIRTEL LTD	Télécommunications	2,586,919.70	1.53
BUREAU VERITAS SA	Services diversifiés	2,542,000.50	1.51
PEARSON FUND FIV 1.375% 15-06/05/2025	Audiovisuel	2,513,316.00	1.49

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		412,548,800.57
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		52,073,850.95
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	464,622,651.52
Avoirs en banque	2.2	7,677,557.70
A recevoir sur souscriptions		43,417.99
Remboursement fiscal à recevoir		106,764.88
Total actifs		472,450,392.09
Passifs		
Charges à payer		504,121.55
A payer sur rachats		133,862.09
Total passifs		637,983.64
Actifs nets à la fin de l'année		471,812,408.45

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	5,680,835.09
Intérêts bancaires	2.6	301,411.89
Autres revenus	13	329,445.70
Total revenus		6,311,692.68
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	4,113,650.15
Commission de banque dépositaire	5	29,012.98
Frais d'administration	5	52,770.53
Frais professionnels	7	29,766.53
Frais de transaction	2.7	452,449.97
Taxe d'abonnement	6	67,104.27
Intérêts bancaires et charges	2.5	8,374.29
Frais d'agent de transfert		106,141.92
Frais d'impression et de publication		10,335.24
Autres charges	7	19,806.03
Total charges		4,889,411.91
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,422,280.77
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	13,331,958.23
Change	2.3	51,861.63
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		14,806,100.63
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	48,251,560.39
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		63,057,661.02
<u> </u>		160 207 766 01
Souscriptions Rachats		160,307,766.81 (79,892,493.77)
Distribution de dividendes	10	, , ,
Actifs nets en début d'année	10	(361,763.34) 328,701,237.73
Actifs nets à la fin de l'année		471,812,408.45

#### DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

#### Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	268,622.257	60,301.749	(47,194.683)	281,729.323
Class I shares EUR	1,277,974.592	530,535.695	(389,893.400)	1,418,616.887
Class ID shares EUR	354,215.030	348,917.880	(95.239)	703,037.671
Class N shares EUR	160,103.774	76,261.852	(45,475.974)	190,889.652
Class Q shares EUR	2,213.017	16.440	(112.340)	2,117.117
Class SI shares EUR	555,072.219	209,399.999	(57,405.884)	707,066.335

#### Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	d'une bourse	de valeurs	
	Actions			
	Cosmétiques			
	AMPLIFON SPA	EUR	11,125,700.00	2.36
	ASTRAZENECA PLC	GBP	15,283,817.61	3.24 3.49
	BIOMERIEUX ESSILORLUXOTTICA	EUR EUR	16,448,100.00 16,071,600.00	3.49
	ESSITY AKTIEBOLAG-B	SEK	7,506,932.94	1.59
	LONZA GROUP AG-REG	CHF	7,523,019.51	1.59
	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	20,041,506.80	4.25
	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	9,148,900.00	1.94
	UNILEVER PLC	EUR	5,311,147.49	1.12
,			108,460,724.35	22.99
	Appareils électriques & électroniques			
	ASML HOLDING NV	EUR	26,075,025.00	5.54
	ASSA ABLOY AB-B	SEK	12,415,589.21	2.63
	LEGRAND SA	EUR	8,892,450.00	1.88
100,000.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	18,178,000.00	3.85
	Fuereit		65,561,064.21	13.90
517 000 00	Energie EDP RENOVAVEIS SA	EUR	9,577,425.00	2.03
3,350,000.00		EUR	9,956,200.00	2.03
	IBERDROLA SA	EUR	24,214,800.00	5.13
_,,			43,748,425.00	9.27
	Services diversifiés			
662,000.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	15,139,940.00	3.21
255,275.00	EDENRED	EUR	13,820,588.50	2.93
260,000.00	RELX PLC	GBP	9,327,165.98	1.98
			38,287,694.48	8.12
	Chimie			
	AIR LIQUIDE SA	EUR	3,328,668.00	0.70
	CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	4,660,122.50	0.99
	GIVAUDAN-REG	CHF	8,066,899.28	1.71
107,500.00	SYMRISE AG	EUR	10,711,300.00 <b>26,766,989.78</b>	2.27 <b>5.67</b>
	Accessoires & Equipements automobiles		20,700,909.70	3.07
/37 000 00	MICHELIN (CGDE)	EUR	14,185,020.00	3.01
	PLASTIC OMNIUM	EUR	9,384,000.00	1.99
702,000.00	TENOTIC CHINICIN	Lort	23,569,020.00	5.00
	Commerce & Distribution		, ,	
18,000.00	RATIONAL AG	EUR	12,591,000.00	2.67
26,253.00		EUR	2,966,589.00	0.63
245,000.00	THULE GROUP AB/THE	SEK	6,055,292.44	1.28
			21,612,881.44	4.58
	Logiciels			
465,000.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	20,569,275.00	4.36
			20,569,275.00	4.36
240 000 00	Stockage & Entrepôt	FUE	10 564 660 00	2 66
	HUHTAMAKI OYJ MAYR-MELNHOF KARTON AG	EUR EUR	12,561,660.00 7,697,280.00	2.66 1.63
00,000.00	WATER TO TRAINION AG	LUK	20,258,940.00	4.29
	Transports		20,200,0 :0:00	20
640.000.00	GETLINK SE	EUR	10,601,600.00	2.25
	ID LOGISTICS GROUP	EUR	9,593,100.00	2.03
			20,194,700.00	4.28
	Matériaux de construction			
15,900.00	GEBERIT AG-REG	CHF	9,229,452.05	1.96
			9,229,452.05	1.96
		-	398,259,166.31	84.42
-	Autres valeurs mobilièr	es		
	Actions			
	Chimie			
48,950.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	8,621,074.00	1.83
	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	6,255,782.40	1.32
			14,876,856.40	3.15
	Services diversifiés			
83,500.00	SEB PF 2025	EUR	9,435,500.00	2.00
			9,435,500.00	2.00

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Commerce & Distribution			
18,700.00	SEB SA-PF	EUR	2,113,100.00	0.45
			2,113,100.00	0.45
		-	26,425,456.40	5.60
	Fonds			
	Fond d'investissement			
15,095.13	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	25,735,844.91	5.45
23,000.00	DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA - CLASS I SHARES EUR	EUR	2,589,570.00	0.55
81,105.00	DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE - CLASS I SHARES EUR	EUR	11,612,613.90	2.46
		•	39,938,028.81	8.46
Total portefeuille ti	tres		464.622.651.52	98.48

#### Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	464,622,651.52	98.48
Avoirs en banque	7,677,557.70	1.63
Autres actifs et passifs	(487,800.77)	(0.11)
Total actif net	471,812,408.45	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

#### DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA (en EUR)

#### Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	47.46	46.73
Royaume-Uni	7.44	7.33
Espagne	7.27	7.16
Pays-Bas	5.61	5.54
Suède	5.59	5.50
Suisse	5.34	5.26
Allemagne	5.02	4.94
Italie	4.54	4.47
Danemark	4.31	4.25
Luxembourg	3.06	3.01
Finlande	2.70	2.66
Autriche	1.66	1.63
	100.00	98.48

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	23.34	22.99
Appareils électriques & électroniques	14.11	13.90
Services diversifiés	10.27	10.12
Energie	9.42	9.27
Chimie	8.96	8.82
Fond d'investissement	8.60	8.46
Commerce & Distribution	5.11	5.03
Accessoires & Equipements automobiles	5.07	5.00
Logiciels	4.43	4.36
Stockage & Entrepôt	4.36	4.29
Transports	4.35	4.28
Matériaux de construction	1.98	1.96
	100.00	98.48

#### Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	26,075,025.00	5.54
CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	Fond d'investissement	25,735,844.91	5.45
IBERDROLA SA	Energie	24,214,800.00	5.13
DASSAULT SYSTEMES SE	Logiciels	20,569,275.00	4.36
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	20,041,506.80	4.25
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	18,178,000.00	3.85
BIOMERIEUX	Cosmétiques	16,448,100.00	3.49
ESSILORLUXOTTICA	Cosmétiques	16,071,600.00	3.41
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	15,283,817.61	3.24
BUREAU VERITAS SA	Services diversifiés	15,139,940.00	3.21

# DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

#### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		99,575,555.50
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		4,309,469.84
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	103,885,025.34
Avoirs en banque	2.2	1,014,540.50
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	6,906.97
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,550,162.44
Total actifs		106,456,635.25
Passifs		
Découverts bancaires		30.67
Charges à payer		457,148.54
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	65,025.00
Total passifs		522,204.21
Actifs nets à la fin de l'année		105,934,431.04

# Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	4,152,099.60
Intérêts bancaires	2.6	40,257.79
Autres revenus	13	1,147.29
Total revenus		4,193,504.68
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	608,765.98
Commission de banque dépositaire	5	7,062.35
Commission de performance	4	325,333.42
Frais d'administration	5	56,196.26
Frais professionnels	7	13,416.14
Frais de transaction	2.7	9,405.25
Taxe d'abonnement	6	12,538.20
Intérêts bancaires et charges	2.5	57,148.14
Charges d'intérêts sur swaps		267,361.10
Frais d'agent de transfert		25,635.36
Frais d'impression et de publication		9,133.75
Autres charges	7	4,793.95
Total charges		1,396,789.90
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,796,714.78
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(1,483,916.56)
Change	2.3	(8,268.87)
Contrats futures	2.2	156,095.11
Contrats de changes à terme	2.2	49,761.54
Swaps	2.2	(16,952.05)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		1,493,433.95
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	7,589,323.40
Contrats futures	2.2	(302,020.18)
Contrats de changes à terme	2.2	(3,056.32)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		8,777,680.85
Souscriptions Souscriptions		88,174,435.20
Rachats		(51,595,466.21)
Actifs nets en début d'année		60,577,781.20
		105.934.431.04

## DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,590.916	-	(335.334)	1,255.582
Class B shares EUR	49.979	2,447.476	(1,836.315)	661.140
Class I shares EUR	702,397.225	541,937.626	(581,381.017)	662,953.834
Class ID shares EUR	-	351,631.872	-	351,631.872
Class N shares EUR	5,210.913	54,498.107	(6,272.581)	53,436.439
Class Q shares EUR	826.245	4,810.992	(609.338)	5,027.899

## DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché	% VNI
Hommai			en EUR	
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	d'une bourse	de valeurs	
	Obligations			
1 600 000 00	BANCO BILBAO VIZ 20-16/01/2030 FRN	EUR	1,540,192.00	1.45
	BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,594,560.00	1.52
	BANCO BPM SPA 20-14/01/2031 FRN	EUR	1,466,445.00	1.38
	BANCO CRED SOC C 22-22/09/2026 FRN	EUR	520,845.00	0.49
1,000,000.00	BANCO CRED SOC C 23-14/09/2029 FRN	EUR	1,050,290.00	0.99
1,000,000.00	BANCO SABADELL 20-17/01/2030 FRN	EUR	964,400.00	0.91
	BANCO SABADELL 23-18/04/2171 FRN	EUR	642,612.00	0.61
	BANCO SABADELL 5.625% 16-06/05/2026	EUR	512,090.00	0.48
	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	1,211,509.00	1.14
	CREDITO EMILIANO 20-16/12/2030 FRN	EUR	282,150.00	0.27
	ERSTE GROUP 23-15/04/2172 FRN INIT INNOVATION IN TRAFFIC S	EUR EUR	846,104.00 1,078,810.00	0.80 1.02
	INTESA SANPAOLO 2.925% 20-14/10/2030	EUR	365,344.00	0.34
	INTESA SANPAOLO 23-07/03/2172 FRN	EUR	1,653,870.00	1.57
	SOCIETE GENERALE 20-24/11/2030 FRN	EUR	563,322.00	0.53
	UNICAJA ES 22-19/07/2032 FRN	EUR	890,210.00	0.84
1,000,000.00	UNICREDIT SPA 17-31/12/2049 FRN	EUR	983,010.00	0.93
1,500,000.00	UNICREDIT SPA 19-23/09/2029 FRN	EUR	1,466,655.00	1.38
1,600,000.00	UNICREDIT SPA 20-15/01/2032 FRN	EUR	1,503,568.00	1.42
			19,135,986.00	18.07
	Télécommunications			
	ILIAD HOLDING 5.625% 21-15/10/2028	EUR	1,812,546.00	1.71
	ILIAD HOLDING 6.5% 21-15/10/2026	USD	361,135.21	0.34
	LORCA TELECOM 4% 20-18/09/2027 TELECOM ITALIA 7.875% 23-31/07/2028	EUR EUR	1,760,454.00	1.66 1.85
	TELECOM IT CAP 6% 05-30/09/2034	USD	1,949,885.00 861,795.01	0.81
	TELEFONICA EUROP 18-31/12/2049 FRN	EUR	873,459.00	0.82
	TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN	EUR	2,460,618.00	2.33
	TELEFONICA EUROP 23-07/09/2172 FRN	EUR	1,069,820.00	1.01
750,000.00	VMED O2 UK FIN 3.25% 20-31/01/2031	EUR	691,755.00	0.65
2,500,000.00	VODAFONE GROUP 20-27/08/2080 FRN	EUR	2,378,150.00	2.25
			14,219,617.22	13.43
	Cosmétiques			
	AVANTOR FUNDING 3.875% 20-15/07/2028	EUR	981,910.00	0.93
	CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030	EUR	1,067,610.00	1.01
	CIDRON AIDA FINC 5% 21-01/04/2028 COTY INC 5.75% 23-15/09/2028	EUR EUR	482,270.00 526,940.00	0.45 0.50
	EPHIOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031	EUR	621,966.00	0.50
	GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028	EUR	687,232.50	0.65
	GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030	EUR	2,128,560.00	2.01
	IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028	EUR	1,412,325.00	1.33
2,000,000.00	NIDDA HEALTHCARE 7.5% 22-21/08/2026	EUR	2,065,300.00	1.95
1,500,000.00	ORGANON FIN 1 2.875% 21-30/04/2028	EUR	1,379,415.00	1.30
			11,353,528.50	10.72
	Chimie			
	ARKEMA 19-31/12/2049 FRN	EUR	793,192.00	0.74
	ARKEMA 20-31/12/2060 FRN INEOS FINANCE PL 6.625% 23-15/05/2028	EUR EUR	1,392,405.00 822,872.00	1.31 0.78
	INEOS QUATTRO FI 8.5% 23-15/03/2029	EUR	1,058,180.00	1.00
	SCIL IV LLC / SC 9.5% 23-15/07/2028	EUR	803,437.50	0.76
	SOLVAY SA 20-02/09/2169 FRN	EUR	1,522,528.00	1.44
	VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	EUR	2,562,651.00	2.42
			8,955,265.50	8.45
	Accessoires & Equipements automobiles			
	DANA FIN LUX SAR 8.5% 23-15/07/2031	EUR	1,099,110.00	1.04
	FAURECIA 3.75% 20-15/06/2028	EUR	2,061,423.00	1.95
	IHO VERWALTUNGS 8.75% 23-15/05/2028	EUR	1,636,890.00	1.55
	TI AUTOMOTIVE 3.75% 21-15/04/2029	EUR	1,377,240.00	1.30
	VERTICAL HOLDCO 6.625% 20-15/07/2028 ZF FINANCE 3.75% 20-21/09/2028	EUR EUR	1,000,609.20 1,064,162.00	0.94 1.00
1,100,000.00	ZI I IIVANGE 5.75 /6 20-2 1/09/2020	LUIX	8,239,434.20	7.78
	Services diversifiés		.,,	****
1,000,000.00	BCP MODULAR 4.75% 21-30/11/2028	EUR	930,480.00	0.88
	LOXAM SAS 5.75% 19-15/07/2027	EUR	592,302.00	0.56
	LOXAM SAS 6.375% 23-15/05/2028	EUR	2,491,511.99	2.36
	LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029	EUR	830,240.00	0.78
	TECHEM VERWALTUN 2% 20-15/07/2025	EUR	490,025.00	0.46
	VERISURE HOLDING 7.125% 23-01/02/2028	EUR	316,719.00	0.30
500,000.00	VERISURE MIDHOLD 5.25% 21-15/02/2029	EUR	479,665.00 <b>6,130,942.99</b>	0.45 <b>5.79</b>
			0,130,342.99	3.19

1.50	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR _	158,831.43 158,831.43	0.1: <b>0.1</b> :
4.50	Fond d'investissemen		450 004 40	0.4
	Fonds			
			103,120,133.31	31.3
		-	497,675.00 103,726,193.91	97.9
500,000.00	Divertissement INTL GAME TECH 3.5% 19-15/06/2026	EUR	497,675.00	0.4
000,000.00		EUR	<b>745,064.00</b>	0.7
800 000 00	Transports INPOST SA 2.25% 21-15/07/2027	EUR	745,064.00	0.7
1,200,000.00	URW 23-03/10/2171 FRN	EUR	1,199,772.00 <b>1,199,772.00</b>	1.13 <b>1.1</b> 3
	Immobilier			
1,000,000.00	MARKET BIDCO FIN 4.75% 22-04/11/2027	EUR	901,970.00 <b>1,829,300.00</b>	0.8 <b>1.7</b>
	ELIOR PARTICIPAT 3.75% 21-15/07/2026	EUR	927,330.00	0.8
	Alimentation		1,928,841.00	1.8
	ILIAD 5.375% 23-15/02/2029	EUR	616,860.00	0.5
	ILIAD 5.375% 22-14/06/2027	EUR	514,725.00	0.7
800 000 00	Internet ADEVINTA ASA 3% 20-15/11/2027	EUR	797,256.00	0.7
			2,440,175.00	2.3
	BELDEN INC 3.875% 21-15/07/2031 BELDEN INC 3.875% 18-15/03/2028	EUR	970,550.00	0.4
	BELDEN INC 3.375% 17-15/07/2027 BELDEN INC 3.375% 21-15/07/2031	EUR EUR	485,285.00 441.250.00	0.4
	AMS-OSRAM AG 10.5% 23-30/03/2029	EUR	543,090.00	0.5
	Appareils électriques & électroniques		2,720,200.00	2
500,000.00	ZIGGO BV 2.875% 19-15/01/2030	EUR	447,100.00 <b>2,720,200.00</b>	0.4 <b>2.</b> 5
600,000.00	ZIGGO 3.375% 20-28/02/2030	EUR	508,146.00	0.4
1.800.000.00	Audiovisuel RCS & RDS SA 2.5% 20-05/02/2025	EUR	1,764,954.00	1.6
	Audianianal		4,177,367.00	3.9
	REPSOL INTL FIN 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,562,960.00	1.4
	IBERDROLA INTL 20-31/12/2000 FRN	EUR	1,226,797.00	1.1
	CULLINAN HOLDCO 4.625% 21-15/10/2026 IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR EUR	940,500.00 447,110.00	0.8
4 000 000 00	Energie	FUD	040 500 00	0
000,000.00	NEXEE SA 3.23 /6 23-13/03/2030	LUIX	4,284,260.00	4.0
	KIRK BEAUTY SUN 8.25% 21-01/10/2026 REXEL SA 5.25% 23-15/09/2030	EUR EUR	487,480.00 627,204.00	0. 0.
	INTL DESIGN GRP 10% 23-15/11/2028	EUR	624,606.00	0.
,	GOLDSTORY SAS 5.375% 21-01/03/2026	EUR	499,660.00	0.4
	EROSKI S COOP 10.625% 23-30/04/2029	EUR	1,549,455.00	1.4
500 000 00	Commerce & Distribution DOUGLAS GMBH 6% 21-08/04/2026	EUR	495,855.00	0.4
			4,486,078.00	4.2
,	SILGAN HOLDINGS 2.25% 20-01/06/2028	EUR	1,108,920.00	1.0
	CAB 3.375% 21-01/02/2028 FIBER BIDCO SPA 11% 22-25/10/2027	EUR EUR	1,339,125.00 876,184.00	1.2
	ARDAGH PKG FIN 2.125% 20-15/08/2026	EUR	1,161,849.00	1.1
	Stockage & Entrepôt			
1,000,000.00	PLAYTECH PLC 5.875% 23-28/06/2028	EUR	1,000,580.00 <b>5,687,745.00</b>	0.9 <b>5.</b> :
	LOTTOMATICA SPA 9.75% 22-30/09/2027	EUR	1,084,900.00	1.0
	LHMC FINCO 2 7.25% 19-02/10/2025	EUR	499,170.00	0.4
	INTL GAME TECH 2.375% 19-15/04/2028	EUR	466,120.00	0.4
2.500.000.00	Capital risque ALLWYN ENTERTAIN 7.25% 23-30/04/2030	EUR	2,636,975.00	2.
			5,694,942.50	5.
750,000.00	WEBUILD SPA 7% 23-27/09/2028	EUR	785,872.50	0.
	STANDARD INDS IN 2.25% 19-21/11/2026	EUR	948,280.00	0.9
	ABERTIS FINANCE 21-31/12/2061 FRN PROGROUP 3% 18-31/03/2026	EUR EUR	1,825,800.00 1,461,555.00	1. 1.
	ABERTIS FINANCE 20-31/12/2060 FRN	EUR	673,435.00	0.
	Matériaux de construction		'	
			CII LUIK	
nominal			en EUR	

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

## DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

(58,118.03)

### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
		Contrats			
		Obligation	n à terme		
	EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	1,543,215.00	BNP Paribas Paris	(65,025.00)
			-		(65,025.00)
Total des Contrats	à terme				(65,025.00)

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas Paris).

					réalisées en en EUR
С	ontrats	de changes	à terme		
R 1,214,400.00	USD	30/01/24	1,097,613.88	HSBC France	6,906.97
					6,906.97
hange à terme					6,906.97
		R 1,214,400.00 USD	R 1,214,400.00 USD 30/01/24		R 1,214,400.00 USD 30/01/24 1,097,613.88 HSBC France

### Récapitulatif de l'actif net

Total Autres instruments financiers

		% VNI
Total portefeuille titres	103,885,025.34	98.07
Total Autres instruments financiers	(58,118.03)	(0.05)
Avoirs en banque	1,014,509.83	0.96
Autres actifs et passifs	1,093,013.90	1.02
Total actif net	105,934,431.04	100.00

## DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	16.15	15.83
Italie	15.02	14.73
Espagne	13.48	13.22
Allemagne	11.45	11.23
Royaume-Uni	11.32	11.12
Pays-Bas	10.68	10.47
Etats-Unis	8.72	8.56
Luxembourg	4.34	4.25
Autres	8.84	8.66
	100.00	98.07

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	18.42	18.07
Télécommunications	13.69	13.43
Cosmétiques	10.93	10.72
Chimie	8.62	8.45
Accessoires & Equipements automobiles	7.93	7.78
Services diversifiés	5.90	5.79
Matériaux de construction	5.48	5.38
Capital risque	5.48	5.37
Stockage & Entrepôt	4.32	4.23
Commerce & Distribution	4.12	4.04
Energie	4.02	3.94
Audiovisuel	2.62	2.57
Appareils électriques & électroniques	2.35	2.30
Autres	6.12	6.00
	100.00	98.07

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ALLWYN ENTERTAIN 7.25% 23-30/04/2030	Capital risque	2,636,975.00	2.50
VERDE BIDCO SPA 4.625% 21-01/10/2026	Chimie	2,562,651.00	2.42
LOXAM SAS 6.375% 23-15/05/2028	Services diversifiés	2,491,511.99	2.36
TELEFONICA EUROP 21-31/12/2061 FRN	Télécommunications	2,460,618.00	2.33
VODAFONE GROUP 20-27/08/2080 FRN	Télécommunications	2,378,150.00	2.25
GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030	Cosmétiques	2,128,560.00	2.01
NIDDA HEALTHCARE 7.5% 22-21/08/2026	Cosmétiques	2,065,300.00	1.95
FAURECIA 3.75% 20-15/06/2028	Accessoires & Equipements automobiles	2,061,423.00	1.95
TELECOM ITALIA 7.875% 23-31/07/2028	Télécommunications	1,949,885.00	1.85
ABERTIS FINANCE 21-31/12/2061 FRN	Matériaux de construction	1,825,800.00	1.72

## **DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)**

### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		255,167,448.56
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		18,689,996.00
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	273,857,444.56
Avoirs en banque	2.2	2,900,592.79
A recevoir sur souscriptions		5,843.58
Remboursement fiscal à recevoir		11,083.11
Autres créances		134,012.64
Total actifs		276,908,976.68
Passifs		
Charges à payer		497,247.02
Charges à payer sur achat de titres		156,606.60
A payer sur rachats		108,876.46
Total passifs		762,730.08
Actifs nets à la fin de l'année		276,146,246.60

## Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	2,479,424.77
Intérêts bancaires	2.6	76,603.86
Autres revenus	13	987.35
Total revenus		2,557,015.98
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,320,804.51
Commission de banque dépositaire	5	13,687.17
Frais d'administration	5	46,767.22
Frais professionnels	7	20,827.14
Frais de transaction	2.7	121,565.78
Taxe d'abonnement	6	21,429.95
Intérêts bancaires et charges	2.5	7,656.15
Frais d'agent de transfert		37,275.78
Frais d'impression et de publication		9,176.70
Autres charges	7	8,877.98
Total charges		1,608,068.38
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		948,947.60
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	580,526.41
Change	2.3	(8,430.75)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		1,521,043.26
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	21,760,524.55
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		23,281,567.81
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		044 054 740 04
Souscriptions		211,051,740.91
Rachats	10	(49,762,190.81)
Distribution de dividendes	10	(102,901.53)
Actifs nets en début d'année		91,678,030.22
Actifs nets à la fin de l'année		276,146,246.60

## DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	13,219.422	425,011.672	(17,127.012)	421,104.082
Class A2 Shares EUR	-	308,941.349	(1,877.665)	307,063.684
Class AD2 Shares EUR	-	1,039,602.156	(162.439)	1,039,439.717
Class I shares EUR	488,971.564	96,560.694	(173,087.854)	412,444.404
Class ID shares EUR	275,224.900	23,245.002	(225,002.056)	73,467.846
Class N shares EUR	10,956.702	19,677.471	(12,430.106)	18,204.067
Class N2 Shares EUR	-	99,772.297	(1,384.662)	98,387.635
Class WI Shares EUR	-	70,867.224	(0.002)	70,867.222

## DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	d'une bours	e de valeurs	
	Actions			
	Energie			
	AB IGNITIS GRUPE - REG S GDR	EUR	1,250,511.15	0.45
	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	15,253,133.03	5.53
1,759,690.00		EUR	11,842,713.70	4.30
	HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS IBERDROLA SA	EUR EUR	1,114,440.36 17,783,907.01	0.40 6.45
1,946,019.00		EUR	3,839,495.49	1.39
	NEOEN SA	EUR	9,343,075.68	3.38
	TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	EUR	7,079,049.80	2.56
	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	9,142,141.68	3.31
	VOLTALIA SA- REGR	EUR	3,867,445.52	1.40
			80,515,913.42	29.17
	Matériaux de construction			
37,500.00	ALFEN N.V.	EUR	2,260,500.00	0.81
122,414.00	ARCADIS NV	EUR	5,978,699.76	2.17
	ARISTON HOLDING NV	EUR	6,196,598.73	2.24
	GEBERIT AG-REG	CHF	7,443,349.92	2.70
	INWIDO AB	SEK	6,681,349.20	2.42
	NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	6,844,441.98	2.48
	SIKA AG-REG SPIE SA - W/I	CHF	9,901,198.31	3.59
209,279.00	SPIE SA - W/I	EUR	5,922,595.70 <b>51,228,733.60</b>	2.14 <b>18.55</b>
	Appareils électriques & électroniques		31,220,733.00	10.55
182 133 00	INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	6,884,627.40	2.49
	PRYSMIAN SPA	EUR	14,726,673.68	5.34
	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	10,473,436.48	3.79
	STMICROELECTRONICS NV	EUR	14,062,734.19	5.09
107,323.00	VAISALA OYJ- A SHS	EUR	4,260,723.10	1.54
			50,408,194.85	18.25
	Banques			
	CAIXABANK SA	EUR	3,532,389.59	1.28
	CREDIT AGRICOLE SA	EUR	9,262,166.51	3.36
2,437,827.00	INTESA SANPAOLO	EUR	6,444,395.67	2.33
			19,238,951.77	6.97
475 447 00	Services diversifiés	EUD	40.000.044.00	2.04
	BUREAU VERITAS SA SECHE ENVIRONNEMENT	EUR EUR	10,866,611.89 6,153,950.00	3.94 2.22
55,945.00	SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	17,020,561.89	6.16
	Bois & Papier		11,020,001.00	0.10
460 019 00	STORA ENSO OYJ-R SHS	EUR	5,761,737.98	2.09
	SVENSKA CELLULOSA AB SCA-B	SEK	3,244,682.85	1.17
	UPM-KYMMENE OYJ	EUR	7,043,880.48	2.55
			16,050,301.31	5.81
	Logiciels			
285,440.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	12,626,438.40	4.57
			12,626,438.40	4.57
	Transports			
463,423.00	GETLINK SE	EUR	7,676,602.00	2.78
			7,676,602.00	2.78
	Accessoires & Equipements automobiles			
	EBUSCO HOLDING NV	EUR	1,048,154.16	0.38
	MCPHY ENERGY SA	EUR	117,810.00	0.04
483,170.00	PLASTIC OMNIUM	EUR	5,798,040.00 <b>6,964,004.16</b>	2.10 <b>2.52</b>
	Equipement diversifié		0,304,004.10	2.52
37 829 00	KNORR-BREMSE AG	EUR	2,224,345.20	0.81
01,020.00	Turer in Briefing 710	20.1	2,224,345.20	0.81
	Commerce & Distribution		, ,	
55,000.00	STEICO SE	EUR	1,850,750.00	0.67
			1,850,750.00	0.67
			265,804,796.60	96.26
	Fonds			
4 700 04	Fond d'investissement		0.050.047.00	0.01
4,723.21	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	8,052,647.96	2.91
			8,052,647.96	2.91
Total portefeuille ti	itres		273,857,444.56	99.17

## Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	273,857,444.56	99.17
Avoirs en banque	2,900,592.79	1.05
Autres actifs et passifs	(611,790.75)	(0.22)
Total actif net	276,146,246.60	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

## DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE (en EUR)

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	36.68	36.34
Italie	18.30	18.16
Espagne	13.35	13.26
Suisse	11.47	11.38
Finlande	6.23	6.18
Suède	6.12	6.07
Allemagne	4.00	3.97
Pays-Bas	3.39	3.36
Lituanie	0.46	0.45
	100.00	99.17

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Energie	29.40	29.17
Matériaux de construction	18.71	18.55
Appareils électriques & électroniques	18.41	18.25
Banques	7.03	6.97
Services diversifiés	6.22	6.16
Bois & Papier	5.86	5.81
Logiciels	4.61	4.57
Fond d'investissement	2.94	2.91
Transports	2.80	2.78
Accessoires & Equipements automobiles	2.54	2.52
Autres	1.48	1.48
	100.00	99.17

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
IBERDROLA SA	Energie	17,783,907.01	6.45
EDP RENOVAVEIS SA	Energie	15,253,133.03	5.53
PRYSMIAN SPA	Appareils électriques & électroniques	14,726,673.68	5.34
STMICROELECTRONICS NV	Appareils électriques & électroniques	14,062,734.19	5.09
DASSAULT SYSTEMES SE	Logiciels	12,626,438.40	4.57
ENEL SPA	Energie	11,842,713.70	4.30
BUREAU VERITAS SA	Services diversifiés	10,866,611.89	3.94
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	10,473,436.48	3.79
SIKA AG-REG	Matériaux de construction	9,901,198.31	3.59
NEOEN SA	Energie	9,343,075.68	3.38

## DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		16,114,674.43
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(5,030,386.60)
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	11,084,287.83
Avoirs en banque	2.2	1,053,822.81
A recevoir sur souscriptions		500.00
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	10,565.80
Total actifs		12,149,176.44
Passifs		
Charges à payer		50,538.56
Charges à payer sur achat de titres		163,048.24
Autre charge à payer		1,673.78
Total passifs		215,260.58
Actifs nets à la fin de l'année		11,933,915.86

## Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	236,110.99
Intérêts bancaires	2.6	13,692.31
Autres revenus	13	126.27
Total revenus		249,929.57
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	166,263.63
Commission de banque dépositaire	5	8,054.28
Frais d'administration	5	33,769.67
Frais professionnels	7	2,862.34
Frais de transaction	2.7	20,108.63
Taxe d'abonnement	6	2,462.59
Intérêts bancaires et charges	2.5	9,402.21
Frais d'agent de transfert		14,479.07
Frais d'impression et de publication		6,103.99
Autres charges	7	4,086.16
Total charges		267,592.57
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(17,663.00)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(2,273,299.53)
Change	2.3	(1,437.11)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(2,292,399.64)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(1,841,815.25)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		(4,134,214.89)
provenant des opérations		
Souscriptions		5,768,145.62
Rachats		(4,170,666.55)
Actifs nets en début d'année		14,470,651.68
Actifs nets à la fin de l'année		11,933,915.86

## DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	46,790.375	27,929.264	(49,093.696)	25,625.943
Class I shares EUR	145,870.486	60,329.629	(16,623.490)	189,576.625
Class N shares EUR	5,313.353	800.710	(1,626.375)	4,487.688
Class Q shares EUR	1,504.402	1,543.000	(100.650)	2,946.752

## DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Valeurs mobilières admises à la cote officiel	lle d'une bourse	de valeurs	
	Actions			
02 520 00	Internet	HKD	918 120 00	6.86
	ALIBABA GROUP HOLDING LTD EAST MONEY INFORMATION CO-A	HKD CNY	818,120.09 266,247.52	6.86 2.23
		USD		2.23
	KANZHUN LTD - ADR		346,792.30 456.511.07	
	MEITUAN-CLASS B	HKD USD	456,511.07 403,331.07	3.83
	PDD HOLDINGS INC	HKD		3.38
22,000.00	TENCENT HOLDINGS LTD	ĦΝυ	767,812.63 <b>3,058,814.68</b>	6.43 <b>25.64</b>
	Services diversifiés		, ,	
	CENTRE TESTING INTL GROUP-A	CNY	117,471.87	0.98
	CHINA EAST EDUCATION HOLDING	HKD	340,539.46	2.85
69,000.00	TAL EDUCATION GROUP- ADR	USD	787,662.69	6.61
			1,245,674.02	10.44
220 600 00	Energie	HND	456 500 00	1 21
	CHINA LONGYUAN POWER GROUP-H	HKD	156,598.90	1.31
	LONGI GREEN ENERGY TECHNOL-A	CNY	298,330.70	2.50
39,700.00	SUNGROW POWER SUPPLY CO LT-A	CNY	442,565.16	3.71
			897,494.76	7.52
: 2 - 20 00	Accessoires & Equipements automobiles	111/10	2/2 240 00	2.00
	BYD CO LTD-H	HKD	312,349.83	2.62
	CONTEMPORARY AMPEREX TECHN-A	CNY	238,535.97	1.99
117,560.00	NARI TECHNOLOGY CO LTD-A	CNY	333,953.47	2.80
			884,839.27	7.41
	Commerce & Distribution	111/10		
	HAIER SMART HOME CO LTD-H	HKD	187,536.88	1.57
	JIUMAOJIU INTERNATIONAL HOLD	HKD	178,583.41	1.50
	LI NING CO LTD	HKD	102,300.42	0.86
519,324.00	TOPSPORTS INTERNATIONAL HOLD	HKD	365,369.87	3.06
			833,790.58	6.99
224 000 00	Cosmétiques	LIKD	524.040.05	4.00
	CSPC PHARMACEUTICAL GROUP LT	HKD	524,218.05	4.39
	KINDSTAR GLOBALGENE TECHNOLO	HKD	137,284.34	1.15
2,150.00	SHENZHEN MINDRAY BIO-MEDIC-A	CNY	79,518.15	0.67
			741,020.54	6.21
106 000 00	Banques CHINA MEDCHANTS DANK H	HKD	610 734 00	5 10
	CHINA MERCHANTS BANK-H	HKD	619,734.09	5.19
123,000.00	IND & COMM BK OF CHINA-H	HKD	54,369.99 674.104.08	0.46
	A		674,104.08	5.65
447 000 00	Assurances	HKD	604 308 74	5.04
147,000.00	PING AN INSURANCE GROUP CO-H	HKD	601,308.74 <b>601,308.74</b>	5.04 <b>5.04</b>
	Equipement diversifié		001,000.14	0.04
22.600.00	SUNNY OPTICAL TECH	HKD	185,284.49	1.55
	ZHEJIANG SANHUA INTELLIGEN-A	CNY	334,516.11	2.81
,		-	519,800.60	4.36
	Matériaux de construction		<del>-</del>	
1.077.000.00	CHINA COMMUNICATIONS SERVI-H	HKD	403,786.20	3.38
*1=- ,	<b>5</b>		403,786.20	3.38
	Alimentation		• •	
65 000.00	BUDWEISER BREWING CO APAC LT	HKD	109,964.24	0.92
	KWEICHOW MOUTAI CO LTD-A	CNY	285,572.47	2.39
,,	WEI01.5155 52 2.2		395,536.71	3.31
	Immobilier			
339 600.00	COUNTRY GARDEN SERVICES HOLD	HKD	265,254.17	2.22
000,	000111111 01111211112111121		265,254.17	2.22
	Logiciels		200,20	
183 500 00	KINGDEE INTERNATIONAL SFTWR	HKD	241,640.15	2.02
100,000.00	MINODEL INTERNATIONAL OF THE	IIIL	241,640.15	2.02
	Ilâtela 9 Destaurants		271,070.10	2.02
20 400 00	Hôtels & Restaurants	CNIV	217 288 00	1 22
20,400.00	CHINA TOURISM GROUP DUTY F-A	CNY	217,288.09 <b>217,288.09</b>	1.82
			217,200.09	1.82
24 000 00	Appareils électriques & électroniques	ONIV	402 025 04	0.07
31,900.00	WUXI LEAD INTELLIGENT EQUI-A	CNY	103,935.24	0.87
			103,935.24	0.87
		-		
		-	11,084,287.83	92.88

## Récapitulatif de l'actif net

	% VNI
11,084,287.83	92.88
1,053,822.81	8.83
(204,194.78)	(1.71)
11,933,915.86	100.00
	1,053,822.81 (204,194.78)

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

## DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (en EUR)

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Chine	90.64	84.19
Hong-Kong Irlande	5.72 3.64	5.31 3.38
	100.00	92.88

	100.00	92.88
Autres	2.90	2.69
Logiciels	2.18	2.02
Immobilier	2.39	2.22
Alimentation	3.57	3.31
Matériaux de construction	3.64	3.38
Equipement diversifié	4.69	4.36
Assurances	5.42	5.04
Banques	6.08	5.65
Cosmétiques	6.69	6.21
Commerce & Distribution	7.52	6.99
Accessoires & Equipements automobiles	7.98	7.41
Energie	8.10	7.52
Services diversifiés	11.24	10.44
Internet	27.60	25.64
Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	Internet	818,120.09	6.86
TAL EDUCATION GROUP- ADR	Services diversifiés	787,662.69	6.61
TENCENT HOLDINGS LTD	Internet	767,812.63	6.43
CHINA MERCHANTS BANK-H	Banques	619,734.09	5.19
PING AN INSURANCE GROUP CO-H	Assurances	601,308.74	5.04
CSPC PHARMACEUTICAL GROUP LT	Cosmétiques	524,218.05	4.39
MEITUAN-CLASS B	Internet	456,511.07	3.83
SUNGROW POWER SUPPLY CO LT-A	Energie	442,565.16	3.71
CHINA COMMUNICATIONS SERVI-H	Matériaux de construction	403,786.20	3.38
PDD HOLDINGS INC	Internet	403,331.07	3.38

## **DNCA INVEST - EURO SMART CITIES\* (en EUR)**

### Etat des Actifs Nets au 23 novembre 2023

# Notes EUR Actifs Passifs Actifs nets à la fin de la période

## Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 23 novembre 2023

Revenus           Dividendes (prélèvement net à la source)         2.6         4,463,153.           Intérêts bancaires         2.6         96,159.           Autres revenus         13         85,213.           Total revenus         4,644,526.           Charges         Commission de conseil en investissement         4         3,182,740.           Commission de banque dépositaire         5         17,521.           Frais d'administration         5         44,640.           Frais professionnels         7         22,629.           Frais de transaction         2.7         267,743.           Taxe d'abonnement         6         89,404.           Intérêts bancaires et charges         2.5         9,531.           Frais d'agent de transfert         140,843.         140,843.           Frais d'impression et de publication         13,780.           Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         24         28,408,275.           Change         2.3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.
Intérêts bancaires         2.6         96,159.           Autres revenus         13         85,213.           Total revenus         4,644,526.           Charges         Commission de conseil en investissement         4         3,182,740.           Commission de banque dépositaire         5         17,521.           Frais d'administration         5         44,640.           Frais professionnels         7         22,629.           Frais de transaction         2.7         267,743.           Taxe d'abonnement         6         89,404.           Intérêts bancaires et charges         2.5         9,531.           Frais d'agent de transfert         140,843.           Frais d'impression et de publication         13,780.           Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         2.4         28,408,275.           Change         2.3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.           Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Autres revenus 13 85,213.  Total revenus 4,644,526.  Charges  Commission de conseil en investissement 4 3,182,740. Commission de banque dépositaire 5 17,521. Frais d'administration 5 44,640. Frais professionnels 7 22,629. Frais de transaction 2.7 267,743. Taxe d'abonnement 6 89,404. Intérêts bancaires et charges 2.5 9,531. Frais d'agent de transfert 140,843. Frais d'impression et de publication 13,780. Autres charges 7 2,385.  Total charges 3,791,220.  Revenu / (Perte) net(te) des investissements 853,306.  Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur: Portefeuille-titres 2,4 28,408,275. Change 2,3 39.  Plus ou (moins)-value réalisée pour la période 29,261,620.  Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Total revenus         4,644,526.           Charges         Commission de conseil en investissement         4         3,182,740.           Commission de banque dépositaire         5         17,521.           Frais d'administration         5         44,640.           Frais professionnels         7         22,629.           Frais de transaction         2.7         267,743.           Taxe d'abonnement         6         89,404.           Intérêts bancaires et charges         2.5         9,531.           Frais d'agent de transfert         140,843.           Frais d'impression et de publication         13,780.           Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         2.4         28,408,275.           Change         2.3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.           Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Charges           Commission de conseil en investissement         4         3,182,740.           Commission de banque dépositaire         5         17,521.           Frais d'administration         5         44,640.           Frais professionnels         7         22,629.           Frais de transaction         2.7         267,743.           Taxe d'abonnement         6         89,404.           Intérêts bancaires et charges         2.5         9,531.           Frais d'agent de transfert         140,843.           Frais d'impression et de publication         13,780.           Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         2.4         28,408,275.           Change         2.3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.           Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Commission de conseil en investissement         4         3,182,740.           Commission de banque dépositaire         5         17,521.           Frais d'administration         5         44,640.           Frais professionnels         7         22,629.           Frais de transaction         2.7         267,743.           Taxe d'abonnement         6         89,404.           Intérêts bancaires et charges         2.5         9,531.           Frais d'agent de transfert         140,843.           Frais d'impression et de publication         13,780.           Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         2.4         28,408,275.           Change         2.3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.           Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur:         20,261,620.
Commission de banque dépositaire         5         17,521.           Frais d'administration         5         44,640.           Frais professionnels         7         22,629.           Frais de transaction         2.7         267,743.           Taxe d'abonnement         6         89,404.           Intérêts bancaires et charges         2.5         9,531.           Frais d'agent de transfert         140,843.           Frais d'impression et de publication         13,780.           Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         2.4         28,408,275.           Change         2.3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.           Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :         20,261,620.
Frais d'administration         5         44,640.           Frais professionnels         7         22,629.           Frais de transaction         2.7         267,743.           Taxe d'abonnement         6         89,404.           Intérêts bancaires et charges         2.5         9,531.           Frais d'agent de transfert         140,843.           Frais d'impression et de publication         13,780.           Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         2.4         28,408,275.           Change         2.3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.           Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :         20,261,620.
Frais professionnels         7         22,629.           Frais de transaction         2.7         267,743.           Taxe d'abonnement         6         89,404.           Intérêts bancaires et charges         2.5         9,531.           Frais d'agent de transfert         140,843.           Frais d'impression et de publication         13,780.           Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         2.4         28,408,275.           Change         2.3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.           Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :         20,261,620.
Frais de transaction         2.7         267,743.           Taxe d'abonnement         6         89,404.           Intérêts bancaires et charges         2.5         9,531.           Frais d'agent de transfert         140,843.           Frais d'impression et de publication         13,780.           Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         2.4         28,408,275.           Change         2.3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.           Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Taxe d'abonnement         6         89,404.           Intérêts bancaires et charges         2.5         9,531.           Frais d'agent de transfert         140,843.           Frais d'impression et de publication         13,780.           Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         2.4         28,408,275.           Change         2.3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.           Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :         30.
Intérêts bancaires et charges       2.5       9,531.         Frais d'agent de transfert       140,843.         Frais d'impression et de publication       13,780.         Autres charges       7       2,385.         Total charges       3,791,220.         Revenu / (Perte) net(te) des investissements       853,306.         Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:       2.4       28,408,275.         Change       2.3       39.         Plus ou (moins)-value réalisée pour la période       29,261,620.         Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Frais d'agent de transfert       140,843.         Frais d'impression et de publication       13,780.         Autres charges       7       2,385.         Total charges       3,791,220.         Revenu / (Perte) net(te) des investissements       853,306.         Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:       2.4       28,408,275.         Change       2.3       39.         Plus ou (moins)-value réalisée pour la période       29,261,620.         Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Frais d'impression et de publication         13,780.           Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         2.4         28,408,275.           Change         2.3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.           Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :         3,780.
Autres charges         7         2,385.           Total charges         3,791,220.           Revenu / (Perte) net(te) des investissements         853,306.           Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:         2,4         28,408,275.           Change         2,3         39.           Plus ou (moins)-value réalisée pour la période         29,261,620.           Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Total charges 3,791,220.  Revenu / (Perte) net(te) des investissements 853,306.  Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:  Portefeuille-titres 2,4 28,408,275.  Change 2,3 39.  Plus ou (moins)-value réalisée pour la période 29,261,620.  Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Revenu / (Perte) net(te) des investissements  Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:  Portefeuille-titres Change 2.4 28,408,275. Change 2.3 39.  Plus ou (moins)-value réalisée pour la période Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur: Portefeuille-titres 2.4 28,408,275. Change 2.3 39.  Plus ou (moins)-value réalisée pour la période 29,261,620.  Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Portefeuille-titres 2.4 28,408,275. Change 2.3 39.  Plus ou (moins)-value réalisée pour la période 29,261,620.  Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Change 2.3 39.  Plus ou (moins)-value réalisée pour la période 29,261,620.  Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période 29,261,620.  Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :
sur:
<del></del>
Augmentation / (Diminution) des actifs nets 22,758,090.
provenant des opérations
Souscriptions 8,180,308.
Rachats (245,869,435.2
Distribution de dividendes 10 (313,219.7
Actifs nets en début de période 215,244,255.
Actifs nets à la fin de la période

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

## DNCA INVEST - EURO SMART CITIES\* (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class A shares EUR	541,882.329	28,242.371	(570,124.701)	-
Class A2 Shares EUR	245,931.759	11,544.814	(257,476.572)	-
Class AD2 Shares EUR Dis	823,267.092	21,754.205	(845,021.297)	-
Class I shares EUR	35,388.753	3,216.000	(38,604.753)	-
Class N Shares EUR	17,331.042	562.110	(17,893.153)	-
Class N2 Shares EUR	129,491.011	4,701.139	(134,192.150)	-
Class WI Shares EUR	151.864	-	(151.864)	-

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

## DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY\* (en EUR)

### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		198,281,308.03
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(6,542,272.59)
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	191,739,035.44
Avoirs en banque	2.2	4,538,135.11
Remboursement fiscal à recevoir		19,552.00
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	344,421.90
Total actifs		196,641,144.45
Passifs		
Découverts bancaires		2,377.80
Charges à payer		320,033.04
A payer sur rachats		4,985.34
Total passifs		327,396.18
Actifs nets à la fin de la période		196,313,748.27

## Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	2,753,485.23
Intérêts bancaires	2.6	136,688.44
Total revenus		2,890,173.67
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,010,389.94
Commission de banque dépositaire	5	1,978.46
Commission de performance	4	57,562.51
Frais d'administration	5	146,615.14
Frais professionnels	7	16,455.62
Frais de transaction	2.7	185,559.47
Taxe d'abonnement	6	15,335.80
Intérêts bancaires et charges	2.5	10,061.88
Frais d'agent de transfert		16,160.06
Frais d'impression et de publication		6,843.85
Autres charges	7	6,070.13
Total charges		1,473,032.86
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,417,140.81
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	8,619,863.42
Change	2.3	24,487.56
Contrats de changes à terme	2.2	80.25
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période		10,061,572.04
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(6,542,272.59)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets		3,519,299.45
provenant des opérations		
Souscriptions		241,133,988.71
Rachats		(48,339,539.89)
Actifs nets en début de période		-
Actifs nets à la fin de la période		196,313,748.27

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

## DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY\* (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class A shares EUR	-	22,641.427	(3,072.365)	19,569.062
Class I shares EUR	-	14,892.546	(1,497.216)	13,395.330
Class M shares EUR	-	505.373	(396.571)	108.802
Class N Shares EUR	-	32,136.420	(8,727.765)	23,408.655
Class Q shares EUR	-	3,151.512	(600.811)	2,550.701

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

## DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY\* (en EUR)

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou	Dénomination	Devise	Valeur de marché	% VNI
nominal			en EUR	
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle	d'une bourse	de valeurs	
	Actions			
	Appareils électriques & électroniques			_
	HAVELLS INDIA LTD	INR	3,090,709.43	1.57
	SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	11,163,572.53	5.69
	SAMSUNG ELECTRONICS-PREF SK HYNIX INC	KRW	3,488,950.02	1.78
	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	KRW TWD	5,121,105.21 12,356,284.47	2.61 6.30
	WUXI LEAD INTELLIGENT EQUI-A	CNY	4,818,258.72	2.45
, .,.			40,038,880.38	20.40
902 000 00	Internet ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	7,803,284.00	3.97
	ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	2,592,073.39	1.32
	MEITUAN-CLASS B	HKD	2,016,382.00	1.03
2,269.00	MERCADOLIBRE INC	USD	3,222,906.96	1.64
36,600.00	PDD HOLDINGS INC	USD	4,839,972.89	2.47
226,649.00	TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	7,700,175.47	3.92
	P		28,174,794.71	14.35
8 300 000 00	BANK CENTRAL ASIA TBK PT	IDR	4,579,116.83	2.33
	GRUPO FINANCIERO BANORTE-O	MXN	5,590,384.81	2.85
	HDFC BANK LTD-ADR	USD	7,299,910.87	3.72
861,767.00	ITAU UNIBANCO HOLDING S-PREF	BRL	5,451,641.59	2.78
			22,921,054.10	11.68
2 050 320 00	Alimentation CENCOSUD SA	CLP	3,481,051.81	1.77
	FOMENTO ECONOMICO MEXICA-UBD	MXN	4,375,863.93	2.23
	INNER MONGOLIA YILI INDUS-A	CNY	3,531,301.64	1.80
	KWEICHOW MOUTAI CO LTD-A	CNY	4,383,757.06	2.23
14,898,800.00	THAI BEVERAGE PCL	SGD	5,360,382.40	2.73
	Our loss althought (s		21,132,356.84	10.76
13 886 500 00	Services diversifiés CHINA EAST EDUCATION HOLDING	HKD	4,306,439.56	2.19
	EICHER MOTORS LTD	INR	2,562,414.09	1.31
	TAL EDUCATION GROUP- ADR	USD	9,646,014.10	4.91
			16,514,867.75	8.41
	Commerce & Distribution			
	HAIER SMART HOME CO LTD-H	HKD	2,431,600.69	1.24
	TOPSPORTS INTERNATIONAL HOLD WALMART DE MEXICO SAB DE CV	HKD MXN	3,848,412.96 5,867,050.93	1.96 2.99
1,550,000.00	WALMAKT DE MEXICO OAD DE OV	IVIZIA	12,147,064.58	6.19
	Accessoires & Equipements automobiles			
	BYD CO LTD-H	HKD	3,895,069.37	1.98
692,000.00	SONA BLW PRECISION FORGINGS	INR	4,838,782.82	2.47
	Assurances		8,733,852.19	4.45
472,000.00	AIA GROUP LTD	HKD	3,716,728.96	1.89
700,000.00	BB SEGURIDADE PARTICIPACOES	BRL	4,386,569.33	2.24
			8,103,298.29	4.13
3 500 00	Textile LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2,567,600.00	1.31
	SLC AGRICOLA SA	BRL	3,000,096.84	1.53
000,000.00	0207.01.0021.01	2112	5,567,696.84	2.84
	Energie			
375,901.00	SUNGROW POWER SUPPLY CO LT-A	CNY	4,190,445.53 <b>4,190,445.53</b>	2.13 <b>2.13</b>
	Divertissement		4,100,440.00	2.10
267,000.00		EUR	4,103,790.00	2.09
			4,103,790.00	2.09
0	Cosmétiques		07//0/-0:	4
614,000.00	DABUR INDIA LTD	INR	3,711,817.31 3,711,817.31	1.89
	Services financiers		3,711,817.31	1.89
992.000 00	SANLAM LTD	ZAR	3,573,978.67	1.82
102,000.00		2(	3,573,978.67	1.82
	Télécommunications			
268,000.00	BHARTI AIRTEL LTD	INR	3,001,274.81	1.53
			3,001,274.81	1.53
212 846 00	Hôtels & Restaurants CHINA TOURISM GROUP DUTY F-A	CNY	2,277,754.38	1.16
210,040.00	S J. 130 No. 1001 DOTT 1-A	ONI	2,277,754.38	1.16

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Matériaux de construction			
6,000,000.00	CHINA COMMUNICATIONS SERVI-H	HKD	2,249,505.32	1.14
			2,249,505.32	1.14
		•	186,442,431.70	94.97
	Fonds			
	Fond d'investissement	t		
45,700.00	DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre) - CLASS I SHARES EUR	EUR	2,437,638.00	1.24
27.00	OSTRUM TRESORERIE PLUS IC EUR	EUR	2,858,965.74	1.46
		•	5,296,603.74	2.70
Total portefeuille ti	tres		191,739,035.44	97.67

## Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	191,739,035.44	97.67
Avoirs en banque	4,535,757.31	2.31
Autres actifs et passifs	38,955.52	0.02
Total actif net	196 313 748 27	100.00

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

## DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY\* (en EUR)

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Chine	34.26	33.43
Inde	12.78	12.49
Corée du Sud	10.31	10.08
Mexique	8.26	8.07
Brésil	6.70	6.55
Taiwan	6.44	6.30
France	2.83	2.77
Thailande	2.80	2.73
Irlande	2.52	2.47
Indonésie	2.39	2.33
Grèce	2.14	2.09
Autres	8.57	8.36
	100.00	97.67

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	20.88	20.40
Internet	14.69	14.35
Banques	11.95	11.68
Alimentation	11.02	10.76
Services diversifiés	8.61	8.41
Commerce & Distribution	6.34	6.19
Accessoires & Equipements automobiles	4.56	4.45
Assurances	4.23	4.13
Textile	2.90	2.84
Fond d'investissement	2.76	2.70
Energie	2.19	2.13
Divertissement	2.14	2.09
Autres	7.73	7.54
	100.00	97.67

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Appareils électriques & électroniques	12,356,284.47	6.30
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	Appareils électriques & électroniques	11,163,572.53	5.69
TAL EDUCATION GROUP- ADR	Services diversifiés	9,646,014.10	4.91
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	Internet	7,803,284.00	3.97
TENCENT HOLDINGS LTD	Internet	7,700,175.47	3.92
HDFC BANK LTD-ADR	Banques	7,299,910.87	3.72
WALMART DE MEXICO SAB DE CV	Commerce & Distribution	5,867,050.93	2.99
GRUPO FINANCIERO BANORTE-O	Banques	5,590,384.81	2.85
ITAU UNIBANCO HOLDING S-PREF	Banques	5,451,641.59	2.78
THAI BEVERAGE PCL	Alimentation	5,360,382.40	2.73

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

### Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		33,406,143.34
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		591,534.57
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2	33,997,677.91
Options à la valeur de marché	2.2	92,605.00
Avoirs en banque	2.2	952,281.02
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	346,302.17
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	109,509.04
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	86,950.82
Total actifs		35,585,325.96
Passifs		
Découverts bancaires		7,196.69
Charges à payer		106,222.99
Total passifs		113,419.68
Actifs nets à la fin de la période		35,471,906.28

## Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	25,131.09
Intérêts bancaires	2.6	1,457.23
Autres revenus	13	3,426.16
Total revenus		30,014.48
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	27,028.38
Commission de performance	4	66.46
Frais d'administration	5	3,844.49
Frais professionnels	7	325.04
Frais de transaction	2.7	1,482.86
Taxe d'abonnement	6	955.27
Intérêts bancaires et charges	2.5	4,070.35
Frais d'agent de transfert		1,222.99
Autres charges	7	85.83
Total charges		39,081.67
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(9,067.19)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	326,296.51
Change	2.3	170,059.69
Contrats futures	2.2	323,373.27
Contrats de changes à terme	2.2	378.60
Options	2.2	6,400.00
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période		817,440.88
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée		
sur:		
Portefeuille-titres	2.4	591,534.57
Contrats futures	2.2	109,509.04
Contrats de changes à terme	2.2	346,302.17
Options	2.2	(360,815.00)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		1,503,971.66
Souscriptions		33,967,934.62
Rachats		-
Actifs nets en début de période		-
Actifs nets à la fin de la période		35,471,906.28

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

## DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE\* (en EUR)

## Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class A shares EUR	-	7,985.947	(0.044)	7,985.903
Class H-I Shares USD	-	200.000	-	200.000
Class I shares EUR	-	300,831.218	-	300,831.218

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Valeurs mobilières admises à la cote officielle d	d'une bourse	de valeurs	
	Obligations			
	Appareils électriques & électroniques			
	AMS AG 2.125% 20-03/11/2027 CV	EUR	635,712.00	1.79
	BE SEMICONDUCTOR 1.875% 22-06/04/2029 CV	EUR	541,692.00	1.53
	ON SEMICONDUCTOR 0.5% 23-01/03/2029 CV PRYSMIAN SPA 0% 21-02/02/2026 CV	USD EUR	400,340.02 774,592.00	1.13 2.18
	SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	EUR	648,546.00	1.83
1,400,000.00	SK HYNIX INC 1.75% 23-11/04/2030 CV	USD	1,767,208.97	4.98
	SOITEC 0% 20-01/10/2025 CV	EUR	377,234.00	1.06
	STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV WOLFSPEED INC 1.875% 22-01/12/2029 CV	USD	436,287.06	1.23 0.69
400,000.00	WOLFSPEED INC 1.0/3/6 22-01/12/2029 CV	USD	243,080.26 <b>5,824,692.31</b>	16.42
	Internet		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
650,000.00	AIRBNB INC 0% 21-15/03/2026 CV	USD	529,035.61	1.49
	ETSY INC 0.125% 19-01/10/2026 CV	USD	208,644.25	0.59
	EXPEDIA GRP INC 0% 21-15/02/2026 CV	USD	858,197.76	2.42
	MEITUAN 0% 21-27/04/2027 CV UBER TECHNOLOGIE 0.875% 23-01/12/2028 CV	USD	1,076,647.69 689,225.42	3.04 1.94
	WAYFAIR INC 3.25% 22-15/09/2027 CV	USD	223,000.72	0.63
850,000.00	ZILLOW GRP 2.75% 20-15/05/2025 CV	USD	849,393.08	2.39
			4,434,144.53	12.50
1.050.000.00	Logiciels	LIOD	4.000.504.04	0.00
	AKAMAI TECH 1.125% 23-15/02/2029 CV BENTLEY SYSTEMS 0.375% 21-01/07/2027 CV	USD	1,028,504.61 324,685.47	2.90 0.92
	CERIDIAN HCM 0.25% 21-15/03/2026 CV	USD	203,353.22	0.57
	DATADOG INC 0.125% 20-15/06/2025 CV	USD	315,629.52	0.89
	DROPBOX 0% 21-01/03/2028 CV	USD	363,774.40	1.03
	MONGODB INC 0.25% 20-15/01/2026 CV	USD	357,745.84	1.01
	NUTANIX INC 0.25% 21-01/10/2027 CV UNITY SOFTWARE I 0% 21-15/11/2026 CV	USD	514,909.16 602,950.11	1.45 1.70
	WORKIVA INC 1.25% 23-15/08/2028 CV	USD	184,490.24	0.51
			3,896,042.57	10.98
	Cosmétiques			
	BIOMARIN PHARM 1.25% 20-15/05/2027 CV DEXCOM INC 0.25% 20-15/11/2025 CV	USD	186,697.40	0.53 1.73
	EXACT SCIENCES 0.375% 20-01/03/2028 CV	USD	613,734.18 508,817.79	1.73
	INSULET CORP 0.375% 19-01/09/2026 CV	USD	623,058.57	1.76
450,000.00	MERIT MEDICAL SY 3% 23-01/02/2029 CV	USD	451,279.81	1.27
400,000.00	QIAGEN NV 0% 20-17/12/2027 CV	USD	327,274.04	0.92
	Bureautique		2,710,861.79	7.64
250,000.00	CYBERARK SFTWARE 0% 19-15/11/2024 CV	USD	321,999.28	0.91
	LENOVO GROUP LTD 2.5% 22-26/08/2029 CV	USD	368,172.45	1.04
	LUMENTUM HOLDING 1.5% 23-15/12/2029 CV	USD	315,379.61	0.89
	RAPID7 INC 0.25% 21-15/03/2027 CV	USD	162,890.46	0.45
	SEAGATE HDD CAYM 3.5% 23-01/06/2028 CV WESTERN DIGITAL 3% 23-15/11/2028 CV	USD	436,540.13 554,058.21	1.23 1.56
	ZSCALER INC 0.125% 20-01/07/2025 CV	USD	480,671.10	1.36
			2,639,711.24	7.44
E00 000 C0	Services diversifiés BASIC-FIT NV 1.5% 21-17/06/2028 CV	EUD	450 405 00	4.00
	ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	EUR EUR	453,105.00 386,655.00	1.28 1.09
	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	694,952.00	1.96
	SHIFT4 PAYMENTS 0% 20-15/12/2025 CV	USD	352,973.61	0.99
750,000.00	SQUARE INC 0.125% 20-01/03/2025 CV	USD	664,276.03	1.87
	Energia		2,551,961.64	7.19
200,000.00	Energie ARRAY TECHNOLOGI 1% 21-01/12/2028 CV	USD	178,118.22	0.50
	ENPHASE ENERGY 0% 21-01/03/2026 CV	USD	331,757.05	0.94
	NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	EUR	1,028,049.00	2.90
800,000.00	SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV	EUR	861,792.00	2.43
	Télécommunications		2,399,716.27	6.77
500,000.00	CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	EUR	534,310.00	1.51
400,000.00	NICE LTD 0% 20-15/09/2025 CV	USD	342,313.81	0.96
1,400,000.00	XIAOMI BEST TIME 0% 20-17/12/2027 CV	USD	1,131,616.05	3.19
	Accessoires & Equipoments automatiles		2,008,239.86	5.66
600,000.00	Accessoires & Equipements automobiles FORD MOTOR CO 0% 21-15/03/2026 CV	USD	540,531.45	1.52
	NIO INC 4.625% 23-15/10/2030 CV	USD	281,250.72	0.79
	OSG CORPORATION % 23-20/12/2030 CV	JPY	277,199.87	0.78
800,000.00	RIVIAN AUTO INC 3.625% 23-15/10/2030 CV	USD	890,310.92 <b>1,989,292.96</b>	2.52 <b>5.61</b>
			1,303,232.30	5.01

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
	Industrie sidérurgique			
50,000,000.00	JFE HOLDINGS 0% 23-28/09/2028 CV	JPY	335,376.97	0.95
50,000,000.00	NIPPON STEEL 0% 21-05/10/2026 CV	JPY	428,030.16	1.21
700,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	689,213.00 <b>1,452,620.13</b>	1.94 <b>4.10</b>
	Matériaux de construction			
600,000.00	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	500,640.00	1.41
500,000.00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	520,260.00	1.47
			1,020,900.00	2.88
	Chimie			
800,000.00	LG CHEM LTD 1.6% 23-18/07/2030 CV	USD	682,942.88	1.93
			682,942.88	1.93
	Transports			
400,000.00	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	356,420.00	1.00
440,000.00	SPIRIT AIRLINES 1% 21-15/05/2026 CV	USD	276,041.94	0.78
			632,461.94	1.78
	Hôtels & Restaurants			
7,500.00	ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	EUR	360,157.50	1.02
200,000.00	HUAZHU GROUP 3% 20-01/05/2026 CV	USD	194,347.43	0.54
			554,504.93	1.56
	Capital risque			
350,000.00	LIVE NATION ENT 3.125% 23-15/01/2029 CV	USD	361,078.27	1.02
			361,078.27	1.02
	Equipement diversifié			
50,000,000.00	NTN CORP 0% -19/12/2025 CV	JPY	327,109.40	0.92
			327,109.40	0.92
		_	33,486,280.72	94.40
	Actions			
	Matériaux de construction			
1,974.00	CIE DE SAINT-GOBAIN-PART CRT	EUR	232,932.00	0.66
			232,932.00	0.66
		-	232,932.00	0.66
	Autres valeurs mobilièr	es		
	Obligations			
	Accessoires & Equipements automobiles			
40.000.000 00	DAIFUKU CO 0% 23-13/09/2030 CV	JPY	278,465.19	0.78
-,,			278,465.19	0.78
		-	278,465.19	0.78
otal portefeuille ti	itres		33,997,677.91	95.84
otal portereulle ti	uies		16.110,188,66	90.0

\* Voir Note 1.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

### Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
	Contrats	à terme		
	Obligation	à terme		
(10.00) EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	1,028,810.00	BNP Paribas Paris	(15,229.14)
		·-		(15,229.14)
	Index F	uture		
20.00 HANG SENG INDEX 30/01/2024	HKD	1,972,643.75	BNP Paribas Paris	46,170.40
4.00 NIKKEI 225 (OSE) 07/03/2024	JPY	858,881.49	BNP Paribas Paris	19,249.28
13.00 RUSSELL 2000 E MINI INDEX FUT 15/03/2024	USD	1,190,887.65	BNP Paribas Paris	59,318.50
		-		124,738.18
Total des Contrats à terme				109,509.04

pour le Contrats à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNPParibas Paris).

Plus ou moins- value non réalisées en en EUR	Contrepartie	Engagement en EUR	Echéance	Vente		Achat	
		à terme	de changes	ontrats	Co		
(572.83)	BNP Paribas	23,970.54	16/01/24	EUR	24,528.53	USD	26,521.01
(36,288.64)	BNP Paribas - Luxembourg Branch	1,642,605.07	31/01/24	JPY	256,000,000.00	EUR	1,612,119.71
383,221.11	BNP Paribas - Luxembourg Branch Goldman Sachs International	20,281,954.79	31/01/24	USD	22,439,954.78	EUR	20,639,674.78
(57.47)		44,606.99	31/01/24	EUR	44,825.62	JPY	6,952,000.00
346,302.17							

### Total des contrats de change à terme

346,302.17

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie BNP Paribas - Luxembourg Branch).

pour le Contrats de changes à terme repris dans le tableau ci-dessus, il n'y pas pas de garantie donnée (pour la contrepartie Goldman Sachs International).

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR
		Opti	ons		
	F	Plain Vanilla E	Equity Option		
	CALL IBERDROLA SA 20/06/2025 11.5	EUR	890,250.00	BNP Paribas Paris	84,750.00
H	CALL LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI 15/03/	EUR	1,100,400.00	BNP Paribas Paris	2,955.00
	CALL WORLDLINE SA 21/06/2024 38	EUR	1,096,900.00	BNP Paribas Paris	4,900.00
			•		92,605.00
otal des Options					92,605.00

Total Autres instruments financiers 548,416.21

### Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	33,997,677.91	95.84
Total Autres instruments financiers	548,416.21	1.55
Avoirs en banque	945,084.33	2.66
Autres actifs et passifs	(19,272.17)	(0.05)
Total actif net	35,471,906.28	100.00

\* Voir Note 1.

## Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	45.27	43.38
France	10.45	10.03
Corée du Sud	7.21	6.91
Italie	6.86	6.57
Chine	5.65	5.41
Japon	4.84	4.64
Autriche	3.90	3.73
Pays-Bas	3.89	3.73
Hong-Kong	3.33	3.19
Espagne	3.04	2.92
Autres	5.56	5.33
	100.00	95.84

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	17.14	16.42
Internet	13.04	12.50
Logiciels	11.46	10.98
Cosmétiques	7.97	7.64
Bureautique	7.76	7.44
Services diversifiés	7.51	7.19
Energie	7.06	6.77
Accessoires & Equipements automobiles	6.67	6.39
Télécommunications	5.91	5.66
Industrie sidérurgique	4.27	4.10
Matériaux de construction	3.69	3.54
Chimie	2.01	1.93
Autres	5.51	5.28
	100.00	95.84

## Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
SK HYNIX INC 1.75% 23-11/04/2030 CV	Appareils électriques & électroniques	1,767,208.97	4.98
XIAOMI BEST TIME 0% 20-17/12/2027 CV	Télécommunications	1,131,616.05	3.19
MEITUAN 0% 21-27/04/2027 CV	Internet	1,076,647.69	3.04
AKAMAI TECH 1.125% 23-15/02/2029 CV	Logiciels	1,028,504.61	2.90
NEOEN SAS 2.875% 22-14/09/2027 CV	Energie	1,028,049.00	2.90
RIVIAN AUTO INC 3.625% 23-15/10/2030 CV	Accessoires & Equipements automobiles	890,310.92	2.52
SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV	Energie	861,792.00	2.43
EXPEDIA GRP INC 0% 21-15/02/2026 CV	Internet	858,197.76	2.42
ZILLOW GRP 2.75% 20-15/05/2025 CV	Internet	849,393.08	2.39
PRYSMIAN SPA 0% 21-02/02/2026 CV	Appareils électriques & électroniques	774,592.00	2.18

<sup>\*</sup> Voir Note 1.

### Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023

#### Note 1. Informations générales

DNCA INVEST (le « Fonds ») est enregistré en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (la « Loi de 2010 ») concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Le Fonds a été constitué le 12 février 2007 conformément à la loi du 19 juillet 1991 concernant organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Du 13 février 2007 au 31 août 2007, le Fonds relevait de la loi modifiée du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 août 2007 a décidé d'amender les statuts aux fins de soumettre le Fonds à la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002. Depuis le 1 juillet 2011, le Fonds est soumis à la loi 2010 sur les organismes de placements collectifs et de changer le nom du Fonds LEONARDO INVEST FUND en LEONARDO INVEST. La SICAV, anciennement dénommée LEONARDO Invest, a été renommée DNCA INVEST en vertu d'une Résolution circulaire du Conseil d'administration de la SICAV prise en date du 20 janvier 2011. Les Statuts Coordonnés ont été modifiés le 20 janvier 2011. Les statuts du Fonds ont été modifiés pour la dernière fois le 5 juin 2019 et ont été publiées dans le Recueil électronique des sociétés et associations (RESA) le 8 juillet 2019.

DNCA INVEST est une société de placement collectif ouverte (« Société d'investissement à capital variable ») établie en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg pour une durée illimitée, avec une structure comprenant différents compartiments et classes d'actions.

Le Conseil d'Administration du Fonds tenu le 26 juin 2020, a désigné et pour une durée illimitée DNCA Finance Paris afin d'agir en tant que Société de Gestion du Fonds, conformément au chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 en remplacement de DNCA Finance Luxembourg.

Les Compartiments suivants sont distribués en Suisse au 31 décembre 2023:

- DNCA INVEST CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)
- DNCA INVEST EUROSE
- DNCA INVEST EVOLUTIF
- DNCA INVEST VALUE EUROPE
- DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS
- DNCA INVEST CONVERTIBLES
- DNCA INVEST MIURI
- DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH
- DNCA INVEST ARCHER MID-CAP EUROPE
- DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE
- DNCA INVEST SERENITE PLUS
- DNCA INVEST ALPHA BONDS
- DNCA INVEST FLEX INFLATION
- DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA
- DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA
- DNCA INVEST SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)
- DNCA INVEST BEYOND CLIMATE
- DNCA INVEST CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)
- DNCA INVEST GLOBAL EMERGING EQUITY (lancé le 21 juin 2023)
- DNCA INVEST GLOBAL CONVERTIBLE (lancé le 30 novembre 30 2023)

#### **Fusions**

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 6 décembre 2022, le compartiment DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH a absorbé le fond Français DNCA LCR EUROPE GROWTH le 13 janvier 2023.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 12 mai 2023, le compartiment DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE a absorbé le fond Français DNCA EUROPE SMALLER COMPANIES FUND le 16 juin 2023.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 8 septembre 2023, le compartiment DNCA INVEST - EVOLUTIF a absorbé le fond Français DNCA EVOLUTIF le 20 octobre 2023.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 10 aout 2023, le compartiment DNCA INVEST - EVOLUTIF a absorbé le fond DNCA INVEST - VENASQUO le 12 octobre 2023.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 17 octobre 2023, le compartiment DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE a absorbé le fond DNCA INVEST - EURO SMART CITIES le 23 novembre 2023.

Au 31 décembre 2023, les catégories d'actions suivantes sont accessibles aux investisseurs:

Les actions de catégorie A, B, C et WB sont accessibles à tous les investisseurs.

Les actions de catégorie I, SI, WI et F sont seulement disponibles aux investisseurs institutionnels.

#### Note 1. Informations générales (suite)

La catégories d'actions N ne peut être acquises que par des investisseurs (i) qui investissent par le biais d'un distributeur ou d'une plateforme ou d'un autre intermédiaire (« L'Intermédiaire ») qui a été approuvé par la Société de Gestion ou un Intermédiaire approuvé par la Société de Gestion (un « Intermédiaire Approuvé ») et (ii) qui ont conclu un contrat légal spécifique avec la Société de Gestion ou un Intermédiaire approuvé, et qui doivent se conformer aux restrictions sur le paiement de commissions établies par la directive MiFID, ou, le cas échéant, aux conditions requises réglementaires les plus restrictives imposées par des législateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors UE. Relativement aux Intermédiaires enregistrés dans l'Union européenne, et qui ont signé un contrat légal séparé, cette catégorie d'action peut généralement être appropriée pour des services de gestion de portefeuille discrétionnaires ou des services de conseil fournis sur une base indépendante, tel que défini par la directive MiFID, ou assujettis à des conditions requises réglementaires plus restrictives imposées par les législateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors UE.

Les catégories d'actions N-SP ne peuvent être distribuées qu'en Espagne ou par le biais d'un distributeur agréé par la Société de Gestion (un « Distributeur Agréé »), établi en Espagne et acquis par des investisseurs expressément autorisés par la Société de Gestion et investissant : (i) le montant minimum de souscription initiale correspondant (ii) par le biais d'un Intermédiaire Agréé ayant conclu un accord distinct avec la Société de Gestion ou un Intermédiaire Agréé ayant accepté de ne recevoir aucun paiement sur la base d'un accord contractuel ou en raison d'accords de frais individuels avec leurs clients, ou qui est tenu de respecter les restrictions sur les paiements conformément à la MiFID ou, le cas échéant, des exigences plus restrictives imposées par les régulateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors de l'UE.

La catégorie d'action Q est uniquement accessible aux employés / gestionnaires et aux administrateurs de DNCA FINANCE ou toute entité (famille des collaborateurs) sous condition de l'acceptation du Conseil d'Administration.

Les catégories d'actions AG, BG, IG et NG sont des catégories d'actions uniquement disponibles pour des distributeurs spécifiques définis par la Société de Gestion. La période d'offre des actions de ces classes sera déterminée par le Conseil d'Administration.

Les catégories d'action A2 et N2 sont réservés aux investissements de BPCE tels qu'approuvés par la Société de Gestion.

Les catégories d'actions de classe M sont réservées aux OPCVM nourriciers gérés par des sociétés de gestion appartenant au groupe BPCE.

Les actions de catégorie A, AG, A2, B, BG, C, I, IG, SI, WB, WI, F, N, NG, N2 et Q peuvent être disponibles dans une monnaie (la « Monnaie de la Catégorie ») autre que la Monnaie de Référence du Compartiment (la « Monnaie de Référence »). Les devises de catégories d'actions peuvent être CHF, EUR, USD, CAD, GBP ou JPY.

Les catégories d'actions A, AG, A2, B, BG, C, I, IG, SI, WB, WI, F, N, NG, N2 et Q peuvent être hedgées, dans de telles circonstances, les catégories d'actions seront référencées en ajoutant un « H » au nom de la catégorie d'actions.

Les actions de distribution sont référencées en ajoutant un "D" au nom de la catégorie d'actions. Des dividendes intermédiaires peuvent être distribués aux actionnaires des catégories d'actions AD, ID, MD et ND deux fois par an selon la décision du Conseil d'Administration du Fonds. Des dividendes intermédiaires peuvent être distribués aux actionnaires d'actions de catégorie ADM tous les trimestres sur décision du conseil d'administration.

Les catégories d'actions A, A2, AD, AD2, ADM, B, BG, C, F, H-A, H-I, H-ID, H-WI, I, ID, IG, M, MD, N, N2, ND, Q, SI et WI sont en circulation.

Aux termes des Statuts, le Conseil d'Administration du Fonds peut décider d'émettre, pour chaque catégorie d'actions, des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation.

### Note 2. Principaux principes comptables

Les états financiers du Fonds sont présentés conformément aux réglementations luxembourgeoises sur les Organismes de Placement Collectif. Ils sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis au Luxembourg.

#### 2.1 États financiers combinés

Les états financiers combinés de DNCA INVEST sont exprimés en euro et sont égaux à la somme des comptes correspondants dans les états financiers de chaque compartiment converti en euro au cours de chaque en vigueur à la fin de l'exercice.

### 2.2 Règles de valorisation

La valeur des actifs sera calculée de la manière suivante :

- a) La valeur de toutes les liquidités en caisse ou en dépôt, obligations, billets à demande et créances d'exploitation, charges constatées d'avance, dividendes en espèces et intérêts déclarés ou à payer comme susmentionné et pas encore reçus, est considérée comme pleine et entière sauf au cas où celle-ci ne pourrait être versée ou reçue en entier, auquel cas la valeur serait fixée après la réduction jugée appropriée pour refléter la valeur exacte des instruments susmentionnés.
- b) La valeur des actifs, inscrits ou négociés sur une Bourse, est fondée sur le dernier cours disponible de la Bourse, qui est habituellement le marché principal de ces actifs.
- c) La valeur des actifs négociés sur un autre marché réglementé se fonde sur le dernier cours disponible.

#### Note 2. Principaux principes comptables (suite)

#### 2.2 Règles de valorisation (suite)

- d) Au cas où les actifs ne seraient pas inscrits ou négociés sur une Bourse ou sur un marché réglementé, ou si, concernant les actifs inscrits ou négociés en Bourse, ou sur un autre marché réglementé comme susmentionné, le cours fixé en vertu du sous-paragraphe (b) ou (c) ne représente pas la juste valeur de marché des actifs concernés, la valeur de ces actifs se fonde sur un cours de vente raisonnablement prévisible et fixé avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration du Fonds.
- e) La valeur de liquidation des contrats d'options non négociés sur les Bourses ou les autres marchés réglementés signifie leur valeur nette liquidative fixée, conformément aux politiques établies par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de manière cohérente à chaque type de contrat. La valeur liquidative des contrats à terme standardisés ou futures, des contrats à terme non standardisés ou forward, ou des contrats d'options négociés sur des Bourses ou sur d'autres marchés réglementés sera fondée sur les derniers cours de clôture ou de règlement disponibles de ces contrats sur des Bourses ou des marchés réglementés où les contrats particuliers à terme standardisés, à terme non standardisés ou d'options sont négociés par le Fonds ; pourvu que, dans le cas où un contrat à terme standardisé, à terme non standardisé ou d'options ne peut être liquidé le jour où l'actif net est déterminé, la base servant à fixer la valeur liquidative du contrat concerné sera la valeur que le Conseil d'Administration du Fonds juge juste et raisonnable.
- f) Les investissements en OPCVM et autres OPC sont effectués à leur dernière valeur liquidative officielle, ou non officielle (c'est-à-dire, qui n'est pas habituellement utilisée aux fins de souscription ou de rachat d'actions des fonds ciblés) fournie par les administrateurs concernés si elle est plus récente que leur valeur liquidative nette officielle, et pour laquelle l'agent administratif a une assurance raisonnable que la méthode de valorisation utilisée par l'administrateur concerné pour la valeur liquidative non officielle susmentionnée est cohérente par rapport à la valeur officielle.
- Si des événements sont survenus qui ont entrainé une modification matérielle de la valeur nette d'inventaire de telles actions ou parts d'OPCVM et / ou d'OPC depuis le jour auquel la valeur nette d'inventaire officielle a été calculée, la valeur de telles actions ou parts peut être ajustée afin de refléter, de l'avis raisonnable du Conseil d'Administration, une telle modification de valeur.
- g) Les instruments de marché monétaire non cotés détenus par le Fonds avec une échéance restante de quatre-vingt-dix jours ou moins sont évalués grâce à la méthode de l'amortissement de coût qui s'approche de la valeur de marché.
- h) Tous les autres titres et actifs sont valorisés à la juste valeur de marché déterminée de bonne foi en vertu des procédures fixées par le Conseil d'Administration du Fonds.
- i) Les « Contracts for Difference » (« CFD ») sont des instruments financiers négociés de gré à gré qui permettent à l'investisseur de tirer profit des variations de prix des actions sans avoir l'obligation de vendre ces actions ou de gérer des contraintes de détention qu'elles impliquent (garde, financement, emprunts pour couvrir les positions courtes). En effet, les termes du contrat « CFD » impliquent que les deux parties concernées échangent, à la clôture d'un tel contrat, une différence entre le prix d'ouverture et le prix de clôture du contrat, multiplié par le nombre de parts ou catégories d'actions de l'actif sous-jacent tel que spécifié dans ledit contrat. Le règlement de cette différence est réalisé par le biais d'un versement en numéraire, et non par le biais d'une livraison physique des actifs sous-jacents.
- Les « Contracts for Difference » sont évalués à la valeur de marché au cours de clôture à la date d'évaluation des titres sous-jacents. La valeur de marché de la ligne correspondante indique la différence entre la valeur de marché et le prix d'exercice des titres sous-jacents. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.
- j) Les contrats futures sont évalués au dernier cours connu du marché. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets. Pour le calcul des avoirs nets en devises sur les instruments financiers, les titres sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice
- k) Les contrats de change à terme ouvert lors de la date de clôture sont évalués sur la base du taux de change à terme correspondant à la maturité résiduelle du contrat. Les contrats de change à terme non échus sont évalués au dernier taux de change à terme disponible aux dates d'évaluation ou à la date de clôture et la plus-value ou moins-value non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.
- I) Un Interest rate Swap (IRS) et un Inflation linked Swap (ILS) sont des accords bilatéraux dans lesquels chaque partie convient d'échanger une série de paiements d'intérêts pour une autre série de paiements d'intérêts sur la base d'un montant notionnel servant de base de calcul qui n'est généralement pas échangée. Les contrats Interest Rate Swap et Inflation linked Swap sont évalués à leur juste valeur basée sur le dernier cours de clôture connu de la valeur sous-jacente. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique Swaps. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.
- m) Un Credit Default Swap est une transaction dérivée de crédit par laquelle deux parties concluent un contrat aux termes duquel une partie (l'acheteur de la protection) paie à l'autre (le vendeur de la protection) un coupon périodique fixe pour la durée de vie stipulée du contrat en contrepartie d'un paiement conditionné à un évènement de crédit relatif à l'obligation de référence sous-jacente. Le credit default swap est valorisé au prix du marché à chaque date de calcul de la valeur liquidative. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique Swaps. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

### Note 2. Principaux principes comptables (suite)

#### 2.3 Conversion des devises

Les comptes de chaque Compartiment sont libellés dans la monnaie de calcul de la valeur liquidative nette du Compartiment concerné.

Les frais d'investissements libellés en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment, sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à la date d'achat.

Les revenus et dépenses en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les plus et moins-values de change sur investissements sont comprises dans les plus-values / (moins-values) nettes réalisées sur investissements, dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

À la clôture de l'exercice, la valeur de marché des investissements (fixée comme précisé ci-dessous), les créances, liquidités en banque et les éléments de passif libellés en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à cette date. Les plus-values ou moins-values nettes de change réalisées ou latentes qui en résultent sont comprises dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

### 2.4 Plus-values ou moins-values nettes réalisées sur ventes d'investissements

Les plus-values ou moins-values nettes réalisées sur ventes d'investissements sont calculées sur la base du coût moyen et est grevé dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

#### 2.5 Charges

Les dépenses sont calculées par la méthode de la comptabilité créances-dettes. Les dépenses sont grevées sur l'Etat des Opérations et Variations des Actifs

#### 2.6 Dividendes et intérêts

Les dividendes et intérêts perçus par le Fonds sur ses investissements sont dans de nombreux cas, sujet à des retenues d'impôt à la source non recouvrables. La valeur des dividendes et intérêts déclarés ou échus et non encore reçus est considérée être le montant total de celle-ci, sauf s'il s'avère improbable qu'elle puisse être payée ou reçue en entier. Les dividendes sont reconnus comme un avoir net de taxes retenues à la source, à la date à laquelle les titres sont d'abord déclarés ex-dividende, dans la mesure où les informations sont raisonnablement disponibles pour le Fonds. Les intérêts sont comptabilisés à chaque évaluation de l'actif net.

#### 2.7 Frais de transactions

Le Fonds s'expose à des frais de transaction tels que des frais de courtage, certaines taxes et certains frais dépositaires relatifs aux achats et ventes d'investissements, de produits dérivés et autres actifs qualifiés. Ces frais sont inclus dans l'Etats des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

#### Note 3. Taux de change au 31 décembre 2023

Les taux de change utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif du Fonds non libellés en EUR sont les suivants :

1 dollar Australien (AUD) =	0.617784	EUR	1 yen Japonais (JPY) =	0.006416	EUR
1 real Brésilien (BRL) =	0.186227	EUR	1 won Sud-Coréen (KRW) =	0.000700	EUR
1 dollar Canadian (CAD) =	0.684355	EUR	1 Peso Mexicain (MXN) =	0.053370	EUR
1 franc Suisse (CHF) =	1.076936	EUR	1 couronne Norvégienne (NOK) =	0.089349	EUR
1 Peso Chilien (CLP)=	0.001026	EUR	1 dollar Néo-Zélandais (NZD) =	0.573263	EUR
1 yuan Chinois(CNY) =	0.127272	EUR	1 zloty Polonais (PLN) =	0.230144	EUR
1 couronne Tchécoslovaque (CZK)	0.040499	EUR	1 rouble Russe (RUB) =	0.009975	EUR
1 couronne Danoise (DKK) =	0.134153	EUR	1 couronne Suédoise (SEK) =	0.090038	EUR
1 livre sterling (GBP) =	1.153496	EUR	1 dollar Singapourien (SGD) =	0.685307	EUR
1 dollar de Hong Kong (HKD) =	0.115715	EUR	1 LireTurque (TRY) =	0.030588	EUR
1 forint Hongrois (HUF) =	0.002615	EUR	1 nouveau dollar Taiwanais (TWD) =	0.029556	EUR
1 roupie Indonésien (IDR) =	0.000059	EUR	1 dollar Américain (USD) =	0.903832	EUR
1 roupie Indienne (INR) =	0.010849	EUR	1 rand Sud-Africain (ZAR) =	0.049489	EUR

### Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance

### Commissions de conseil en gestion d'investissement

Cette commission de gestion est effective pour chaque Classe d'action. Le gestionnaire du Fonds reçoit une commission de gestion comme décrite ci-dessous pour chaque compartiment:

	Classe A	Classe A2	Classe AD Parts EUR	Classe AD2 Parts EUR	Classe ADM Parts EUR	Classe B Parts CHF
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	Parts EUR Jusqu'à 1.00%	Parts EUR N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 1.40%	N/A	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	Jusqu'à 1.60%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.80%
DNCA INVEST – MIURI	Jusqu'à 1.80%	N/A	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 2.00%	N/A	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Jusqu'à 0.70%	N/A	Jusqu'à 0.70%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 1.20%	N/A	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Jusqu'à 1.80%	Lancée le 23 novembre 2023 jusqu'à 1.70%	N/A	Lancée le 23 novembre 2023 jusqu'à 1.70%	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	Jusqu'à 1.70%	Jusqu'à 1.70%	N/A	Jusqu'à 1.70%	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Jusqu'à 1.70%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

<sup>\*</sup> Voir note 1.

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

Commissions de conseil en gestion à investissement (suite)	Classe B	Classe BG	Classe C	Classe F	Classe H-A	Classe H-A
	Parts EUR	Parts EUR	Parts EUR	Parts EUR	Parts CHF	Parts USD
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 1.20%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 1.60%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.40%	Jusqu'à 1.40%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Jusqu'à 2.40%	N/A	Lancée le 19 octobre 2023 jusqu'à 2.20%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 2.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 2.00%
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Jusqu'à 2.25%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Jusqu'à 1.80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	Jusqu'à 2.00%	Jusqu'à 2.10%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.80%
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 2.40%	N/A	N/A	Jusqu'à 0.80%	N/A	Jusqu'à 2.00%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A	N/A	Lancée le 16 juin 2023 jusqu'à 2.20%
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Jusqu'à 2.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	Jusqu'à 2.00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	Jusqu'à 0.40%	Jusqu'à 1.20%	Jusqu'à 1.20%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 1.40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI REAL ESTATE*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

<sup>\*</sup> Voir note 1.

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe H-I Parts CHF	Classe H-I Parts GBP	Classe H-I Parts JPY	Classe H-I Parts USD	Classe H-ID Parts CAD	Classe H-SI Parts USD
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 0.70%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	N/A	N/A	Lancée le 16 juin 2023 jusqu'à 1.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 0.60%	N/A	Lancée le 3 avril 2023 jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 1.00%	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 0.60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A

<sup>\*</sup> Voir note 1.

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe H-WI	Classe I	Classe ID	Classe IG	Classe M	Classe MD
	Parts USD	Parts EUR	Parts EUR	Parts EUR	Parts EUR	Parts EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	Jusqu'à 0.50%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	Jusqu'à 0.70%	Jusqu'à 0.70%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.50%	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.50%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	Jusqu'à 0.40%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 0.90 %	Jusqu'à 0.60%	Jusqu'à 0.60%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	Jusqu'à 0.60%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	N/A	Jusqu'à 0.70%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	Jusqu'à 0.60%	Lancée le 26 mai 2023 jusqu'à 0.60%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	Jusqu'à 1.00%	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	N/A	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	Lancée le 22 juin 2023 Jusqu'à 0.90%	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A

<sup>\*</sup> Voir note 1.

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe N Parts EUR	Classe N2 Parts EUR	Classe ND Parts EUR	Classe ND2 Parts EUR	Classe N-SP Parts EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 0.90%	N/A	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Jusqu'à 1.00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Jusqu'à 1.05%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 0.80%	N/A	Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	Jusqu'à 0.90%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Jusqu'à 1.05%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 0.80%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Jusqu'à 1.30%	Lancée le 23 novembre 23, 2023 Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 1.30%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	Jusqu'à 1.10%	Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Lancée le 13 juillet 2023 Jusqu'à 1.10%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

<sup>\*</sup> Voir note 1.

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite) Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Classe Q Parts EUR	Classe SI Parts EUR	Classe WI Parts EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 0.20%	Lancée le 21 juin 2023, jusqu'à 0.60%	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.80%	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Jusqu'à 0.50%	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - MIURI	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.80%	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VENASQUO*	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.50%	Jusqu'à 0.90%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.50%	N/A
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.65%	N/A
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Jusqu'à 0.20%	Jusqu'à 0.90%	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	N/A	N/A	Lancée le 23 novembre 2023, jusqu'à 1.30%
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	Jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - EURO SMART CITIES*	N/A	N/A	jusqu'à 1.30%
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Lancée le 19 juillet 2023, jusqu'à 0.20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	N/A	N/A	N/A

<sup>\*</sup> Voir note 1.

### Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

#### Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

Lorsque le Fonds investit dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC :

- a. qu'il gère directement ou indirectement ; où
- b. qui sont gérés par une société à laquelle il est lié :

1.par une communauté de gestion

2.par une communauté de contrôle ; où

3.par une participation directe ou indirecte au capital ou aux droits de vote de plus de 10 %.

Aucune commission de souscription ou de rachat ne peut être facturée au Fonds en raison des investissements effectués dans ces OPCVM ou OPC et les frais de gestion totaux (en excluant les éventuelles commissions liées à la performance) imputés audit Compartiment et à chacun des OPCVM ou OPC concernés ne pourront être supérieurs à 3,5 % de ces investissements. Les frais de gestion directs prélevés de chaque Compartiment et indirects prélevés de chaque OPCMV ou OPC dans lesquels le Compartiment a investi pendant la période concernée seront mentionnés dans le rapport de gestion annuel du Fonds.

#### Commission de performance

Pour tous les compartiments soumis à une commission de performance, la période de performance correspond à la période courant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La commission de performance sera comptabilisée quotidiennement et n'est payée annuellement que si la valeur liquidative par action du dernier jour d'évaluation de la période de performance concernée ne tombe pas en dessous de la valeur liquidative par action du dernier Jour d'évaluation de la dernière période de performance. Un exemple fourni sous la section FRAIS DE GESTION ET FRAIS DU FONDS du prospectus illustre la différence potentielle de rendement entre une Classe d'actions avec une Commission de performance et une Classe d'actions sans Commission de performance selon différents scénarios sur l'année. Les rendements indiqués ne sont donnés qu'à titre d'exemple et rien ne garantit que le compartiment atteigne ces rendements.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023): La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle du Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index, avec Hight Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute période de performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Action est égal à la valeur liquidative de l'Action au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutées les souscriptions et les rachats multipliés par l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net deRéférence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro- Aggregate Corporate Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index assorti d'un High Water Mark.

**DNCA INVEST - EUROSE**: Ce compartiment n'est pas soumis à des commissions de performance.

**DNCA INVEST - EVOLUTIF**: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice composite de rendement net suivant : 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years¹.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance.

¹ A compter du 24 juillet 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'indice composite: 40% EUROSTOXX 50, 10% MSCI AC World, 35% FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 Years and 15% €STER.

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - EVOLUTIF: Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'Indice 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years' et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

<sup>1</sup> A compter du 24 juillet 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'indice composite: 40% EUROSTOXX 50, 10% MSCI AC World, 35% FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 Years and 15% €STER.

**DNCA INVEST - VALUE EUROPE**: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return, avec Hight Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes d'action non lancées, au prix de souscription initial par Action.

Pour le calcul quotidien de la performance de chaque Action, la Valeur Liquidative totale avant prélèvement de la Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

L'actif net de référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif net de référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return et veille à ce que toute sousperformance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) et H-SI (USD) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'indice MSCI All Countries World Net Return (MSCI ACWI NR) Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice décrit ci-dessus. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI All Countries World Index Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) et WI (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI All Countries World Net Return Index.

**DNCA INVEST - CONVERTIBLES :** La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice Refinitiv Eurozone Focus Hedged EUR Index, avec Hight Water Mark, et nette de frais.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes d'action non lancées, au prix de souscription initial par Action

### Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite): L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice Refinitiv Eurozone Focus Hedged EUR Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Refinitiv Eurozone Focus Hedged EUR Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance correspond à 15% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Refinitiv Eurozone Focus Hedged EUR Index assorti d'un High Water Mark.

DNCA INVEST - MIURI : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'€STER index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur Liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'€STER. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice €STER et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant gu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice €STER index.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return (NR) Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice STOXX EUROPE 600 NR. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice STOXX EUROPE 600 NR et veille à ce que toute sousperformance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600 NR Index.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

#### Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (suite): Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie H-I (USD), H-A (USD) et Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI EUROPE MID CAP net return Euro Index.

**DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE**: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice composite de rendement net suivant : 40% MSCI Nordic, 35% DAX, 15% SMI, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency.

La première Période de Performance commencera à la date de lancement de la Classe d'actions concernée jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de performance dès le premier Jour d'Évaluation), auquel sont ajoutés les souscriptions et les rachats, multiplié par l'Indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice de référence composite 40% MSCI Nordic, 35% DAX, 15% SMI, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

**DNCA INVEST - SERENITE PLUS :** La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index.

La première Période de Performance commencera à la date de lancement de la Classe d'Actions concernée jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de performance dès le premier Jour d'Évaluation), auquel sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multiplié par l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index.

DNCA INVEST - VENASQUO\*: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice composite de rendement net suivant : 50% €STER + 50% EUROSTOXX 50.

L'Actif Net de Référence quotidien est égal à la valeur liquidative de la Classe d'actions au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et les rachats multipliés par l'Indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice composite 50% €STER + 50% EUROSTOXX 50 et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

<sup>\*</sup> Voir note 1.

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

**DNCA INVEST - VENASQUO\* (suite)**: Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

**DNCA INVEST - ALPHA BONDS**: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, calculé nette de frais, par rapport à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions) avec High Water Mark<sup>2</sup>.

Classes d'actions	Indice
B (EUR)	€STER +1.20%
A (EUR) et AD (EUR)	€STER +1.40%
N (EUR) et ND (EUR)	€STER +1.80%
I (EUR) and ID (EUR)	€STER +2%
SI (EUR)	€STER +2.10%
F (EUR)	€STER +2.20%
H-ID (CAD)	CORRA +2%

Classes d'actions	Indice
H-A (CHF)	SARON +1.40%
H-I (CHF)	SARON +2%
H-A (USD)	SOFR +1.40%
H-WI (USD)	SOFR +1.70%
H-I (USD)	SOFR +2%
H-I (JPY)	TONAR +2%

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à la valeur de l'Actif Net de Référence. La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q et WI (EUR), H-WI (JPY) et (USD) et H-WB (USD) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice avec High Water Mark.

<sup>2</sup> Depuis le 24 juillet 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'index €STER index +2.

**DNCA INVEST - FLEX INFLATION**: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment par rapport à celle de l'indicateur de référence calculé nette de frais, à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions) avec High Water Mark<sup>3</sup>.

Classes d'actions	Indice
A (EUR)	
B (EUR)	
I (EUR)	Bloomborg World Court Inflation Linked Bonds All Maturities TD Hadged FLID
N (EUR) et ND (EUR)	Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged EUR
Q (EUR)	
SI (EUR)	
HI (CHF)	Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged CHF

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et inférieure au High Water Mark (condition).

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du High Water Mark.

<sup>\*</sup> Voir note 1.

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite) :Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice avec High Water Mark.

<sup>3</sup> Depuis le 24 juillet 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'index Bloomberg Barclays World Govt Inflation Linked Bonds Hedged EUR.

**DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA :** La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice composite, 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier jour d'évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au jour de valorisation précédent (et pour la première période de performance dès le premier jour de valorisation) à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indicateur de référence 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged. En cas de rachat, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged Composite Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite 30 % MSCI All Countries World Net Return + 70 % Bloomberg Barclays Global Treasury Index Euro Hedge, avec High Water Mark.

DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes non lancées, au prix de souscription initial par Action.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'Actions au 31 décembre de l'année en question.

L'actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première période de performance à compter du premier Jour d'Évaluation), à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'EURO STOXX Net Return Index et veille à ce que toute sousperformance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023): La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating<sup>4</sup> avec High Water Mark.

<sup>4</sup> Depuis le 15 novembre, 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'indice composite 50% Bloomberg Euro Corporate 500 - BBB index + 50% Bloomberg Euro High Yield BB Rating

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (suite): Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes d'action non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première période de performance dès le premier Jour d'Évaluation) à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating<sup>4</sup>. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée et payée

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating<sup>4</sup> et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating<sup>4</sup> avec High Water Mark.

<sup>4</sup> Depuis le 15 novembre, 2023, le conseil d'administration a décidé de remplacer l'indice composite 50% Bloomberg Euro Corporate 500 - BBB index + 50% Bloomberg Euro High Yield BB Rating

**DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE**: La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment par rapport à celle de l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de toute Période de performance où une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix de souscription initial par Action.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'actions jusqu'au 31 décembre de l'année suivant celle du lancement de la Classe d'actions.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de Performance à compter du premier Jour d'Évaluation), à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice Euro Stoxx Net Return. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice EURO STOXX Net Return et veille à ce que toute sousperformance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie WI, N2, ND2, A2, AD2 (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023): La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice MSCI China 10/40 avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix de souscription initial par Action.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, auquel sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats et tout dividende distribué, multiplié par l'indice MSCI China 10/40. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

#### Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) (suite): Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'ActifNet de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI China 10/40 et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI China 10/40 Index avec High Water Mark.

**DNCA INVEST - EURO SMART CITIES\*:** La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice MSCI EMU Net Return Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'Actions est égal à l'actif net de référence de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, ajusté des souscriptions, des rachats et de tout dividende distribué, et du rendement de l'indice MSCI EMU Net Return (« l'Actif Net de Référence »). En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée et payée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance est versée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ».

Le Compartiment a recours à un modèle de calcul de la Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI EMU Net Return et s'assure que la sousperformance du Compartiment comparé à l'indicateur de référence sur une période minimum de 5 ans (ou depuis le lancement du Compartiment si celui-ci à une existence de moins de 5 ans) est compensée avant que la Commission de Performance devienne payable.

Les actions de catégorie WI, N2, ND2, A2, AD2 et Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI EMU Net Return Index.

**DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY\*:** La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice MSCI Emerging Markets Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice MSCI Emerging Markets Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance est versée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ».

Le Compartiment a recours à un modèle de calcul de la Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI Emerging Markets Index et s'assure que la sous-performance du Compartiment comparé à l'indicateur de référence sur une période minimum de 5 ans (ou depuis le lancement du Compartiment si celui-ci à une existence de moins de 5 ans) est compensée avant que la Commission de Performance devienne payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI Emerging Markets Index.

**DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE\*:** La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, calculé nette de frais, par rapport à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions).

Classes d'actions	Indice
A (EUR) et I (EUR)	Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged (EUR) Index
H-I (USD)	Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged (USD) Index

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance.

<sup>\*</sup> Voir note 1.

#### Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE\* (suite): Le Compartiment utilise un modèle de commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice (tel que décrit ci-dessus pour chaque classe d'actions).

Au 31 décembre 2023, les compartiments ont comptabilisé des commissions de performance comme suit:

DNCA INVEST - VALUE EUROPE  DNCA INVEST - MIURI  DNCA INVEST - MIURI  DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe C parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe H-A parts USD Classe I parts EUR Classe A parts EUR Classe A parts EUR Classe AD parts EUR Classe B parts EUR Classe B parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe SI parts EUR Classe SI parts EUR Classe SI parts EUR	131,806.05 10,037.44 1,441,061.51 22,990.17 468.51 6,716.14 882.91 118,286.75 110.20 641,400.88 160.80 2,832.84 1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18 95,563.89	0.46% 0.23% 0.55% 0.74% 0.09% 0.00% 0.03% 0.39% 0.08% 0.62% 0.25% 1.03% 0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19% 0.74%
DNCA INVEST - VALUE EUROPE  DNCA INVEST - MIURI  DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe C parts EUR Classe N parts EUR Classe H-A parts USD Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe AD parts EUR Classe B parts EUR Classe B parts EUR Classe BG parts EUR Classe H-A parts USD Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe D parts EUR Classe D parts EUR Classe D parts EUR Classe D parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR	1,441,061.51 22,990.17 468.51 6,716.14 882.91 118,286.75 110.20 641,400.88 160.80 2,832.84 1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.55% 0.74% 0.09% 0.00% 0.03% 0.39% 0.08% 0.62% 0.25% 1.03% 0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - EVOLUTIF  DNCA INVEST - VALUE EUROPE  DNCA INVEST - MIURI  DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe N parts EUR  Classe H-A parts USD  Classe I parts EUR  Classe N parts EUR  Classe A parts EUR  Classe AD parts EUR  Classe B parts EUR  Classe BG parts EUR  Classe H-A parts USD  Classe I parts EUR  Classe N parts EUR  Classe N parts EUR  Classe N parts EUR  Classe B parts EUR  Classe D parts EUR  Classe D parts EUR  Classe D parts EUR  Classe I parts EUR  Classe I parts EUR  Classe I parts EUR  Classe ID parts EUR  Classe N parts EUR  Classe N parts EUR  Classe N parts EUR	22,990.17 468.51 6,716.14 882.91 118,286.75 110.20 641,400.88 160.80 2,832.84 1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.74% 0.09% 0.00% 0.03% 0.39% 0.08% 0.62% 0.25% 1.03% 0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - VALUE EUROPE  DNCA INVEST - MIURI  DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe H-A parts USD Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe AD parts EUR Classe B parts EUR Classe BG parts EUR Classe BG parts EUR Classe H-A parts USD Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	468.51 6,716.14 882.91 118,286.75 110.20 641,400.88 160.80 2,832.84 1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.09% 0.00% 0.03% 0.39% 0.08% 0.62% 0.25% 1.03% 0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - VALUE EUROPE  DNCA INVEST - MIURI  DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe AD parts EUR Classe B parts EUR Classe BG parts EUR Classe H-A parts USD Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	6,716.14 882.91 118,286.75 110.20 641,400.88 160.80 2,832.84 1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.00% 0.03% 0.39% 0.08% 0.62% 0.25% 1.03% 0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - MIURI  DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe N parts EUR  Classe A parts EUR  Classe AD parts EUR  Classe B parts EUR  Classe BG parts EUR  Classe H-A parts USD  Classe I parts EUR  Classe N parts EUR  Classe A parts EUR  Classe B parts EUR  Classe I parts EUR  Classe ID parts EUR  Classe N parts EUR  Classe N parts EUR  Classe N parts EUR	882.91 118,286.75 110.20 641,400.88 160.80 2,832.84 1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.03% 0.39% 0.08% 0.62% 0.25% 1.03% 0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.551% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - MIURI  DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe A parts EUR Classe AD parts EUR Classe B parts EUR Classe BG parts EUR Classe H-A parts USD Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	118,286.75 110.20 641,400.88 160.80 2,832.84 1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.39% 0.08% 0.62% 0.25% 1.03% 0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - MIURI  DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe AD parts EUR Classe B parts EUR Classe BG parts EUR Classe H-A parts USD Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	110.20 641,400.88 160.80 2,832.84 1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.08% 0.62% 0.25% 1.03% 0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - MIURI  DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe B parts EUR Classe BG parts EUR Classe H-A parts USD Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	641,400.88 160.80 2,832.84 1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.62% 0.25% 1.03% 0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - MIURI  DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe BG parts EUR Classe H-A parts USD Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	160.80 2,832.84 1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.25% 1.03% 0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe H-A parts USD Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	2,832.84 1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	1.03% 0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe I parts EUR Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	1,226,366.01 58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.81% 0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe N parts EUR Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	58,634.33 63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.84% 0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe A parts EUR Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	63,515.79 62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.21% 0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe B parts EUR Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	62,402.92 668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.18% 0.51% 0.48% 0.19%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe I parts EUR Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	668,281.54 459,626.84 52,333.18	0.51% 0.48% 0.19%
DINCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe ID parts EUR Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	459,626.84 52,333.18	0.48% 0.19%
	Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	52,333.18	0.19%
	Classe SI parts EUR		
		95,563.89	11 / /1 1/2
		000 400 07	
	Classe A parts EUR	609,108.97	0.72%
	Classe AD parts EUR	18,486.46	0.65%
	Classe B parts EUR	40,413.32	0.59%
	Classe I parts EUR	495,753.40	0.68%
	Classe A parts EUR	118,358.69	0.57%
	Classe B parts EUR	126,854.57	0.48%
	Classe I parts EUR	131,204.25	1.03%
	Classe N parts EUR	20,407.46	0.89%
	Classe A parts EUR	246,431.17	0.01%
	Classe AD parts EUR	204.85	0.00%
	Classe B parts EUR	289,359.24	0.04%
	Classe F parts EUR	275,833.29	0.09%
	Classe H-A parts CHF	381.42	0.01%
	Classe H-A parts USD	3,071.75	0.02%
	Classe H-I parts CHF	4,699.94	0.01%
	Classe H-I parts JPY	2.30	0.00%
	Classe H-I parts USD	272,188.97	0.28%
	Classe H-ID parts CAD	3,736.01	0.13% 0.06%
	Classe I parts EUR	1,864,971.51	
	Classe ID parts EUR	18,209.05	0.01% 0.04%
	Classe N parts EUR Classe ND parts EUR	232,360.89	
		3,636.95 101,553.48	0.02% 0.01%
	Classe SI parts EUR		
	Classe A parts EUR	33,575.40	0.14%
	Classe B parts EUR	49,888.81	0.07%
	Classe I parts EUR	486,159.58	0.24%
	Classe N parts EUR Classe SI parts EUR	6,105.62 358,465.20	0.11% 0.26%

<sup>\*</sup> Voir note 1.

#### Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

#### Commission de performance (suite)

Compartiments	Classes de parts	Montant de commission de performance en EUR	% de l'actif net moyen par classe d'actions
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA	Classe I parts EUR	272,139.90	0.37%
SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe ID parts EUR	53,193.52	0.15%
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Classe I parts EUR	5,415.73	0.00%
DNOA INVEST - GLOBAL EIVIERGING EQUITY	Classe M parts EUR	52,146.78	0.51%
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	Classe H-I parts USD	66.46	0.26%

#### Note 5. Commissions de banque dépositaire et de frais d'administration

Le Conseil d'Administration du Fonds a nommé BNP Paribas, succursale de Luxembourg, en tant qu'agent dépositaire, agent domiciliaire, agent payeur principal, agent de registre et de transfert du Fonds.

Le Fonds versera à l'agent dépositaire une commission de dépôt qui ne dépassera pas 0.08 % de la valeur liquidative du Fonds. La commission de dépôt sera versée mensuellement. Le Fonds versera à l'agent de transfert principal et à l'agent administratif une commission administrative qui ne dépassera pas 0.07 % de la valeur liquidative moyenne du Fonds. La commission administrative sera versée mensuellement.

#### Note 6. Taxe d'abonnement

En vertu de la loi et des pratiques actuelles, le Fonds n'est pas passible de l'impôt sur le revenu luxembourgeois, de même, les dividendes versés par le Fonds ne sont pas passibles d'impôt à la source luxembourgeois. Toutefois, le Fonds est passible d'un impôt annuel « taxe d'abonnement », de 0.05 % par an de la valeur nette d'inventaire de chacune des catégories d'actions limitées aux investisseurs institutionnels. Cet impôt est réduit à 0.01 % par an de la valeur nette d'inventaire de chacune des catégories d'actions limitées aux investisseurs institutionnels.

La « taxe d'abonnement » ne s'applique pas à l'égard des actifs investis en OPC luxembourgeois, qui sont eux-mêmes assujettis à cette taxe. Aucune TVA ou autre impôt n'est payable à Luxembourg sur l'émission d'actions dans le Fonds. L'impôt est à verser trimestriellement sur la base de la valeur de l'actif net du Fonds à la fin du trimestre civil concerné.

#### Note 7. Frais professionnels et autres frais

Dans les frais professionnels sont inclus principalement les frais légaux, les frais d'audit, honoraires de conseil ainsi que les frais de compliance.

Les autres charges sont principalement composées de frais d'agrément/d'enregistrement, de frais de conformité, de frais de service, MFS fees hedging, de frais de cotisation ALFI, de TVA, de frais de traduction, de frais de contrôle du risque, d'autres frais exceptionnels et de frais CSDR Penalty Negative (Central Securities Depositories Regulation).

#### Note 8. Variations intervenues dans l'Etat du portefeuille-titres

Le rapport sur les variations du portefeuille-titres durant l'exercice peut être obtenu gratuitement sur simple demande auprès du siège social du Fonds.

#### Note 9. Investissements entre Compartiments (art. 181 de la Loi du 17 décembre 2010)

L'investissement entre compartiments prévoit qu'un Compartiment créé au sein d'un organisme de placement collectif à compartiments multiples peut investir dans un ou plusieurs autres Compartiments du même OPC. Cela permet à une structure juridique unique de souscrire, d'acquérir et de détenir ses propres parts dans le cadre de l'investissement dans des compartiments multiples.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, les investissements croisés ont été traités :

- DNCA INVEST EUROSE a investi dans :
  - DNCA INVEST CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023) CLASSE I PARTS EUR
  - DNCA INVEST FLEX INFLATION CLASSE I PARTS EUR
  - DNCA INVEST SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) CLASSE I PARTS EUR
  - DNCA INVEST MIURI CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST EVOLUTIF a investi dans :
  - DNCA INVEST CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)
  - CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS a investi dans :
  - DNCA INVEST BEYOND CLIMATE CLASSE I PARTS EUR

<sup>\*</sup> Voir note 1.

Note 9. Investissements entre Compartiments (art. 181 de la Loi du 17 décembre 2010) (suite)

- DNCA INVEST CONVERTIBLES a investi dans :
  - -. DNCA INVEST SERENITE PLUS CLASSE I PARTS EUR
  - DNCA INVEST GLOBAL CONVERTIBLE\* CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH a investi dans:
  - DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST ALPHA BONDS a investi dans :
  - DNCA INVEST CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)
  - CLASSE I PARTS EUR
  - DNCA INVEST SERENITE PLUS CLASSE I PARTS EUR
  - DNCA INVEST FLEX INFLATION CLASSE I PARTS EUR
  - DNCA INVEST SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA a investi dans :
  - DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA CLASSE I PARTS EUR
  - DNCA INVEST BEYOND CLIMATE CLASSE I PARTS EUR
- DNCA INVEST GLOBAL EMERGING EQUITY\* a investi dans :
  - DNCA INVEST CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023) CLASSE I PARTS EUR

Aucune commission de souscription ou de rachat n'est applicable au sein des Compartiments

Au 31 décembre 2023, le montant total des investissements croisés s'élève à EUR 225,318,127.78 et donc l'état combiné des actifs nets pour l'exercice se terminant à cette même date sans les investissements croisés s'élèverait à EUR 17,134,684,346.76.

Aucune commission de gestion n'est applicable sur les sous-jacents des investissements croisés.

La valeur de marché des investissements, les montants réalisés et non réalisés n'ont pas été supprimés dans les états combinés des actifs nets au 31 décembre 2023 et l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice se terminant à cette même date pour des raisons techniques.

#### Note 10. Distribution de dividende

Le Conseil d'Administration a approuvé pendant l'exercice la distribution d'un dividende par DNCA INVEST comme suit:

Ex-date	Compartiment	Classes de parts	Dividende par action en EUR
		Classe AD parts EUR	0.32
	DNCA INVEST - EUROSE	Classe ID parts EUR	0.27
		Classe ND parts EUR	0.56
	DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe ID parts EUR	0.92
27/02/2023	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe ID parts EUR	0.50
	DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe AD Parts EUR	0.60
		Classe AD parts EUR	1.00
	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe ND parts EUR	0.85
		Classe ID parts EUR	0.70
		Classe AD parts EUR	0.50
	DNCA INVEST - EUROSE	Classe ID parts EUR	1.00
		Classe ND parts EUR	0.60
	DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe AD parts EUR	1.00
	DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe AD parts EUR	1.72
	DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe ID parts EUR	2.34
	DNCA INVEST - MIURI	Classe AD parts EUR	1.00
24/08/2023	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe ID parts EUR	0.70
	DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe ID parts EUR	1.00
	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Classe ID parts EUR	0.56
		Classe AD parts EUR	1.00
	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe ID parts EUR	1.00
		Classe ND parts EUR	1.00
	DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Classe ID parts EUR	0.87
	DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Classe ID parts EUR	0.40
	DNCA INVEST – Euro smart cities*	Class AD2 Shares EUR	0.40

<sup>\*</sup> Voir note 1.

#### Note 11. Contrats swaps

Au 31 décembre 2023, les compartiments ci-dessous détiennent des contrats swaps comme suit :

Notionnel	Туре	Devises	A Recevoir	A Payer	Contreparties	Non-Réalisé en EUR	Date de maturité
DNCA INVEST - AL	PHA BONE	os					
345,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	0.3687%	BNP Paribas Paris	130,888,300.36	16/12/2056
686,650,000.00	IRS	EUR	0.5565%	€STR (Euro Short Term Rate)	BNP Paribas Paris	(106,265,187.73)	16/12/2036
27,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	2.2062%	BNP Paribas Paris	568,424.21	26/01/2053
75,000,000,000.00	IRS	JPY	TONAR (Tokyo Overnight Average Rate)	0.270%	BNP Paribas Paris	86,407.82	20/09/2026
1,460,000,000.00	IRS	USD	4.2330%	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	BNP Paribas Paris	51,773,840.36	16/12/2031
387,384,720.00	IRS	USD	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	4.047%	BNP Paribas Paris	(51,528,750.30)	16/12/2056
1,750,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	1.810%	BNP Paribas Paris	(3,738,508.88)	15/12/2024
150,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	1.580%	BNP Paribas Paris	13,862.54	15/12/2024
100,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	1.594%	BNP Paribas Paris	(4,518.15)	15/12/2024

#### Note 12. Collatéral sur contrats de swaps

Le tableau suivant présente une analyse par devise des montants de collatéral, par rapport aux contrats de swaps, au 31 décembre 2023.

Compartiment	Contreparties	Devise du collatéral	Type de collatéral	Montant de collatéral déposé	Montant de collatéral recus
DNCA INVEST -	EVOLUTIF				
	Société Générale	EUR	Cash	280,000.00	-
DNCA INVEST -	ALPHA BONDS				
	HSBC Bank	EUR	Cash	3,120,000.00	1,030,000.00
	Société Générale	EUR	Cash	-	14,690,000.00
	BNP Paribas Paris	EUR	Cash	5,800,000.00	-
	Morgan Stanley	EUR	Cash	410,000.00	-
	Bank of America	EUR	Cash	5,880,000.00	-
	UBS	EUR	Cash	590,000.00	-
	Barclays Bank	EUR	Cash	450,000.00	-
DNCA INVEST -	FLEX INFLATION				
	Société Générale	EUR	Cash	-	1,060,000.00
	UBS	EUR	Cash	740,000.00	-
İ	HSBC Bank	EUR	Cash	840,000.00	-

#### Note 13. Autres revenus

Au 31 décembre 2023, cette rubrique se compose essentiellement de récupération d'impôt et CSDR Penalty Positive. (Central Securities Depositories Regulation).

#### Note 14. Événements ultérieurs

Suite à la décision du Conseil d'Administration du Fonds au 3 Novembre 2023, le compartiment DNCA INVEST - STRATEGIC RESOURCES a été créé et la première VNI a été calculé le 29 Février 2024.

### Informations supplémentaires

Ratio du coût total (TER)

Au 31 décembre 2023, le TER annualisé de chacun des Compartiments était le suivant :

Comportimento	Classes de parts	TER sans Frais de	TER avec Frais de
Compartiments	•	Perfomance en %	Perfomance en %
	Classe A parts EUR	1.20	1.67
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA	Classe N parts EUR	1.10	1.10
INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au	Classe I parts EUR	0.65	0.65
15 novembre 2023)	Classe B parts EUR	1.41	1.64
10 110 10 110 110 110 110 110 110 110 1	Classe Q parts EUR	0.42	0.42
	Classe SI parts EUR	0.20	0.20
	Classe A parts EUR	1.43	1.43
	Classe B parts EUR	1.64	1.64
	Classe AD parts EUR	1.45	1.45
	Classe B parts CHF	1.64	1.64
	Classe I parts EUR	0.73	0.73
DNOA INIVEGE ELIDOGE	Classe N parts EUR	0.97	0.97
DNCA INVEST - EUROSE	Classe ND parts EUR	0.97	0.97
	Classe ID parts EUR	0.72	0.72
	Classe H-I parts CHF	0.82	0.82
	Classe H-A parts USD	1.55	1.55
	Classe H-A parts CHF	1.54	1.54
	Classe Q parts EUR	0.30	0.30
	Classe SI parts EUR	0.62	0.62
	Classe B parts EUR	2.52	2.52
	Classe A parts EUR	2.13	2.13
	Classe I parts EUR	1.09	1.09
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe AD parts EUR	2.13	2.13
DITON INVEST EVOLUTII	Classe Q parts EUR	0.33	0.33
	Classe N parts EUR	1.40	2.13
	Classe SI parts EUR	0.89	0.89
	Classe C parts EUR	2.30	2.85
	Classe B parts EUR	2.51	2.51
	Classe A parts EUR	2.11	2.11
	Classe N parts EUR	1.42	1.46
	Classe ID parts EUR	1.07	1.07
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe I parts EUR	1.07	1.07
	Classe AD parts EUR	2.11	2.11
	Classe H-A parts USD	2.24	2.33
	Classe IG parts EUR	1.57	1.57
	Classe Q parts EUR	0.30	0.30
	Classe Q parts EUR	0.60	0.60
	Classe N parts EUR	1.37	1.37
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Classe B parts EUR	2.28	2.28
	Classe A parts EUR	2.04	2.04
	Classe I parts EUR	1.05	1.05
	Classe B parts EUR	1.89	1.89
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Classe N parts EUR	1.09	1.09
D. C.	Classe A parts EUR	1.70	1.70
	Classe I parts EUR	0.96	0.96
	Classe A parts EUR	1.92	2.31
	Classe B parts EUR	2.10	2.72
	Classe Q parts EUR	0.33	0.33
DNCA INVEST - MIURI	Classe N parts EUR	1.22	2.05
D. G. C. HTV E O I HINDIN	Classe I parts EUR	1.08	1.89
	Classe AD parts EUR	2.02	2.10
	Classe H-A parts USD	1.96	3.07
	Classe BG parts EUR	2.21	2.47
	Classe A parts EUR	2.08	2.08
	Classe B parts EUR	2.48	2.48
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe F parts EUR	0.85	0.85
	Classe N parts EUR	1.38	1.38
	Classe I parts EUR	1.05	1.05

### Informations supplémentaires (suite)

Ratio du coût total (TER) (suite)

Sub-Funds	Classes de parts	TER sans Frais de Perfomance en %	TER avec Frais Perfomance en
	Classe H-I parts USD	1.09	1.
	Classe H-A parts USD	2.12	2.
	Classe H-I parts CHF	1.11	1.
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)	Classe IG parts EUR	1.54	1.
,	Classe Q parts EUR	0.29	0
	Classe ID parts EUR	1.05	1.
	Classe AD parts EUR	2.08	2.
	Classe I parts EUR	1.09	1.
	Classe A parts EUR	1.72	1.
	Classe B parts EUR	2.13	2.
	Classe N parts EUR	1.42	 1.
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe Q parts EUR	0.33	0.
SHOP THE PARTIES OF LOTTER	Classe ID parts EUR	1.09	1.
	Classe SI parts EUR	0.92	1.
	Classe H-A parts USD	2.34	2
		1.22	
	Classe H-I parts USD		1
	Classe I parts EUR	1.08	1.
	Classe A parts EUR	1.92	1
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Classe B parts EUR	2.52	2
	Classe Q parts EUR	0.32	0
	Classe N parts EUR	1.17	1
	Classe ID parts EUR	1.08	1
	Classe I parts EUR	0.51	1
NICA INIVECT. CEDENITE DI LIC	Classe A parts EUR	0.85	1
NCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe B parts EUR	1.05	1
	Classe AD parts EUR	0.87	1
	Classe I parts EUR	0.64	C
	Classe A parts EUR	1.27	1
	Classe B parts EUR	1.47	1
		0.88	(
	Classe N parts EUR	0.30	
	Classe Q parts EUR	1	(
	Classe ND parts EUR	0.89	(
	Classe SI parts EUR	0.54	(
	Classe ID parts EUR	0.64	(
NCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe H-I parts CHF	0.68	(
THE TIME OF THE PERSON OF THE	Classe H-I Parts USD	0.68	(
	Classe F parts EUR	0.44	(
	Classe AD parts EUR	1.28	1
	Classe H-A parts CHF	1.32	1
	Classe H-A parts USD	1.33	1
	Classe H-Wi parts USD	0.98	(
	Classe H-ID parts CAD	0.91	,
	Classe WI parts EUR	0.94	(
	Classe H-I parts JPY	0.67	ĺ
	Classe I parts EUR	0.67	(
	Classe A parts EUR	1.32	1
		1	
NCA INVEST - FLEX INFLATION	Classe B parts EUR	1.51	1
	Classe N parts EUR	0.91	1
	Classe Q parts EUR	0.31	(
	Classe SI parts EUR	0.57	(
	Classe I parts EUR	0.80	(
	Classe A parts EUR	1.54	•
NCA INVEST- BEYOND ALTEROSA	Classe N parts EUR	1.04	•
	Classe Q parts EUR	0.34	(
	Classe SI parts EUR	0.75	(
	Classe Q parts EUR	0.31	(
	Classe I parts EUR	1.05	,
	Classe A parts EUR	1.88	,
NCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Classe N parts EUR	1.14	1
		0.96	
	Classe SI parts EUR		0
NIOA INIVEGE ODILIIOLIAVIELD /	Classe ID parts EUR	1.05	
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST -	Classe I parts EUR	0.74	1
AFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe N parts EUR	0.99	(

#### Informations supplémentaires (suite)

#### Ratio du coût total (TER) (suite)

Sub-Funds	Classes de neute	TER sans Frais de	TER avec Frais de
Sub-runds	Classes de parts	Perfomance en %	Perfomance en %
	Classe B parts EUR	1.60	1.60
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST -	Classe Q parts EUR	0.38	0.38
LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023) (suite)	Classe A parts EUR	1.37	1.37
	Classe ID parts EUR	0.74	0.89
	Classe I parts EUR	1.13	1.13
	Classe ID parts EUR	1.13	1.13
	Classe N parts EUR	1.47	1.47
DNCA INVEST- BEYOND CLIMATE	Classe A parts EUR	2.05	2.05
DNGA INVEST- BETOND CLIMATE	Classe WI parts EUR	1.46	1.46
	Classe N2 parts EUR	1.30	1.30
	Classe A2 parts EUR	1.90	1.90
	Classe AD2 parts EUR	1.90	1.90
	Classe I parts EUR	1.57	1.57
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST -	Classe N parts EUR	1.90	1.90
SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe A parts EUR	2.60	2.60
	Classe Q parts EUR	0.80	0.80
	Classe M parts EUR	1.10	1.61
	Classe A parts EUR	1.50	1.50
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Classe I parts EUR	1.18	1.19
	Classe Q parts EUR	0.53	0.53
	Classe N parts EUR	1.39	1.39
	Classe A parts EUR	1.96	1.96
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	Classe H-I parts USD	1.18	1.46
	Classe I parts EUR	1.14	1.14

Le TER (Total Expense Ratio) est calculé sur la base des dépenses totales, telles qu'indiquées dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets, à l'exclusion des frais de transaction et de tous frais de transaction sur les dérivés, divisées par les actifs nets moyens du compartiment, et est exprimé en pourcentage. Le TER a été calculé conformément aux directives du 16 mai 2008 de la Swiss Funds & Asset Management Association (« SFAMA » version du 15 avril 2015). Concernant les compartiments et/ou catégories d'actions lancées au cours de l'année, merci de voir la note 1 pour plus de détails. Le TER sans frais de performance mentionné ci-dessus est une prévision des charges estimées sur la base d'une année complète.

Les TER avec performance communiqués dans le présent rapport sont donnés à titre indicatif et ont été calculés sur des données estimées.

#### Taux de rotation du portefeuille (Portfolio Turnover Ratio ("PTR"))

Au 31 décembre 2023, le PTR de chacun des Compartiments était le suivant :

Compartiments	PTR in %
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	181.41
DNCA INVEST - EUROSE	36.46
DNCA INVEST - EVOLUTIF	201.15
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	(4.07)
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	123.49
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	60.56
DNCA INVEST - MIURI	266.51
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	(2.03)
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	33.16
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	22.33
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	58.05
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	66.56
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	116.91
DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA	117.33
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	1.14
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST - LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	137.98
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	69.04
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST - SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	8.47
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	80.65
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	43.53

Le taux de rotation du portefeuille (PTR), exprimé en pourcentage, reflète le volume d'opérations au sein du compartiment. Il correspond au total des achats et ventes de titres compensé avec la valeur des souscriptions et rachats, sur les actifs nets moyens du compartiment pour la période. Le PTR a été calculé conformément aux directives du 16 mai 2008 de la Swiss Funds Association (« SFA »). La rotation du portefeuille n'est pas annualisée pour les périodes inférieures à un an.

<sup>\*</sup> Voir note 1.

#### Informations supplémentaires (suite)

#### Méthode de calcul de l'exposition globale

Le suivi des risques mis en place conformément à la Circulaire de la CSSF 11/512 et permet de suivre et de mesurer à tout moment les positions et leur contribution au profil de risque global de chaque compartiment.

Le calcul de l'exposition globale s'appuie sur la méthode des engagements pour l'ensemble des compartiments, à l'exception des deux compartiments ci-dessous qui utilisent la méthode de valeur en risque ("VAR").

Compartiments	Historique VAR (20 jours, 99%)			Effet de levier (sommes des notionnels)
	Min	Max	Moyenne	Effet de levier (sommes des notionneis)
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST - BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)**	1.43%	3.35%	2.68%	117%
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	2.03%	5.35%	3.01%	297%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	3.07%	7.13%	4.84%	157%

<sup>\*\*</sup> Jusqu'au 14 novembre 2023, le calcul de l'exposition globale pour le compartiment s'appuyait globale sur la méthode des engagements.

#### Performances

La "Performance" est définie comme étant le résultat total réalisé par une part durant l'exercice. Les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais éventue pourraient être perçus lors de l'émission ou du rachat des actions. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

La performance des compartiments distribués en Suisse est de:

Compartiments	Classe de parts	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
	•	(en %)	(en %)	(en %)
	Classe A parts EUR	0.98	(8.08)	6.49
	Classe B parts EUR	0.83	(8.27)	6.55
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (anciennement DNCA INVEST -	Classe I parts EUR	1.23	(7.59)	7.75
BEYOND EUROPEAN BOND OPPORTUNITIES jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe N parts EUR	1.10	(8.00)	7.27
	Classe Q parts EUR	-	0.02	8.06
	Classe SI parts EUR	-	- (0.00)	0.76
	Classe A parts EUR	7.02	(3.22)	8.58
	Classe AD parts EUR Classe B parts CHF	6.25 2.45	(4.84)	7.93 1.88
	Classe B parts EUR	6.83	(8.07) (3.41)	8.35
	Classe H-A parts CHF	6.76	(3.41)	6.27
	Classe H-A parts USD	7.86	(1.14)	10.62
DNCA INVEST - EUROSE	Classe H-I parts CHF	7.50	(2.97)	7.03
DNOA INVEST - EUROSE	Classe I parts EUR	7.81	(2.53)	9.35
	Classe ID parts EUR	6.64	(4.83)	8.01
	Classe N parts EUR	7.55	(2.75)	9.07
	Classe ND parts EUR	6.51	(4.95)	7.82
	Classe Q parts EUR	8.29	(2.09)	9.81
	Classe SI parts EUR	- 0.20	(2.00)	4.96
	Classe A parts EUR	14.77	(15.06)	16.24
	Classe AD parts EUR	13.74	(16.03)	15.44
	Classe B parts EUR	14.40	(15.38)	15.78
DAIGA INIVEGE. EVOLUTIE	Classe I parts EUR	15.82	(14.20)	17.45
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Classe N parts EUR	15.09	(14.49)	16.55
	Classe Q parts EUR	16.85	(13.57)	18.34
	Classe SI parts EUR	16.22	(14.04)	17.68
	Classe C parts EUR	-		8.20
	Classe A parts EUR	18.24	(1.74)	13.83
	Classe AD parts EUR	17.22	(2.95)	12.06
	Classe B parts EUR	17.88	(2.13)	13.38
	Classe H-A parts USD	19.14	0.72	16.15
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Classe I parts EUR	19.54	(0.72)	15.03
	Classe ID parts EUR	17.33	(2.65)	11.76
	Classe IG parts EUR	18.97	(1.21)	14.44
	Classe N parts EUR	19.16	(0.96)	13.48
	Classe Q parts EUR	20.44	0.03	15.90
	Classe A parts EUR	10.04	(29.82)	1.30
	Classe B parts EUR	9.78	(29.99)	1.06
DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS	Classe I parts EUR	11.09	(29.11)	2.32
	Classe N parts EUR	10.73	(29.34)	2.00
	Classe Q parts EUR	11.65	(28.80)	2.78
	Classe A parts EUR	1.12	(15.27)	6.54
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Classe B parts CHF	(3.22)	(25.58)	(5.97)

### Informations supplémentaires (suite)

#### Performances (suite)

		31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
Compartiments	Classe de parts	(en %)	(en %)	(en %)
	Classe B parts EUR	0.92	(15.44)	6.34
DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite)	Classe I parts EUR	1.87	(14.65)	7.32
,	Classe N parts EUR	1.75	(14.76)	7.20
	Classe A parts EUR	5.36	(4.17)	9.28
	Classe AD parts EUR	5.36	(4.77)	8.20
	Classe B parts EUR	5.19	(4.36)	9.04
	Classe BG parts EUR	5.11	(4.43)	9.12
DNCA INVEST - MIURI	Classe H-A parts USD	5.88	(2.26)	10.58
	Classe H-I parts USD	6.62	1.88	6.09
	Classe I parts EUR	6.06	(3.37)	9.80
	Classe N parts EUR	5.94	(3.53)	9.62
	Classe Q parts EUR	8.53	(2.64)	11.45
	Classe A parts EUR	37.96	(26.20)	10.47
	Classe AD parts EUR	35.84	(27.17)	10.47
	Classe B parts EUR	37.55	(26.50)	10.03
	Classe F parts EUR	39.27	(25.29)	11.83
	Classe H-A parts USD	38.84	(23.84)	12.78
	Classe H-I parts CHF	38.44	(26.13)	9.12
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Classe H-I parts USD	40.00	(23.16)	13.95
	Classe I parts EUR	39.10	(25.44)	11.61
	Classe ID parts EUR	38.69	(26.15)	10.63
	Classe IG parts EUR	38.55	(25.81)	11.06
	Classe N parts EUR	38.73	(25.68)	11.23
	Classe Q parts EUR	44.07	(24.87)	12.46
	Classe A parts EUR	26.20	(18.01)	13.30
	Classe B parts EUR	25.80	(18.34)	12.91
	Classe I parts EUR	26.85	(17.48)	13.76
	Classe ID parts EUR	22.05	(17.48)	12.65
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Classe N parts EUR	26.50	(17.76)	13.57
	Classe Q parts EUR	29.17	(16.85)	15.15
	Class SI shares EUR	_	(16.89)	14.72
	Class H-A shares USD	-	-	5.72
	Class H-I shares USD	-	-	6.36
	Classe I parts EUR	39.60	(32.72)	12.92
	Classe A parts EUR	38.63	(33.28)	11.98
DAIGA INIVEGE ODI NORDEN EURORE	Classe B parts EUR	37.99	(33.68)	11.31
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Classe Q parts EUR	44.96	(32.20)	13.78
	Classe N parts EUR	39.49	(32.78)	12.83
	Classe ID parts EUR	38.91	(33.42)	12.38
	Classe A parts EUR	0.56	(1.96)	4.00
DAIGA INIVEGE OF DENITE DI LIC	Classe AD parts EUR	(0.15)	(2.88)	3.34
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Classe B parts EUR	0.41	(2.17)	3.87
	Classe I parts EUR	0.84	(1.63)	4.19
	Classe A parts EUR	4.47	5.99	4.96
	Classe AD parts EUR	4.13	5.30	2.97
	Classe B parts EUR	4.31	5.84	4.77
	Classe F parts EUR	5.19	6.72	5.82
	Classe H-A parts CHF	4.22	5.60	2.85
	Classe H-A parts USD	5.02	7.61	6.61
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Classe H-I parts CHF	4.73	6.14	3.50
The state of the s	Classe H-I parts USD	5.55	8.19	7.40
	Classe I parts CGD	5.02	6.56	5.62
	Classe ID parts EUR	4.34	5.62	4.01
	Classe N parts EUR	4.81	6.35	5.40
	Classe ND parts EUR	4.01	5.55	3.69
	Classe Q parts EUR			
	Classe & parts EUR	6.14	8.10	6.05

#### Informations supplémentaires (suite)

#### Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2023
Compartiments	Classe de parts		(en %)	(en %)
	Classe SI parts EUR	5.08	6.65	5.69
	Classe SI parts EUR	-	1.68	7.85
DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)	Classe SI parts EUR	-	37.94	6.69
,	Classe WI parts EUR	-	0.53	5.37
	Classe H-I parts JPY	-	-	0.65
	Classe A parts EUR	7.70	0.20	2.37
	Classe B parts EUR	7.55	0.36	2.24
DNO A INIVEGE. ELEVINELATION	Classe I parts EUR	8.27	0.54	2.93
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Classe N parts EUR	8.08	0.39	2.73
	Classe Q parts EUR	9.59	5.46	3.52
	Classe SI parts EUR	8.33	0.87	3.01
	Classe A parts EUR	2.57	(12.59)	6.77
	Classe I parts EUR	3.34	(11.99)	7.55
DNCA INVEST- BEYOND ALTEROSA	Classe N parts EUR	3.13	(12.20)	7.30
BROKINVEST BETONE KETEROSK	Classe Q parts EUR	3.82	(11.58)	8.06
	Classe SI parts EUR	0.95	(11.94)	7.61
	Classe A parts EUR	19.67	(19.04)	15.96
	Classe I parts EUR	20.84	(18.37)	16.92
		21.72	(18.37)	15.99
DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA	Classe ID parts EUR			
	Classe N parts EUR	20.59	(18.44)	16.82
	Classe Q parts EUR	21.83	(17.76)	17.80
	Classe SI parts EUR	21.02	(18.29)	17.03
	Classe I parts EUR	1.07	(9.62)	9.77
	Classe N parts EUR	6.82	(9.84)	9.97
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (anciennement DNCA INVEST -	Classe B parts EUR	0.26	(10.34)	9.34
LAFITENIA SUSTAIN BB jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe Q parts EUR	-	-	10.64
	Classe A parts EUR	0.39	(10.20)	9.55
	Classe ID parts EUR	-	-	7.81
	Classe I parts EUR	17.61	(17.24)	13.16
	Classe ID parts EUR	21.31	(17.24)	12.72
	Classe N parts EUR	15.41	(17.51)	12.77
DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE	Classe A parts EUR	14.98	(17.94)	12.20
DNOA INVEST - DETOND CLIMATE	Class WI Shares EUR	-	-	7.28
	Class N2 Shares EUR	-	-	7.30
	Class A2 Shares EUR	-	-	7.23
	Class AD2 Shares EUR	-	-	7.23
	Classe Q parts EUR	(5.47)	(19.26)	(25.67)
DNCA INVEST - CHINA EQUITY (anciennement DNCA INVEST -	Classe I parts EUR	(13.08)	(19.86)	(26.24)
SUSTAINABLE CHINA EQUITY jusqu'au 15 novembre 2023)	Classe N parts EUR	(13.33)	(20.14)	(26.49)
, ,	Classe A parts EUR	(14.05)	(20.71)	(27.00)
	Classe M parts EUR	-	-	1.97
	Classe A parts EUR	_	_	1.50
DNCA INVEST - GLOBAL EMERGING EQUITY*	Classe I parts EUR	_	_	1.91
2.13.1.1.1.231 GEODINE EMERCONIC EGOIT	Classe Q parts EUR	_	_	3.37
	Classe N parts EUR	_	_	1.56
	Classe A parts EUR	_	-	4.36
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE*	Classe H-I parts USD	_	_	4.25
DIGITIAL OF OFORKE CONTENTIBLE	Classe I parts EUR	_		4.43

#### Politique de rémunération

La politique de rémunération mise en œuvre par DNCA Finance et ses succursales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V (2014/91/UE du 23 juillet 2014) et de la Directive AIFM (2011/61/UE du 9 juin 2011) ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses succursales s à une prise de risque excessive.

<sup>\*</sup> Voir note 1.

#### Informations supplémentaires (suite)

#### Politique de rémunération (suite)

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet <u>www.dnca-investments.com</u> ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses succursales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2023 s'est élevé à 32,2 millions d'euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes : 15,3 millions d'euros
- Montant total des rémunérations variables: 16,9 millions d'euros
- Dont montant des rémunérations variables différées du personnel identifié : 4,3 millions d'euros
- Dont montant des rémunérations variables non différées du personnel identifié et des autres typologies de personnel : 12,6 millions d'euros.

Le nombre de bénéficiaires d'une rémunération variable au titre de 2023 a été de 170.

#### Règlement sur les opérations de financement de sécurité ("SFTR")

Au cours de la période, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marche et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

#### Notre philosophie d'investisseur responsable et de gestion ISR

La doctrine « L'investissement socialement responsable (ISR) est un concept pluriel et en constante évolution », qui se situe à la confluence d'exigences économiques et sociétales. Marqué par un tournant majeur dans les années 90, l'ISR alors principalement fondé sur des considérations éthiques s'est élargi vers le concept de développement durable. C'est ainsi que les critères extra-financiers, ESG (Environnement, Social et Gouvernance) ont été progressivement intégrés dans les gestions financières, embrassés par un cadre informel devenu aujourd'hui légal.

#### Nos valeurs :

DNCA Finance est une société de gestion créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion d'actifs pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante centrée autour d'une gestion de conviction. Nos choix d'investissement sont le résultat d'une analyse fondamentale approfondie des entreprises. Avant d'investir, nous étudions une valeur dans sa globalité de manière à sélectionner les obligations et les actions ayant le meilleur potentiel de performance en fonction du risque pris. Naturellement, nos analyses et le dialogue continu que nous entretenons avec les entreprises, sont empreints d'enjeux sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises. C'est ainsi que la gouvernance a toujours été un critère décisif alors qu'il est impensable aujourd'hui d'investir dans une entreprise sans s'assurer de la qualité de ses dirigeants, de l'indépendance de ses organes de contrôle ou encore du respect de ses actionnaires minoritaires. Progressivement, l'intégration d'enjeux sociaux et environnementaux s'est imposée dans nos démarches, convaincus de leur pertinence pour poursuivre notre métier : sélectionner les gagnants de demain. Complémentaires à l'analyse financière et créateurs de valeur, les critères ESG ont été intégrés logiquement à la gestion DNCA.

#### Notre conviction:

En 2017, DNCA Finance a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) pour apporter un cadre structurant à notre démarche et participer aux débats de place en tant qu'investisseur actif de long terme. Cette étape assoit notre conviction de gérants responsables à la fois envers nos clients investisseurs mais également vis-à-vis des entreprises que nous finançons. Notre ambition est d'offrir une démarche différente et innovante qui évolue au rythme des nouveaux enjeux à intégrer. À ce titre, notre politique d'Investisseur Responsable distingue deux concepts : la Responsabilité d'Entreprise (RSE) et la Transition Économique Durable. L'évaluation de ces deux dimensions s'appuie sur une analyse approfondie des tendances économiques et sociales mais également d'une expertise reconnue dans le domaine de l'ISR. La suite du document présente en détail l'émergence de ces deux concepts et notre démarche pour y répondre dans le cadre d'une gestion ISR.

Le processus d'investissement ainsi que la démarche ISR présentés ci-dessous est applicable à la gamme « BEYOND » composée des quatres compartiments de DNCA Invest listés ci-après :

DNCA INVEST - BEYOND GLOBAL LEADERS DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE

#### Informations supplémentaires (suite)

#### La responsabilité d'entreprise

#### Évaluer les risques pour tous les secteurs :

Si la Responsabilité d'Entreprise n'apporte plus aujourd'hui de réelles opportunités d'investissement, elle continue de jouer son rôle de lanceur d'alertes et constitue un excellent proxy pour évaluer la qualité de la gestion de l'entreprise, notamment la gestion des risques. En effet, la multitude des indicateurs présentés dans les rapports annuels (49 indicateurs de base et 30 indicateurs supplémentaires dans le référentiel Global Reporting Initiative (GRI)) offre une deuxième lecture de la santé des entreprises. Elles sont désormais comparables, en absolu, au sein d'un secteur et surtout dans le temps. L'évolution de certains indicateurs offre une analyse complémentaire souvent non encore intégrée dans les états financiers. Une hausse anormale du turnover, des accidents du travail ou encore de l'absentéisme peut témoigner d'un mal-être dans l'entreprise ou encore d'un climat social dégradé qui aura un impact sur la compétitivité et la performance économique (1% d'absentéisme représente 1% de coût de masse salariale supplémentaire).

Dans ce contexte, nous considérons la Responsabilité d'Entreprise non plus comme une opportunité d'investissement mais comme un formidable vivier d'informations pour évaluer les risques auxquels les entreprises font face, notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

#### La transition économique durable

#### Les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies :

Notre conviction repose sur une perspective à long terme du financement de l'économie. En tant que gérant d'actifs responsable notre rôle est de sélectionner les sociétés présentant les meilleurs atouts stratégiques et économiques pour répondre aux enjeux de demain. Nous sommes convaincus que la capacité de ces acteurs à anticiper leur marché est cruciale pour conquérir ou maintenir leur leadership. C'est ainsi qu'en identifiant l'exposition à la transition économique durable des entreprises, nous construisons une surperformance robuste de nos portefeuilles.

#### Identifier les opportunités d'investissement :

La transition économique durable est avant tout source d'opportunités d'investissement. Notre travail est d'identifier les thématiques pertinentes pour la transition économique durable et par déclinaison de sélectionner les entreprises qui y contribuent. Notre modèle d'analyse propriétaire présenté dans la partie suivante décline cinq axes majeurs de la transition durable et leurs thématiques matérielles. Nous avons convenu que la contribution de chaque entreprise à la transition durable sera évaluée graduellement selon son niveau de chire d'a aires allant d'une exposition nulle à un positionnement de « pure player ». L'évolution continue des tendances sociétales nous conduit à revoir chaque année la liste de thématiques identifiées. Notre ambition se veut pragmatique et innovante pour conserver une compréhension la plus exhaustive possible des drivers de performance.

L'ensemble des critères analysés dans le cadre de notre philosophie d'investisseur responsable et de gestion ISR, sont décrits sur notre site internet : <a href="https://www.dnca-investments.com/en/areas-of-expertise/sri">https://www.dnca-investments.com/en/areas-of-expertise/sri</a>.

#### Rapport et stratégie d'investissement liés aux émissions de carbone

Dans le cadre de son activité de gestion de portefeuille, DNCA Finance confirme avoir pris des initiatives relatives à la prise en compte des obligations réglementaires issues de l'article 173 de la loi transition énergétique.

Princip	ales Incidences Negatives	Unité (source)	DNCA INVEST - EUF	ROSE	Indice de réf.	
(PAI / I	Principal Adverse Impacts)	Office (Source)	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Co	orpo 2 - Empreinte carbone	t CO2 /M€ investi	80%	479	100%	108
PAI Co	orpo 3 - GHG Intensité carbone	t CO2/M€ revenus	89%	941	100%	967

Principales Incidences Negatives	Unité (source)	DNCA INVEST - EVO	DLUTIF	Indice de réf.	
(PAI / Principal Adverse Impacts)	Office (Source)	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	t CO2 /M€ investi	94%	551	100%	248
PAI Corpo 3 - GHG Intensité carbone	t CO2/M€ revenus	98%	1,153	100%	903

Principales Incidences Negatives	Unité (source)	DNCA INVEST - SRI	EUROPE GROWTH	Indice de réf.	
(PAI / Principal Adverse Impacts)	Office (Source)	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	t CO2 /M€ investi	98%	151	100%	604
PAI Corpo 3 - GHG Intensité carbone	t CO2/M€ of revenus	98%	577	100%	927

Principales Incidences Negatives	Unité (source)	DNCA INVEST - ARC	CHER MID-CAP EUROPE	Indice de réf.	
(PAI / Principal Adverse Impacts)	Office (Source)	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	t CO2 /M€ investi	89%	512	99%	780
PAI Corpo 3 - GHG Intensité carbone	t CO2/M€ revenus	91%	696	99%	853

Principales Incidences Negatives	Unité (source)	DNCA INVEST - ALF	PHA BONDS	Indice de réf.	
(PAI / Principal Adverse Impacts)	Office (Source)	Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	t CO2 /M€ investi	N/A ¹	N/A <sup>1</sup>	N/A <sup>1</sup>	N/A <sup>1</sup>
PAI Corpo 3 - GHG Intensité carbone	t CO2/M€ revenus	N/A 1	N/A <sup>1</sup>	N/A 1	N/A 1

La méthode de calcul de l'empreinte carbone et de l'intensité des GHG (Greenhouse Gas Protocol) ne s'applique qu'aux sociétés émettrices.

L'ensemble des critères analysés dans le cadre du modèle ESG ABA est décrit dans notre Politique Investisseur Responsable : <a href="https://www.dnca-investments.com/isr/Politique%20d%27investisseur%20responsable">https://www.dnca-investments.com/isr/Politique%20d%27investisseur%20responsable</a> FR%2030%2010%2018.pdf

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST CREDIT CONVICTION

Identifiant d'entité juridique : 213800NCEC4B51SSDB48

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

#### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?							
□ Oui	☑ Non						
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	✓ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 48,5% d'investissements durables						
<ul> <li>dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>						
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 23,7%</li> <li>ayant un objectif social 24,8%</li> </ul>						
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>						



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### • Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,00/10
Exposition à la transition vers une économie durable	13,94% of revenues
% Exposition aux ODD	13,94% of revenues
Empreinte carbone	309
Intensité carbone	795
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique	9	5,96/10
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	11,21%
	Renouvelable	5,12%
	Hydraulique	0,57%
	Géothermie	0,14%
	Nucléaire	6,22%
	Pétrole brut et GNL	31,63%
	Gaz naturel	26,60%
	Charbon	18,51%
	Tourbe	0,00%
Intensité carbone		220
% dans les normes internationales offensives		0%

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise a légèrement baissé sur la période et respecte l'engagement minimum (2/10. Il y a eu un changement de prospectus mi-novembre). Cette diminution est liée à la nouvelle exposition de noms avec des scores internes légèrement plus bas comme Teleperformance, Ibercaja, leasys ou Rothesay Life.

L'exposition aux transitions durables a baissé à la suite de la réduction d'exposition au secteur des utilities L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

### Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué?

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dens la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

#### **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ☑ Faim « zéro ». ⑤ Bonne santé et bien-être. ☑ Éducation de qualité. ⑤ Égalité entre les sexes. ⑤ Eau propre et assainissement. ☑ Énergie propre et d'un coût abordable. ⑥ Travail décent et croissance économique. ② Industrie, innovation et infrastructure. ⑥ Inégalités réduites. ⑥ Villes et communautés durables. ② Consommation et production responsables. ⑥ Lutte contre les changements climatiques. ② Vie aquatique. ⑤ Vie terrestre. ⑤ Paix, justice et institutions efficaces. ⑥ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement
- les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels :
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable :
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



ΡΔΙ

#### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites). dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les
- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Ilnitá

**Fonds** 

Ind. de réf.

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	72%	8 425	88%	482
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	72%	1 039	88%	89
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	72%	46 652	88%	3 405
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	72%	55 426	88%	3 918
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	72%	309	88%	454
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	90%	795	98%	855
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		3%	3%	11%	11%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		81%	67%	94%	65%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommatior d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	82%	0,2	94%	0,3
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%	6	1%	10 414
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	29%	555 933	42%	2 816 594
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et $\ensuremath{OCDE}$		85%	0%	96%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		84%	24%	96%	19%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		36%	19%	37%	15%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		85%	38%	96%	39%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		85%	0%	96%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	1%	0	4%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		1%	0%	3%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		19%	112	17%	1
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO₂e emissions per EUR million GDP	100%	220		
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0		0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0%		
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	100%	79		
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	100%	32		
Source : MSCI					



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Principaux investissements du portereume, au 29 décembre 2025.					
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays		
Bundesschatzanweisungen	Obligations d'État	2,83%	Allemagne		
Crelan SA	Banques	2,66%	Belgique		
Raiffeisen Bank International AG	Banques	2,63%	Autriche		
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	2,36%	Italie		
Hamburg Commercial Bank AG	Banques	2,21%	Allemagne		
Barclays PLC	Banques	2,12%	Royaume-Uni		
Banco de Sabadell SA	Banques	1,71%	Espagne		
Athene Global Funding	Services financiers	1,69%	USA		
Tapestry Inc	Produits et services de consommation	1,60%	USA		
Abanca Corp Bancaria SA	Banques	1,56%	Espagne		
Credit Agricole SA	Banques	1,56%	France		
Banco BPM SpA	Banques	1,55%	Italie		
Aroundtown SA	Immobilier	1,53%	Allemagne		
CaixaBank SA	Banques	1,37%	Espagne		
Rothesay Life PLC	Assurance	1.36%	Rovaume-Uni		

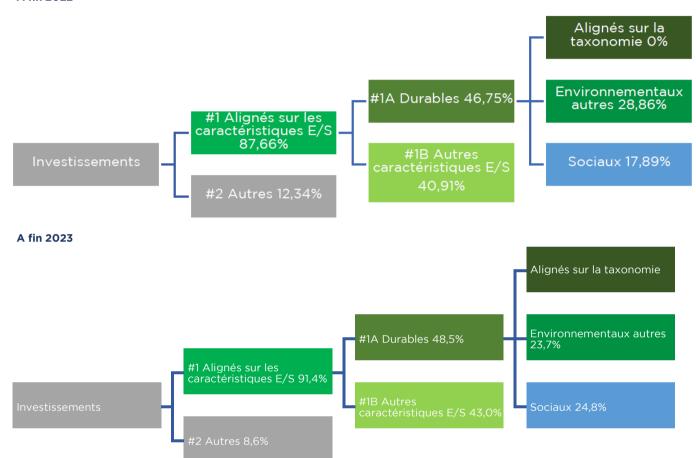


#### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 91,4% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 48,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

#### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Banques	41,95%
Assurance	9,23%
Biens et services industriels	4,74%
Immobilier	4,67%
Produits et services de consommation	4,13%
Services financiers	3,44%
Automobiles et équipementiers	3,20%
Télécommunications	3,20%
Obligations d'État	2,83%
Bâtiment et matériaux de construction	2,79%
Énergie	2,28%
Voyages et loisirs	2,27%
Matières premières	1,74%
Santé	1,72%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,55%
Services aux collectivités	1,31%
Chimie	1,17%
Médias	0,82%
Technologie	0,56%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,47%
Distribution	0,46%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 23,7% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



#### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 24,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles);
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« Worst Offenders »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

**Dénomination du produit :** DNCA INVEST EUROSE **Identifiant d'entité juridique :** 2138006QOV1H1QGA5J08

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

#### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?					
□ Oui	☑ Non				
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	✓ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait un proportion de 52,8% d'investissements durables				
<ul> <li>dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	□ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE				
<ul> <li>dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 27,5%				
	☑ ayant un objectif social 25,3%				
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>				



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,06/10
Exposition à la transition vers une économie durable	22,56% of revenues
% Exposition aux ODD	22,56% of revenues
Empreinte carbone	479
Intensité carbone	941
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		5,40/10
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	8,60%
	Renouvelable	5,16%
	Hydraulique	2,44%
	Géothermie	1,77%
	Nucléaire	9,30%
	Pétrole brut et GNL	36,06%
	Gaz naturel	33,33%
	Charbon	3,34%
	Tourbe	0,00%
Intensité carbone		223
% dans les normes internationales offensives		0%

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période à 5,1 sur les émetteurs privés. La note ABA publique s'améliore d'une année sur l'autre passant de 5,3 en 2022 à 5,4 en 2023. Les deux notes respectent l'engagement minimum (2/10). La part des actions a été réduite sans affecter la note moyenne du portefeuille. Malgré le grand nombre d'obligations sorties du portefeuille (naturellement, par leur arrivée à maturité) et en parallèle le grand nombre d'entrées, d'une part en termes d'émetteurs la rotation est moindre, et d'autre part l'équipe de gestion s'est attelée à conserver, dans ses choix d'investissement, une discipline active à cet égard.

L'exposition aux transitions durables augmente légèrement (+4 points : de 18,3% en 2022 à 22,6% en 2023). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

### Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué?

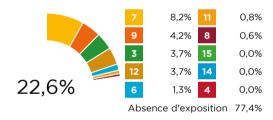
Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification
- interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe
- consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

#### Exposition aux ODD

(% de chiffre d'affaires)



□ Pas de pauvreté. □ Faim « zéro ». □ Bonne santé et bien-être. □ Éducation de qualité. □ Égalité entre les sexes. □ Eau propre et assainissement. □ Énergie propre et d'un coût abordable. □ Travail décent et croissance économique. □ Industrie, innovation et infrastructure. □ Inégalités réduites. □ Villes et communautés durables. □ Consommation et production responsables. □ Lutte contre les changements climatiques. □ Vie aquatique. □ Vie terrestre. □ Paix, justice et institutions efficaces. □ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement
- les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels :
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable :
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



PAI

## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les
- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Unité

**Fonds** 

Ind. de réf.

Principales Incidences N	légatives (PAI /	Principal A	dverse Impacts)
--------------------------	------------------	-------------	-----------------

• • • •		. 0		mar ac ren	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	80%	121 677	100%	89 436
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	80%	29 709	100%	29 299
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	80%	935 184	100%	1142 874
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	80%	1 065 350	100%	1 262 486
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	80%	479	100%	108
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	89%	941	100%	967
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		11%	7%	12%	2%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		84%	66%	100%	55%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	84%	0,4	100%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		4%	0%	1%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	2%	0	2%	4 094
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	43%	748 532	66%	140 718
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		87%	0%	100%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		87%	12%	100%	1%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		37%	14%	33%	12%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		87%	41%	100%	42%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		87%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	6%	1	11%	1
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		3%	0%	10%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		34%	1 081	31%	79
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO₂e emissions per EUR million GDP	71%	223	100%	215
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		73%	0	100%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		73%	0%	100%	0%
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	71%	62	100%	69
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	71%	34	100%	33



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Principaux investissements du portereuille, au 29 décembre 2023 :					
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays		
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	4,36%	Italie		
TotalEnergies SE	Énergie	3,66%	France		
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'État	3,25%	Espagne		
BNP Paribas SA	Banques	2,51%	France		
Societe Generale SA	Banques	2,46%	France		
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	2,09%	France		
Sanofi	Santé	1,81%	France		
STMicroelectronics NV	Technologie	1,69%	Pays-Bas		
Bouygues SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,62%	France		
CaixaBank SA	Banques	1,59%	Espagne		
Orange SA	Télécommunications	1,51%	France		
Credit Agricole SA	Banques	1,37%	France		
Air Liquide SA	Chimie	1,36%	France		
Thales SA	Biens et services industriels	1,22%	France		
iliad SA	Télécommunications	1,11%	France		

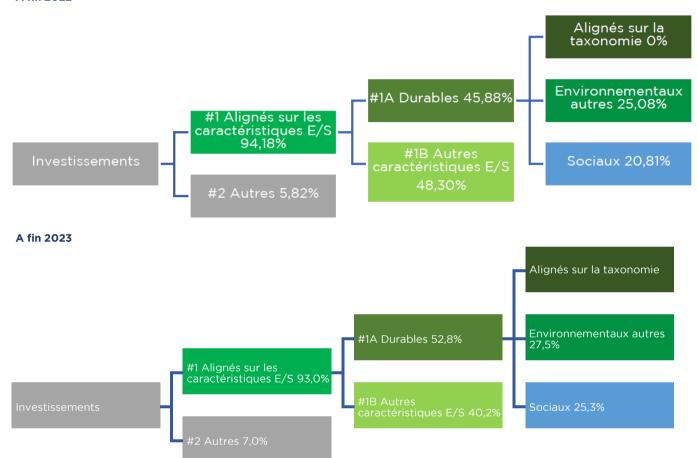


#### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 93,0% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 52,8% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

#### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Banques	19,21%
Obligations d'État	9,10%
Biens et services industriels	7,90%
Bâtiment et matériaux de construction	6,57%
Télécommunications	5,89%
Automobiles et équipementiers	5,46%
Santé	4,94%
Énergie	4,88%
Produits et services de consommation	4,06%
Services aux collectivités	3,76%
Technologie	3,33%
Services financiers	2,52%
Chimie	1,98%
Médias	1,92%
Matières premières	1,36%
Assurance	0,94%
Voyages et loisirs	0,85%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,76%
Distribution	0,72%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,36%
Immobilier	0,11%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 27,5% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



#### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 25,3% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Exemple d'engagement en 2023 : la trajectoire de décarbonation de DNCA Finance passe principalement par la décarbonation de ses investissements, nous avons ciblé TotalEnergies dans le cadre de notre campagne d'engagement sur le suivi des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La société affirme son ambition de rester « Best in Class » dans l'industrie sur les objectifs de Neutralité Carbone. Le pilotage de la trajectoire carbone est au cœur de la stratégie du groupe (CAPEX importants dans les renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique des installations existantes, une vision long terme du mix énergétique alignée AIE avec prise en compte des Kg CO2 e/bep pour chaque nouveau projet ou nouvelle acquisition).

Les sujets et enjeux liés à la trajectoire de décarbonation nous semblent bien maîtrisés par le groupe et les cibles court et moyen termes atteignables.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

**Dénomination du produit :** DNCA INVEST EVOLUTIF **Identifiant d'entité juridique :** 213800R1A3RW3ITPQ283

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

#### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
□ Oui	☑ Non			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	✓ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 55,3% d'investissements durables			
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	□ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE			
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 35,6%</li> <li>ayant un objectif social 19,8%</li> </ul>			
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>			



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### • Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,31/10
Exposition à la transition vers une économie durable	26,75% of revenues
% Exposition aux ODD	26,75% of revenues
Empreinte carbone	551
Intensité carbone	1 153
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique	9	/10
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	8,82%
	Renouvelable	5,03%
	Hydraulique	2,47%
	Géothermie	2,01%
	Nucléaire	7,40%
Pétrole brut et GNL		35,95%
	Gaz naturel	34,93%
	Charbon	3,39%
	Tourbe	0,00%
Intensité carbone		231
% dans les normes inte	rnationales offensives	0%

#### · ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Notation en légère baisse passant de 5.45 à 5.31.

La rotation du portefeuille explique en partie ce résultat. Des valeurs ont été cédées affichaient d'ailleurs une note supérieure à la moyenne globale du portefeuille.

De plus, la gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente plus de 40% du fonds. Ces principales convictions ressortent en grande majorité avec des notes élevées, relutives sur la note moyenne du portefeuille et avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maitrisé ainsi que d'un momentum ESG stable.

L'exposition aux transitions durables a légèrement augmenté et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises, l'implémentation de la taxonomie et l'intégration de certaines valeurs avec une exposition forte.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

### Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

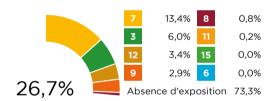
Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification
- interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

#### **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ☑ Faim « zéro ». ■ Bonne santé et bien-être. ☑ Éducation de qualité. ⑤ Égalité entre les sexes. ⑤ Eau propre et assainissement. ☑ Énergie propre et d'un coût abordable. ⑥ Travail décent et croissance économique. ⑥ Industrie, innovation et infrastructure. ⑥ Inégalités réduites. ⑥ Villes et communautés durables. ② Consommation et production responsables. ⑥ Lutte contre les changements climatiques. ② Vie aquatique. ⑤ Vie terrestre. ⑤ Paix, justice et institutions efficaces. ☑ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non
- conventionnels;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ; Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les
- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

**Fonds** 

Ind. de réf.

Principales Incidences Négatives (PAI /	Principal Adverse Impacts)
PAI	Unité

174					
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	94%	18 026	100%	33 329
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	94%	10 035	100%	6 953
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	94%	314 742	100%	299 335
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	94%	335 961	100%	335 787
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	94%	551	100%	248
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	98%	1 153	100%	903
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		3%	2%	12%	6%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		96%	63%	94%	61%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	96%	0,4	96%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		1%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	1%	0	2%	8 764
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	55%	230 845	50%	3 122 884
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0%	100%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		97%	20%	100%	17%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		26%	7%	37%	13%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	41%	100%	38%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	11%	1	9%	2
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		7%	0%	9%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		30%	50	16%	12
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO₂e emissions per EUR million GDP	94%	231	100%	204
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		94%	0	100%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		94%	0%	100%	0%
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	94%	60	100%	67
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	94%	34	100%	33



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

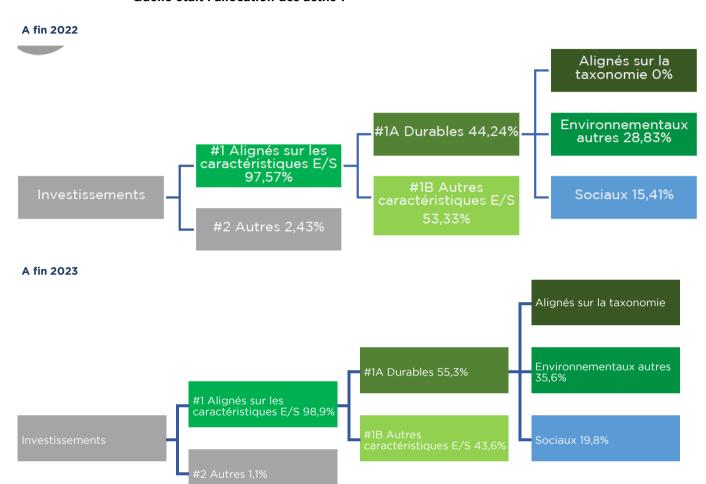
Finicipada investissements du porteledine, au 29 décembre 2025 .				
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays	
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	4,87%	Italie	
Stellantis NV	Automobiles et équipementiers	3,95%	Pays-Bas	
Microsoft Corp	Technologie	3,78%	USA	
Air Liquide SA	Chimie	3,76%	France	
Novo Nordisk A/S	Santé	3,71%	Danemark	
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	3,60%	France	
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'État	3,54%	Espagne	
JPMorgan Chase & Co	Banques	3,52%	USA	
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	3,49%	France	
ASML Holding NV	Technologie	3,35%	Pays-Bas	
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	3,35%	France	
Carrier Global Corp	Bâtiment et matériaux de construction	2,85%	USA	
Airbus SE	Biens et services industriels	2,75%	Pays-Bas	
UniCredit SpA	Banques	2,47%	Italie	
Visa Inc	Biens et services industriels	2,31%	USA	



#### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 98,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 55,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

· Quelle était l'allocation des actifs ?



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

#### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	15,77%
Banques	14,84%
Technologie	11,46%
Produits et services de consommation	9,67%
Obligations d'État	8,91%
Bâtiment et matériaux de construction	8,30%
Automobiles et équipementiers	7,90%
Santé	5,48%
Chimie	4,97%
Voyages et loisirs	2,43%
Médias	1,95%
Énergie	1,91%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,88%
Télécommunications	0,78%
Services financiers	0,53%
Matières premières	0,53%
Distribution	0,28%
Assurance	0,22%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 35,6% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



#### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 19,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Novo Nordisk >80%, Schneider Electric >80%)
- Entrées en portefeuille de sociétés à forte contribution
- Sorties ou allègement de société à impact plus mesuré (STM <50%)
- Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positifs

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Air Liquide, société appartenant au top 5 du fonds, afin de piloter leur engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne CDP :
- Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Novo Nordisk, Dassault Système.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

**Dénomination du produit :** DNCA INVEST VALUE EUROPE **Identifiant d'entité juridique :** 213800PZ1AEGO7TM1E35

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

#### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
□ Oui	☑ Non			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	✓ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 40,9% d'investissements durables			
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	□ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE			
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 24,1%</li> <li>ayant un objectif social 16,8%</li> </ul>			
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>			



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### • Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,96/10
Exposition à la transition vers une économie durable	15,77% of revenues
% Exposition aux ODD	15,77% of revenues
Empreinte carbone	890
Intensité carbone	1 198
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité affiche une stabilité, baissant légèrement de 5.03 à 4.96. Cette baisse s'explique principalement par l'entrée en portefeuille de Heineken dont la note est inférieure à 4 et au contraire la sortie de Bank of Ireland dont la note est supérieure à 6. Ces mouvements sont le reflet de nos convictions et de notre analyse fondamentale et financière.

La faible rotation du portefeuille (4 entrées et 6 sorties) implique une stabilité de l'exposition aux transitions durables (-0.6 point). La cession de Synlab, dont 90% du CA est exposé à la santé, participe à la très légère baisse de l'exposition totale du fonds aux transitions durables.

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

### Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables v ont-ils contribué?

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dens la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des
- principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

#### **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ② Faim « zéro ». ⑤ Bonne santé et bien-être. ☑ Éducation de qualité. ⑤ Égalité entre les sexes. ⑥ Eau propre et assainissement. ☑ Énergie propre et d'un coût abordable. ⑥ Travail décent et croissance économique. ② Industrie, innovation et infrastructure. ⑥ Inégalités réduites. ⑥ Villes et communautés durables. ② Consommation et production responsables. ⑥ Lutte contre les changements climatiques. ② Vie aquatique. ⑥ Vie terrestre. ⑥ Paix, justice et institutions efficaces. ② Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non
- conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

La société Atos, à la suite de nombreuses controverses concernant la gouvernance, a vu sa notation ABA se dégrader et passer sous le seuil de 2 au cours de l'année 2023. Afin de respecter nos contraintes, l'exposition à la société Atos a donc été cédée.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes :
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

#### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	F	onds	Ind.	de réf.
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	95%	36 998	100%	49 983
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	95%	9 540	100%	9 594
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	95%	375 102	100%	418 915
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	95%	415 902	100%	471 566
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	95%	890	100%	604
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	95%	1 198	100%	927
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		16%	15%	12%	12%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		93%	71%	98%	61%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	93%	0,7	98%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%		3%	6 575
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	48%	295 833	55%	9 139 970
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		96%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		95%	17%	100%	17%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		54%	15%	48%	14%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		96%	41%	100%	41%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		96%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	11%	1	6%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		9%	0%	6%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		34%	77	24%	33

Source : MSCI



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Finicipaux investissements du portereume, au 25 décembre 2025 :				
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays	
ISS A/S	Biens et services industriels	3,25%	Danemark	
Nexans SA	Biens et services industriels	3,11%	France	
ASR Nederland NV	Assurance	3,07%	Pays-Bas	
Enel SpA	Services aux collectivités	2,99%	Italie	
Leonardo SpA	Biens et services industriels	2,93%	Italie	
Heineken NV	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,85%	Pays-Bas	
Subsea 7 SA	Énergie	2,74%	Norvège	
Sanofi	Santé	2,72%	France	
Euronext NV	Services financiers	2,70%	France	
Novartis AG	Santé	2,65%	Suisse	
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	2,65%	France	
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	2,61%	Italie	
Anglo American PLC	Matières premières	2,57%	Royaume-Uni	
Veolia Environnement SA	Services aux collectivités	2,56%	France	
Publicis Groupe SA	Médias	2,54%	France	

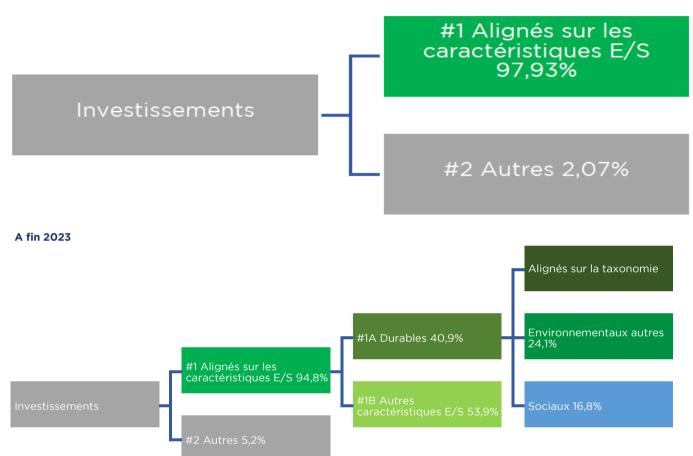


#### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 94,8% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 40,9% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

#### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	18,23%
Banques	10,83%
Énergie	9,85%
Services aux collectivités	8,07%
Bâtiment et matériaux de construction	7,03%
Santé	6,58%
Agroalimentaire, boisson et tabac	5,35%
Médias	4,96%
Télécommunications	4,68%
Assurance	4,56%
Services financiers	2,70%
Matières premières	2,57%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	2,41%
Chimie	2,23%
Technologie	1,89%
Voyages et loisirs	1,78%
Produits et services de consommation	1,52%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



## Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 24,1% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



#### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 16,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important.

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable est restée globalement stable sur la période. L'entrée en portefeuille de Subsea 7 dont 20% du CA est exposé aux ODD et au contraire la cession de sociétés sans exposition (Prosieben, Metropole TV) participe à l'amélioration. La cession de Synlab, en raison d'un faible potentiel de revalorisation, a cependant contrebalancé les mouvements précédents.

En matière d'engagement, À la suite d'un nombre important d'actualités négatives sur les thèmes de la gestion des relations avec les franchisés et de la politique sociale qui en découle, ainsi que de la déforestation et de la traçabilité de la chaine d'approvisionnement au Brésil, nous avons ciblé Carrefour dans notre campagne d'engagement sur les dégradations de note de responsabilité.

Concernant la stratégie de développement de Carrefour et les polémiques autour des contraintes imposées à ses franchisés en termes de conditions d'achats ou de prestations externes trop élevées, la société a mis en avant l'attractivité du son modèle de franchises, qui représente la moitié de son chiffre d'affaires en France, et son statut de leader. Le groupe affiche une conquête nette positive chaque année, tendance en accélération récemment. Depuis son arrivée en 2018, le PDG de Carrefour a initié des changements dans la politique de franchises du groupe, en mettant notamment fin à une règle historique d'un seul magasin et d'un seul format par franchisé, offrant ainsi plus de liberté et de potentiel de développement à ses partenaires. Enfin, une nouvelle organisation a accompagné le changement de l'équipe de direction en France en 2023. Les activités ne sont désormais plus organisées par format. Une direction du développement commercial multiformat, ainsi qu'une direction des opérations regroupant d'un côté les magasins franchisés et de l'autre les magasins intégrés ont été créées. Carrefour passe donc d'une logique de format à une logique de gestion.

Concernant sa chaine d'approvisionnement au Brésil, la société estime avoir rempli son obligation de traçabilité et assure qu'aucun achat de viande bovine ne provient des zones de déforestation. Le groupe a mis en place une géo-surveillance par satellites, ainsi qu'une plateforme de transparence forestière depuis fin 2023 qui vise à collecter tous les signalements sur des risques de non-conformité. Carrefour a ainsi déjà déréférencé plus d'une centaine de fermes au Brésil. Ce plan d'action nous paraît cohérent et adéquat. Il crédibilise la stratégie du groupe en apportant davantage de transparence sur ses approvisionnements, et en favorisant les fournisseurs qui réduisent les risques de déforestation, afin de répondre aux exigences de ses clients.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

# Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST BEYOND GLOBAL LEADERS

Identifiant d'entité juridique : 213800ZD91Y5YJCYVS87

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie

#### Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?						
	☑ Oui		□ Non			
V	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: 51,7%		☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de d'investissements durables			
	V	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 6,2%			ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	
	V	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 45,5%			ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ayant un objectif social	
V		éalisé des <b>investissements durables</b> nt un objectif social : 44,0%	_	Il promais	omouvait des caractéristiques E/S, s n'a pas réalisé d'investissements ables	



### Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
- Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
  - L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie
- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte	Résultats 2022	
Note Responsabilité ABA	5.88/10	Ok	5.45/10	
Exposition à la transition vers une économie durable	70.11% de chiffre d'affaires	Ok	73.55% de chiffre d'affaires	
% Exposition aux ODD	70.11% de chiffre d'affaires	Ok	73.55% de chiffre d'affaires	
Empreinte carbone	213	Ok	33.3	
Intensité carbone	742	Ok	97.09	
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%	Ok	0%	

#### • ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

L'équipe de gestion du fonds a changé en 2023 entrainant une forte rotation des valeurs en portefeuille (24 entrées et 31 sorties) ce qui appelle à la prudence quant à la comparabilité des données d'une année à l'autre. Ce changement n'a pas modifié l'objectif de durabilité initial du fonds.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise s'est légèrement améliorée sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). La gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente près de 43% du fonds. Ces principales convictions ressortent en majorité avec des notes élevées et avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maitrisé ainsi que d'un momentum ESG stable (Exemple : TSMC 8,9/10, Novo Nordisk 6,3/10, Danaher 6/10, Iberdrola 6,8/10, Agilent 6,4/10).

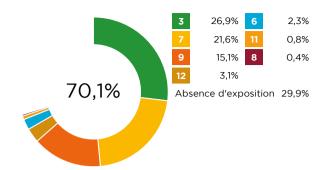
L'exposition aux transitions durables a légèrement diminué (-3 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par la forte rotation des sociétés en portefeuille avec la cession de petites et moyennes entreprises souvent pure player dans leur secteur au profit de grandes sociétés plus diversifiées. Le niveau absolu reste néanmoins particulièrement élevé avec des sociétés qui affichent une exposition forte à la transition durable notamment dans le top 10 du fonds (Thermo Fischer 100%, Novo Nordisk >80%, Danaher >90%, Palo Alto 100%, Agilent >65%, Daiichi Sankyo 100%). Enfin le fonds a effectué un virage fort sur le thème des énergies renouvelables et de la transition écologique notamment aux Etats-Unis (entrée de First Solar, Nextera Energy, Xylem, Enphase Energy, SolarEdge Technologies) et en Europe (Iberdrola, EDPR).

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

#### Exposition aux ODD

(% de chiffre d'affaires)



Pas de pauvreté. ☑ Faim « zéro ». ☑ Bonne santé et bienêtre. ☑ Éducation de qualité. ☑ Égalité entre les sexes. ☑ Eau propre et assainissement. ☑ Énergie propre et d'un coût abordable. ☑ Travail décent et croissance économique. ☑ Industrie, innovation et infrastructure. ☑ Inégalités réduites. ☑ Villes et communautés durables. ☑ Consommation et production responsables. ☑ Lutte contre les changements climatiques. ☑ Vie aquatique. ☑ Vie terrestre. ☑ Paix, justice et institutions efficaces. ☑ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

### Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels :
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

#### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	99%	6 551	100%	180 284
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	99%	3 675	100%	40 637
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	99%	45 090	100%	1 407 521
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	99%	54 422	100%	1 610 279
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	99%	213	100%	422
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	99%	742	100%	927
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		10%	8%	11%	11%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		99%	76%	90%	64%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	99%	0,7	92%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		3%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	3%	28	1%	287 089
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	56%	237 644	45%	2 376 340
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		99%	43%	100%	55%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		19%	4%	24%	11%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	33%	100%	33%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	14%	0	12%	23
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		14%	0%	12%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		23%	3	10%	38

Source : MSCI



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

i inicipada investissements da porteredine, da 25 decembre 2025 i						
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays			
Thermo Fisher Scientific Inc	Santé	5,43%	USA			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologie	5,11%	Taiwan			
Novo Nordisk A/S	Santé	4,80%	Danemark			
Danaher Corp	Santé	4,37%	USA			
Iberdrola SA	Services aux collectivités	4,36%	Espagne			
Palo Alto Networks Inc	Technologie	4,25%	USA			
Agilent Technologies Inc	Santé	4,01%	USA			
Daiichi Sankyo Co Ltd	Santé	3,62%	Japon			
HDFC Bank Ltd	Banques	3,55%	Inde			
Westinghouse Air Brake Technologies Corp	Biens et services industriels	3,28%	USA			
Xylem Inc/NY	Biens et services industriels	3,08%	USA			
Deere & Co	Biens et services industriels	3,06%	USA			
Prysmian SpA	Biens et services industriels	2,88%	Italie			
AstraZeneca PLC	Santé	2,80%	Royaume-Uni			
NextEra Energy Inc	Services aux collectivités	2,79%	USA			

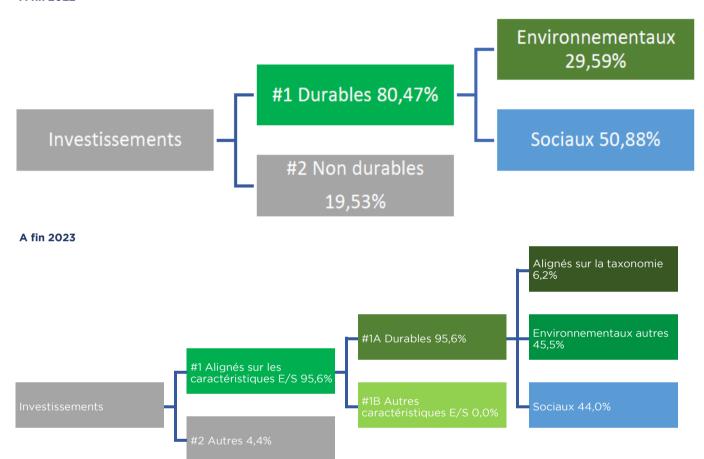


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 95,6% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 95,6% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Santé	26,39%
Biens et services industriels	22,16%
Technologie	14,34%
Services aux collectivités	9,68%
Énergie	6,81%
Chimie	4,71%
Banques	3,55%
Bâtiment et matériaux de construction	2,79%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,55%
Télécommunications	2,12%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE. les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

∑ni=1 Poids de l'investissement durable i × proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) i

#### Avec:

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental
- (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Atténuation 5,1% / Adaptation 0% / Non disponible au niveau de l'entreprise bénéficiaire 1,1%

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?
- ☐ Oui:
  - ☐ Dans le gaz fossile
  - □ Dans l'énergie nucléaire

✓ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

 Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines\*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines**\*



Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

• Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes est de 2,1% et de 0% pour les activités transitoires. Les 4.1% restants dans l'alignement total ne sont pas catégorisés dans les rapports annuels fournis par les sociétés concernées.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas de chiffre l'année précédente donc aucune base de comparaison.



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole Preprésente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 45,5% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



# Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 44,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de
- responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du compartiment ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants :
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG:

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique);
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social :

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en oeuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Global Leaders respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;

Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment

- (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité);
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable est élevée grâce à différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Thermo Fischer 100%, Novo Nordisk >80%, Danaher >90%, Palo Alto 100%, Agilent >65%, Daiichi Sankvo 100%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution sur la transition écologique (entrée de First Solar, Nextera Energy, Xylem, Enphase Energy, SolarEdge Technologies, Iberdrola, EDPR).
- Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positifs (exemple : personnes ayant bénéficié d'un programme d'accessibilité en hausse grâce à HDCF et Astrazeneca, nombre de patients soignés en hausse grâce à l'investissement dans Astrazeneca, augmentation de l'eau évitée grâce à l'investissement dans Veralto et hausse des énergie renouvelables financées grâce aux investissements décrits ci-dessus).

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Air Liquide, société appartenant au fonds, afin de piloter son engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne signature UNGC: nous avons engagé avec diverses sociétés notamment les sociétés non européennes présentes dans le fonds afin de les inciter à devenir signataire des UNGC (Agilent, CSL, Deere&Co, Enphase Energy, Fanuc, First Solar, HDFC, Keyence, Nextera, Palo Alto, Solar Edge et TSMC)
- Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Novo Nordisk et Dassault Système.

Au global, l'objectif environnemental a significativement augmenté autour de 51% (+21 points) tandis que l'objectif social a baissé vers 44% (-7 points) en conséquence des changements décrits ci-dessus.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

**Dénomination du produit :** DNCA INVEST CONVERTIBLES **Identifiant d'entité juridique :** 213800Y2A55IZ622EN50

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

# Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?		
□ Oui	☑ Non	
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	✓ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 43,5% d'investissements durables	
<ul> <li>dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	□ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 31,4%	
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>☑ ayant un objectif social 12,1%</li> <li>☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>	



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,42/10
Exposition à la transition vers une économie durable	24,11% of revenues
% Exposition aux ODD	24,11% of revenues
Empreinte carbone	471
Intensité carbone	761
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

La note de responsabilité ABA du fonds a progressé dans le courant de l'année en passant de 5,24/10 fin 2022 à 5,42/10 fin 2023. Cette évolution favorable de la notation s'explique notamment par le renforcement de pondération sur la société Cellnex (notation >6) et l'intégration à la sélection de la société SPIE (notation ~5,5). L'exposition aux transitions durables a légèrement augmenté grâce à la présence de sociétés fortement contributives dans le TOP 10 du portefeuille (Schneider Electric, Prysmian, SPIE, STMicroelectronics, NEOEN). L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

# Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

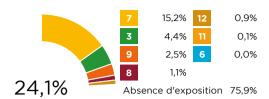
Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

### **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ☑ Faim « zéro ». ⑤ Bonne santé et bien-être. ☑ Éducation de qualité. ⑤ Égalité entre les sexes. ⑤ Eau propre et assainissement. ☑ Énergie propre et d'un coût abordable. ⑥ Travail décent et croissance économique. ⑤ Industrie, innovation et infrastructure. ⑥ Inégalités réduites. ⑥ Villes et communautés durables. ② Consommation et production responsables. ⑥ Lutte contre les changements climatiques. ② Vie aquatique. ⑥ Vie terrestre. ⑥ Paix, justice et institutions efficaces. ☑ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels :
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

La société ATOS n'a pas réussi à redresser son profil de croissance et de rentabilité et souffre d'une dégradation marquée de la confiance des investisseurs. Le groupe doit notamment faire face à des plaintes de communications trompeuses et de corruption qui a abouti à une dégradation de la notation ABA : sous le seuil de 2. Une sortie de la position a été réalisée dans le cadre de ce changement du cas d'investissement et de notation.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1 T CO2 94% 30 934 89% PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2 T CO2 94% 5 891 89% PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3 T CO2 94% 121 020 89% PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3 T CO2 94% 155 812 89% PAI Corpo 17 - Émissions de GES totale T CO2 94% 155 812 89% PAI Corpo 2 - Empreinte carbone T CO2/millions d'euros investis 94% 471 89% PAI Corpo 3 - Intensité de GES T CO2/EUR million sales 94% 761 90% PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau T Water Emissions 5% 29 0% PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	Ind. de réf.	
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2  PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3  PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3  PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3  PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale  T CO2  PAI Corpo 2 - Empreinte carbone  T CO2/millions d'euros investis  PAI Corpo 3 - Intensité de GES  T CO2/EUR million sales  PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles  PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable  PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique  PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité  PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau  T Water Emissions  T Water Emissions  T Hazardous Waste  PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et  OCDE  PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE  PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé  PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de	re Valeur	
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3 T CO2 94% 121 020 89% PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale T CO2 94% 155 812 89% PAI Corpo 2 - Empreinte carbone T CO2/millions d'euros investis PAI Corpo 3 - Intensité de GES T CO2/EUR million sales PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau T Water Emissions T Water Em	473	
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale  PAI Corpo 2 - Empreinte carbone  T CO2/millions d'euros investis  PAI Corpo 3 - Intensité de GES  T CO2/EUR million sales  PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles  PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable  PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique  NACE  PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité  PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau  T Water Emissions  T Water Emis	106	
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone T CO2/millions d'euros investis 94% 471 89% PAI Corpo 3 - Intensité de GES T CO2/EUR million sales 94% 761 90% PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau T Water Emissions 5% 29 0% PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de	2 615	
PAI Corpo 3 - Intensité de GES T CO2/EUR million sales 94% 761 90% PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau T Water Emissions 5% 29 0% PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de	3 190	
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles  PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable  PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE  PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité  PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau T Water Emissions 5% 29 0%  PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs  PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE  PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE  PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé  PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de	445	
sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles  PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable  PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE  PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité  PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau T Water Emissions 5% 29 0%  PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs  PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE  PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE  PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé  PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de	792	
production d'énergie non renouvelable PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau T Water Emissions T Hazardous Waste PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de	10%	
d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE  PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité  PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau T Water Emissions 5% 29 0%  PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs  PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE  PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE  PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé  PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de  GWh / EUR million sales 91% 0,5 89%  Available 14 89%  T Water Emissions 5% 29 0%  T Hazardous Waste 55% 1 096 187 53%  PAGE 14 94% 0% 90%  T Hazardous Waste 94% 0% 90%  PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et 94% 26% 90%  PAI Corpo 11 - Absence de processus et de 94% 26% 90%	73%	
négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité  PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau T Water Emissions 5% 29 0%  PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs  PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE  PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE  PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé  PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de 3% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 0% 0%	0,4	
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs  PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE  PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE  PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé  PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de	0%	
radioactifs  PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE  PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE  PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé  PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de		
OCDE  PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE  PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé  PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de	1 074 214	
mécanismes de conformité UNGC et OCDE  PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé  PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de 94% 20%	0%	
femmes non corrigé  PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de	19%	
91%	6%	
gouvernance	41%	
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes 94% 0% 90% controversées	0%	
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau m³/EUR mln sales 7% 1 1%	0	
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau 6% 0% 1%	0%	
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de 38% 154 23% maladies	2	

Source: MSCI



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Timelpada investissements da porteredine, da 25 decembre 2020 .			
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Cellnex Telecom SA	Télécommunications	6,08%	Espagne
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	4,51%	France
Nexi SpA	Biens et services industriels	4,21%	Italie
Prysmian SpA	Biens et services industriels	3,60%	Italie
International Consolidated Airlines Group SA	Voyages et loisirs	3,30%	Espagne
Fnac Darty SA	Distribution	3,28%	France
ams-OSRAM AG	Technologie	3,20%	Suisse
Neoen SA	Services aux collectivités	3,07%	France
Elis SA	Biens et services industriels	2,88%	France
Safran SA	Biens et services industriels	2,84%	France
SPIE SA	Bâtiment et matériaux de construction	2,80%	France
Pirelli & C SpA	Automobiles et équipementiers	2,78%	Italie
Fomento Economico Mexicano SAB de CV	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,72%	Pays-Bas
STMicroelectronics NV	Technologie	2,58%	Pays-Bas
Edenred	Biens et services industriels	2,55%	France

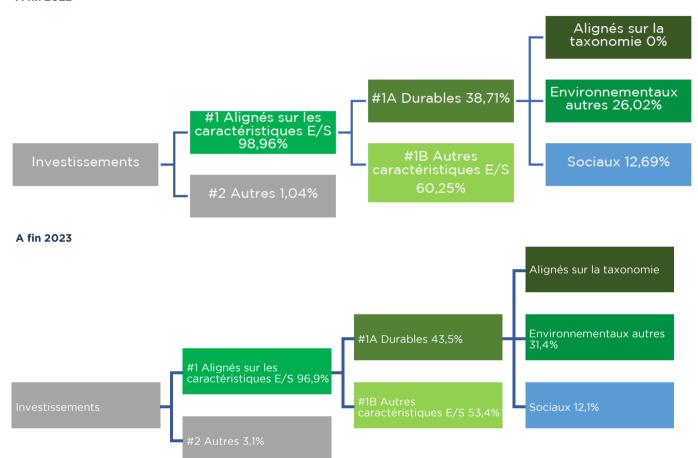


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 96,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 43,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

## • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	20,59%
Technologie	14,93%
Voyages et loisirs	11,21%
Télécommunications	6,08%
Automobiles et équipementiers	5,61%
Distribution	5,44%
Services aux collectivités	4,61%
Énergie	4,35%
Bâtiment et matériaux de construction	4,32%
Produits et services de consommation	3,07%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,72%
Matières premières	2,05%
Santé	1,99%
Services financiers	1,90%
Banques	1,60%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 31,4% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 12,1% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG:

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, à l'exception d'Atos, plus de 20% des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». En termes de contributions positives, la contribution en objectif social est restée stable tandis que la contribution en objectif environnemental a augmenté de 3 points. Cette amélioration provient notamment de l'intégration de la société SPIE.

La société SPIE a procédé à un placement primaire convertible qui a été souscrite par le fonds. La qualité du cas d'investissement (valorisation, dynamiques sous-jacentes,...) ainsi que sa notation ABA ont confirmé l'intérêt du titre au sein de la sélection. Le groupe SPIE est un acteur engagé sur les sujets de la taxonomie. Il a constaté une amélioration de son alignement grâce notamment à l'inclusion du nucléaire dans le périmètre. Par ailleurs, le groupe laisse une place matérielle de son actionnariat à ses salariés qui sont désormais le premier actionnaire de la société (>7%). Il y a donc un meilleur alignement des intérêts. Cette configuration n'est visible que chez 7 sociétés au sein du SBF 120.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST MIURI

Identifiant d'entité juridique : 213800PM97Z52BYY9A41

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

# Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?			
□ Oui	☑ Non		
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	✓ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 47,9% d'investissements durables		
<ul> <li>dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	□ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE		
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 41,7%		
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>☑ ayant un objectif social 6,3%</li> <li>☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>		



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### • Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers: la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	5,31/10
Exposition à la transition vers une économie durable	19,73% of revenues
% Exposition aux ODD	19,73% of revenues
Empreinte carbone	829
Intensité carbone	1 341
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Note en amélioration passant de 4.81 à 5.31 avec une amélioration sur le % du CA sur des titres à la transition vers une économie durable. La rotation du portefeuille explique en partie ce résultat. 4 valeurs ont été cédées affichaient d'ailleurs une note inférieure à la moyenne globale du portefeuille. De plus, la gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente plus de 40% du fonds. Ces principales convictions ressortent en grande majorité avec des notes élevées, relutives sur la note moyenne du portefeuille et avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maitrisé ainsi que d'un momentum ESG stable. L'exposition aux transitions durables a légèrement augmenté et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises, l'implémentation de la taxonomie et l'intégration de certaines valeurs avec une exposition forte (exemple : RELX dans le secteur de l'éducation). L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

# Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

## **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ☑ Faim « zéro ». ⑤ Bonne santé et bien-être. ☑ Éducation de qualité. ⑤ Égalité entre les sexes. ⑤ Eau propre et assainissement. ☑ Énergie propre et d'un coût abordable. ⑥ Travail décent et croissance économique. ⑤ Industrie, innovation et infrastructure. ⑥ Inégalités réduites. ⑥ Villes et communautés durables. ② Consommation et production responsables. ⑥ Lutte contre les changements climatiques. ② Vie aquatique. ⑥ Vie terrestre. ⑤ Paix, justice et institutions efficaces. ☑ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non
- conventionnels;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ; Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

#### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

	Couverture	Valeur		
		vaieur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1 T CO2	91%	23 411		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2 T CO2	91%	5 231		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3 T CO2	91%	218 643		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale T CO2	91%	237 425		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone T CO <sub>2</sub> /millions d'euros invest	is 91%	829		
PAI Corpo 3 - Intensité de GES T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	93%	1 341		
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	13%	11%		
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	93%	67%		
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique GWh / EUR million sales NACE	93%	0,7	0%	0
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la piodiversité	0%	0%		
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau T Water Emissions	0%			
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs T Hazardous Waste	55%	357 197		
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE	93%	0%		
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE	93%	5%		
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé	38%	8%		
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	93%	42%		
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées	93%	0%		
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau m³/EUR mln sales	9%	0		
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau	5%	0%		
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	61%	109		

Source : MSCI



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Finicipada investissements du portefeune, au 25 decembre 2025.			
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
France Treasury Bill BTF	Obligations d'État	9,54%	France
Stellantis NV	Automobiles et équipementiers	3,91%	Pays-Bas
Cie de Saint-Gobain	Bâtiment et matériaux de construction	3,84%	France
Vinci SA	Bâtiment et matériaux de construction	3,57%	France
Publicis Groupe SA	Médias	3,52%	France
ASML Holding NV	Technologie	3,21%	Pays-Bas
LVMH Moet Hennessy Louis Vuitton SE	Produits et services de consommation	3,20%	France
CRH PLC	Bâtiment et matériaux de construction	2,83%	USA
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	2,11%	Allemagne
STMicroelectronics NV	Technologie	2,05%	Pays-Bas
Airbus SE	Biens et services industriels	1,95%	Pays-Bas
SAP SE	Technologie	1,95%	Allemagne
Air Liquide SA	Chimie	1,84%	France
Novo Nordisk A/S	Santé	1,80%	Danemark
BNP Paribas SA	Banques	1,79%	France

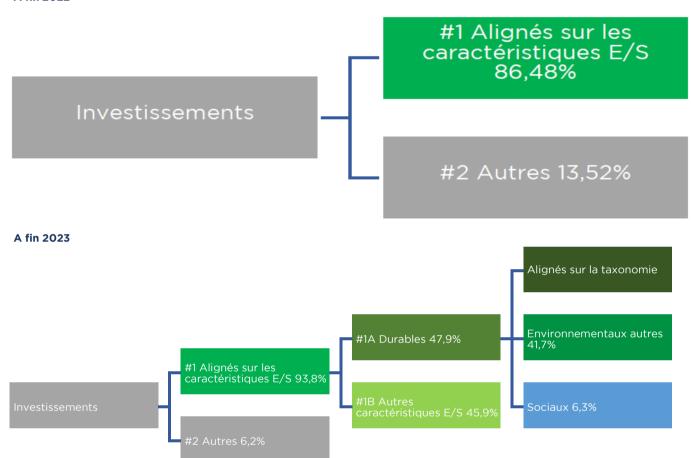


# Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 93,8% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 47,9% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Bâtiment et matériaux de construction	10,24%
Obligations d'État	9,54%
Technologie	9,03%
Automobiles et équipementiers	5,08%
Produits et services de consommation	4,93%
Banques	3,54%
Médias	3,52%
Énergie	2,19%
Services aux collectivités	2,18%
Télécommunications	2,10%
Biens et services industriels	1,91%
Chimie	1,82%
Santé	1,78%
Assurance	1,42%
Services financiers	0,20%
Distribution	0,08%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole Preprésente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 41,7% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



## Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 6,3% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles);
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Novo Nordisk >80%, Schneider Electric >80%)
- Entrées en portefeuille de sociétés à forte contribution (, RELX >60%)
- Sorties ou allègement de société à impact plus mesuré (STM <50%)
- Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positifs

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Air Liquide, société appartenant au top 5 du fonds, afin de piloter leur engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne CDP :

Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Novo Nordisk, Dassault Système.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 213800WCBMUST9I6SI72

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

# Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?		
□ Oui	☑ Non	
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	☑ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 52,3% d'investissements durables	
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	□ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 19,8%	
	ayant un objectif social 32,5%	
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>	



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### • Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
  - L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie
- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité 5,38/10 39,23% of revenues		
Note Responsabilité ABA			
Exposition à la transition vers une économie durable			
% Exposition aux ODD	39,23% of revenues		
Empreinte carbone	163		
Intensité carbone	541		
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%		

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

La note ABA du fonds a marginalement diminué cette année de 5.5 à 5.4, en partie impactée par l'augmentation de notre exposition à des sociétés telles que Musti (4.7, en cours d'OPA) et BoneSupport (4.3).

En termes de contribution positive, nous avons augmenté notre exposition à un des acteurs de la transition énergétique (NKT, 5.5 en ABA), au leader des traitements contre le diabète et l'obésité (Novo Nordisk, 6.4) et à une société d'instrumentation (Vaisala, 7.2).

Merck Kgaa (3.9) en revanche est sortie de notre top 5.

Le pourcentage d'exposition aux ODD a augmenté de 37.5% à 39.2%.

Nous demeurons intransigeants et maintenons notre exposition à 0% vis-à-vis des « Worst Offenders ».

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

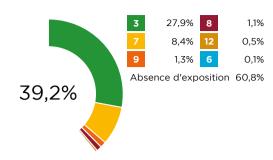
- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe
- consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.

   La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

## **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ② Faim « zéro ». ■ Bonne santé et bien-être. ■ Éducation de qualité. ■ Égalité entre les sexes. ■ Eau propre et assainissement. □ Énergie propre et d'un coût abordable. ■ Travail décent et croissance économique. ■ Industrie, innovation et infrastructure. ■ Inégalités réduites. ■ Villes et communautés durables. □ Consommation et production responsables. ■ Lutte contre les changements climatiques. ■ Vie aquatique. ■ Vie terrestre. ■ Paix, justice et institutions efficaces. □ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement
- les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. Nous avons sorti de notre portefeuille Cint (notamment pour des raisons de gouvernance) et DSM (enquête sur le « cartel du parfum » et une potentielle entente sur les prix).

Aucune de nos positions n'a une note ABA inférieure à 2.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1 T CO2  PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2 T CO2  PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3 T CO2  PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale T CO2  PAI Corpo 2 - Empreinte carbone T CO2/millions d'euros investis  PAI Corpo 3 - Intensité de GES T CO2/EUR million sales	90% 90% 90% 90% 90% 90% 93%	Valeur 1 862 1 552 65 269 68 705 163	100% 100% 100% 100%	<b>Valeur</b> 45 183 7 249 424 140
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2 T CO <sub>2</sub> PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3 T CO <sub>2</sub> PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale T CO <sub>2</sub> PAI Corpo 2 - Empreinte carbone T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	90% 90% 90% 90%	1 552 65 269 68 705	100% 100% 100%	7 249
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3 T CO <sub>2</sub> PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale T CO <sub>2</sub> PAI Corpo 2 - Empreinte carbone T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	90% 90% 90%	65 269 68 705	100% 100%	
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale T CO <sub>2</sub> PAI Corpo 2 - Empreinte carbone T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	90% 90%	68 705	100%	424 140
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	90%			
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		163		459 088
PAI Corpo 3 - Intensité de GES T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	93%		100%	612
		541	100%	902
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0%	0%	8%	8%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	77%	67%	98%	57%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique GWh / EUR million sales NACE	77%	0,1	99%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	0%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau T Water Emissions	2%	85	6%	19 452
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs T Hazardous Waste	42%	338 360	54%	5 163 702
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE	90%	0%	100%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE	87%	24%	100%	10%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé	24%	18%	36%	12%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance	90%	41%	100%	40%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées	93%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau m³/EUR mln sales	3%	0	2%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau	3%	0%	2%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies	25%	11	28%	9

Source: MSCI



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Finicipaux nivestissements du portereume, au 29 décembre 2023.					
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays		
Novo Nordisk A/S	Santé	9,10%	Danemark		
NKT A/S	Biens et services industriels	6,95%	Danemark		
AstraZeneca PLC	Santé	6,54%	Royaume-Uni		
Tryg A/S	Assurance	6,09%	Danemark		
Flutter Entertainment PLC	Voyages et loisirs	4,84%	Irlande		
Musti Group Oyj	Distribution	4,57%	Finlande		
Atlas Copco AB	Biens et services industriels	3,78%	Suède		
BoneSupport Holding AB	Santé	3,60%	Suède		
ASML Holding NV	Technologie	3,49%	Pays-Bas		
Sartorius Stedim Biotech	Santé	3,37%	France		
Symrise AG	Chimie	3,37%	Allemagne		
NCAB Group AB	Technologie	2,88%	Suède		
Kingspan Group PLC	Bâtiment et matériaux de construction	2,73%	Irlande		
IMCD NV	Chimie	2,73%	Pays-Bas		
Harvia Oyj	Produits et services de consommation	2,50%	Finlande		

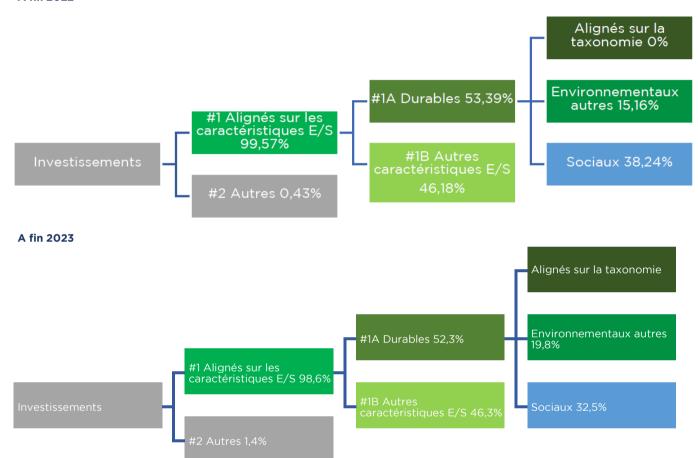


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 98,6% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 52,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Santé	30,30%
Biens et services industriels	20,42%
Technologie	11,26%
Produits et services de consommation	7,93%
Assurance	6,85%
Chimie	6,10%
Voyages et loisirs	4,84%
Distribution	4,57%
Bâtiment et matériaux de construction	4,11%
Immobilier	3,47%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,00%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole Preprésente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 19,8% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 32,5% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG:

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) :
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers la construction du portefeuille :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Novo Nordisk >80%, Astra Zeneca >80%, BoneSupport >90%)

Au global l'objectif environnemental s'est amélioré autour de 39%.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

**Dénomination du produit :** DNCA INVEST SÉRÉNITÉ PLUS **Identifiant d'entité juridique :** 213800FU9UNMW5ZMZ196

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
□ Oui	☑ Non			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	☑ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 53,2% d'investissements durables			
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	□ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE			
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<ul> <li>☑ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 22,4%</li> <li>☑ ayant un objectif social 30,8%</li> </ul>			
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>			



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité		
Note Responsabilité ABA	4,88/10		
Exposition à la transition vers une économie durable	15,51% of revenues		
% Exposition aux ODD	15,51% of revenues		
Empreinte carbone	471		
Intensité carbone	905		
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%		

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		5,41/10
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	9,22%
	Renouvelable	3,98%
	Hydraulique	2,49%
	Géothermie	2,29%
Nucléaire		9,52%
Gaz naturel		35,12%
	Pétrole brut et GNL	33,82%
	Charbon	3,57%
	Tourbe	0,00%
Intensité carbone		221
% dans les normes internationales offensives		0%

#### · ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période et respecte l'engagement minimum (2/10). Malgré le grand nombre d'obligations sorties du portefeuille (naturellement, par leur arrivée à maturité) et en parallèle le grand nombre d'entrées, d'une part en termes d'émetteurs la rotation est moindre, et d'autre part l'équipe de gestion s'est attelée à conserver, dans ses choix d'investissement, une discipline active à cet égard.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

## Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

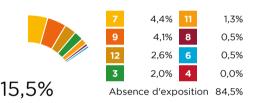
Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

#### **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ☑ Faim « zéro ». ⑤ Bonne santé et bien-être. ⑤ Éducation de qualité. ⑤ Égalité entre les sexes. ⑥ Eau propre et assainissement. ☑ Énergie propre et d'un coût abordable. ⑥ Travail décent et croissance économique. ② Industrie, innovation et infrastructure. ⑥ Inégalités réduites. ⑥ Villes et communautés durables. ② Consommation et production responsables. ⑥ Lutte contre les changements climatiques. ⑥ Vie aquatique. ⑥ Vie terrestre. ⑥ Paix, justice et institutions efficaces. ☑ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement
- les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels :
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable :
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



PAI

# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les
- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Unité

**Fonds** 

Ind. de réf.

		_
Principales Incidences	s Négatives (PAI ,	Principal Adverse Impacts)

		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	78%	12 534	71%	2 045
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	78%	1 305	71%	332
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	78%	75 167	71%	14 998
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	78%	87 823	71%	17 070
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	78%	471	71%	125
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	92%	905	97%	1 233
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		4%	4%	7%	3%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		83%	63%	90%	63%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommatior d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	83%	0,2	91%	0,2
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%		1%	2 187
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	40%	753 736	31%	969 694
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		88%	0%	95%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		88%	16%	94%	12%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		38%	16%	31%	17%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		88%	39%	88%	38%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		88%	0%	95%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	2%	0	3%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		1%	0%	3%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		30%	29	14%	3
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO₂e emissions per EUR million GDP	100%	221	83%	225
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0	83%	2
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0%	83%	1%
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	100%	59	83%	67
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière	Score (0 to 100)	100%	35	83%	33



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Principaux investissements du portereume, au 29 décembre 2025.					
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays		
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	4,12%	Italie		
Banco Santander SA	Banques	3,81%	Espagne		
CaixaBank SA	Banques	3,08%	Espagne		
Societe Generale SA	Banques	2,63%	France		
UBS Group AG	Services financiers	2,63%	Suisse		
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	2,56%	Italie		
KBC Group NV	Banques	2,43%	Belgique		
FCA Bank SpA/Ireland	Services financiers	2,40%	Italie		
UniCredit SpA	Banques	2,33%	Italie		
iliad SA	Télécommunications	2,14%	France		
Renault SA	Automobiles et équipementiers	1,85%	France		
BNP Paribas SA	Banques	1,71%	France		
Traton Finance Luxembourg SA	Biens et services industriels	1,60%	Allemagne		
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Banques	1,55%	Espagne		
Wizz Air Finance Co BV	Voyages et loisirs	1,54%	Italie		

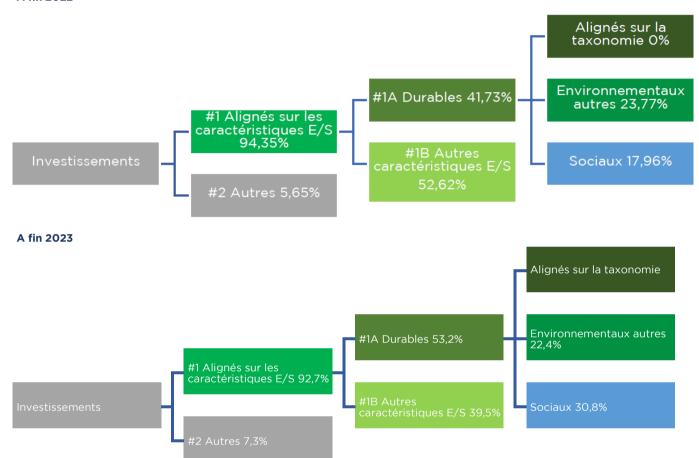


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 92,7% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 53,2% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Banques	33,29%
Biens et services industriels	9,26%
Automobiles et équipementiers	8,30%
Services financiers	7,57%
Télécommunications	6,08%
Produits et services de consommation	5,52%
Services aux collectivités	4,17%
Obligations d'État	4,16%
Bâtiment et matériaux de construction	2,85%
Santé	2,62%
Voyages et loisirs	2,16%
Énergie	1,83%
Technologie	1,65%
Médias	1,28%
Matières premières	1,26%
Chimie	0,86%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,42%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 22,4% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 30,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles);
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important.

Exemple d'engagement en 2023 : la trajectoire de décarbonation de DNCA Finance passe principalement par la décarbonation de ses investissements, nous avons ciblé TotalEnergies dans le cadre de notre campagne d'engagement sur le suivi des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La société affirme son ambition de rester « Best in Class » dans l'industrie sur les objectifs de Neutralité Carbone. Le pilotage de la trajectoire carbone est au cœur de la stratégie du groupe (CAPEX importants dans les renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique des installations existantes, une vision long terme du mix énergétique alignée AIE avec prise en compte des Kg CO2 e/bep pour chaque nouveau projet ou nouvelle acquisition).

Les sujets ét enjeux liés à la trajectoire de décarbonation nous semblent bien maîtrisés par le groupe et les cibles court et moyen termes atteignables.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

**Dénomination du produit :** DNCA INVEST ALPHA BONDS **Identifiant d'entité juridique :** 213800W9ILGNEXADIF81

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie

## Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
□ Oui	☑ Non			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	☑ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0,3% d'investissements durables			
<ul> <li>dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>			
<ul> <li>dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 0,1%			
□ Il a réalisé des <b>investissements durables</b>	<ul> <li>☑ ayant un objectif social 0,2%</li> <li>☐ Il promouvait des caractéristiques E/S,</li> </ul>			
ayant un objectif social :	mais n'a pas réalisé d'investissements durables			



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### • Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de
- Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité de la production du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de
- plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité
Notation ABA publique		4,77/10
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	7,52%
	Renouvelable	2,98%
	Hydraulique	2,34%
	Géothermie	1,43%
	Nucléaire	10,31%
	Pétrole brut et GNL	34,40%
	Gaz naturel	30,68%
	Charbon	10,39%
	Tourbe	0,02%
Intensité de la production (tCO <sub>2</sub> /M euros de dette)		301,8
Intensité de la production (tCO <sub>2</sub> /M euros de PIB)		368,3
% dans les normes internationales offensives		0%

### • ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

La notation ABA est restée relativement stable à 4.77 au 29/12/2023 contre 4.78 au 30/12/2022.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

Cette question ne s'applique pas aux émetteurs publics.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement
- les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels :
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable :
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les
- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO₂e emissions per EUR million GDP	90%	353		
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		90%	0		
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		90%	0%		
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	90%	62		
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	90%	39		
Source : MSCI					

Source: MSCI



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les
- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Les investissements ont été réalisés dans les pays suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Pays	% AUM
USA	33,29%
Italie	11,12%
Euro	8,75%
Espagne	6,94%
France	6,63%
Romania	3,86%
Mexique	3,73%
Nouvelle Zélande	2,53%
Brésil	2,12%
Hongrie	1,94%
Israël	1,91%
Australie	1,47%
South Africa	1,41%
Canada	1,01%
Colombia	0,68%
Pologne	0,57%
Corée du Sud	0,51%

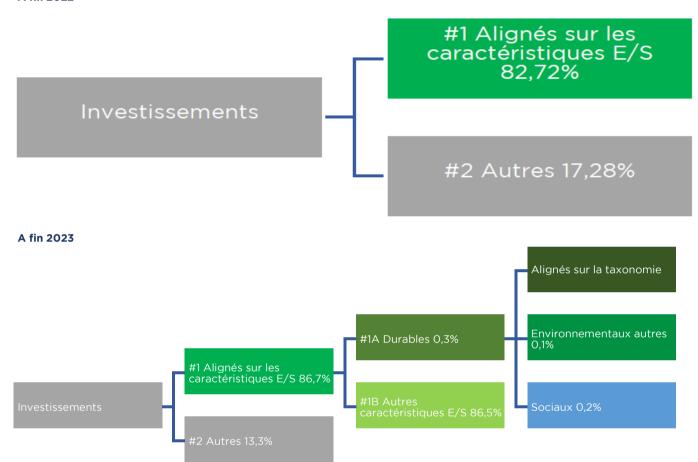


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 86,7% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

on applicable			



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 0,1% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 0,2% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles);
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« Worst Offenders »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

**Dénomination du produit :** DNCA INVEST FLEX INFLATION **Identifiant d'entité juridique :** 2138001C6BMW0FN5G931

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie

## Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?			
□ Oui	☑ Non		
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental:	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de d'investissements durables		
<ul> <li>dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>		
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>		
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>ayant un objectif social</li> <li>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>		



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au Compartiment repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### • Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution. l'intensité carbone et le stock de
- Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité de la production du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de
- plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics au 29/12/2023

Indicateurs	de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	
Notation ABA publique		5,39/10	
Profil « Climat » / Mix Energétique	Bio et déchets	5,97%	
	Géothermie	3,80%	
	Hydraulique	3,64%	
	Renouvelable	3,42%	
	Nucléaire	8,34%	
	Pétrole brut et GNL	35,26%	
	Gaz naturel	30,64%	
	Charbon	8,93%	
	Tourbe	0,00%	
Intensité de la production (tCO <sub>2</sub> /M euros de dette)		360,1	
Intensité de la production (tCO <sub>2</sub> /M euros de PIB)		396,1	
% dans les normes inte	ernationales offensives	0%	

#### …et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

La notation ABA a augmenté à 5.39 au 29/12/2023 contre 5.04 au 30/12/2022.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables v ont-ils contribué ?

Cette question ne s'applique pas aux émetteurs publics.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement
- les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels :
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable :
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les
- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fo	onds	Ind. c	le réf.
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO₂e emissions per EUR million GDP	100%	314	100%	253
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0	100%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0%	100%	0%
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	100%	68	100%	70
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	100%	36	100%	38
Source · MSCI					

Source: MSCI



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les
- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

### Les investissements ont été réalisés dans les pays suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Les investissements one etc realises dans les pays suivants :		
Pays	% AUM	
USA	22,10%	
Espagne	16,90%	
Nouvelle Zélande	13,44%	
Italie	11,54%	
Australie	9,00%	
Canada	8,75%	
France	6,07%	
Royaume-Uni	5,93%	
Mexique	3,69%	

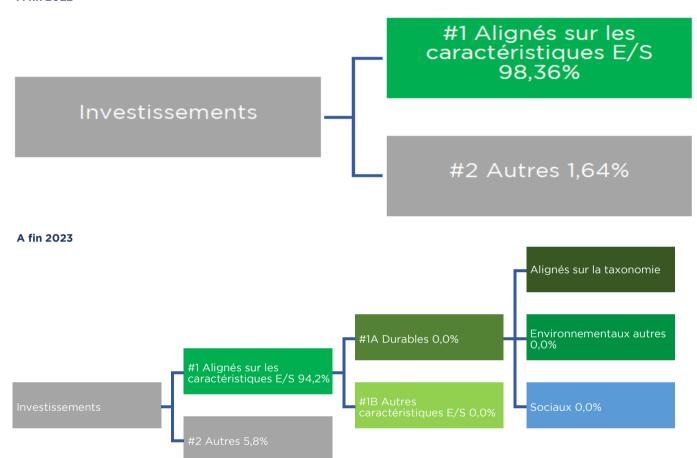


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 94,2% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0,0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

on applicable			



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?

Non applicable



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 0,0% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



#### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 0,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« Worst Offenders »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

**Dénomination du produit :** DNCA INVEST BEYOND ALTEROSA

Identifiant d'entité juridique : 2138006TR6VX6BNOSP19

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

#### Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?					
☑ Oui	□ Non				
☑ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: 52,3%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de d'investissements durables				
dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 8,4%	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>				
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 43,9%	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> <li>ayant un objectif social</li> </ul>				
✓ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 39,8%	<ul> <li>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>				



## Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des
- Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition de mode de vie et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
  - Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion,
- intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale. Le compartiment exclue tout émetteur avec un score ABA inférieur à 4/10.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers: la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.

La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du

- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte	Résultats 2022
Note Responsabilité ABA	5,67/10	Ok	5.94/10
Exposition à la transition vers une économie durable	59,67% de chiffre d'affaires	Ok	51.02% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	59,67% de chiffre d'affaires	Ok	51.02% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	298	Ok	115
Intensité carbone	726	Ok	128.6
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%	Ok	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). Les principales convictions du fonds affichent une note moyenne élevée avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maitrisé ainsi que d'un momentum ESG stable (exemple : Novo Nordisk 6.3/10, Iberdrola 6.8/10, Danaher 6/10, Banco Bilbao 6.4/1, Stora Enso 6.4/10, Dassault Système 7/10).

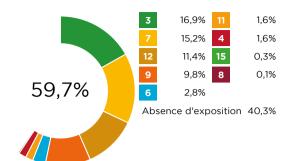
L'exposition aux transitions durables a augmenté (+8 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par la présence de sociétés avec une forte exposition dans les principales convictions du fonds (exemple : Stora Enso >65%, Novo Nordisk >85%, EDPR 100%, Dassault Système >85%, Daiichi Sankyo 100%, Holding d'Infrastructures des Métiers de l'Environnement 100%) ainsi que par l'introduction dans le portefeuille de sociétés particulièrement contributrices (exemple : Astrazeneca >80%, Thermo Fischer 100%, Danaher>90%, Pearson 100%, Palo Alto 100%).

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

#### **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ☑ Faim « zéro ». ⑤ Bonne santé et bien-être. ☑ Éducation de qualité. ⑤ Égalité entre les sexes. ⑥ Eau propre et assainissement. ☑ Énergie propre et d'un coût abordable. ⑥ Travail décent et croissance économique. ② Industrie, innovation et infrastructure. ⑥ Inégalités réduites. ⑥ Villes et communautés durables. ② Consommation et production responsables. ⑥ Lutte contre les changements climatiques. ② Vie aquatique. ⑥ Vie terrestre. ⑤ Paix, justice et institutions efficaces. ☑ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

## Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels :
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes tandis que l'entreprise HCA a été vendu à la suite d'une dégradation de son momentum et de sa note ESG (<4/10).

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



PAI

#### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites). dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les
- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociales, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Unité

**Fonds** 

Ind. de réf.

Principales Incidences Négatives (PAI	/ Principal Adverse Impacts)
---------------------------------------	------------------------------

PAI	Unite	•	onas	iliu.	de ret.
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	86%	7 663	89%	56 926
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	86%	2 499	89%	11 301
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	86%	40 564	89%	421 229
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	86%	50 236	89%	483 274
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	86%	298	89%	420
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	92%	726	98%	857
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	3	7%	6%	11%	11%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		88%	72%	92%	64%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommatior d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	n GWh / EUR million sales	89%	0,7	93%	0,3
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%		1%	92 258
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	53%	770 876	41%	2 605 235
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		90%	0%	97%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		90%	22%	97%	32%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		25%	9%	35%	15%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		90%	38%	97%	37%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		90%	0%	97%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	5%	0	6%	2
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		5%	0%	6%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		27%	71	14%	46
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES	Tons of CO₂e emissions per EUR million GDP			0%	
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales			0	0%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales				0%	0%
PAI_GOVIES_OPT_1 - Part d'obligations qui ne sont pas émises en vertu de la législation de l'Union sur les obligations durables sur le plan environnemental					
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)			0%	
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus Source : MSCI	Score (0 to 100)			0%	



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Principaux investissements du portereume, au 29 décembre 2023 .					
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays		
AstraZeneca PLC	Santé	2,56%	Royaume-Uni		
Thermo Fisher Scientific Inc	Santé	2,42%	USA		
Stora Enso Oyj	Matières premières	2,03%	Finlande		
Holding d'Infrastructures des Metiers de l'Environnement	Services aux collectivités	1,94%	France		
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Banques	1,84%	Espagne		
Novo Nordisk A/S	Santé	1,83%	Danemark		
Teva Pharmaceutical Finance Netherlands II BV	Santé	1,73%	Israël		
Iberdrola International BV	Services aux collectivités	1,70%	Pays-Bas		
EDP Renovaveis SA	Services aux collectivités	1,68%	Portugal		
Danaher Corp	Santé	1,66%	USA		
Dassault Systemes SE	Technologie	1,65%	France		
Bharti Airtel Ltd	Télécommunications	1,53%	Inde		
Arkema SA	Chimie	1,51%	France		
Bureau Veritas SA	Biens et services industriels	1,51%	France		
Pearson Funding PLC	Médias	1,50%	Royaume-Uni		

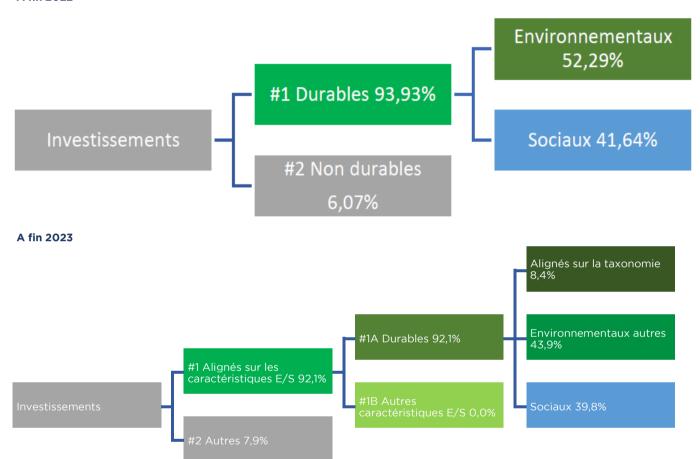


#### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 92,1% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 92,1% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

#### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Santé	19,77%
Biens et services industriels	18,89%
Services aux collectivités	15,76%
Banques	11,30%
Technologie	6,95%
Bâtiment et matériaux de construction	4,21%
Chimie	3,96%
Agroalimentaire, boisson et tabac	3,01%
Produits et services de consommation	2,24%
Télécommunications	2,07%
Matières premières	2,03%
Médias	1,50%
Immobilier	0,87%
Automobiles et équipementiers	0,74%
Énergie	0,71%
Services financiers	0,55%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

∑ni=1 Poids de l'investissement durable i × proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) i

#### Avec:

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental
- (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Atténuation 7,8 % / Adaptation 0 % / Non disponible au niveau de l'entreprise bénéficiaire 0,6 %.

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?
- □ Oui:
  - ☐ Dans le gaz fossile
  - ☐ Dans l'énergie nucléaire

**☑** Non

OpEx

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont **obligations souveraines**\*



Chiffre d'affaires 92%

CapEx 100%

0% 50% ■ Alignés sur la taxonomie : gaz fossile

■ Alignés sur la taxonomie : nucléaire

■ Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)

■ Non alignés sur la taxonomie

Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire

100%

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

• Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes est de 3% et de 0,1% pour les activités transitoires. Les 5,3% restants dans l'alignement total ne sont pas catégorisés dans les rapports annuels fournis par les sociétés concernées.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas de chiffre l'année précédente donc aucune base de comparaison.



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole Preprésente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 43,9% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



#### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 39,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



# Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du compartiment :
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants :
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG:

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles);
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique);
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social :

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en oeuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Alterosa respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;

Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment

- (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité);
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Exposition sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Stora Enso >65%, Novo Nordisk >85%, EDPR 100%, Dassault Système >85%, Daiichi Sankyo 100%, CSL 100%, Sika 70%, Keyence 75%, Holding d'Infrastructures des Métiers de l'Environnement 100%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Astrazeneca, Thermo Fischer, Danaher, Pearson, Palo Alto, Samsung SDI).
- Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positive (exemple : nombre de patients soignés en hausse grâce à l'investissement dans Astrazeneca, Thermo Fischer et Stryker / nombre de diagnostics réalisés en hausse grâce à l'investissement dans Thermo Fischer, Synlab et Danaher / énergies renouvelables financées en hausse grâce aux investissements dans Nextera Energy, Enphase Energy et Iberdrola).

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Air Liquide, société appartenant au fonds, afin de piloter son engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne signature UNGC: nous avons engagé avec diverses sociétés notamment les sociétés non européennes présentes dans le fonds afin de les inciter à devenir signataire des UNGC (Agilent, CSL, Deere&Co, Enphase Energy, Fanuc, HDFC, Keyence, Nextera, Palo Alto et TSMC) ainsi que Voltalia et Bureau Veritas en Europe.
- Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Novo Nordisk et Dassault Système.

Au global, l'objectif environnemental est resté stable autour de 52% tout comme l'objectif social autour de 40%.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

# Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST BEYOND SEMPEROSA

Identifiant d'entité juridique : 213800IPGOQVPQ2RA487

# Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie

#### Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
☑ Oui	□ Non			
☑ Il a réalisé des investissements durable ayant un objectif environnemental: 51,8				
dans des activités économiques que sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 7,8%	dans des activités économiques qui			
dans des activités économiques que sont pas considérées comme durables sur le plan environnemen au titre de la taxonomie de l'UE 44,0%	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE			
☑ Il a réalisé des investissements durable ayant un objectif social : 41,1%	□ ayant un objectif social  Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables			



## Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
- Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte	Résultats 2022
Note Responsabilité ABA	6.77/10	Ok	6.92/10
Exposition à la transition vers une économie durable	63.02% de chiffre d'affaires	Ok	59.16% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	63.02% de chiffre d'affaires	Ok	59.16% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	341	Ok	74.82
Intensité carbone	731	Ok	157.05
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%	Ok	0%

#### • ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). La faible rotation du portefeuille (6 nouvelles valeurs en 2023 pour 5 sorties) explique en partie ce résultat. Les 5 valeurs qui ont été cédées affichaient d'ailleurs une note inférieure à la moyenne globale du portefeuille. De plus, la gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente plus de 40% du fonds. Ces principales convictions ressortent en grande majorité avec des notes élevées, relutives sur la note moyenne du portefeuille et avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maitrisé ainsi que d'un momentum ESG stable.

L'exposition aux transitions durables a légèrement augmenté (+4 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises, l'implémentation de la taxonomie (exemple : Iberdrola, +20 points de CA) et l'intégration de certaines valeurs avec une exposition forte (exemple : EssilorLuxottica et Astrazeneca dans le secteur de la santé, EDPR dans le secteur des énergies renouvelables ou encore RELX dans le secteur de l'éducation).

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

#### **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



Pas de pauvreté. ☑ Faim « zéro ». ☑ Bonne santé et bienêtre. ☑ Éducation de qualité. ⑤ Égalité entre les sexes. ⑥ Eau propre et assainissement. ☑ Énergie propre et d'un coût abordable. ⑥ Travail décent et croissance économique. ⑥ Industrie, innovation et infrastructure. ⑥ Inégalités réduites. ⑥ Villes et communautés durables. ② Consommation et production responsables. ⑥ Lutte contre les changements climatiques. ⑥ Vie aquatique. ⑥ Vie terrestre. ⑥ Paix, justice et institutions efficaces. ☑ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

## Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels :
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

#### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	93%	10 633	100%	48 298
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	93%	9 854	100%	9 995
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	93%	140 201	100%	367 773
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	93%	158 267	100%	414 800
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	93%	341	100%	627
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	93%	731	100%	941
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		10%	8%	11%	11%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		93%	70%	98%	60%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	93%	0,5	98%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		3%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	2%	22	2%	12 853
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	58%	458 826	61%	753 235
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		93%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		93%	14%	99%	9%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		40%	10%	32%	12%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		93%	43%	100%	42%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		93%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	9%	0	8%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		9%	0%	7%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		41%	20	29%	45
Source : MSCI					

Source: MSCI



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Finicipal investissements du portereume, au 23 décembre 2023 .					
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays		
ASML Holding NV	Technologie	5,53%	Pays-Bas		
Iberdrola SA	Services aux collectivités	5,13%	Espagne		
Dassault Systemes SE	Technologie	4,36%	France		
Novo Nordisk A/S	Santé	4,25%	Danemark		
Air Liquide SA	Chimie	3,86%	France		
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	3,85%	France		
BioMerieux	Santé	3,49%	France		
EssilorLuxottica SA	Santé	3,41%	France		
AstraZeneca PLC	Santé	3,24%	Royaume-Uni		
Bureau Veritas SA	Biens et services industriels	3,21%	France		
SEB SA	Produits et services de consommation	3,08%	France		
Cie Generale des Etablissements Michelin SCA	Automobiles et équipementiers	3,01%	France		
Edenred	Biens et services industriels	2,93%	France		
Rational AG	Biens et services industriels	2,67%	Allemagne		
Huhtamaki Oyj	Biens et services industriels	2,66%	Finlande		

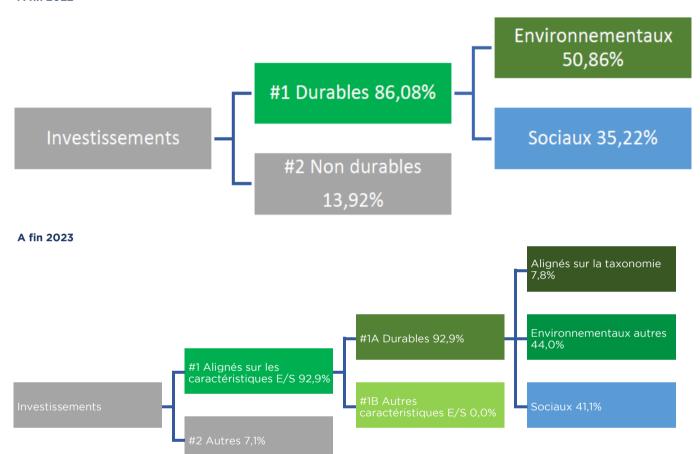


#### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 92,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 92,9% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

#### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	23,12%
Santé	20,27%
Technologie	9,89%
Services aux collectivités	9,27%
Chimie	8,83%
Automobiles et équipementiers	5,00%
Bâtiment et matériaux de construction	4,59%
Produits et services de consommation	4,36%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	2,72%
Médias	1,98%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE. les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

∑ni=1 Poids de l'investissement durable i × proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) i

#### Avec:

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental
- (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

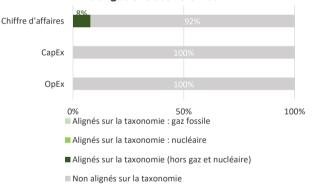
Atténuation 7,7 % / Adaptation 0 % / Non disponible au niveau de l'entreprise bénéficiaire 0,1 %

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?
- ☐ Oui:
  - ☐ Dans le gaz fossile
  - □ Dans l'énergie nucléaire

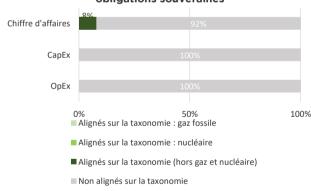
√ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont **obligations souveraines**\*



 Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines\*



Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

· Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes est de 2,7% et de 0.1% pour les activités transitoires. Les 5% restants dans l'alignement total ne sont pas catégorisés dans les rapports annuels fournis par les sociétés concernées.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas de chiffre l'année précédente donc aucune base de comparaison.



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole Preprésente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 44,0% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



#### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 41,1% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



# Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de
- responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du compartiment ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants :
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG:

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique);
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social :

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en oeuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Semperosa respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;

Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment

- (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité);
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Dassault Systèmes >80%, Novo Nordisk >80%, Schneider Electric >80%, Biomerieux >90%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (éxemple : Essilor Luxottica >90%, Astrazeneca >80%, EDPR >90%, RELX >60%)
- Sorties ou allègement de société à impact plus mesuré (STM <50%, Air Liquide <50%)
- Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positive (exemple : personnes ayant bénéficié d'un programme d'accessibilité en hausse et patients soignés en hausse grâce à l'investissement dans Essilor Luxottica et Astrazeneca, production d'énergies renouvelables en hausse grâce à l'investissement dans EDPR).

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Air Liquide, société appartenant au top 5 du fonds, afin de piloter son engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne CDP: nous avons engagé avec diverses sociétés dont Sartorius Stedim, présente dans le portefeuille, afin de les inciter à plus de transparence sur le pilier environnemental
- Campagne signature UNGC : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Bureau Veritas et Rational, sociétés en portefeuille, afin de les inciter à devenir signataire des UNGC
- Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Novo Nordisk, Dassault Système ou encore Edenred.

Au global l'objectif environnemental est resté stable autour de 51% tandis que l'objectif social a été augmenté de 6 points notamment sur les entrées décrits ci-dessus dans le secteur de la santé (Essilor Luxottica, Astrazeneca) mais aussi de l'éducation (Relx).



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

**Dénomination du produit :** DNCA INVEST SRI HIGH YIELD **Identifiant d'entité juridique :** 213800M6FNFH2CTT5H63

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

#### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?	
□ Oui	☑ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	✓ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 54,4% d'investissements durables
<ul> <li>dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 25,3%</li> <li>ayant un objectif social 29,1%</li> </ul>
Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,91/10
Exposition à la transition vers une économie durable	24,46% of revenues
% Exposition aux ODD	24,46% of revenues
Empreinte carbone	405
Intensité carbone	795
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise a légèrement baissée sur la période et respecte l'engagement minimum (2/10). Cette baisse n'est pas significative. Elle s'explique par la vente de quelques émetteurs qui avaient une note élevée dans ABA: Huthamaki, TDC Net et Avantor. Ces ventes ne sont pas contrebalancées par les achats d'Eroski, Itelyum, Unibal et Faurecia qui ont une note ABA supérieure à 5. L'exposition aux transitions durables a augmenté (+4 points). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises, l'implémentation de la taxonomie (exemple: IBERDOLA, +20 points de CA) et malgré la baisse de notre investissement dans certains secteurs tels que la santé. L'intensité carbone et l'empreinte carbone n'étaient pas mesurées précédemment.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

## Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

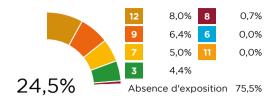
Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification
- interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des
- principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

#### **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ☑ Faim « zéro ». ⑤ Bonne santé et bien-être. ⑥ Éducation de qualité. ⑤ Égalité entre les sexes. ⑤ Eau propre et assainissement. ☑ Énergie propre et d'un coût abordable. ⑥ Travail décent et croissance économique. ⑤ Industrie, innovation et infrastructure. ⑥ Inégalités réduites. ⑥ Villes et communautés durables. ② Consommation et production responsables. ⑥ Lutte contre les changements climatiques. ⑥ Vie aquatique. ⑥ Vie terrestre. ⑥ Paix, justice et institutions efficaces. ☑ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non
- conventionnels;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ; Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Novo Nordisk sur l'utilisation de leurs médicaments, Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

#### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	56%	2 814	84%	619
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	56%	1 204	84%	112
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	56%	41 218	84%	3 254
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	56%	42 872	84%	3 802
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	56%	405	84%	537
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	72%	795	96%	959
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		6%	6%	10%	10%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		59%	68%	87%	69%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	64%	0,1	88%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	0%		2%	29 960
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	33%	732 700	48%	3 102 866
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		67%	0%	93%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		66%	10%	93%	18%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		21%	12%	33%	12%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		67%	36%	93%	37%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		67%	0%	93%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	0%		3%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		0%		2%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		22%	174	26%	1

Source : MSCI



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Principaux investissements du portereuille, au 29 décembre 2023 :					
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays		
Telefonica Europe BV	Télécommunications	4,23%	Espagne		
UniCredit SpA	Banques	3,78%	Italie		
Loxam SAS	Produits et services de consommation	3,72%	France		
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	Banques	2,99%	Espagne		
Allwyn Entertainment Financing UK PLC	Voyages et loisirs	2,57%	République Tchèque		
Itelyum Regeneration Spa	Services aux collectivités	2,45%	Italie		
Abertis Infraestructuras Finance BV	Biens et services industriels	2,41%	Espagne		
Vodafone Group PLC	Télécommunications	2,27%	Royaume-Uni		
Arkema SA	Chimie	2,09%	France		
Iliad Holding SASU	Télécommunications	2,08%	France		
Banco de Sabadell SA	Banques	2,05%	Espagne		
Gruenenthal GmbH	Santé	2,03%	Allemagne		
Nidda Healthcare Holding GmbH	Santé	1,97%	Allemagne		
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	1,95%	Italie		
Faurecia SE	Automobiles et équipementiers	1,95%	France		

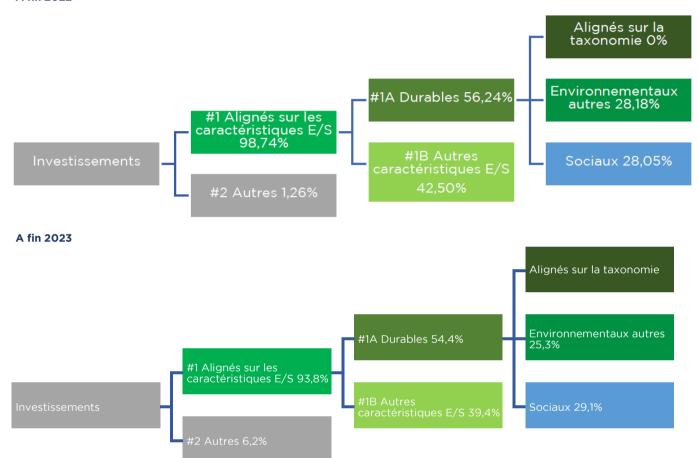


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 93,8% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 54,4% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Banques	18,38%
Télécommunications	17,33%
Santé	11,61%
Biens et services industriels	10,29%
Produits et services de consommation	7,35%
Automobiles et équipementiers	6,93%
Services aux collectivités	6,34%
Chimie	6,14%
Voyages et loisirs	5,98%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	2,33%
Bâtiment et matériaux de construction	1,65%
Énergie	1,48%
Distribution	1,42%
Immobilier	1,15%
Technologie	0,98%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 25,3% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 29,1% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles);
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« Worst Offenders »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

# Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

**Dénomination du produit :** DNCA INVEST BEYOND CLIMATE **Identifiant d'entité juridique :** 2138001UPYEP7C8V7H34

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie

## Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
	☑ Oui	□ Non		
	nvestissements durables tif environnemental:		envi bien d'inv prop	omouvait des caractéristiques ironnementales et sociales (E/S) et, qu'il n'ait pas eu d'objectif vestissement durable, il présentait une portion de d'investissements ables
sont consi sur le plan	activités économiques qui dérées comme durables environnemental au titre nomie de l'UE 23,9%			ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
ne sont pa durables s	activités économiques qui les considérées comme ur le plan environnemental la taxonomie de l'UE		_	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
	nvestissements durables tif social : 16,7%		mais	ayant un objectif social omouvait des caractéristiques E/S, s n'a pas réalisé d'investissements ables



### Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le compartiment a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et compartiments Monétaires).

Le compartiment vise à aligner l'économie sur une trajectoire inférieure à 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5 % par an en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du compartiment avec l'intensité carbone de l'année précédente. De plus, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributrice aux enjeux climatiques se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition
- Activités de Transition Durable (transition demographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
   Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des
- controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le compartiment a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel

En outre, le compartiment a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le compartiment n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du compartiment.

#### • Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de  $CO_2/M\$$  investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Cible atteinte	Résultats 2022
Note Responsabilité ABA	6,46/10	Ok	6,71/10
Exposition à la transition vers une économie durable	58,77% de chiffre d'affaires	Ok	50,79% de chiffre d'affaires
% Exposition aux ODD	58,77% de chiffre d'affaires	Ok	50,79% de chiffre d'affaires
Empreinte carbone	407	Ok	118
Intensité carbone	773	Ok	228
Réduction moyenne de l'intensité carbone du portefeuille (scope 1/2).	-20,9%	Ok	-11,83%
Rapport entre les émissions de CO2 évitées et les émissions de CO2 induites (scope 1/2).	2,9x	Ok	1,6x
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%	Ok	0%

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). La faible rotation du portefeuille explique en partie ce résultat. La gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente près 45% du fonds. Ces principales convictions ressortent en majorité avec des notes bien supérieures à l'engagement minimum et avec de faibles variations d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maitrisé ainsi que d'un momentum ESG stable (exemple : Dassault Systèmes 7/10, Schneider Electric 8,6/10, Enel 7,1/10, Iberdrola 6,8/10, Bureau Veritas 6,4/10, STM 6,6/10 et Prysmian 6,3/10).

L'exposition aux transitions durables a augmenté (+8 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par l'amélioration de la transparence des entreprises, l'implémentation de la taxonomie (exemple : Iberdrola, +20 points de CA, Enel +11 points de CA) et l'intégration de certaines valeurs avec une exposition forte à la transition écologique (exemple : Arcadis, Terna, Ariston, Ebusco, Alfen et Seche Environnement).

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur leguel le scope 3 a également été intégré.

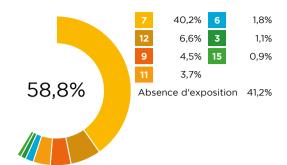
La diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille a presque doublé grâce à la sortie d'Air Liquide (premier contributeur à l'intensité carbone du fonds) et la baisse significative de l'intensité carbone des Utilities en portefeuille ainsi que certaines sociétés (exemple : Sika, Geberit).

Le ratio CO2 évité par rapport aux émissions de CO2 induites a également augmenté grâce à une hausse significative des émissions évitées (+36%) avec l'introduction de Infineon et l'amélioration des performances de Enel, Iberdrola, EDPR et Veolia Environnement.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

### **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ② Faim « zéro ». ⑤ Bonne santé et bien-être. ④ Éducation de qualité. ⑤ Égalité entre les sexes. ⑤ Eau propre et assainissement. ② Énergie propre et d'un coût abordable. ⑥ Travail décent et croissance économique. ⑤ Industrie, innovation et infrastructure. ⑥ Inégalités réduites. ⑥ Villes et communautés durables. ② Consommation et production responsables. ⑥ Lutte contre les changements climatiques. ② Vie aquatique. ⑥ Vie terrestre. ⑥ Paix, justice et institutions efficaces. ② Partenariats pour la réalisation des objectifs.

# Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels :
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ayant fait l'objet de controverses non sévères ont fait l'objet de démarche d'engagement (exemple : Prysmian sur la rémunération de ses salariés, Enel sur ses approvisionnements en Chine et son plan de décarbonation ou encore Dassault Systèmes sur les allégations Myanmar) avec des réponses satisfaisantes.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

#### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité		Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur	
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	95%	19 008	100%	48 298	
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	95%	5 179	100%	9 995	
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	95%	89 186	100%	367 773	
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	95%	112 337	100%	414 800	
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	95%	407	100%	627	
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	95%	773	100%	941	
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		13%	13%	11%	11%	
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		90%	61%	98%	60%	
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommatior d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	90%	1,0	98%	0,5	
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	1%	1%	
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	4%	909	2%	12 853	
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	58%	311 787	61%	753 235	
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		95%	0%	100%	1%	
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		95%	15%	99%	9%	
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		32%	6%	32%	12%	
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		95%	42%	100%	42%	
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		95%	0%	100%	0%	
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	7%	3	8%	0	
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		7%	0%	7%	0%	
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		35%	55	29%	45	

Source : MSCI



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Finicipaux investissements du portereune, au 29 decembre 2023 .					
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays		
Iberdrola SA	Services aux collectivités	6,44%	Espagne		
EDP Renovaveis SA	Services aux collectivités	5,52%	Portugal		
Prysmian SpA	Biens et services industriels	5,33%	Italie		
STMicroelectronics NV	Technologie	5,09%	Pays-Bas		
Dassault Systemes SE	Technologie	4,57%	France		
Enel SpA	Services aux collectivités	4,29%	Italie		
Bureau Veritas SA	Biens et services industriels	3,93%	France		
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	3,79%	France		
Sika AG	Bâtiment et matériaux de construction	3,59%	Suisse		
Neoen SA	Services aux collectivités	3,38%	France		
Credit Agricole SA	Banques	3,35%	France		
Veolia Environnement SA	Services aux collectivités	3,31%	France		
Getlink SE	Biens et services industriels	2,78%	France		
Geberit AG	Bâtiment et matériaux de construction	2,70%	Suisse		
Terna - Rete Elettrica Nazionale	Services aux collectivités	2,56%	Italie		

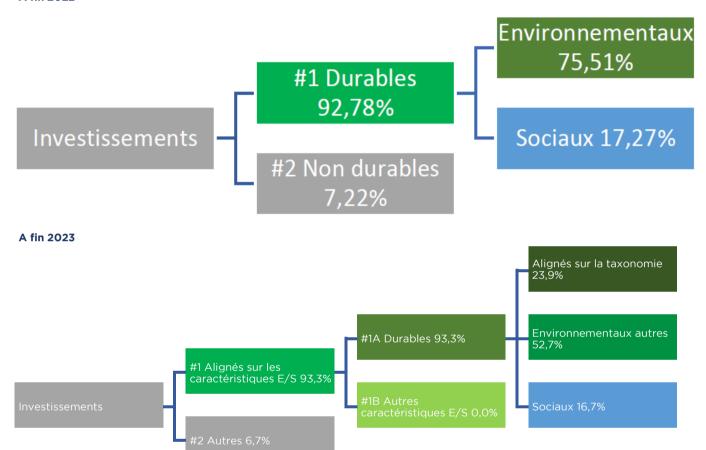


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 93,3% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 93,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Services aux collectivités	31,38%
Biens et services industriels	19,39%
Bâtiment et matériaux de construction	18,40%
Technologie	12,16%
Banques	6,97%
Matières premières	5,81%
Automobiles et équipementiers	2,10%
Énergie	0,04%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

∑ni=1 Poids de l'investissement durable i × proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) i

#### Avec:

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental
- (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Atténuation 22,4 % / Adaptation 0,3 % / Non disponible au niveau de l'entreprise bénéficiaire 1,2 %

- Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?
- ☐ Oui:
  - ☐ Dans le gaz fossile
  - ☐ Dans l'énergie nucléaire

**☑** Non

OpEx

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont **obligations souveraines**\*



Chiffre d'affaires 24% 76%

■ Alignés sur la taxonomie : gaz fossile

Alignés sur la taxonomie : nucléaire

■ Non alignés sur la taxonomie

■ Alignés sur la taxonomie (hors gaz et nucléaire)

50%

Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire

100%

\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

• Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes est de 11% et de 0.1% pour les activités transitoires. Les 12.8% restants dans l'alignement total ne sont pas catégorisés dans les rapports annuels fournis par les sociétés concernées.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Pas de chiffre l'année précédente donc aucune base de comparaison.



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole Preprésente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 52,7% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 16,7% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Une méthodologie propriétaire sur le climat "transition / contribution" a permis à l'équipe de gestion d'identifier les entreprises qui ont mis en place des efforts appropriés pour décarboner leurs activités conformément aux objectifs de l'Accord de Paris (c'est-à-dire "maintenir la hausse de la température mondiale au cours de ce siècle nettement en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts visant à limiter encore davantage la hausse de la température à 1,5 degré Celsius").

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de
- responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape repose sur la sélection des entreprises identifiées pour répondre à l'objectif de gestion climatique du Compartiment selon les catégories décrites ci-dessus et selon la matrice d'éligibilité " transition/contribution " et la réduction de l'intensité carbone en vue d'atteindre les objectifs de réchauffement climatique à long terme de l'Accord de Paris ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG:

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique);
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social :
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en oeuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le compartiment DNCA Invest Beyond Climate respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du compartiment ;

Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du compartiment

- (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité);
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition durable (exemple : EDPR 100%, Schneider Electric >80%, Neoen 100%, Bureau Veritas >50%, Sika >70%. Dassault Systèmes >80%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Arcadis >80%, Terna >80%, Ariston >90%, Ebusco >90%, Alfen >90% et Seche Environnement >60%)
- Sorties ou allègement de société à impact plus mesuré (Michelin <40%, ID Logistics <15%, Legrand <30%, ASML <40%)
  - Déploiement de la taxonomie
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positive (exemple : doublement de la baisse de l'intensité carbone, augmentation des émissions de CO2 évitées).

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Campagne liée à l'empreinte carbone : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Enel et Veolia société appartenant au top 15 du fonds, afin de piloter leur engagement SBTi au regard de la forte contribution à l'empreinte carbone du fonds
- Campagne signature UNGC : nous avons engagé avec diverses sociétés dont Bureau Veritas, Steico, Voltalia et HRS en portefeuille afin de les inciter à devenir signataire des UNGC
- Engagement réactif à la suite d'un momentum ESG en dégradation : nous avons engagé avec des sociétés en portefeuille à la suite d'une actualité négative telles que Dassault Système et Prysmian

Au global l'objectif environnemental a légèrement augmenté à plus de 76% (respectant le minimum de 65% pour ce fonds thématique) tandis que l'objectif social est resté stable autour de 16%.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

**Dénomination du produit :** DNCA INVEST CHINA EQUITY **Identifiant d'entité juridique :** 213800G3M3BZKWWUH594

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

## Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
□ Oui	☑ Non			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	✓ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 57,5% d'investissements durables			
<ul> <li>dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	<ul> <li>ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>			
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 29,1%			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>ayant un objectif social 28,4%</li> <li>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>			



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,53/10
Exposition à la transition vers une économie durable	42,92% of revenues
% Exposition aux ODD	42,92% of revenues
Empreinte carbone	221
Intensité carbone	549
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle. Au titre de l'exercice 2023, la note de responsabilité d'entreprise et l'exposition aux transitions durables sont restés globalement stables et ont connu une légère diminution de 4,86/10 à 4,53 et de 46,1% à 42,92%, respectivement. La faible rotation du portefeuille (6 nouvelles valeurs en 2023 pour 7 sorties) explique en partie ce résultat.

Cette légère diminution est principalement expliquée par les sorties de valeurs de santé (4 valeurs parmi les 7 sorties) en raison de l'incertitude réglementaire. Ces valeurs portent généralement des notes de responsabilité d'entreprise satisfaisante avec peu d'impact au niveau environnemental.

En parallèle, l'introduction des nouvelles valeurs a pesé sur la note. Jiumaojiu (restauration), Esat Money (platform financier) et Budweiser APAC (biens de consommation courante) ont une note de responsabilité actionnariale faible. Les raisons sont expliquées par la cotation aux iles Caïmans, le manque d'indépendance du comité d'audit et le control majoritaire de la maison mère (87%), respectivement. Il y a également un manque de données quantitative au sujet environnemental pour Jiumaojiu et East Money.

Sur le côté positif, l'introduction de BYD (fabricant de voiture électrique) a contribué favorablement aux transitions durables.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

# Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué?

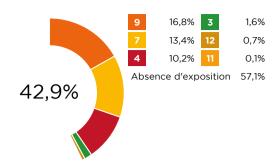
Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dens la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

### **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ② Faim « zéro ». ■ Bonne santé et bien-être. ■ Éducation de qualité. ■ Égalité entre les sexes. ■ Eau propre et assainissement. □ Énergie propre et d'un coût abordable. ■ Travail décent et croissance économique. □ Industrie, innovation et infrastructure. □ Inégalités réduites. □ Villes et communautés durables. □ Consommation et production responsables. □ Lutte contre les changements climatiques. □ Vie aquatique. □ Vie terrestre. □ Paix, justice et institutions efficaces. □ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement
- les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

#### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité Fonds		Ind. de réf.		
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	97%	126	100%	44 022
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	97%	240	100%	10 400
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	97%	2 104	99%	193 794
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	97%	2 637	99%	252 999
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	97%	221	99%	629
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	99%	549	99%	1 116
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		0%	0%	5%	5%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		71%	82%	75%	83%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	74%	2,5	78%	1,2
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	0%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	11%	30 235	6%	260 008
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	42%	102 645	54%	488 632
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0%	100%	2%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		97%	74%	99%	77%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		1%	1%	0%	
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	18%	100%	18%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0%	100%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	11%	0	15%	1
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		3%	0%	6%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		17%	0	19%	2

Source : MSCI



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Investissements les plus	Secteur	% d'actifs	Pays
importants	Sectedi	70 a actiis	i ays
Alibaba Group Holding Ltd	Distribution	6,85%	Chine
TAL Education Group	Produits et services de consommation	6,60%	Chine
Tencent Holdings Ltd	Technologie	6,43%	Chine
China Merchants Bank Co Ltd	Banques	5,19%	Chine
Ping An Insurance Group Co of China Ltd	Assurance	5,04%	Chine
CSPC Pharmaceutical Group Ltd	Santé	4,39%	Chine
Meituan	Technologie	3,83%	Chine
Sungrow Power Supply Co Ltd	Énergie	3,71%	Chine
China Communications Services Corp Ltd	Télécommunications	3,38%	Chine
Pinduoduo Inc	Produits et services de consommation	3,38%	Chine
Topsports International Holdings Ltd	Distribution	3,06%	Chine
Kanzhun Ltd	Biens et services industriels	2,91%	Chine
China East Education Holdings Ltd	Produits et services de consommation	2,85%	Chine
Zhejiang Sanhua Intelligent Controls Co Ltd	Biens et services industriels	2,80%	Chine
NARI Technology Co Ltd	Biens et services industriels	2,80%	Chine

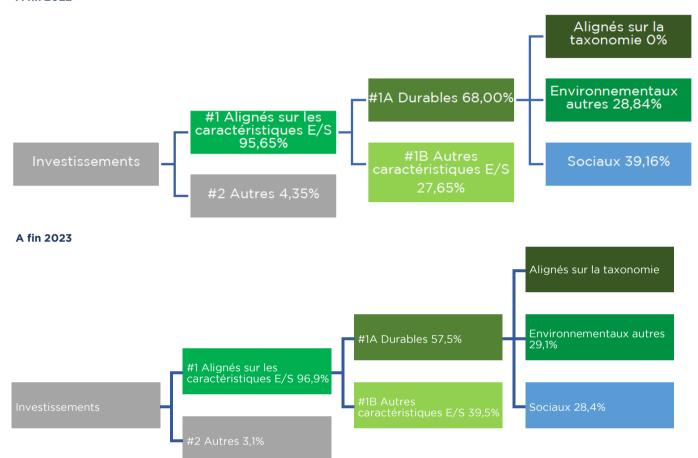


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 96,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 57,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Technologie	16,34%
Produits et services de consommation	15,26%
Distribution	11,74%
Biens et services industriels	10,36%
Santé	6,21%
Banques	5,65%
Assurance	5,04%
Énergie	5,02%
Automobiles et équipementiers	4,62%
Télécommunications	3,38%
Agroalimentaire, boisson et tabac	3,31%
Services financiers	2,23%
Immobilier	2,22%
Voyages et loisirs	1,50%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 29,1% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 28,4% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles);
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable a connu une légère baisse de 46,1% en 2022 à 42,92% en 2023 et reste globalement satisfaisant :

- Top 10 positions, qui contribuent 49% du fonds, sont dans les secteurs de la technologie, de l'énergie renouvelable, consommation/distribution et bancaires/assurance. Elles sont naturellement moins exposées au risque environnemental.
- Parmi eux, 2 ont une note environnementale entre 5-6, 2 positions entre 6-7 et enfin 1 positions au-dessus de 7.
- Les sorties de valeurs de santé (4 valeurs parmi les 7 sorties) en raison de l'incertitude réglementaire a contribué négativement aux notes environnementales. Ces valeurs sont généralement peu impactant au niveau environnemental.
- Parmi les nouvelles valeurs, Jiumaojiu (restauration) et East Money (platform financière) manquent de données quantitatives au sujet environnemental. Sur le côté positif, l'introduction de BYD (fabricant de voiture électrique) a contribué favorablement aux transitions durables.

À la suite de l'accusation par l'Australian Strategic Policy Institute au sujet du travail forcé des ouighours via ses fournisseurs, nous avons engagé avec l'IR et l'équipe ESG de Li Ning.

Li Ning semble avoir une politique « Droit Humains » bien formalisées, avec une définition du travail forcé conforme à celle des grands standards internationaux. Les fournisseurs sont contrôlés via des « self-assessments audits » ou des audits sur site menés directement par Li Ning. La sélection des fournisseurs se fait par montant.

Nous avons cependant relevé le fait qu'aucun fournisseur existant n'avait été exclu depuis la mise en place de ces mesures depuis 2019, seulement un nouveau fournisseur n'a pas passé le screening pour cause de suspicion de fraude. De plus les fournisseurs audités par une tierce partie ne sont pas audités par Li Ning. Nous sommes sceptiques quant à l'impartialité de ces auditeurs, qui sont de plus en plus des auditeurs chinois, et non des Big 4.

Par suite de ce RDV, nous avons baissé la note ESG de Li Ning et ce dernier reste toujours investissable dans l'univers des marchés émergents.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST GLOBAL EMERGING EQUITY

Identifiant d'entité juridique : 213800UWR57184VR5181

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

## Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?		
□ Oui	☑ Non	
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	☑ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 46,4% d'investissements durables	
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	□ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 19,8%  ayant un objectif social 26,6%	
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>	



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,78/10
Exposition à la transition vers une économie durable	31,93% of revenues
% Exposition aux ODD	31,93% of revenues
Empreinte carbone	297
Intensité carbone	1 159
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

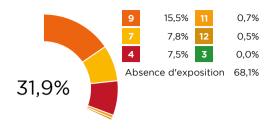
Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

### Exposition aux ODD

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ② Faim « zéro ». ⑤ Bonne santé et bien-être. ☑ Éducation de qualité. ⑤ Égalité entre les sexes. ⑥ Eau propre et assainissement. ☑ Énergie propre et d'un coût abordable. ⑥ Travail décent et croissance économique. ② Industrie, innovation et infrastructure. ⑥ Inégalités réduites. ⑥ Villes et communautés durables. ② Consommation et production responsables. ⑥ Lutte contre les changements climatiques. ⑥ Vie aquatique. ⑥ Vie terrestre. ⑥ Paix, justice et institutions efficaces. ② Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement
- les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

#### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	F	onds	Ind.	de réf.
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	93%	2 925	100%	89 901
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	93%	3 899	100%	18 934
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	93%	49 193	100%	385 043
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	93%	57 759	100%	487 343
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	93%	297	100%	751
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	96%	1 159	100%	1 433
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		4%	2%	10%	10%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		82%	80%	84%	82%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	82%	1,4	87%	1,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		1%	0%	1%	1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	14%	409	7%	2 493 732
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	51%	371 298	54%	1 607 633
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		96%	0%	100%	1%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		96%	49%	99%	66%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		9%	20%	9%	15%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		96%	20%	100%	18%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		96%	0%	100%	1%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	17%	0	16%	7
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		11%	0%	14%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		19%	22	18%	17

Source : MSCI



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Finicipaux investissements du portereume, au 29 décembre 2023.			
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Samsung Electronics Co Ltd	Technologie	7,46%	Corée du Sud
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologie	6,29%	Taiwan
Alibaba Group Holding Ltd	Distribution	5,29%	Chine
TAL Education Group	Produits et services de consommation	4,91%	Chine
Tencent Holdings Ltd	Technologie	3,92%	Chine
HDFC Bank Ltd	Banques	3,72%	Inde
Wal-Mart de Mexico SAB de CV	Distribution	2,99%	Mexique
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	Banques	2,85%	Mexique
Itau Unibanco Holding SA	Banques	2,78%	Brésil
Thai Beverage PCL	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,73%	Thailand
SK Hynix Inc	Technologie	2,61%	Corée du Sud
Pinduoduo Inc	Produits et services de consommation	2,47%	Chine
Sona Blw Precision Forgings Ltd	Automobiles et équipementiers	2,46%	Inde
Wuxi Lead Intelligent Equipment Co Ltd	Biens et services industriels	2,45%	Chine
Bank Central Asia Tbk PT	Banques	2,33%	Indonesia

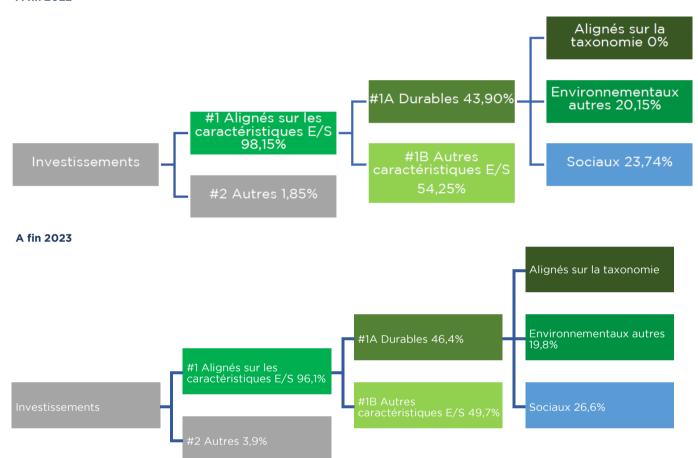


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 96,1% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 46,4% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2022



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
  - La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Technologie	21,32%
Produits et services de consommation	13,76%
Banques	11,68%
Distribution	11,40%
Agroalimentaire, boisson et tabac	10,52%
Assurance	5,95%
Biens et services industriels	5,33%
Automobiles et équipementiers	4,45%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	3,66%
Télécommunications	2,68%
Énergie	2,13%
Voyages et loisirs	2,09%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 19,8% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 26,6% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG:

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) :
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles);
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable est autour de 32% du fonds :

- Top 10 positions, qui contribuent à 43% du fonds, sont dans les secteurs de la technologie, consommation/distribution et bancaires. Elles sont naturellement moins exposées aux risques environnementaux.
- Parmi eux, 4 ont une note environnementale entre 5-6, 2 positions entre 6-7 et enfin 2 positions audessus de 7.
- L'entrée de Dabur (biens de consommation de base aux caractéristiques naturelles) a contribué positivement à la note environnementale (>6). L'entrée de Sona BLW Precision (composants automobiles en voie de transition vers les voitures électriques) et BYD (fabricant de voiture électrique) ont contribué positivement aux Objectifs de Développement Durable.
- La sortie de Jardine C&C a diminué le risque environnemental puisque la société holding a un investissement dans une entité d'exploitation de mine de charbon.

La sortie de Naver (internet) a également contribué à l'augmentation du risque environnemental. La société a mis en place des politiques environnementales mais manque de données quantitatives. La note environnementale est < 4.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST GLOBAL CONVERTIBLES

Identifiant d'entité juridique : 213800BW6RM25BQJNQ51

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

### Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?				
□ Oui	☑ Non			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental :	☑ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 30,7% d'investissements durables			
<ul> <li>dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE</li> </ul>	□ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE			
dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 19,7%			
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<ul> <li>☑ ayant un objectif social 11,0%</li> <li>☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</li> </ul>			



# Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le compartiment a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du compartiment s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le compartiment a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le compartiment n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

#### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le compartiment pour les émetteurs privés étaient :

La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*): le principal indicateur de durabilité utilisé par le compartiment est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers: la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie

- durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO<sub>2</sub>/M\$ investi) du portefeuille du compartiment.
- Intensité carbone : (t CO<sub>2</sub>/m\$ de revenus) du portefeuille du compartiment.
  - La proportion du portefeuille du compartiment investi dans la liste des « Worst Offenders » tenue par la société de gestion : cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du
- point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

#### Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés au 29/12/2023

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité
Note Responsabilité ABA	4,59/10
Exposition à la transition vers une économie durable	32,35% of revenues
% Exposition aux ODD	32,35% of revenues
Empreinte carbone	404
Intensité carbone	726
% dans la liste des « Worst Offenders »	0%

#### ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Les données 2022 et 2023 ne sont pas comparables puisque ces dernières sont calculées sur une base trimestrielle.

La note de responsabilité ABA du fonds a légèrement diminué dans le courant de l'année en passant de 4,76/10 fin 2022 à 4,59/10 fin 2023. Cette évolution de la notation s'explique notamment par la cession de titres avec des notes élevées mais dont la maturité ne permettait plus de maintenir les positions. Néanmoins, l'intégration dans portefeuille de société telles que Biomarin (note 5.4), Cellnex (note 6.3), Spie (note 5.9), ou encore Insulet (note 5.2) ont compensé partiellement le retrait de ces positions.

L'exposition aux transitions durables a légèrement diminué pour les mêmes raisons malgré la présence de sociétés fortement contributives dans les principales positions du portefeuille (Schneider Electric, Prysmian, SPIE, STMicroelectronics, NEOEN).

L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont sensiblement augmenté avec l'implémentation du scope 3 dans les calculs par rapport à l'année précédente. L'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence sur lequel le scope 3 a également été intégré.

Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

## Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

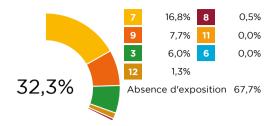
Les objectifs des investissements durables du compartiment étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des
- principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

### **Exposition aux ODD**

(% de chiffre d'affaires)



■ Pas de pauvreté. ② Faim « zéro ». ■ Bonne santé et bien-être. ■ Éducation de qualité. ■ Égalité entre les sexes. ■ Eau propre et assainissement. □ Énergie propre et d'un coût abordable. ■ Travail décent et croissance économique. □ Industrie, innovation et infrastructure. □ Inégalités réduites. □ Villes et communautés durables. □ Consommation et production responsables. □ Lutte contre les changements climatiques. □ Vie aquatique. □ Vie terrestre. □ Paix, justice et institutions efficaces. □ Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels :
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
  - Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux
- principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « Worst Offenders » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Au 29 décembre 2023, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2023. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

La société ATOS n'a pas réussi à redresser son profil de croissance et de rentabilité et souffre d'une dégradation marquée de la confiance des investisseurs. Le groupe doit notamment faire face à des plaintes de communications trompeuses et de corruption qui a abouti à une dégradation de la notation ABA : sous le seuil de 2. Une sortie de la position a été réalisée dans le cadre de ce changement du cas d'investissement et de notation.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « Worst Offenders » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « Worst Offenders », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

- 1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
- 2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
- 3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable;
- 4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « Worst Offenders ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



# Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le compartiment a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
  - La société de gestion a mis en place une politique de de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire
- les contributions au changement climatique (émissions de CO<sub>2</sub>, intensité de CO<sub>2</sub>, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

#### Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO <sub>2</sub>	100%	3 334	94%	1 241
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO <sub>2</sub>	100%	877	94%	206
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO <sub>2</sub>	100%	10 414	94%	2 694
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totale	T CO <sub>2</sub>	100%	14 320	94%	4 046
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO <sub>2</sub> /millions d'euros investis	100%	404	94%	472
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO <sub>2</sub> /EUR million sales	100%	726	94%	1 057
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		6%	6%	10%	10%
PAI Corpo 5 - Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable		78%	72%	70%	79%
PAI Corpo 6_TOTAL - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique NACE	GWh / EUR million sales	80%	0,5	73%	1,8
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		0%	0%	O%	0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Water Emissions	5%	58	2%	6 317 918
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	46%	1 096 721	33%	7 417 932
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0%	94%	0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	54%	94%	60%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		8%	16%	9%	13%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	31%	94%	31%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0%	94%	0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m³/EUR mln sales	7%	1	3%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		6%	0%	3%	0%
PAI Corpo OPT_3 - Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladies		20%	5	9%	0

Source : MSCI



# Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

#### Principaux investissements du portefeuille, au 29 décembre 2023 :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2023).

Finicipada investissements du portereume, au 25 decembre 2025 :				
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays	
SK Hynix Inc	Technologie	5,00%	Corée du Sud	
Xiaomi Best Time International Ltd	Télécommunications	3,19%	Chine	
Meituan	Technologie	3,04%	Chine	
Neoen SA	Services aux collectivités	2,92%	France	
Cellnex Telecom SA	Télécommunications	2,92%	Espagne	
Akamai Technologies Inc	Technologie	2,91%	USA	
Rivian Automotive Inc	Automobiles et équipementiers	2,53%	USA	
Saipem SpA	Énergie	2,45%	Italie	
Expedia Group Inc	Voyages et loisirs	2,42%	USA	
Zillow Group Inc	Immobilier	2,40%	USA	
Prysmian SpA	Biens et services industriels	2,18%	Italie	
Nexi SpA	Biens et services industriels	1,96%	Italie	
voestalpine AG	Matières premières	1,95%	Autriche	
Uber Technologies Inc	Produits et services de consommation	1,94%	USA	
LG Chem Ltd	Chimie	1,94%	Corée du Sud	

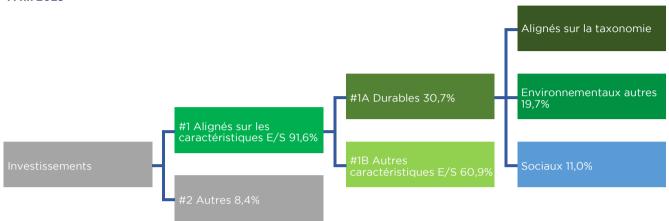


### Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques. Au 29 décembre 2023, le fonds a investi 91,6% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 30,7% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

· Quelle était l'allocation des actifs ?

#### A fin 2023



Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les
- caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### • Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

#### Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% AUM
Technologie	33,05%
Biens et services industriels	11,50%
Voyages et loisirs	9,57%
Télécommunications	7,97%
Santé	7,65%
Automobiles et équipementiers	5,77%
Matières premières	4,10%
Énergie	3,89%
Services aux collectivités	2,92%
Immobilier	2,40%
Bâtiment et matériaux de construction	2,14%
Produits et services de consommation	1,94%
Chimie	1,94%
Distribution	1,22%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.



# Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UF les critères applicables au **gaz** fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- Du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- Des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- Des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2023, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup>?

☐ Oui:
☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire
☑ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non applicable

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable



# Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE?

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le compartiment a investi 19,7% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Le compartiment a investi 11,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le compartiment pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du compartiment ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



# Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant
- les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG:

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.);
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
- 2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
- 3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (*« Worst Offenders »*). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2023, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

En termes de contributions positives, la société SPIE a procédé à un placement primaire convertible qui a été souscrite par le fonds. La qualité du cas d'investissement (valorisation, dynamiques sous-jacentes,...) ainsi que sa notation ABA ont confirmé l'intérêt du titre au sein de la sélection. Le groupe SPIE est un acteur engagé sur les sujets de la taxonomie. Il a constaté une amélioration de son alignement grâce notamment à l'inclusion du nucléaire dans le périmètre. Par ailleurs, le groupe laisse une place matérielle de son actionnariat à ses salariés qui sont désormais le premier actionnaire de la société (>7%). Il y a donc un meilleur alignement des intérêts. Cette configuration n'est visible que chez 7 sociétés au sein du SBF 120.



L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

• En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à

déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

• Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

